



Société anonyme au capital de 3.906.300 €  
Siège social : ZAE Heiden Est  
8, rue du Luxembourg  
68310 WITTELSHEIM  
RCS : MULHOUSE 493 311 435

## DOCUMENT DE BASE



En application de son Règlement Général, notamment de l'article 212-13, l'Autorité des marchés financiers a enregistré le présent Document de base le 17 septembre 2015 sous le numéro I.15-067. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une Note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. L'enregistrement, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du code monétaire et financier, a été effectué après que l'Autorité des marchés financiers a vérifié « si le document est complet et compréhensible, et, si les informations qu'il contient sont cohérentes ». Il n'implique pas l'authentification par l'Autorité des marchés financiers des éléments comptables et financiers présentés.

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société ainsi qu'en version électronique sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)) et, sur celui de la Société ([www.poulailon.fr](http://www.poulailon.fr)).

# SOMMAIRE

---

<b>1.</b>	<b>PERSONNES RESPONSABLES</b> .....	<b>7</b>
1.1.	Dénomination du responsable du Document de base .....	7
1.2.	Attestation du responsable du Document de base .....	7
<b>2.</b>	<b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b> .....	<b>8</b>
2.1.	Commissaires aux Comptes titulaires .....	8
2.2.	Commissaires aux Comptes suppléants .....	8
2.3.	Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés .....	8
<b>3.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b> .....	<b>9</b>
<b>4.</b>	<b>FACTEURS DE RISQUE</b> .....	<b>11</b>
<b>4.1.</b>	<b>Risques liés aux fondamentaux de l'activité</b> .....	<b>11</b>
4.1.1.	Risques liés à l'évolution des marchés sur lesquels opère le Groupe .....	11
4.1.2.	Risques liés aux fluctuations des matières premières .....	12
4.1.3.	Risques liés à la concurrence .....	12
4.1.4.	Risques liés à la diversification de clientèle et aux impayés de celle-ci .....	13
4.1.5.	Risques liés aux innovations produits .....	13
4.1.6.	Risques lié à l'obsolescence du produit-phare : la Moricette® .....	14
<b>4.2.</b>	<b>Risques liés au Groupe et à son organisation</b> .....	<b>14</b>
4.2.1.	Risques liés à la croissance .....	14
4.2.2.	Risques liés à un départ de personnes clés .....	14
4.2.3.	Risques liés aux fournisseurs .....	15
4.2.4.	Risques sociaux .....	15
4.2.5.	Risques liés aux investissements du Groupe .....	15
4.2.6.	Risques liés aux diversifications .....	15
4.2.7.	Risques de défaillance de l'outil de production et de surgélation .....	16
4.2.8.	Risques de défaillance de l'outil informatique .....	16
4.2.9.	Risques environnementaux .....	16
<b>4.3.</b>	<b>Risques juridiques et liés aux réglementations</b> .....	<b>17</b>
4.3.1.	Risques liés à la propriété intellectuelle .....	17
4.3.2.	Risques liés aux aspects réglementaires .....	17
4.3.2.1.	Risques liés aux agréments et autorisations : .....	17
4.3.2.2.	Risques liés à la sécurité alimentaire .....	18
4.3.2.3.	Risques liés aux allégations de santé .....	18
4.3.3.	Risques liés à l'évolution des normes du secteur et des attentes des consommateurs .....	19
4.3.4.	Risques liés aux régimes fiscaux et sociaux en vigueur et à leur évolution possible .....	19
4.3.5.	Risques liés aux litiges .....	20
<b>4.4.</b>	<b>Risques financiers</b> .....	<b>20</b>
4.4.1.	Risques de liquidité .....	20
4.4.2.	Risques de taux d'intérêts .....	21
4.4.2.1.	Risque de taux sur l'endettement du Groupe : .....	21
4.4.2.2.	Risque de taux sur la trésorerie du Groupe : .....	21
4.4.3.	Risque de change .....	22
4.4.4.	Risques actions .....	22
<b>4.5.</b>	<b>Faits exceptionnels et litiges</b> .....	<b>22</b>
<b>4.6.</b>	<b>Assurance et couverture des risques</b> .....	<b>22</b>
<b>5.</b>	<b>INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ</b> .....	<b>26</b>
<b>5.1.</b>	<b>Histoire et évolution de la Société</b> .....	<b>26</b>
5.1.1.	Raison sociale et nom commercial de la Société .....	26
5.1.2.	Lieu et numéro d'enregistrement de la Société .....	26
5.1.3.	Date de constitution et durée de la Société .....	26
5.1.4.	Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités .....	26
5.1.5.	Événements importants dans le développement des activités de la Société .....	26
5.1.5.1.	La création .....	26
5.1.5.2.	Le déploiement .....	26
5.1.5.3.	La montée en puissance .....	27
5.1.5.4.	L'accélération .....	27
<b>5.2.</b>	<b>Investissements</b> .....	<b>30</b>

# SOMMAIRE

---

5.2.1.	Principaux investissements réalisés .....	30
5.2.2.	Principaux investissements en cours .....	31
5.2.3.	Principaux investissements envisagés dans le futur .....	32
<b>6.</b>	<b>APERÇU DES ACTIVITÉS .....</b>	<b>33</b>
<b>6.1.</b>	<b>Présentation générale de l'activité de la Société .....</b>	<b>33</b>
6.1.1.	Offre et répartition des ventes – Chiffre d'affaires par familles de produits .....	35
6.1.2.	Les produits de la gamme Frais et Surgelés .....	37
6.1.3.	Répartition produits Frais et produits Surgelés : SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP" .....	39
6.1.4.	Les produits frais de la SARL AU MOULIN POULAILLON ou "AMP" .....	40
6.1.5.	Clientèle et organisation commerciale .....	41
6.1.5.1.	Clientèle .....	41
6.1.5.2.	Saisonnalité du chiffre d'affaires .....	43
6.1.5.3.	Organisation commerciale .....	44
6.1.5.4.	Le chiffre d'affaires consolidé par Région : .....	50
6.1.6.	Fournisseurs .....	51
6.1.6.1.	Les achats et la sélection des fournisseurs menés par le service achats du Groupe .....	51
6.1.6.2.	Les fournisseurs de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP" .....	52
6.1.6.3.	Les fournisseurs des points de vente .....	53
6.1.7.	Logistique et contrôle .....	53
6.1.7.1.	Logistique .....	53
6.1.7.2.	Le contrôle de gestion .....	54
6.1.7.3.	Le contrôle Qualité .....	54
6.1.8.	La source de Velleminfroy .....	54
6.1.8.1.	Historique et emplacement du site .....	54
6.1.8.2.	Intégration des actifs fonciers et immobiliers de la Source : .....	55
6.1.8.3.	Caractéristiques de l'Eau de Velleminfroy : .....	57
6.1.8.4.	Aspects réglementaires : .....	57
6.1.8.5.	Volet marketing : .....	57
6.1.8.6.	Volet Production : .....	57
6.1.8.7.	Investissements : .....	58
6.1.8.8.	Conditions prévues dans le contrat d'exploitation : .....	58
<b>6.2.</b>	<b>Présentation générale des marchés de la société .....</b>	<b>60</b>
6.2.1.	Les marchés .....	60
6.2.1.1.	Le marché de la Boulangerie – Viennoiserie - Pâtisserie .....	60
6.2.1.2.	Le marché de la restauration rapide Source : GIRA et Xerfi .....	62
6.2.2.	La concurrence .....	63
6.2.2.1.	Les acteurs .....	63
6.2.2.2.	Les avantages du Groupe Poulaillon .....	65
6.2.3.	L'eau minérale .....	66
<b>7.</b>	<b>ORGANIGRAMME .....</b>	<b>68</b>
7.1.	Description du Groupe .....	68
7.2.	Principales filiales de l'émetteur .....	71
7.3.	Principaux flux intra-Groupe .....	72
<b>8.</b>	<b>PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS .....</b>	<b>73</b>
<b>8.1.</b>	<b>Usines et équipements .....</b>	<b>73</b>
8.1.1.	La Boulangerie : sites de Wittelsheim et Saint Loup sur Semouse .....	73
8.1.1.1.	Répartition de la production : .....	73
8.1.1.2.	La maintenance des sites et des points de vente .....	74
8.1.2.	L'eau minérale : les sites de Velleminfroy et de Château-Grenouille .....	75
8.1.3.	Investissements immobiliers prévus – extraits du § 5.2.2. du présent Document de base .....	75
<b>8.2.</b>	<b>Question environnementale .....</b>	<b>77</b>
<b>9.</b>	<b>EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT .....</b>	<b>78</b>
<b>9.1.</b>	<b>Principaux facteurs ayant une influence sur les résultats de la Société .....</b>	<b>78</b>
9.1.1.	Chiffre d'affaires .....	80
9.1.2.	Résultat d'exploitation .....	81
<b>9.2.</b>	<b>Comparaison des comptes consolidés des deux derniers exercices .....</b>	<b>81</b>
9.2.1.	Chiffre d'affaires et autres produits .....	81
9.2.2.	Charges d'exploitation .....	83
9.2.3.	Résultat d'exploitation .....	83
9.2.4.	Formation du résultat net .....	84

# SOMMAIRE

---

<b>10.</b>	<b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b> .....	<b>85</b>
10.1.	Informations sur les capitaux, les liquidités et les sources de financements.....	85
10.2.	Source et montants des flux de trésorerie .....	86
10.2.1.	Flux net généré par l'activité .....	86
10.2.2.	Flux de trésorerie affectés aux investissements .....	87
10.2.3.	Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement .....	88
10.3.	Conditions d'emprunt et structure de financement .....	89
10.3.1.	Financements à moyen terme.....	89
10.3.2.	Financements à court terme .....	90
10.4.	Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux.....	90
10.5.	Sources de financements attendues, nécessaires pour honorer les engagements .....	90
<b>11.</b>	<b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES</b> .....	<b>91</b>
11.1.	Recherche et développement.....	91
11.2.	Brevets, licences et marques .....	91
<b>12.</b>	<b>INFORMATION SUR LES TENDANCES</b> .....	<b>92</b>
12.1.	Principales tendances constatées depuis la fin du dernier exercice clos au 30 septembre 2014 et le semestre clos au 31 mars 2015.....	92
12.2.	Tendance connue, incertitude, demande, engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société .....	93
<b>13.</b>	<b>PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE</b> .....	<b>94</b>
<b>14.</b>	<b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE</b> .....	<b>95</b>
14.1.	Dirigeants et administrateurs de la Société .....	95
14.1.1.	Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs sur les cinq dernières années.....	95
14.1.2.	Autre mandats exercés dans le Groupe .....	96
14.1.3.	Autres mandats sociaux et fonctions exercés en dehors du Groupe : .....	97
14.1.4.	Mandats exercés au cours des cinq dernières années mais ayant cessé à ce jour.....	97
14.1.5.	Biographie des dirigeants et administrateurs de POULLAILLON .....	98
14.2.	Conflits d'intérêts .....	98
<b>15.</b>	<b>RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES</b> .....	<b>99</b>
15.1.	Rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux.....	99
15.2.	Sommes provisionnées aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages .....	103
15.3.	Actions attribuées gratuitement, bons de souscription d'actions et options de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux .....	103
<b>16.</b>	<b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b> .....	<b>104</b>
16.1.	Conseil d'Administration et Direction générale.....	104
16.1.1.	Conseil d'administration (article 16 des statuts) .....	104
16.1.2.	Direction générale (article 21 des statuts) .....	106
16.2.	Contrats de services entre les administrateurs et la Société.....	107
16.3.	Comités d'audit et de rémunération.....	107
16.4.	Gouvernement d'entreprise .....	108
16.5.	Contrôle interne .....	108
16.5.1.	Objectifs du contrôle interne .....	108
16.5.2.	Présentation des principaux axes de contrôle interne .....	109
16.5.3.	Le processus d'information comptable, financière, et budgétaire.....	110
16.6.	Composition de l'Equipe de Direction .....	111
<b>17.</b>	<b>SALARIÉS</b> .....	<b>112</b>
17.1.	Organisation fonctionnelle et effectifs .....	112
17.2.	Répartition de l'effectif total par catégories et par tête.....	112
17.3.	Répartition de l'effectif total par type de contrat et par tête.....	113

# SOMMAIRE

---

<b>17.4.</b>	<b>Répartition de l'effectif total par sexe et par tête.....</b>	<b>113</b>
<b>17.5.</b>	<b>La gestion des Ressources Humaines .....</b>	<b>114</b>
17.5.1.	Recrutement.....	114
17.5.2.	Formation .....	114
17.5.3.	Evolutions proposées, aide au personnel, évaluation.....	114
17.5.4.	Prévoyance, Retraites, Indemnités de fin de carrière .....	114
17.5.5.	Représentation du Personnel.....	115
<b>17.6.</b>	<b>Organisation du temps de travail, paie.....</b>	<b>115</b>
<b>17.7.</b>	<b>Participations et options de souscription et/ou d'achat d'actions des administrateurs et dirigeants.....</b>	<b>115</b>
17.7.1.	Contrat d'intéressement et participation, Plan d'Epargne Entreprise .....	115
17.7.2.	Options de souscription et/ou d'achat d'actions.....	115
17.7.3.	Actions gratuites.....	115
<b>17.8.</b>	<b>Participations des salariés dans le capital de la Société.....</b>	<b>115</b>
<b>18.</b>	<b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES .....</b>	<b>116</b>
<b>18.1.</b>	<b>Répartition connue du capital et des droits de vote de la Société au 31 juillet 2015 :.....</b>	<b>116</b>
<b>18.2.</b>	<b>Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration .....</b>	<b>116</b>
<b>18.3.</b>	<b>Droits de vote des principaux actionnaires .....</b>	<b>116</b>
<b>18.4.</b>	<b>Contrôle de la Société. ....</b>	<b>116</b>
<b>18.5.</b>	<b>Accords pouvant entraîner un changement de contrôle, pacte d'actionnaires, action de concert.....</b>	<b>117</b>
<b>18.6.</b>	<b>Nantissement, garantie et sûreté des actions ou actifs.....</b>	<b>117</b>
18.6.1.	Nantissement portant sur des actions de la Société.....	117
18.6.2.	Nantissement d'actifs de la Société .....	117
<b>19.</b>	<b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS.....</b>	<b>118</b>
<b>19.1.</b>	<b>Transactions avec les parties liées.....</b>	<b>118</b>
19.1.1.	Transactions liant directement ou indirectement la Société et l'un de ses mandataires sociaux et / ou actionnaires .....	118
19.1.2.	Convention entre des sociétés du Groupe.....	119
<b>19.2.</b>	<b>Conventions réglementées.....</b>	<b>120</b>
19.2.1.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés sur l'exercice clos le 30 septembre 2014 .....	120
19.2.2.	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées sur l'exercice clos le 31 mars 2013.....	124
<b>20.</b>	<b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR.....</b>	<b>126</b>
<b>20.1.</b>	<b>Etats financiers semestriels au 31 mars 2015.....</b>	<b>126</b>
20.1.1.	Comptes pro forma au 31 mars 2015 .....	126
20.1.1.1.	Comptes pro forma .....	126
20.1.1.2.	Annexe des comptes pro forma.....	129
20.1.1.3.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma au 31 mars 2015 .....	137
20.1.2.	Comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 .....	141
20.1.2.1.	Comptes consolidés.....	141
20.1.2.2.	Annexe des comptes consolidés .....	143
20.1.2.3.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 .....	178
<b>20.2.</b>	<b>Etats Financiers annuels au 30 septembre 2014 .....</b>	<b>179</b>
<b>20.3.</b>	<b>Etats financiers annuels au 30 septembre 2013 .....</b>	<b>179</b>
<b>20.4.</b>	<b>Date des dernières informations financières .....</b>	<b>179</b>
<b>20.5.</b>	<b>Informations financières intermédiaires et autres.....</b>	<b>179</b>
20.5.1.	Comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 .....	179
20.5.2.	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres du réseau.....	179
<b>20.6.</b>	<b>Politique de distribution des dividendes.....</b>	<b>179</b>
20.6.1.	Dividendes versés au cours des trois derniers exercices .....	179
20.6.2.	Politique de distribution de dividendes.....	179
<b>20.7.</b>	<b>Procédures judiciaires et d'arbitrage.....</b>	<b>179</b>
<b>20.8.</b>	<b>Changement significatif de la situation financière ou commerciale.....</b>	<b>179</b>
<b>21.</b>	<b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES .....</b>	<b>180</b>
<b>21.1.</b>	<b>Capital social.....</b>	<b>180</b>
21.1.1.	Montant du capital social.....	180

# SOMMAIRE

---

21.1.2.	Capital autorisé non émis.....	180
21.1.3.	Titres non représentatifs du capital.....	181
21.1.4.	Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société ou pour son compte.....	181
21.1.5.	Capital potentiel.....	182
21.1.6.	Options ou accords portant sur le capital de la Société.....	182
21.1.7.	Evolution du capital social depuis la création de la Société.....	182
<b>21.2.</b>	<b>Acte constitutif et statuts.....</b>	<b>183</b>
21.2.1.	Objet social (article 2 des statuts).....	183
21.2.2.	Exercice social (article 29 des statuts).....	183
21.2.3.	Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.....	183
21.2.4.	Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existante.....	183
21.2.4.1.	Forme des actions (article 11 des statuts).....	183
21.2.4.2.	Transmission des actions.....	183
21.2.4.3.	Droits de vote (articles 13 et 15 des statuts).....	183
21.2.4.4.	Droit au dividende et au boni de liquidation (article 13 des statuts).....	184
21.2.4.5.	Limitation des droits de vote.....	184
21.2.5.	Modalités de modification des droits des actionnaires (article 26 des statuts).....	184
21.2.6.	Assemblées générales (articles 24, 25, 26, 28 des statuts).....	184
21.2.7.	Franchissements de seuil.....	186
21.2.8.	Stipulations particulières régissant les modifications du capital (articles 11 et 13 des statuts).....	186
21.2.8.1.	Autorisation conférée à la Société d'intervenir sur ses propres actions (articles 11 et 25 des statuts).....	186
21.2.8.2.	Droits de vote (article 13 des statuts).....	186
21.2.9.	Titres au porteur identifiable (article 11 des statuts).....	186
<b>22.</b>	<b>CONTRATS IMPORTANTS.....</b>	<b>187</b>
22.1.	Participation de 43,7% dans une nouvelle entité.....	187
22.2.	Rappel des étapes de réalisation de cette prise de participation de 43,7%.....	187
22.3.	Rappel des principales dispositions du contrat d'exploitation de la source d'eau minérale.....	188
<b>23.</b>	<b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS.....</b>	<b>189</b>
<b>24.</b>	<b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....</b>	<b>190</b>
<b>25.</b>	<b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....</b>	<b>191</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>.....</b>	<b>192</b>
Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014.....		192
<b>Annexe 1-a</b>	<b>.....</b>	<b>193</b>
Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014.....		193
<b>Annexe 1-b</b>	<b>.....</b>	<b>195</b>
Annexe des Comptes annuels au 30 septembre 2014.....		195
<b>Annexe 1-c</b>	<b>.....</b>	<b>219</b>
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014.....		219
<b>Annexe 2</b>	<b>.....</b>	<b>221</b>
Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013.....		221
<b>Annexe 2-a</b>	<b>.....</b>	<b>222</b>
Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013.....		222
<b>Annexe 2-b</b>	<b>.....</b>	<b>226</b>
Annexe des Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013.....		226
<b>Annexe 2-c</b>	<b>.....</b>	<b>250</b>
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013.....		250

# 1. PERSONNES RESPONSABLES

---

## 1. PERSONNES RESPONSABLES

### 1.1. Dénomination du responsable du Document de base

Monsieur Paul POULAILLON – Président de la SA POULAILLON (ci-après "POULAILLON" ou "La Société", "Le Groupe" désignant "la Société" et ses filiales).

### 1.2. Attestation du responsable du Document de base

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Base sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent Document de Base ainsi qu'à la lecture d'ensemble du Document de Base.

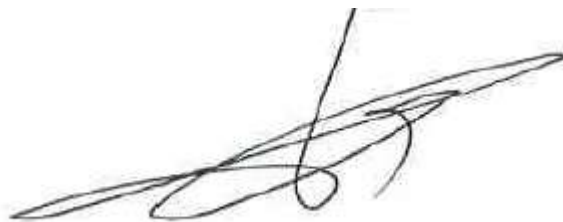
Le rapport d'examen limité des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 comporte les observations suivantes :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes N°1.3.7 « correction d'erreur » et N° 4.1.1. « Immobilisations incorporelles » de l'annexe relative au reclassement des fonds commerciaux, ainsi que sur la note N° 6.2 « tableau de flux de trésorerie disponible au 30 septembre 2014 ». « Nous vous rendons attentifs à la note « Principes comptables » de l'annexe des comptes consolidés au 31 mars 2015 relative au comparatif des comptes semestriels consolidés. »

Le rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes annuels consolidés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 figurant au paragraphe 20.2 du présent Document de Base comporte une observation.

Le rapport des commissaires aux comptes relatif aux comptes annuels consolidés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2013 figurant au paragraphe 20.3 du présent Document de Base ne comporte pas d'observation.

Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma au titre des comptes semestriels consolidés au 31 mars 2015 et au titre du compte de résultat consolidé au 30 septembre 2014 ne comporte pas d'observation.



A Wittelsheim, le 17 septembre 2015  
Monsieur Paul Poulaillon – Président

## 2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

---

### 2. CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

#### 2.1. Commissaires aux Comptes titulaires

Monsieur Jean FOLTZER Adresse : 151 Avenue Aristide Briand 68200 MULHOUSE  Date de première nomination : lors de la constitution de la Société le 29 novembre 2006.  Renouvellement : AG du 25 mars 2013 statuant sur l'exercice clos au 30 septembre 2012. Echéance : AG statuant sur l'exercice clos au 30 septembre 2018. Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar	FIBA – SAFTC représentée par Monsieur David GREDER Adresse : 40 rue Jean Monnet 68200 MULHOUSE Date de première nomination : Assemblée générale du 30 mars 2015.  Renouvellement : néant  Echéance : Assemblée statuant sur l'exercice clos au 30 mars 2020. Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar
--	---

La durée du mandat des Commissaires aux Comptes titulaires est de six années.

#### 2.2. Commissaires aux Comptes suppléants

AUDITEX Représenté par Monsieur Yannick FLACH Adresse : 151 Avenue Aristide Briand 68200 MULHOUSE Date de première nomination : lors de la constitution de la Société le 29 novembre 2006. Renouvellement : AG du 25 mars 2013 statuant sur l'exercice clos au 30 septembre 2012. Echéance : AG statuant sur l'exercice clos au 30-9-2018 Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar	FIBA SAS Représentée par Monsieur Denis BERTHOLD Adresse : 7 avenue de l'Europe 67300 STRABOURG Date de première nomination : Assemblée générale du 30 mars 2015.  Renouvellement : néant  Echéance : AGO statuant sur l'exercice clos au 30-9-2020. Membre de la compagnie régionale des Commissaires aux Comptes de Colmar
--	---

La durée du mandat des Commissaires aux Comptes suppléants est de six années.

#### 2.3. Contrôleurs légaux ayant démissionné, ayant été écartés ou n'ayant pas été renouvelés

Les mandats de Monsieur Roland WAGNER, second commissaire aux comptes titulaire, et de la société WAGNER & Associés, second commissaire aux comptes suppléante, au 175 Avenue d'Alsace – 68002 Colmar, arrivés à expiration, n'ont pas été renouvelés lors de l'Assemblée générale des actionnaires en date du 30 mars 2015.



### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

Les principales informations financières sélectionnées sont extraites :

- Des comptes consolidés pro forma semestriels au 31 mars 2015 présentés au § 20.1.1. du présent Document de base.
- Des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 présentés au § 20.1.2,
- Des comptes consolidés annuels au 30 septembre 2014 et 2013 présentés respectivement aux § 20.2 et 20.3.

En milliers d'euros	31 mars 2015 6 mois Proforma	31 mars 2015 6 mois	30/9/2014 12 mois Proforma	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>26 931</b>	<b>26 931</b>	<b>45 530</b>	<b>45 530</b>	<b>39 094</b>
Evolution		+19%	+16,5%	+ 16,5%	+ 10,7%
<b>Excédent Brut d'Exploitation (Ebitda)</b>	<b>2 201</b>	<b>2 201</b>	<b>4 018</b>	<b>4 018</b>	<b>2 568</b>
% chiffre d'affaires	<b>8,2%</b>	8,2%	8,8%	8,8%	6,6%
Dotation aux amortissements	1 297	<b>1 297</b>	2 344	2 344	1 937
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>904</b>	<b>904</b>	<b>1 674</b>	<b>1 674</b>	<b>630</b>
% chiffre d'affaires	<b>3,4%</b>	<b>3,4%</b>	3,7%	3,7%	1,6%
<b>Résultat courant avant IS</b>	<b>670</b>	<b>670</b>	<b>1 235</b>	<b>1 235</b>	<b>196</b>
% chiffre d'affaires	<b>2,5%</b>	<b>2,5%</b>	2,7%	2,7%	0,5%
Résultat net de l'ensemble consolidé	<b>-312</b>	<b>-312</b>	<b>870</b>	<b>870</b>	<b>313</b>
<b>Résultat net part du Groupe (*)</b>	<b>-311</b>	<b>-195</b>	<b>870</b>	<b>458</b>	<b>55</b>
% chiffre d'affaires	<b>0,7%</b>	<b>0,7%</b>	+1,9%	1%	-
Résultat net part des minoritaires	0	117	0	412	268
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>11 062</b>	<b>4 980</b>		<b>5 167</b>	<b>4 523</b>
Intérêts minoritaires	198	2 100		2 217	1 847
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>11 260</b>	<b>7 080</b>		<b>7 384</b>	<b>6 370</b>
<b>Dette Financière à Long Terme (1)</b>	<b>12 669</b>	<b>12 669</b>		<b>11 327</b>	<b>10 873</b>
dont part à moins d'un an	2 174	2 174		1 855	1 535
<b>Dette Financière à Court Terme (2)</b>	<b>3 365</b>	<b>2 645</b>		<b>2 408</b>	<b>2 180</b>
dont factor	1 844	1 844		1 499	880
dont concours bancaires courants	811	739		583	670
dont Groupe et Associés	710	62		326	630
<b>Total Dette Financière (1+2)</b>	<b>16 034</b>	<b>15 313</b>		<b>13 735</b>	<b>13 054</b>
<b>Trésorerie à l'actif</b>	<b>1 747</b>	<b>1 747</b>		<b>1 628</b>	<b>1 344</b>
<b>Endettement net</b>	<b>14 287</b>	<b>13 566</b>		<b>12 107</b>	<b>11 710</b>
<b>Ratio d'endettement net</b>	<b>127%</b>	<b>192%</b>		<b>164%</b>	<b>184%</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 248</b>	<b>1 213</b>	-	<b>3 607</b>	<b>3 043</b>
<b>Goodwill</b>	<b>7 149</b>	<b>3 373</b>	-	<b>1 513</b>	<b>1 542</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>19 743</b>	<b>18 525</b>	-	<b>18 367</b>	<b>15 891</b>

(\*) après amortissement de la survaleur,

Le ratio d'endettement net comprend les engagements de crédit-bail et le factor.

Pro forma incluant 100% du capital de SARL AU MOULIN POULAILLON et 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY.

### 3. INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

En milliers d'euros	31 mars 2015 6 mois Proforma	31 mars 2015 6 mois	30/9/2014 12 mois Proforma	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Flux nets générés par l'activité	-	2 529	-	3 823	-4 051(**)
<i>dont Marge Brute d'Autofinancement</i>	-	2 341	-	3 502	2 383
<i>dont BFR d'exploitation</i>	-	154	-	111	-
<i>dont BFR hors exploitation</i>	-	34	-	210	6 434 (**)
Flux nets liés aux investissements	-	-3 996	-	-4 364	-3 712
Flux nets liés aux financements	-	1 077	-	150	4 929
Retraitements sur capitaux propres	-	8	-	144	125
Retraitements suite variations périmètre	-	-	-	-	709
Trésorerie d'ouverture	-	-453	-	674	2 674
<b>Variation de trésorerie sur l'exercice</b>	-	-383	-	<b>-247</b>	<b>-2 000</b>
Impact du factor en encours bancaire	-	-	-	-880	-
Trésorerie de clôture	-	-835	-	-453	674

(\*\*) avant retraitement d'immobilisations en cours à hauteur de 6.144 k€ liées à l'investissement industriel,  
Pro forma incluant 100% du capital de SARL AU MOULIN POULAILLON et 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4. FACTEURS DE RISQUE

*Les investisseurs sont invités à examiner l'ensemble des informations contenues dans le présent Document de Base, y compris les risques décrits dans la présente section, avant de décider d'acquérir ou de souscrire des actions de la Société. Dans le cadre de la préparation du présent Document de Base, la Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou sa capacité à réaliser ses objectifs et ses perspectives et considère qu'il n'y a pas, à la date du présent Document de Base, d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.*

*L'attention des investisseurs est toutefois attirée sur le fait que la liste des risques et incertitudes décrits ci-dessous n'est pas exhaustive. D'autres risques ou incertitudes inconnus ou dont la réalisation n'est pas considérée, à la date d'enregistrement du Document de Base, comme susceptible d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats ou ses perspectives, peuvent exister ou devenir des facteurs importants susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur la Société, son activité, sa situation financière, ses résultats, son développement ou ses perspectives.*

#### 4.1. Risques liés aux fondamentaux de l'activité

##### 4.1.1. Risques liés à l'évolution des marchés sur lesquels opère le Groupe

Le pain et les produits de panification sont considérés comme des aliments fondamentaux. Le pain est consommé par 98% des français (source : Observatoire du pain – Confédération Nationale de la Boulangerie-Pâtisserie Française).

Le Groupe conçoit, produit et commercialise une gamme de produits alimentaires, avec la Moricette® comme produit phare, dont le client final est le grand public. Les marchés adressés, en direct et via des distributeurs (grossistes, grande distribution et restauration hors foyer), sont ceux de la boulangerie – pâtisserie et de la restauration rapide en France, principalement en Alsace. Le développement actuel du Groupe le conduit à étendre sa présence au-delà du quart Nord-Est du territoire national.

Par sa diversification en cours, le Groupe sera présent sur le marché des eaux minérales dont la demande à long terme représente un enjeu majeur en France et dans le monde. Le Groupe souhaite mettre cette eau minérale sur les marchés à l'export et en réseaux qualitatifs et spécialisés en France.

Plus particulièrement, une baisse de la consommation de pains et de produits de pâtisserie, ainsi qu'une baisse de fréquentation des emplacements de restauration rapide en France pourrait avoir un impact défavorable sur l'activité du Groupe. Toutefois, la demande pour le pain reste fondamentalement stable et s'est même accrue depuis 2013 en France, grâce à l'image de tradition et de qualité véhiculée par les artisans boulangers et dans un contexte de préoccupations croissantes en matière d'équilibre alimentaire, réaffirmant le statut du pain en tant qu'aliment de base, sain et bon marché (source : Xerfi février 2015). De la même manière et malgré une baisse de fréquentation, le secteur de la restauration rapide bénéficie encore de facteurs structurels porteurs et voit la vente au comptoir et les concepts focalisés sur le « bien manger » tirer leur épingle du jeu (source : Xerfi, février 2014).

Le chiffre d'affaires réalisé directement auprès du grand public par les points de vente du Groupe a représenté 65% des ventes consolidées au 30 septembre 2014, et celui réalisé auprès des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) et des professionnels (grossistes et chaînes de restauration) a été de 24%. Cette répartition diversifie l'exposition du Groupe au risque lié à l'évolution des marchés.

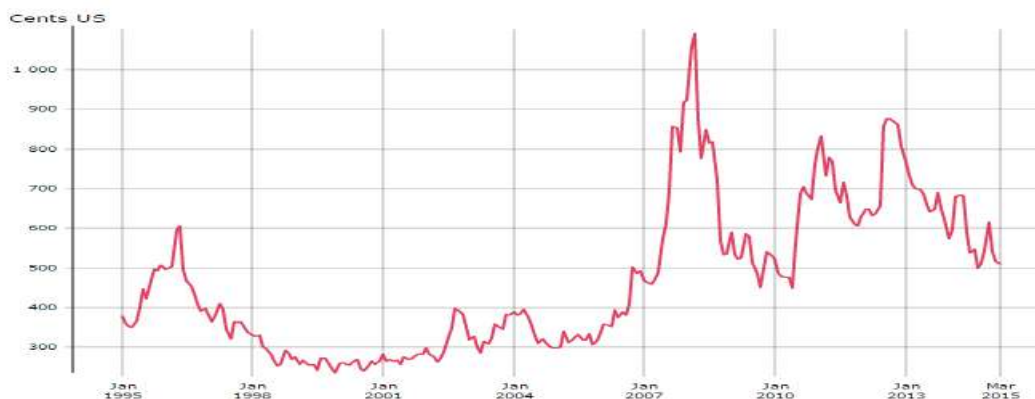
L'adjonction d'une eau minérale dans l'offre du Groupe diversifie encore l'exposition du Groupe au risque d'évolution de ses marchés actuels.

Enfin, le Groupe est présent en France, et très marginalement à l'export. L'excellence de ses produits est susceptible de lui ouvrir des marchés à l'export, y compris hors de l'espace économique européen. Ces marchés potentiels représentent un risque inhérent à l'éloignement géographique, mais sont susceptibles de réduire l'exposition du Groupe à son marché national.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

### 4.1.2. Risques liés aux fluctuations des matières premières

Le principal poste d'achats du Groupe en volume est la farine, dont le blé représente environ 70% du coût. Les cours du blé, comme ceux des produits nécessaires à l'élaboration des recettes du Groupe, sont susceptibles de varier en fonction des récoltes et en fonction de la parité de certaines devises, notamment l'euro-dollar.



Evolution du cours du blé à Chicago : janvier 1995 – mars 2015 / Source Insee – Prix en cent US par boisseau de 60 livres.

Si le Groupe ne parvenait pas à répercuter immédiatement ou entièrement à ses clients le coût additionnel que pourraient représenter des fluctuations de matières premières, ses résultats, son activité, sa situation financière et son patrimoine pourraient en être défavorablement affectés. Toutefois, Les variations de prix sont connues et communes à l'ensemble des opérateurs de la filière, de sorte que le Groupe a pu jusqu'à maintenant répercuter tout ou partie de celles-ci à ses clients.

### 4.1.3. Risques liés à la concurrence

Les opérateurs concurrents du Groupe sont présents essentiellement sur quatre axes :

- Les opérateurs basés en Alsace et positionnés sur une offre de bretzel, commercialisée auprès de la GMS et par un circuit de points de ventes.
- Les opérateurs nationaux fabricants de sandwiches
- Les réseaux de restauration rapide proposant des sandwiches et pâtisseries, dotés de terminaux de cuisson ou non.
- Les réseaux de boulangeries proposant des produits frais.
- Les boulangers, pâtisseries et traiteurs industriels livrant la GMS.

Un durcissement de concurrence des opérateurs actuels, ou l'apparition de nouveaux concurrents, pourrait avoir un impact direct sur l'activité, les résultats, la structure financière, le patrimoine et les perspectives du Groupe.

Cependant, le Groupe dispose d'une image et d'une réputation qui lui permet de renforcer ses positions sur ses marchés :

- Il ouvre de nouveaux points de vente, avec un rythme en accélération,
- Il débute un développement dans la franchise,
- Il consolide sa notoriété sur sa marque phare dotée d'une identité forte : POULAILLON,
- Il allie une présence en direct par son réseau de 35 points de vente (31 en direct et 4 en franchise) et un fort développement en GMS ainsi qu'auprès des grossistes et des chaînes de restauration hors foyer,
- Il offre une gamme de produits diversifiée, de haute qualité, arrimée à une tradition culinaire et régionale particulièrement appréciée en France et exportable.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4.1.4. Risques liés à la diversification de clientèle et aux impayés de celle-ci

La clientèle du Groupe est diversifiée. Le premier client représente 2,4% du chiffre d'affaires.

64,6% du chiffre d'affaires au 30 septembre 2014 est réalisé directement par les points de vente propres du Groupe, payés comptant par le consommateur final.

Le reste du chiffre d'affaires se répartit à hauteur de 14,2% auprès d'une clientèle composée de la GMS, de 5,1% auprès de Revendeurs / Grossistes, et de 5% auprès de professionnels de Restauration Hors Foyer (RHF). Cette clientèle est ponctuelle sur le règlement des échéances et solvable.

Le risque de déréférencement par une enseigne de GMS est maîtrisé en raison de la forte attente de cette clientèle pour les produits du Groupe qui veille à ne pas dépasser un certain seuil de chiffre d'affaires avec chaque enseigne, ce seuil étant fixé au cas par cas.

Les impayés représentent une part non significative du chiffre d'affaires puisqu'ils ont représenté 20 k€ à 30 k€ par an au cours des trois dernières années.

La perte d'un ou plusieurs clients serait susceptible d'affecter l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe, même si les données suivantes illustrent la faible dépendance du Groupe au risque de clientèle :

	30.9.2013	30 9 2014
1 <sup>er</sup> client	2,8%	2,4%
5 premiers clients	11,3%	10,3%
10 premiers clients	18,4%	18,3%
15 premiers clients	22,8%	23%
25 premiers clients	28,2%	29,1%

### 4.1.5. Risques liés aux innovations produits

Les innovations produits répondant à l'esprit de la marque POULAILLON, si elles ne nécessitent pas d'investissements lourds hors investissements machines, demandent une parfaite connaissance du marché, une réelle capacité à en anticiper les tendances, et la compétence nécessaire pour présenter le produit au client directement et indirectement en déclenchant un acte d'achat.

Même si le Groupe POULAILLON est doté de compétences en conception de recettes nouvelles, en dosages d'ingrédients, en savoir-faire de production, en communication sur les produits, en choix et en gestion d'emplacements de points de ventes, en recrutement des équipes adaptées pour chaque composante de la chaîne de fonctionnement, il ne peut cependant garantir le succès ou les ventes de ses nouveaux lancements dans ses réseaux de distribution.

Le Groupe dispose de plus de 1000 recettes conçues par ses soins et constamment adaptées pour chaque famille de produits : boulangerie-viennoiserie, traiteur, sandwich, pâtisserie, un même produit pouvant avoir plusieurs recettes suivant notamment sa taille et sa garniture.

Le lancement de la Moricette® en 1973, la gamme de pains de tradition, le développement de la gamme Traiteur, les enrichissements progressifs de gammes, ou le Bretzburger® (marque déposée en 2013) constituent autant d'exemple d'innovations à partir desquelles le Groupe a su diversifier son offre et ses réseaux de commercialisation.

A ce jour, la recherche et développement du Groupe porte essentiellement sur les moyens :

- d'augmenter l'attractivité des produits existants,
- d'améliorer la productivité de son outil de production,
- d'innover à partir de gammes ou de produits connus du consommateur

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4.1.6. Risques liés à l'obsolescence du produit-phare : la Moricette®

Monsieur Paul Poulailon a inventé la Moricette® en 1973, à Dornach près de Mulhouse (68), en s'inspirant d'une pâte à Bretzel. Le Nouveau Larousse illustré en sa version de 1898 définit le bretzel (ou encore brezel) ainsi : "Pâtisserie allemande nouée en forme de "s", dure, saupoudrée de sel, de graine de cumin, et que l'on sert avec de la bière dans les brasseries".

La Moricette® sert à élaborer de petits pains de différentes taille garnis ou non en sandwiches. Outre l'imaginaire Alsacien auquel le produit fait référence, les qualités organoleptiques de la pâte (notamment saveur, texture, aspect), sa facilité de consommation (absence de miettes) et de transport (formes rondes et compactes tenant facilement dans un sac sans altération) entre lieu d'achat et lieu de consommation, les multiples garnitures qu'il est possible d'y incorporer, en ont fait un produit hautement apprécié par les clients de la première boulangerie de Dornach (68) puis progressivement de la ville, de la région, puis par la GMS sur le territoire national.

La notoriété de la Moricette®, en Alsace conduit à considérer le produit comme d'utilisation courante et de référence.

Une obsolescence du produit-phare de la gamme POULAILLON serait susceptible d'avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats, le patrimoine et la situation financière du Groupe. Ce dernier a su jusqu'à présent mettre en œuvre son savoir-faire pour maintenir la Moricette® au plus haut niveau de satisfaction possible auprès de ses clients, continue à la référencer chez de nouveaux clients ou à la décliner sous de nouvelles gammes auprès de clients existants.

## 4.2. Risques liés au Groupe et à son organisation

### 4.2.1. Risques liés à la croissance.

#### a) Croissance interne

Le Groupe compte mener une croissance régulière et maîtrisée. Le chiffre d'affaires consolidé s'élevait à 24,2 M€ au 30 septembre 2007 et a atteint 45,5 M€ au 30 septembre 2014 soit un taux de croissance annuel moyen (TCAM) de 9,5%. Sur la période 30 septembre 2012 - 30 septembre 2014, partant d'un chiffre d'affaires consolidé de 35,3 M€ au 30 septembre 2012, le taux de croissance annuel moyen ressort en accélération à 13,5%.

Le Groupe pourrait connaître des difficultés à maîtriser sa croissance par la suite, même s'il a su y parvenir jusqu'à présent. Ces difficultés pourraient avoir un impact significatif sur son activité, sa situation financière et ses résultats. Par exemple, le déménagement sur le site de production de Wittelsheim en 2012 a nécessité un délai d'adaptation des équipes de plusieurs mois dont le Groupe a su surmonter les effets.

#### b) Croissance externe

Le Groupe n'a pas mené d'opérations de croissances externes significatives depuis sa création. Il pourrait, dans les années à venir, procéder, prioritairement en France, à des acquisitions de sociétés aux gammes ou aux clientèles complémentaires aux siennes. Ces opérations de croissance externe pourraient avoir un effet direct positif, mais aussi négatif en raison de leurs risques inhérents, même si le Groupe compte mener une approche prudente pour en évaluer la faisabilité et la pertinence.

### 4.2.2. Risques liés à un départ de personnes clés

Monsieur Paul Poulailon, âgé de 64 ans, Président Directeur Général fondateur du Groupe, est entouré de ses deux enfants : son fils, Monsieur Fabien Poulailon, âgé de 43 ans, Directeur Commercial Groupe en charge de la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA (production et vente à la GMS et à une clientèle professionnelle), et sa fille, Mademoiselle Magali Poulailon, âgée de 42 ans, en charge de la filiale AU MOULIN POULAILLON SARL qui anime les points de vente. Ils exercent tous trois des responsabilités différentes et complémentaires.

Ils forment équipe notamment avec Monsieur Thierry Mysliwicz, 52 ans, Directeur Administratif et Financier Groupe, Monsieur Sébastien Dick, 43 ans, Directeur de la Production du site principal de Wittelsheim, et Madame Jeanine Dautry, 59 ans, Directrice des Ressources Humaines.

Monsieur Mysliwicz a rejoint l'équipe en 2013 après avoir travaillé pour le Groupe depuis 1984 dans le cabinet d'expertise-comptable qu'il avait rejoint en 1980. Monsieur Sébastien Dick a rejoint le Groupe en 1994 (21 ans d'ancienneté) et Madame Jeanine Dautry en 2004 (11 ans d'ancienneté).

Les succès futurs du Groupe dépendent de sa capacité à attirer, recruter, fidéliser et motiver ses collaborateurs, notamment ses collaborateurs clés. Malgré l'attrait que peut représenter le Groupe en considération de ses perspectives, celui-ci pourrait ne plus être en situation d'attirer, de recruter, de fidéliser et de motiver ses collaborateurs à des conditions économiquement viables, ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses résultats, sa situation financière, son développement et ses perspectives, même si le Groupe constate une faible rotation de ses effectifs, notamment d'encadrement.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

Le départ d'un ou plusieurs collaborateur(s) clé(s) pourrait avoir un impact négatif sur l'organisation et l'activité du Groupe, même si une grande partie, sinon la totalité, des tâches effectuées par le(s) collaborateur(s) clé(s) quittant le Groupe pourrait être effectuée par d'autres personnes.

Le Groupe a souscrit une assurance dite « homme clé » pour Monsieur Fabien Poulaillon et Madame Magali Poulaillon.

Le Groupe considère pouvoir gérer le risque lié à un éventuel départ de collaborateurs clés de façon adaptée à son activité.

### 4.2.3. *Risques liés aux fournisseurs*

Le Groupe a recours à environ deux fournisseurs sélectionnés par produits en fonction de leur aptitude à répondre aux attentes du Groupe notamment de sécurité alimentaire, de qualité des produits, de conditions commerciales, de capacité logistiques et de solidité financière.

Les achats se répartissent entre les matières premières, les emballages, et les services.

Au 30 septembre 2014,

Le premier fournisseur représente 7% des achats.

Les cinq premiers fournisseurs représentent 30% des achats.

Les dix premiers fournisseurs représentent 50% des achats.

Les vingt premiers fournisseurs représentent les deux tiers des achats.

Le risque lié aux fournisseurs existe en terme essentiellement de rupture de stocks ou de retard de livraison, mais demeure limité, dans la mesure où le Groupe compte au moins deux fournisseurs dans chaque matière essentielle à ses approvisionnements et mène des relations de long terme avec eux.

### 4.2.4. *Risques sociaux*

Le Groupe compte 498 salariés au 30 septembre 2014 et considère ne pas être exposé de manière significative à des risques de type sociaux. Aucun jour de grève n'a été constaté depuis la création du Groupe.

Pour autant, le Groupe n'est pas exonéré de risques sociaux inhérents à toute activité commerciale et industrielle, et considère ne pas être plus exposée à ce type de risques que d'autres sociétés aux activités industrielles et commerciales comparables.

### 4.2.5. *Risques liés aux investissements du Groupe*

Les investissements du Groupe portent principalement sur l'outil de production, sur son réseau de points de vente, et sur des investissements de diversification.

Le Groupe évalue régulièrement le niveau de ressources financières nécessaires à engager pour mener les investissements nécessaires à sa croissance et à l'enrichissement de son offre.

### 4.2.6. *Risques liés aux diversifications*

La Société pourrait mener des diversifications aux fins d'élargir notablement son offre à un horizon compris entre trois et cinq ans. La diversification dans l'eau minérale de la Source de Velleminfroy vise, par exemple, à adresser des attentes complémentaires à celles de la clientèle actuelle du Groupe en produits de boulangerie auprès d'un segment à pouvoir d'achat élevé en France et à l'export.

Il est possible que le chiffre d'affaires et le retour sur investissements attendus soient constatés dans un délai plus long que prévu pour des raisons non identifiées actuellement par le Groupe.

Le Groupe est attentif à ce que les diversifications envisagées n'obèrent ni la progression de son activité de boulangerie et de restauration rapide, ni sa capacité de financement ou sa structure financière.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4.2.7. *Risques de défaillance de l'outil de production et de surgélation*

Une défaillance significative d'un équipement de production ou de surgélation serait susceptible d'influer directement sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe.

- Le site de Wittelsheim, en charge de la production de produits surgelés pour l'ensemble de la clientèle du Groupe, construit en 2012, est récent. Il est conforme à la réglementation sur les établissements soumis à autorisation préalable. Il a été conçu pour répondre aux contraintes exigées par la prévention des risques. Ses méthodes de fabrication sont conformes aux bonnes pratiques.
- Le site de Saint-Loup-sur-Semouse est en charge de l'élaboration de produits traiteurs et nécessite pas d'équipements lourds.

Les équipements et processus de production sont régulièrement suivis par les équipes de maintenance.

Des groupes électrogènes fonctionnant à toute heure du jour et de la nuit permettent une sécurité d'approvisionnement des lignes de production et des installations frigorifiques.

Toutes les installations techniques nécessaires au bon fonctionnement du processus de fabrication (chaufferie, chaudière vapeur, air comprimé, froid, ...) sont couvertes par des contrats d'entretien préventif et des astreintes 24/7 en cas de problème.

Les redondances nécessaires sont organisées à Wittelsheim pour sécuriser l'approvisionnement en énergie des trois unités de stockage frigorifiques de froid positif pour produits traiteurs, sandwiches et pâtisseries, des quatre compresseurs de froid négatif pour les lignes de boulangerie industrielle, et des installations de froid de stockage et de froid de process.

### 4.2.8. *Risques de défaillance de l'outil informatique*

Le Groupe a mis en place une organisation informatique avec un ERP qui remonte en temps réel les données sur les stocks, la consommation matières et la production, directement utilisées par la comptabilité du Groupe.

Cette organisation permet aussi de programmer la fabrication de plus de 1.000 recettes en fonction des commandes, de préparer les lancements de production, et les piloter.

Une liaison informatique existe également pour gérer les expéditions, les livraisons, et le stockage sur les plates-formes desservies par le Groupe ou aux points de livraison dans le Grand Est effectuées directement par le Groupe.

Même si ont été mises en place les sécurités et sauvegardes appropriées, une défaillance de l'outil informatique aurait un impact négatif temporaire sur l'activité et les résultats du Groupe,

### 4.2.9. *Risques environnementaux*

L'activité du Groupe ne l'expose pas particulièrement à des risques majeurs de nature environnementale.

Il existe toutefois des risques d'incendie et d'explosion de silos sur le site de Wittelsheim.

Pour réduire ces risques, ce site compte 3 silos à farine en textile équipés d'évents de suppression qui limitent considérablement les risques d'explosion et leur impact potentiel.

Des surveillances permanentes sur sites et des vérifications techniques sur chaque emplacement de production et de vente sont également organisées pour réduire les risques d'incendies.

L'existence d'installations de chaîne du froid (réfrigération, surgélation) peut par ailleurs favoriser l'apparition de légionellose. Le site de production de Wittelsheim a cependant été conçu pour limiter ces risques.

Le site de Wittelsheim est soumis à déclaration dans la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

L'emplacement de ce site n'est pas situé en zone inondable ni particulièrement exposé à des catastrophes naturelles.

Le Groupe veille au retraitement de ses eaux usées et au recyclage de ses déchets et notamment d'emballages.



## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4.3. Risques juridiques et liés aux réglementations

#### 4.3.1. Risques liés à la propriété intellectuelle

Le Groupe conçoit lui-même les produits de ses gammes en tirant parti de son expérience, de la connaissance de ses marchés et des attentes de ses clients grand public et professionnels. La nécessité de s'adapter aux évolutions permanentes des produits et des marchés, voire d'anticiper celles-ci, constitue un facteur-clé essentiel et atténue considérablement les risques liés à la propriété intellectuelle.

Le Groupe détient un savoir-faire dans la conception et la fabrication des produits de panification commercialisés auprès de son propre réseau de boulangeries, de chaînes de restauration, et des réseaux de grandes et moyennes surfaces. Le Groupe considère que la protection de sa propriété intellectuelle réside moins dans le dépôt de brevets de recettes ni de procédés de fabrication, que dans sa capacité à créer et positionner une offre de produits de qualité à un prix accessible au grand public, et à faire évoluer celle-ci.

La Société n'est pas en mesure de protéger ses recettes ni de se prémunir d'éventuelles tentatives de copie. La Société préfère mettre l'accent sur une politique de marque en déposant la marque Moricette® en poursuivant l'innovation constante de ses gammes, ainsi qu'un niveau de qualité optimum.

Le Groupe détient un portefeuille de marques déposées en France dont le détail est présenté au § 11 du présent Document de base.

#### 4.3.2. Risques liés aux aspects réglementaires

Les activités du Groupe sont régies par la réglementation applicable aux industries alimentaires.

##### 4.3.2.1. Risques liés aux agréments et autorisations :

Le Groupe dispose des autorisations nécessaires à l'exercice de ses activités. Il ne relève plus depuis 2009 d'un agrément sanitaire car il est considéré comme Assembleur de produits céréaliers et carnés et non comme Transformateur de produits laitiers, carnés ou de la mer.

##### a) **Certifications :**

Le Groupe a la volonté d'être certifié IFS et souhaite passer l'audit de certification d'ici la fin de l'année 2016, plutôt que d'engager une démarche ISO. La démarche IFS a été préférée à celle d'obtention de la norme ISO car elle est plus adaptée à l'activité du Groupe. En effet, cette démarche a été mise en place par la Fédération du Commerce et de la Distribution pour travailler sous marque Distributeur (MDD) en GMS. Le site de Wittelsheim a été construit selon des circuits de flux, d'emplacements, de choix de matériaux conformes aux exigences de la norme IFS.

##### b) **Plan de maîtrise sanitaire du Groupe :**

b.1. Le plan de maîtrise sanitaire du Groupe intègre, dans le cadre du suivi Qualité :

- Le guide des bonnes pratiques d'hygiène des personnels, des sites et des installations,
- Le manuel HACCP (Hazard Analysis Critical Control Points) mis en place pour répondre à une obligation légale d'analyse des risques, avec une description des contrôles nécessaires à leur prévention.
- Le manuel de procédures et le manuel Qualité.

Ce plan a été transmis aux organismes officiels (DDCSPP Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (anciennement service des fraudes) et Direction des Services Vétérinaires) qui contrôlent régulièrement le site de production.

Un dispositif d'audit interne est en cours de mise en place et prévoit un audit annuel par service.

Un contrôle régulier est effectué auprès des opérateurs de production.

Des contrôles bactériologiques hebdomadaires (salmonelle, lysteria, ecoli, pour les principaux) sont menés par un laboratoire indépendant.

b.2. Un suivi Qualité est organisé spécifiquement dans les magasins avec un plan de maîtrise sanitaire qui englobe 3 points :

- Les bonnes pratiques d'hygiène :
  - Le personnel est formé aux règles d'hygiène.
  - Des plans de nettoyage sont adaptés à chaque magasin.
  - Mise en place de procédure pour la maîtrise des températures.
  - Contrôle à réception et expédition des matières premières et produits.
- Un plan HACCP avec l'analyse des risques et la maîtrise des points critique des métiers.
- Un système de traçabilité pour les gâchisseurs et les cuisiniers.

Tout le savoir-faire, le savoir-être, les procédures et les recettes, sont inscrits dans un manuel opérationnel de 500 pages, accessible en ligne par les franchisés et les responsables.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

Le contrôle des magasins sur le terrain est assuré par un manager réseau et deux animatrices réseau ainsi que Magali Poulaillon. Une grande importance est attachée au traitement des réclamations. La réponse au client est apportée dans les 48h qui suivent.

### c) Certification ECOCERT

Le Groupe est producteur de produits biologiques avec trois recettes de pains et 4 pains fabriqués en label BIO sur le site de Saint-Loup-sur-Semouse, certifié ECOCERT, l'organisme international de contrôle et de certification de l'agriculture et de l'alimentation biologiques.

### d) Contrôles de conformité

Des contrôles de conformité sont régulièrement pratiqués par les autorités : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (DRIRE), Service des Douanes, Direction Générale de la Concurrence, de la Répression des Fraudes (DGCRF), Direction des Services Vétérinaires.

Aucun de ces contrôles ne s'est avéré positif à ce jour.

Pour ses points de vente, le Groupe est soumis à des autorisations à obtenir notamment auprès des mairies et préfectures, et dispose de ces autorisations pour l'ensemble de ses points de vente.

Le Groupe dispose pour certains de ses points de vente d'une licence IV lui permettant de commercialiser des boissons alcoolisées.

#### 4.3.2.2. Risques liés à la sécurité alimentaire

Une défaillance du dispositif par lequel le Groupe met en place les contrôles nécessaires liés à la sécurité alimentaire serait susceptible d'avoir une influence directe et défavorable sur l'activité, les résultats, la structure financière, le patrimoine et les perspectives du Groupe.

La sécurité alimentaire est une préoccupation importante pour le Groupe. Les axes sur lesquels il porte son effort sont notamment :

- La sélection des fournisseurs avec la mise en place d'une traçabilité des produits,
- Les contrôles Qualité,
- La conception du site industriel de Wittelsheim et l'équipement des lignes en détecteurs à métaux,
- Les sécurités nécessaires pour le maintien de la chaîne du froid et des ressources en énergie,
- Les formations hygiène, sécurité, sur les postes de travail,
- La gestion des déchets.

Ces points sont repris et précisés aux chapitres 8 et 11 du présent Document de base.

Le Groupe fait de plus en plus appel à des aliments dits « Clean Label » sans additifs ni ingrédients de synthèses (émulsifiants, antioxydants, épaississant, colorants de synthèse) dont la demande est en augmentation depuis plusieurs années auprès de la GMS et de la RHF. Les consommateurs sont de plus en plus attentifs à la provenance des produits dont ils souhaitent prioritairement qu'ils proviennent de France ou de l'Europe des 15.

En matière d'OGM (Organismes Génétiquement Modifiés), le maïs et le soja n'entrent dans la composition d'aucun des produits commercialisés par le Groupe. Il est demandé à chaque fournisseur une attestation selon laquelle les produits sont exempts d'Organismes génétiquement modifiés – OGM.

Le Groupe utilise à hauteur de moins de 1% de ses produits, des farines spéciales qui contiennent du maïs ou du riz.

Les Dates de limite de consommation produites par le Groupe sont de 5 jours en moyenne pour les produits frais, et de 9 à 12 mois pour les produits surgelés. Les dates de limite de consommation des produits entrants sont en moyenne de 12 jours.

Le Groupe ne relève d'aucun agrément sanitaire. Si besoin, toute procédure est en place pour obtenir un agrément sur une partie spécifique de l'activité.

Le Groupe fait pratiquer régulièrement des contrôles analytiques appropriés par des laboratoires externes.

#### 4.3.2.3. Risques liés aux allégations de santé

Le Groupe veille à ne pas formuler d'allégations de santé sur les produits non liquides de sa gamme, et concentre ses ressources à livrer des produits sains, de qualité, à prix accessibles.

Pour la diversification dans l'eau minérale de Velleminfroy, le Groupe est particulièrement sélectif quant aux qualités de cette eau qui seront mises en avant pour son lancement.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4.3.3. *Risques liés à l'évolution des normes du secteur et des attentes des consommateurs*

Les normes régissant les industries alimentaires évoluent vers :

- Un accroissement de la sécurité alimentaire portant sur la composition des ingrédients utilisés et leur nature (OGM ou non, Bio ou non, notamment),
- Une plus grande précision d'étiquetage des produits,
- Une traçabilité accrue des denrées entrantes et sortantes

Le Groupe accompagne ces évolutions par la mise en place de procédures de contrôle qualité, d'hygiène et de traçabilité confiées à ses équipes internes.

En même temps, les préférences des consommateurs tendent vers des produits :

- À dimension d'authenticité démontrée par un référentiel culinaire de tradition et / ou de terroir,
- Aussi naturels que possible, consommables sans crainte (non OGM, si possible « bio ») ni culpabilité,
- Bon marché et savoureux, consommables sur place ou à emporter, le temps disponible pour les repas étant réduit.

L'offre du Groupe répond parfaitement à ces attentes, et les choix de gestion opérés par son équipe dirigeante le positionnent favorablement pour accompagner celles-ci dans le futur.

Par exemple, le Groupe constate que des personnes choisissent de retirer temporairement les aliments contenant du gluten de leur alimentation. Certains sont peu sensibles et d'autres sont totalement intolérants. Cependant, des études de consommation relèvent que 1% de la population française serait concernée par l'intolérance au gluten mais seulement 10 à 20% de cette population serait diagnostiquée intolérante au gluten (source AFDIAG – Association Française des Intolérants au Gluten).

Le Groupe considère que le « sans gluten » est une tendance du marché ou plutôt un marché de niche, et a lancé un pain garanti sans gluten dont les ventes sont quasiment nulles en raison du peu d'intérêt gustatif ou nutritionnel lié à la composition même du produit.

Le Groupe propose des pains faibles en gluten à base de farine de maïs ou de sarrasin ou d'épeautres. Afin d'améliorer l'assimilation du gluten, le Groupe a choisi de travailler sur autolyse (assouplissement et modification de la texture des pâtes par l'action naturelle des enzymes contenus dans la farine sans adjonction de levure ou de levain), avec des temps de pétrissage courts et des temps de fermentations longues.

Le Groupe reste vigilant et à l'écoute des intolérances relevées tout en ayant conscience que peu de gens en réalité sont concernés. Sa volonté est de fabriquer du « bon pain » à base de « bonne matière première » avec des méthodes de production efficaces et respectueuses des ingrédients.

### 4.3.4. *Risques liés aux régimes fiscaux et sociaux en vigueur et à leur évolution possible*

Le chiffre d'affaires et l'activité du Groupe ne dépendent pas d'incitations fiscales destinées à favoriser la consommation de ses produits par le client final.

Le Groupe ne bénéficie d'aucun dispositif fiscal particulier susceptible d'accroître son activité à l'exception du CICE, comme toute entreprise employant des salariés en France.

Une remise en cause du CICE, si elle n'est pas envisagée pour le moment, pourrait influencer temporairement sur les résultats, la situation financière et le patrimoine du Groupe, voire sur son activité par un éventuel ralentissement des créations d'emploi qui pourrait en résulter.

La Recherche et Développement du Groupe n'est pas éligible au Crédit Impôt Recherche (C.I.R.).

La Société et ses filiales sont en conformité avec les réglementations sociales applicables.

La Société et l'ensemble de ses filiales assument la totalité de leur charge d'impôt en France.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

### 4.3.5. Risques liés aux litiges

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Les litiges clients et fournisseurs sont peu nombreux.

Le Groupe veille à un traitement rapide et précis des éventuelles réclamations qui peuvent être émises par certains consommateurs finaux des points de vente.

Les liaisons EDI – Electronic Data Interchange ou "Echange électronique d'informations entre parties sous la forme de messages structurés" avec la clientèle GMS et professionnelle contribuent significativement à fiabiliser les commandes, les livraisons et la chaîne de paiement.

Le Groupe a provisionné au total un montant de 221 k€ au titre de ses litiges. Il considère ne pas être davantage exposé aux risques de litige qu'une société d'activité et de taille comparables.

## 4.4. Risques financiers

### 4.4.1. Risques de liquidité

L'endettement financier du Groupe, (y compris intérêts courus de 8 k€) s'élève à 15 313 k€ au 31 mars 2015 et se ventile ainsi :

Emprunts	:	6 257 k€	
Crédits-baux	:	6.403 k€	
Concours bancaires courants	:	2 583 k€	factor compris (1 843 k€)
Emprunts et dettes financières diverses	:	61 k€	

Société emprunteuse – milliers €	Montant initial	Capital restant dû au 31/3/2015	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de cinq ans	À Plus de cinq ans	Existence de covenant (*)
<b>Emprunts :</b>						
Société mère	0	0	0	0	0	
Bretzels Moricettes MFP POULAILLON	1 324	875	244	631	0	Non
AU MOULIN POULAILLON	4 709	2 714	679	1 686	349	Non
SCI POULAILLON Construction	1 200	1 061	65	292	705	Non
SCI LES MIRABELLES II	850	594	67	293	233	Non
DIJON DÉVELOPPEMENT	290	250	41	178	32	Non
FRED'S	330	265	49	195	22	Non
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	600	498	28	91	379	Non
<b>Total emprunts (I)</b>	<b>9 303</b>	<b>6 257</b>	<b>1 173</b>	<b>3 365</b>	<b>1 720</b>	<b>Non</b>
<b>Crédit –bail :</b>						
Société mère	22	19	4	15	0	Non
Bretzels Moricettes MFP POULAILLON	7 549	5 740	818	3 061	1 861	Non
AU MOULIN POULAILLON	891	321	106	216	0	Non
DIJON DÉVELOPPEMENT	140	120	27	93	0	Non
FRED'S	246	203	38	137	28	
<b>Total crédit-bail (II)</b>	<b>8 847</b>	<b>6 403</b>	<b>993</b>	<b>3 521</b>	<b>1 889</b>	<b>Non</b>
<b>Emprunts et crédits-baux (I+II)</b>	<b>18 151</b>	<b>12 661</b>	<b>2 166</b>	<b>6 886</b>	<b>3 609</b>	
Intérêts courus sur emprunts (III)		8	8			
<b>Total emprunts + crédits-baux (I+II+III)</b>	<b>18 151</b>	<b>12 669</b>	<b>2 174</b>	<b>6 886</b>	<b>3 609</b>	
<b>+ Factor</b>		<b>1 843</b>				
<b>+ Concours bancaires courants</b>		<b>740</b>				
<b>+ Emprunts et dettes fin diverses</b>		<b>61</b>				
<b>= Endettement financier au 31/3/2015</b>		<b>15 313</b>				
<b>Moins : Trésorerie</b>		<b>1 747</b>				
<b>= Endettement financier net</b>		<b>13 566</b>				

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

Les prêts ne sont assortis d'aucune condition de ratio de gestion à respecter (covenant).

Une information sur le détail des cautions, hypothèques et nantissements est fournie aux points 5.3 des annexes des comptes consolidés :

- semestriels au 31 mars 2015 présentés au § 20.1.2 du présent Document de base,
- annuels au 30 septembre 2014 présentés au § 20.2,
- annuels au 30 septembre 2013 présentés au § 20.3.

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

### 4.4.2. Risques de taux d'intérêts

#### 4.4.2.1. Risque de taux sur l'endettement du Groupe :

30 septembre 2014	Engagements à taux fixe (I)	Engagements à taux variables (II)	Total (I+II)	Intérêts variables dus au 30/9/2015
Emprunts	3.957 k€	1.354 k€]	5.311 k€	20 k€
Crédit-bail	6.009 k€	- €	6.009 k€	- €
Total	9.966 k€	1.354 k€	11.320 k€	20 k€

Le Groupe dispose d'une ligne d'affacturage d'un montant de 3.750 k€ utilisée à hauteur de 1.499 k€ au 30 septembre 2014 et à hauteur de 1.844 k€ au 31 mars 2015.

Le Groupe dispose de lignes de découvert autorisés auprès de cinq établissements bancaires totalisant 990 k€.

#### 4.4.2.2. Risque de taux sur la trésorerie du Groupe :

Au 30 septembre 2014, les disponibilités s'élèvent à 1.628 k€. Cette trésorerie n'est pas investie en produits à risques de type obligataire. Le Groupe n'est pas exposé sur ses placements de trésorerie au risque de taux d'intérêts.

Au 31 mars 2015 les liquidités disponibles s'élèvent à 1 747 k€.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### 4.4.3. Risque de change

L'export représente 1% du chiffre d'affaires consolidé.

Le Groupe règle ses achats en euros, et est payé en euros.  
Toutes les sociétés du Groupe ont leur siège social en France.

Le Groupe n'est donc pas soumis au risque de change.

### 4.4.4. Risques actions

À la date d'enregistrement du Document de base, la Société ne détient ni portefeuille d'actions hormis les titres qu'elle détient dans ses filiales, ni aucune de ses propres actions. La Société n'est par conséquent pas soumise au risque actions.

## 4.5. Faits exceptionnels et litiges

À ce jour, et à la connaissance de la Société, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel susceptible d'incidence significative défavorable sur le patrimoine, la situation financière, l'activité ou le résultat de POULAILLON.

## 4.6. Assurance et couverture des risques

Les assurances du Groupe sont souscrites par POULAILLON SA (anciennement Financière POULAILLON) en sa qualité de holding pour ses activités propres ainsi que celles de ses filiales, et portent sur quatre volets :

	Primes payées sur l'exercice clos au 30/9/2014	Primes payées sur l'exercice en cours
Flotte et assistance automobile	12 025 €	13 861 €
Responsabilité civile	-	8 205 €
Responsabilité des dirigeants	2 973 €	3 037 €
Dommages aux biens et pertes d'exploitation	87 370 €	89 418 €
<b>Total</b>	<b>102.368 €</b>	<b>114.521 €</b>

Les quatre volets sont présentés en pages suivantes.

## 4. FACTEURS DE RISQUE

### Volet 1 – Flotte et assistance automobile :

#### La police d'assurances couvre notamment :

- la responsabilité civile, pour les véhicules inférieurs à 3,5 t ainsi que les remorques et engins,
- les recours et avances sur recours,
- une protection juridique,
- l'incendie, le vol, le bris de glace,
- les dommages tous accidents.

### Volet 2 - Responsabilité civile et Défense pénale et recours :

Société	Risque couvert	Montant de la garantie	Franchise par sinistre (2)
Financière Poulaillon Sas et Bretzels Moricettes MFP Poulaillon SA Au Moulin Poulaillon Sarl Dijon Développement Sarl SCI La Source SCI Mirabelles II	<b>1. RESPONSABILITE CIVILE</b>		
	<b>Dommmages avant livraison</b>	8 000 000 € (*)	Corporels : néant
	Dommmages corporels, matériels et immatériels dont :		Autres :
	. Pour recherches en faute inexcusable	5 000 000 € (**)	1 000 €
	. Pour dommmages matériels et immatériels consécutifs	8 000 000 € (*)	500 €
	. Pour autres dommmages immatériels	500 000 € (*)	1 500 €
	. Pour dommmages aux biens confiés	Inclus	1 500 €
	Dommmages d'atteintes à l'environnement accidentelles (1)	800 000 € (**)	1 500 €
	<b>Dommmages après livraison</b>		
	Dommmages corporels, matériels et immatériels dont :	5 000 000 € (**)	Corporels : néant
	. Pour dommmages matériels et immatériels consécutifs	5 000 000 € (**)	Autres : 750 €
	. Pour autres dommmages immatériels	1 500 000 € (**)	750 €
	Frais de prévention de dommmages		2 500 €
	Frais de retrait	750 000 € (**)	5 000 €
Responsabilité civile activité franchiseur	1 000 000 € (**)	3 000 €	
	<b>MONTANT :</b>	<b>Litiges supérieurs à :</b>	
<b>2. DEFENSE PENALE &amp; RECOURS</b>	50 000 € (*)	Néant	

- à l'exclusion des sites soumis à enregistrement ou autorisation.
- Les franchises s'appliquent aux seuls dommmages matériels et immatériels sauf aux USA/Canada où elles concernent également les dommmages corporels et frais de défense

(\*) Par sinistre

(\*\*) Par sinistre et par année d'assurance

## 4. FACTEURS DE RISQUE

---

### Volet 3 - Responsabilité des dirigeants (extraits) :

Société	Risque couvert	Montant de la garantie (*)
Dirigeants de droit et de fait ainsi que les filiales détenues à plus de 50% des droits de vote	<b>A - PROTECTION DES PERSONNES PHYSIQUES</b>	
	Garantie responsabilité des dirigeants	3 000 000 €
	Garantie réclamation liée à l'emploi contre les assurés personnes physiques	3 000 000 €
	Garantie homme-clé : Monsieur Paul Poulaillon	50 000 €
	Garantie menace contre les individus	35 000 €
	Frais de communication et de réhabilitation d'image	50 000 €
	<b>B - PROTECTION DE LA SOCIETE</b>	
	Garantie responsabilité des dirigeants	3 000 000 €
	Garantie réclamation liée à l'emploi contre la société assurée	450 000 €
	<i>Franchise par sinistre :</i>	25 000 €
	Garantie contre les fraudes, détournements et actes de malveillance	450 000 €
	<i>Franchise par sinistre :</i>	25 000 €
Garantie menace contre la société	35 000 €	

(\*) Le montant total de garantie accordé ne peut excéder 3 000 000 € par période d'assurances.



## 4. FACTEURS DE RISQUE

### Volet 4 : Dommages aux biens et pertes d'exploitation

GARANTIES		
EVENEMENTS GARANTIS	DOMMAGES AUX BIENS ET RESPONSABILITES	CAPITAUX en EUROS
	<b>USINES ET MAGASINS &gt; A 1 000 000 €</b>	
	Bâtiments - Mobilier - Matériel en valeur à neuf	
INCENDIE	USINES	23 856 158 €
CHUTE DE LA Foudre	MAGASINS	5 925 105 €
EXPLOSIONS	MARCHANDISES	1 029 683 €
RISQUES ELECTRIQUES		
CHOC D'UN VEHICULE TERRESTRE	FRAIS ET PERTES	
CHUTE D'OBJETS AERIENS ET ONDES DE CHOC	CONSECUTIFS PAR	
FUMEES	ETABLISSEMENT	2 899 982 €
TEMPETES, GRELE ET NEIGE	RESPONSABILITES	1 242 849 €
DEGATS DES EAUX - GEL		
ACTES DE VANDALISME - EMEUTES - MOUVEMENTS	GARANTIE AUTOMATIQUE PAR ETABLISSEMENT	1 493 372 €
POPULAIRES - ACTES DE TERRORISME ET DE	MARGE BRUTE SUR 12 MOIS	
SABOTAGE - ATTENTATS	Ajustabilité 20 % comprise	18 379 020 €
MARCHANDISES EN CHAMBRE FROIDE	HONORAIRES D'EXPERTS - Inclus dans frais et pertes	
VOL	RISQUES ELECTRIQUES	155 356 €
BRIS DE GLACES ET D'ENSEIGNES	VOL	103 571 €
CATASTROPHES NATURELLES	BRIS DE GLACES ET ENSEIGNES	15 536 €
VALEUR VENALE	MARCHANDISES EN CHAMBRES FROIDES	12 786 €
	VALEUR VENALE PAR MAGASIN	1 035 708 €
	AUTRES EVENEMENTS NON DENOMMES	1 035 078 €
PERTES D'EXPLOITATION		
	ENGAGEMENT TOUS EVENEMENTS GARANTIES	30 000 000 €
AUTRES EVENEMENTS NON DENOMMES UNIQUEMENT POUR USINE ET MAGASINS DONT CONTENU SUPERIEUR à 1 000 000 €		
	<b>MAGASIN - CONTENU INFÉRIEUR A 1 000 000 €</b>	
	Bâtiments - Mobilier - Matériel en valeur à neuf - marchandises	
	Magasin - contenu < à 400 000 €	400 000 €
	Magasin - contenu compris entre 400 000 € et 1 000 000€	1 000 000 €
	FRAIS ET PERTES CONSECUTIFS / RESPONSABILITES PAR ETABLISSEMENT	5 682 924 €
	GARANTIE AUTOMATIQUE PAR ETABLISSEMENT	5 MAGASINS PAR AN
	LIMITATION CONTRACTUELLE D'INDEMNITE PAR MAGASIN AU TITRE DE LA PERTE D'EXPLOITATION (MARGE BRUTE)	500 000 € PAR SINISTRE
	LIMITATION CONTRACTUELLE D'INDEMNITE PAR MAGASIN AU TITRE DES FRAIS SUPPLEMENTAIRES	500 000 € PAR SINISTRE
	VOL	17 048 €
	BRIS DE GLACES ET ENSEIGNES	3 322 €
	MARCHANDISES EN CHAMBRES FROIDES	5 682 €
	VALEUR VENALE PAR MAGASIN	1 000 000 €

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

### 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

#### 5.1. Histoire et évolution de la Société

##### 5.1.1. Raison sociale et nom commercial de la Société

La dénomination sociale de la Société est POULAILLON.

##### 5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement de la Société

La Société est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Mulhouse sous le numéro 493 311 435

##### 5.1.3. Date de constitution et durée de la Société

La Société a été créée le 11 janvier 2007 pour une durée de 99 ans.

##### 5.1.4. Siège social de la Société, forme juridique, législation régissant ses activités

La Société a été initialement créée sous forme de Société par actions simplifiée.

Elle a été transformée en Société anonyme à Conseil d'administration par décision d'Assemblée générale extraordinaire en date du 27 juillet 2015.

Le siège social de la Société est situé : 8 rue du Luxembourg, ZAE Heiden Est – 68310 Wittelsheim

Téléphone : +33 (0)3 89 33 89 89

Adresse courriel : [investisseurs@poulaillon.fr](mailto:investisseurs@poulaillon.fr)

Site internet : [www.poulaillon.fr](http://www.poulaillon.fr)

##### 5.1.5. Événements importants dans le développement des activités de la Société

###### 5.1.5.1. La création

**1973** : Paul POULAILLON invente la MORICETTE®, à base d'une recette de pâte utilisée pour la fabrication du Bretzel qu'il allonge pour former un petit pain à pâte serrée, moelleuse et briochée. Il ouvre à Mulhouse – Dornach, rue de Belfort, une boulangerie spécialisée exclusivement dans la fabrication de ces produits. Lui-même originaire de Condrieu (69 - Rhône), il implique son épouse Marie-France, de Belfort (90 - Territoire de Belfort) dans l'affaire. Cette première boulangerie est le site historique du Groupe basé à Dornach, dans un quartier de Mulhouse.

La MORICETTE® va devenir le produit phare de la marque et une véritable institution en Alsace.

**1980** : Une première enseigne de grande distribution propose les produits POULAILLON.

**1982** : Ouverture d'un second point de vente au centre-ville de Mulhouse avec un fournil qui permet aux passants d'assister à la fabrication.

Dépôt de la marque MORICETTE®.

###### 5.1.5.2. Le déploiement

**1983** : Ouverture du premier magasin sous enseigne "LE BRETZEL CHAUD", à Strasbourg. Une dizaine de magasins à cette enseigne seront ouverts entre 1983 et 1989.

**1986** : Acquisition d'une chaîne de production automatisée de pâte à bretzel à Morschwiller-le-bas qui permettra de fournir un plus grand nombre de points de vente en produits frais et en produits surgelés crus.

**1990** : Création d'une offre traiteur constituée de produits à base de pâte à MORICETTE®, de toasts, pains surprise et moricettes garnies.

**1994** : Arrivée de Fabien POULAILLON pour développer l'activité auprès des grossistes.

**1999** : Arrivée de Magali POULAILLON qui, après une formation en Ecole de commerce et un CAP de Boulangerie développe la boulangerie de Dornach, dorénavant appelée Moulin de Dornach, en recrutant un boulanger et un pâtissier, et en ajoutant une gamme boulangerie et pâtisserie à la gamme de produits à base de bretzel. Une gamme de pains de qualité, façonnée à la main, non exclusivement à base de pâte à Bretzel, fait son apparition dans la gamme du Groupe et évoluera constamment depuis.

Agrandissement du site de Morschwiller-le-bas dont la superficie est portée à 3.000 m<sup>2</sup> à comparer à 1.200 m<sup>2</sup> précédemment.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

**2000** : Sous la direction de Magali POULAILLON, ouverture de la boulangerie rue Mercière au centre-ville de Mulhouse, point de départ du nouveau concept POULAILLON qui s'appuie sur une gamme de pains artisanaux fabriqués sur place devant le client.

Création de la société AU MOULIN POULAILLON le 13 avril 2000, dont Magali POULAILLON prend la direction.

### 5.1.5.3. La montée en puissance

**2001** : Construction du premier Moulin Drive rue de Belfort à Dornach.

**2002** : Début de l'expansion du réseau de points de vente POULAILLON.

**2003** : Acquisition d'un site de fabrication à Saint-Loup-sur-Semouse (70 – Haute-Saône) pour la fabrication des produits apéritifs surgelés.

**2004** : Acquisition par Monsieur et Madame Paul POULAILLON de la Source de Velleminfroy.

Acquisition d'un site de fabrication dans le Gard pour pains précuits surgelés qui sera cédé en 2010.

### 5.1.5.4. L'accélération

**2011** : Transformation progressive des points de vente "LE BRETZEL CHAUD" en points de vente POULAILLON.

**2012** : Ouverture du site de WITTELSHEIM, sur une emprise foncière de 21.265 m<sup>2</sup> groupant sur 11.500 m<sup>2</sup> de production et de stockage ainsi que 2.407 m<sup>2</sup> pour les bureaux et les locaux sociaux du Groupe, le site de production, et un point de vente. Ce point de vente se classera en décembre 2014, en troisième position après Dornach et Rixheim.

**2013** : Arrivée de Thierry MYSLIWIEC en tant que Directeur Administratif et Financier Groupe.

Ouverture de deux franchises à Montbéliard et d'une autre à Besançon.

Attribution d'un terrain pour l'embouteillage de l'eau minérale de Velleminfroy par la commune.

**2014** : Le Groupe dépasse le cap des 45 millions € de chiffre d'affaires consolidé.

Le nombre de points de vente du Groupe est de 32 (dont 3 en franchise et 29 en propre), pour la plupart situés dans les départements 67, 68 et 25.

L'Eau minérale de Velleminfroy est présentée au SIAL en octobre. Plus de 130 contacts commerciaux enregistrés.

**2015** : Courant janvier, rachat de la totalité des parts sociales du franchisé de Besançon, dénommé FRED'S et reprise directe du site par le Groupe.

Février : Ouverture d'un atelier de cuisson à Nancy Lobau

Avril : Ouverture d'un point de vente en franchise à Saint Quentin (59).

Ouverture d'un point de vente de boulangerie en propre à Morschwiller (68) près de Mulhouse.

Juillet :

**15 juillet** : AGE approuvant l'apport à Financière POULAILLON SAS (future POULAILLON SA) de 45% du capital qu'il ne détenait pas encore de sa filiale à 55% AU MOULIN POULAILLON, portant la participation du Groupe à 100%.

L'apport de 45% des titres de la SARL AU MOULIN POULAILLON par les membres de la famille Poulaillon a été réalisé sur la base d'une valeur de 6,3 m€, qui s'est traduite dans les comptes pro-forma par l'inscription à l'actif d'un Goodwill provisoire de 3,8 m€. Cet apport a été réalisé par l'émission de 879.000 (après prise compte de la division du nominal par 10) actions POULAILLON SA (anciennement Financière Poulaillon Sas) au prix d'émission unitaire de 7,167 € (1 € nominal et 6,167 € de prime d'apport) tel que mentionné dans le tableau d'évolution du capital social au § 21.1.7 du présent Document de base. Les actions nouvelles émises représentent 22,7% du capital ainsi augmenté de POULAILLON SA (anciennement Financière Poulaillon) qui détient 100% du capital de la SARL AU MOULIN POULAILLON après opération, directement à hauteur de 45% des parts ayant fait l'objet de l'apport, et indirectement à hauteur de 55% des parts détenues par la filiale à 99,96% BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA.

Cette opération a fait l'objet d'un rapport de commissariat aux apports en date du 2 juillet 2015.

**25 juillet** : AGE de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY approuvant l'apport en nature consenti par Monsieur et Madame Paul Poulaillon des biens immobiliers constituant la source de Velleminfroy.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

**27 juillet** : AGE de Financière POULAILLON SAS devenue depuis POULAILLON SA approuvant l'augmentation de capital d'un montant de 27.300 € par compensation de créance du prix de cession par les détenteurs de parts de 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY à POULAILLON SA. Intégration de l'emprise foncière, de la source, de la propriété de celle-ci et du bâti au sein de POULAILLON SA. Apport de l'exploitation de la source et du site d'embouteillage de Velleminfroy au Groupe.

Par ailleurs, POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015), détient 100% du capital de la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY qui a vocation à exploiter la source et à ce titre devra payer des redevances à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY qui porte la source, le foncier et le bâti.

Comme indiqué au § 6.1.8.2 du présent Document de base, la cession de la Source, du foncier et du bâti à Financière POULAILLON SAS (devenue ensuite POULAILLON SA par l'AGE en date du 27 juillet 2015) s'est réalisée en deux étapes :

**Etape 1** : Apport en nature des parcelles foncières, des bâtiments et de la Source par Monsieur Paul Poulaillon et Madame Marie-France Poulaillon son épouse à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY réalisé à une valeur totale de 131.400 € en échange de 13.140 parts de 10 € chacune de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY portant le nombre de parts de celle-ci de 21.500 à 34.640.

L'apport en nature à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, au coût d'acquisition par Monsieur et Madame Poulaillon rémunéré par la création de 13.140 parts de 10 € nominal a fait l'objet d'un rapport de commissariat aux apports en date du 17 juillet 2015.

**Etape 2** : Cession par Monsieur Paul Poulaillon, Madame Marie-France Poulaillon, Madame Magali Poulaillon et Monsieur Fabien Poulaillon de 15.140 parts sociales de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY (sur un nombre total de parts de 34.640) de 10 € chacune à POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) à un prix de 151.400 €. A l'issue de cette cession Financière POULAILLON (devenue ensuite POULAILLON par l'AGE en date du 27 juillet 2015) détient 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY

Le prix de cession desdites parts sociales dû par POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) a été réglé au moyen d'une inscription en compte courant d'un montant total de 151.400 € réparti entre chacun des membres de la famille Poulaillon dans les comptes de POULAILLON selon les modalités suivantes :

- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Monsieur Paul Poulaillon a été crédité d'un montant de 74.450 €.
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Madame Marie-France Poulaillon a été crédité d'un montant de 74.450 €.
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Monsieur Fabien Poulaillon a été crédité d'un montant de 1.250 €.
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Madame Magali Poulaillon a été crédité d'un montant de 1.250 €.

Une augmentation en numéraire du capital social de POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) a été réalisée au profit des membres de la famille Poulaillon par compensation avec une partie de la créance d'un montant de 151.400 € détenue sur Financière Poulaillon inscrite en compte courant d'associé.

Cette augmentation de capital en numéraire a été fixée à hauteur de 27.300 € par émission de 27.300 actions nouvelles de POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) à la valeur nominale de 1 € (après division du nominal par 10). Les 27.300 actions nouvellement émises représentent 0,7% du capital de Financière Poulaillon et ont été réparties comme suit :

- 13 420 actions pour Monsieur Paul POULAILLON,
- 13 420 actions pour Madame Marie-France POULAILLON,
- 230 actions pour Mademoiselle Magali POULAILLON et
- 230 actions pour Monsieur Fabien POULAILLON.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

Les membres de la Famille Poulaillon ayant participé à l'augmentation de capital en numéraire prennent l'engagement de procéder au versement d'une prime d'émission tenant compte de la différence entre la valeur réelle de 7,167 € et la valeur nominale de 1 € (après division du nominal par 10) des titres nouvellement émis, soit une prime d'émission de 6,167 € par action. Le versement de cette prime d'émission sera constaté lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de POULAILLON SA.

Le règlement de la prime d'émission interviendra par compensation avec une partie des montants inscrits en comptes courants d'actionnaires, pour un montant total de 168.358 € réparti comme suit :

- Paul Poulaillon : 82 761 € (13 420 actions \* 6,167€),
- Marie-France Poulaillon : 82 761 € (13 420 actions \* 6,167€),
- Fabien Poulaillon : 1 418 € (230 actions \* 6,167€),
- Magali Poulaillon : 1 418 € (230 actions \* 6,167€).

Cette opération entraîne l'extinction de la créance inscrite en comptes courants d'actionnaire relative à l'opération de cession de 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY à Financière POULAILLON d'un montant de 151.400 € ainsi que l'extinction d'autres créances inscrites en comptes courants d'actionnaire à hauteur d'un montant de 44 258 €.

**27 juillet** : AGE transformant Financière POULAILLON SAS en POULAILLON SA.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

### 5.2. Investissements

#### 5.2.1. Principaux investissements réalisés

Investissements du Groupe en consolidé en milliers €	31/3/2015	30/9/2014	30/9/2013
Immobilisations incorporelles	47	809	257
Immobilisations corporelles	3 463	3 839	9 606
Immobilisations financières	112	267	12
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS DE L'ANNÉE</b>	<b>3 622</b>	<b>4 915</b>	<b>9 875</b>

#### Ventilation et évolution des immobilisations incorporelles nettes :

Immobilisations incorporelles en consolidé et en milliers €	31/3/2015	30/9/2014	30/9/2013
Frais d'établissement		3	0
Frais de développement		365	1
Concessions, Brevets, Marques	9	48	16
Fonds commercial		200	0
Ecart d'acquisition	23	193	0
Immobilisations incorporelles en cours	15		240
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS INCORPORELS</b>	<b>47</b>	<b>809</b>	<b>257</b>

En 2014, les frais de développement progressent avec la poursuite de la mise en place du concept de franchise pour un montant de 365 k€ évalué en 2013 à 240 k€.

En 2013, la variation du poste Immobilisations incorporelles en cours s'explique par la mise en place du concept de franchisé, en cours de création au 30 septembre 2013 et évalué 240 k€ à la clôture de l'exercice.

#### Ventilation et évolution des immobilisations corporelles nettes :

Immobilisations corporelles en consolidé et milliers €	31/3/2015	30/9/2014	30/9/2013
Terrains	0	0	0
Constructions	471	386	958
Installations techniques, matériel et outillage	1 256	1 530	7 386
Autres immobilisations corporelles	1 215	1 877	1 035
Immobilisations en cours	521	47	227
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS CORPORELS</b>	<b>3 463</b>	<b>3 839</b>	<b>9 606</b>

Au 30 mars 2015, les investissements en construction concernent le point de vente de Morschwiller dont les locaux sont détenus par la SCI MORSchwiller CONSTRUCTION. Les installations et autres immobilisations corporelles concernent des aménagements et des rénovations de magasins ainsi que acquisitions d'équipements industriels.

Au 30 septembre 2014, les investissements portent sur la rénovation et l'agrandissement de magasins de Mulhouse-Mercière, de Saint Louis, de Creutzwald et de l'ouverture d'un nouveau point de vente à Colmar-Serrurier.

Au 30 septembre 2013 :

- la variation du poste Immobilisations en cours et Installations techniques de matériels et outillages concerne principalement l'opération de préfinancement en crédit-bail de la nouvelle chaîne de fabrication de la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA mise en service au cours de l'exercice et entrée en comptabilité au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2012.
- la variation du poste Constructions de 856 k€ en 2013 concerne principalement l'entrée dans le périmètre de consolidation de la SCI LES MIRABELLES 2 dont le montant brut des Constructions s'élève à 850 k€.
- Les investissements corporels ont aussi porté sur l'ouverture du « magasin vitrine » de Wittelsheim, ainsi que la rénovation des points de vente de Houssen, Dornach et Creutzwald.

#### Ventilation et évolution des immobilisations financières :

Immobilisations financières en consolidé et milliers €	31/3/2015	30/9/2014	30/9/2013
Autres titres immobilisés	20	0	0
Autres immobilisations financières	92	267	12
<b>TOTAL DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS</b>	<b>112</b>	<b>267</b>	<b>12</b>

Les investissements en immobilisations financières représentent pour l'essentiel de nouveaux dépôts de garantie.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

---

Au 31 mars 2015, les autres titres immobilisés portent sur le capital social de deux nouvelles entités en cours de constitution : la SAS EAUX MINÉRALES DE VELLEMINFROY (en charge de l'exploitation de la Source) et la SCI VELLE (portant le foncier du site de Château-Grenouille).

### 5.2.2. Principaux investissements en cours

Le programme d'investissements pour l'exercice en cours s'élève à 12,6 M€ et se répartit ainsi :

**AU MOULIN POULAILLON : 1,9 M€** répartis principalement ainsi :

Depuis le 30 septembre 2014, le Groupe, à Strasbourg dans le centre commercial de la place des Halles, procédé au transfert d'un atelier de cuisson dans un local d'une surface supérieure au 1<sup>er</sup> étage et à la création d'un kiosque au rez-de-chaussée. Le Groupe dispose à présent de trois terminaux de cuisson dans des surfaces agrandies en centre-ville de Strasbourg.

Pour l'année 2015, le Groupe :

- A ouvert :
  - une boulangerie à Morswiller (68), limitrophe de Mulhouse, (235 m<sup>2</sup> en RDC + 100 m<sup>2</sup> à l'étage et 80 places assises, près d'un futur IKEA) en avril,
  - un atelier de cuisson à Nancy (54) détenu en propre près du boulevard Lobau, en février (100 places assises et 230 m<sup>2</sup> de surface de vente + 30 m<sup>2</sup> de terrasse),
  - un atelier de cuisson en franchise à Saint Quentin (59) en centre-ville en avril (50 place assises en intérieur et 50 places assises en terrasse),
- A en projet en rénovation / agrandissements / ouvertures de points de vente en propre :
  - La réouverture le 22 mai du magasin de Sélestat (67), suite à sa rénovation,
  - La réouverture en septembre du magasin de Hirsingue (68), suite à sa rénovation,
  - L'ouverture en novembre d'un atelier de cuisson à Tomblaine (54) en banlieue Est de Nancy, (30 places assises et 120 m<sup>2</sup> de surface de vente + 30 m<sup>2</sup> de terrasse),
  - L'ouverture en septembre à Lyon Part-Dieu d'un magasin POULAILLON entièrement dédié à la Moricette®, sur 30 m<sup>2</sup>,
  - La réouverture en janvier 2016 du magasin d'Altkirch (68), suite à agrandissement,
  - L'ouverture en janvier 2016 à Dannemarie (68) d'une boulangerie de 400 m<sup>2</sup> + restaurant + drive,
- A en projet en franchise :
  - L'ouverture en septembre d'un atelier de cuisson à Beauvais (60) avec 172 m<sup>2</sup> de surface de vente en centre-ville dans le centre commercial Jeu de Paume,
  - L'ouverture en septembre d'un second atelier de cuisson à Saint Quentin de 60 m<sup>2</sup> avec 30 places assises.

## 5. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Comme indiqué au § 8.1.3. du présent Document de base, la centralisation des besoins d'investissements du Groupe fait apparaître les montants suivants pour l'exercice en cours et les exercices à venir :

Milliers €	2014/2015	2015/2016	2016/2017
AU MOULIN POULAILLON SARL	1 900	2 595	2 595
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	315	-	-
MORSCHWILLER CONSTRUCTION SCI	680	-	-
SCI à créer (murs)	660	1 320	1 320
<b>Total points de ventes Boulangeries (I)</b>	<b>3 555</b>	<b>3 915</b>	<b>3 915</b>
BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA	2 650	2 000	3 050
<b>Total site de production + ventes GMS &amp; professionnels (II)</b>	<b>2 650</b>	<b>2 000</b>	<b>3 050</b>
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS	4 500	100	100
VELLE CONSTRUCTION SCI	1 900	-	-
<b>Total activités Eau minérale (III)</b>	<b>6 400</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
POULAILLON SA (ex Financière POULAILLON)	NS	NS	NS
<b>Total investissements du Groupe</b>	<b>12 605</b>	<b>6 015</b>	<b>7 065</b>

Les financements de ces investissements 2014/2015 sont obtenus, certains sous réserve d'un apport en fonds propres, sur une partie de ces investissements, apport auquel l'augmentation de capital sur Alternext contribuera.

L'investissement de 2.650 k€ pour la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON sera pris en charge à hauteur de 1,5 M€ par la société IMAVAL. Comme présenté au § 8.1.1. du présent Document de base, la société IMAVAL est propriétaire du site industriel de Wittelsheim et loue celui-ci à la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON.

La reconstitution du fonds de roulement de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON à la suite du déménagement et de la mise en service du site de production à Wittelsheim nécessite un investissement de 1,5 M€.

L'enveloppe d'investissement pour l'année 2014/2015 est de 12,6 M€ hors reconstitution de ce fonds de roulement.

Un montant de 3,6 M€ d'investissements a été décaissé au 31 mars 2015 réparti à hauteur de :

- . 2,3 millions € pour les points de vente (I),
- . 0,7 million pour le site de production (II),
- . 0,6 million pour l'activité Eau minérale (III).

### 5.2.3. Principaux investissements envisagés dans le futur

Comme indiqué au § 5.2.2. du présent Document de base, le programme d'investissement envisagé pour l'exercice 2015/2016 est de 6 millions €, et de 7 M€ pour l'exercice 2016/2017.

Il devrait être ramené à un montant compris entre 4,5 et 5 millions € pour les exercices 2017/2018 et 2018/2019.

Il intègre l'ouverture de points de vente, la construction de murs de certains d'entre eux, et le renforcement de l'outil de production.



## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

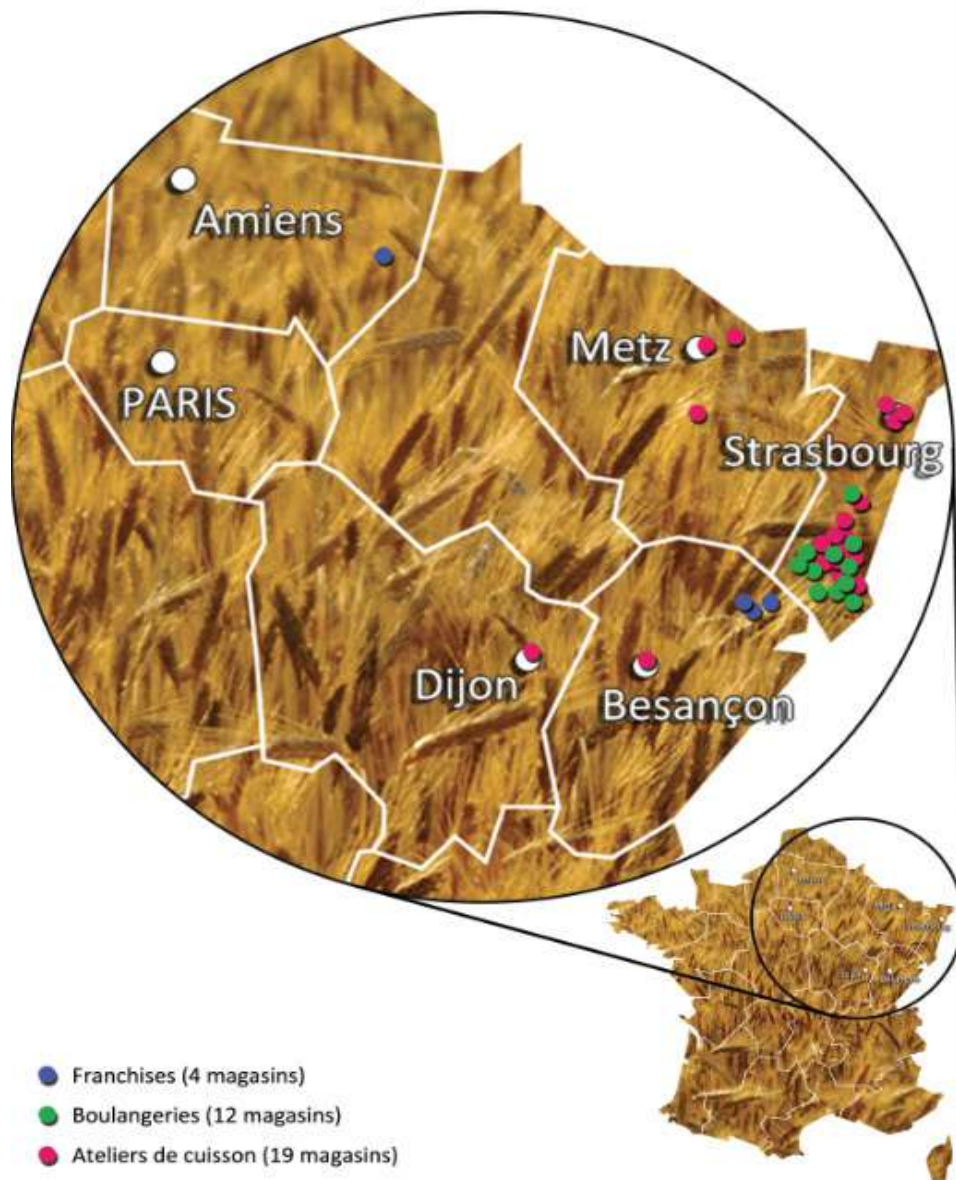
#### 6.1. Présentation générale de l'activité de la Société

Le Groupe, à partir de son siège social Alsacien de Wittelsheim près de Mulhouse, conçoit, et produit une gamme de produits de boulangerie qu'il décline, à partir de la Moricette inventée en 1973 par Monsieur Paul Poulailon, Président fondateur, en différentes gammes de pains spéciaux et de tradition, de sandwiches, de produits traiteurs, de viennoiseries, de pâtisseries.

Il commercialise ses produits :

- Au consommateur final (64,6% des ventes consolidées au 30 septembre 2014) par la filiale AU MOULIN POULAILLON qui dispose de son propre réseau de points de vente (31 points de ventes en propre) et de franchisés (4 franchisés) essentiellement en Alsace et en Grand Est,
- À la Grande distribution, aux grossistes, aux chaînes de restauration hors foyer et aux professionnels de la restauration (35,4% du chiffre d'affaires consolidé au 30 septembre 2014) par la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON.

#### Implantations des boulangeries et ateliers de cuisson Groupe Poulailon



La totalité de l'exploitation à Velleminfroy, en Haute-Saône (70) près de Montbéliard, d'une source d'eau minérale et son embouteillage, ainsi que 43,7% - dans un premier temps - du capital de la société propriétaire de la source, du foncier et de son bâti, ont été intégrés au Groupe en juillet 2015 pour une commercialisation prévue en mars 2016.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

Le Groupe, depuis l'ouverture de sa première boulangerie en 1973 à Dornach, en Alsace, a mené une progression constante et réfléchie qui se manifeste par :

- Ses valeurs familiales, orientées vers la cohésion d'équipe avec un premier tandem composé de Monsieur Paul Poulailon et à Madame Marie-France Poulailon son épouse relayé progressivement par Magali et Fabien, leurs deux enfants aux talents complémentaires.
- Son ancrage dans la quête constante d'une qualité de produit à la mesure de l'attachement particulier, artistique, que Monsieur Paul Poulailon et sa famille portent à un pain bon, créatif, de tradition, produit efficacement. L'invention de la Moricette® par Monsieur Paul Poulailon, aux qualités organoleptiques appréciées d'un nombre toujours plus élevé de consommateurs, illustre cette quête. C'est principalement avec la Moricette® que le Groupe a réalisé le chiffre d'affaires de ses premières années.
- Son aptitude à l'innovation. Le niveau de créativité atteint avec la Moricette® portaient les exigences de Monsieur Paul Poulailon, et de sa fille Magali qui orienta le Groupe vers une diversification de sa production vers un pain de haut niveau, à composer un pain hautement qualitatif et financièrement accessible par les consommateurs. La Moricette®, facilement transportable dans un sac et consommable sans s'émietter, s'adapte elle aussi à tous publics et notamment à une demande citadine, féminine, sensible à la présentation et l'aspect.
- Sa culture orientée vente en réduisant autant que possible son exposition au risque commercial, en ouvrant ses propres ateliers confiés peu à peu à Magali, et à confier progressivement la diversification du chiffre d'affaires auprès de la GMS et d'une clientèle professionnelle de la restauration à Fabien. L'emplacement des ateliers reste clé et le Groupe sait ouvrir aux endroits les plus fréquentés d'Alsace, de Bourgogne, et bientôt Lyon, à des paniers moyens de l'ordre de 5,3 € sous l'impulsion de Magali et sait aussi mener une progression impressionnante (voir au § 6.1.5.1 du présent Document de base) en GMS sous l'impulsion de Fabien.
- Son adaptation à la croissance. Du Moulin de Dornach, site fondateur du Groupe, l'activité de production s'est installée sur le site de Morschwiller, près de Mulhouse, lui-même devenu au fil des années trop étroit et incitant à emménager à Wittelsheim le 15 juillet 2012, quelques kilomètres plus loin pour présenter une offre qui répond à une demande d'authenticité intégrant une dimension de tradition, de diversité, d'originalité et de simplicité avec des méthodes de production adaptées. Le succès de cette maîtrise progressive des processus industriels menée en interne en gardant les jeunes équipes des débuts est un élément particulièrement notable des valeurs du Groupe.
- Sa capacité à intégrer de nouveaux modèles démultipliant sa croissance et sa solidité par :
  - L'externalisation du financement du site de Wittelsheim qui a permis au Groupe, en louant celui-ci à un investisseur privé, de garder sa capacité d'endettement pour ouvrir des ateliers qui génèrent de la trésorerie avec un besoin en fonds de roulement négatif,
  - La mise au point d'un concept de franchises qui a conduit à l'ouverture de nouveaux points de vente sans limiter la capacité du Groupe à en ouvrir de nouveaux,
  - L'ouverture de points de vente, dont certains sont dotés d'emplacement permettant aux clients de ne pas quitter leur véhicule (Drive) et de parking, en maîtrisant aussi progressivement un immobilier en zones porteuses au sein du Groupe afin de conforter à terme le patrimoine de celui-ci,
  - Le maintien d'une qualité de relation solide avec les établissements bancaires qui accompagnent le Groupe depuis de longues années.
- Une volonté constante de diversification cohérente, que ce soit au niveau géographique tel que présenté au § 6.1.5.4 du présent Document de base ou au niveau produit avec l'activité d'eau minérale sur laquelle Monsieur Paul Poulailon travaille depuis plus de dix ans.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.1. Offre et répartition des ventes – Chiffre d'affaires par familles de produits

Le chiffre d'affaires par famille de produits se répartit et évolue ainsi :

Consolidé - (millions €)	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
<b>Boulangerie</b>	<b>4,1</b>	<b>7,0</b>	<b>5,4</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>35,9%</b>	<b>29,2%</b>	<b>17,4%</b>
<b>% CA</b>	<b>15,2%</b>	<b>15,3%</b>	<b>13,9%</b>
<b>Viennoiserie</b>	<b>3,4</b>	<b>4,7</b>	<b>4,8</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>15,5%</b>	<b>-1,6%</b>	<b>22,4%</b>
<b>% CA</b>	<b>12,7%</b>	<b>10,4%</b>	<b>12,3%</b>
<b>Produis garnis</b>	<b>10,8</b>	<b>17,6</b>	<b>15,2</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>24,6%</b>	<b>15,5%</b>	<b>7,7%</b>
<b>% CA</b>	<b>40,2%</b>	<b>38,6%</b>	<b>38,8%</b>
dont moricettes nature	2,1	3,8	2,8
<i>progression de l'année</i>	27,7%	35,5%	12,4%
<b>% CA</b>	<b>8%</b>	<b>8,3%</b>	<b>7,1%</b>
dont bretzel nature	1,0	1,6	1,5
<i>progression de l'année</i>	20,9%	11,8%	-17,6%
<b>% CA</b>	<b>4%</b>	<b>3,6%</b>	<b>3,7%</b>
dont moricettes garnies	3,0	5,4	5,0
<i>progression de l'année</i>	11,5%	9,0%	-4,6%
<b>% CA</b>	<b>11%</b>	<b>11,9%</b>	<b>12,7%</b>
dont sandwicherie	4,1	6,8	6,1
<i>progression de l'année</i>	36,8%	11,6%	-0,2%
<b>% CA</b>	<b>15,1%</b>	<b>14,8%</b>	<b>15,5%</b>
<b>Restauration</b>	<b>4,4</b>	<b>7,6</b>	<b>6,8</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>22,9%</b>	<b>11,2%</b>	<b>4,0%</b>
<b>% CA</b>	<b>16,3%</b>	<b>16,7%</b>	<b>16,9%</b>
dont Restauration Hors Foyer	1,9	2,4	2,4
<b>% CA</b>	<b>7%</b>	<b>5,3%</b>	<b>6,1%</b>
dont boissons	2,4	4,9	4,2
<b>% CA</b>	<b>9%</b>	<b>10,8%</b>	<b>10,6%</b>
dont glaces	0,0	0,3	0,3
<b>% CA</b>	<b>0%</b>	<b>0,6%</b>	<b>0,7%</b>
<b>Traiteur</b>	<b>2,1</b>	<b>4,1</b>	<b>3,9</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>-17,3%</b>	<b>5,2%</b>	<b>11,6%</b>
<b>% CA</b>	<b>7,6%</b>	<b>9,0%</b>	<b>10,1%</b>
<b>Pâtisserie</b>	<b>2,2</b>	<b>4,1</b>	<b>3,2</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>21,1%</b>	<b>28,4%</b>	<b>11,7%</b>
<b>% CA</b>	<b>8,1%</b>	<b>9,0%</b>	<b>8,2%</b>
<b>Divers</b>	-	0,0	0,5
<b>% CA</b>	<b>-0,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Total Ventes par famille de produits</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
<i>Progression de l'année</i>	<b>19,4%</b>	<b>16,4%</b>	<b>10,8%</b>
<b>% CA</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

Le chiffre d'affaires se répartit entre :	% CA	% CA	% CA
	31 mars 2015 (6 mois)	30 septembre 2014 (12 mois)	30 septembre 2013 (12 mois)
• Les sandwiches, ou produits garnis :	40,2%	38,6%	38,8%
• La restauration rapide :	16,3%	16,7%	16,9%
• Les produits de boulangerie :	15,2%	15,3%	13,9%
• La viennoiserie :	12,7%	10,4%	12,3%
• La pâtisserie :	8,1%	9,0%	8,2%
• Les produits traiteurs :	7,6%	9,0%	10,1%
• Divers :	-	1,0%	-0,1%
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>26,9 M€</b>	<b>45,5 M€</b>	<b>39,1 M€</b>

Le chiffre d'affaires est en accélération sur son segment de clientèle le plus important que sont les sandwiches ou produits garnis :  
 + 24,6% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,  
 + 15,5% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,  
 + 7,7% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Le deuxième segment, la restauration rapide, progresse de :  
 + 22,9% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,  
 + 11,2% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,  
 + 4% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Le troisième segment, les produits de boulangerie, progresse de :  
 + 35,9% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,  
 + 29,2% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,  
 + 17,4% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Le quatrième segment, les produits de viennoiserie, évolue ainsi :  
 + 15,5% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,  
 En baisse de 1,6% % sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,  
 + 22,4% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Le cinquième segment, les produits de pâtisserie, progresse de :  
 + 21,1% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,  
 + 28,4% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,  
 + 11,7% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Le sixième segment, les produits traiteurs, évolue ainsi :  
 En baisse de 17,3% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,  
 + 5,2% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,  
 + 11,6% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Le chiffre d'affaires est en accélération sur son segment principal (40% des ventes) et progresse entre 15% et près de 40% sur ses trois segments principaux qui représentent près de 70% des ventes.

La part de chiffre d'affaires réalisée par le Groupe en Moricette® et bretzel évolue ainsi :

	31/3/2015 6 mois	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Montant	6,1 M€	10,8 M€	9,3 M€
% CA	22,7%	23,7%	23,8%

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.1.2. Les produits de la gamme Frais et Surgelés

Ventes consolidées	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
<b>Gamme Frais</b>	<b>21,6</b>	<b>37,8</b>	<b>33,5</b>
<i>Progression de l'année</i>	+15,1%	+12,7%	+7,5%
% CA	80,2%	82,9%	85,7%
<b>Gamme Surgelés</b>	<b>5,3</b>	<b>7,8</b>	<b>5,6</b>
<i>Progression de l'année</i>	39,8%	38,9%	11,6%
% CA	19,8%	17,1%	14,3%
<b>Total Ventes consolidées</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
Progression annuelle	19,3%	16,6%	10,7%

Les produits vendus dans les 31 succursales sont principalement issus de la gamme Produits Frais.

*Afin de proposer des produits bons, de qualité et au prix juste, les principes fondamentaux de conception et d'élaboration des produits sont :*

- *S'inspirer de recettes ancestrales,*
- *Incorporer peu d'ingrédients,*
- *Utiliser du levain,*
- *Privilégier une fermentation longue.*

L'accélération de la progression de la gamme Surgelés provient de la capacité du Groupe à livrer une qualité de produits issus de recettes de tradition en volumes de plus en plus élevés, à partir de son site de Wittelsheim.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

La gamme se compose de :

a) Boulangerie et Viennoiserie

La gamme de produits de Boulangerie se répartit entre les produits à base de pâte à Bretzel et les pains classiques, grainés et spéciaux vendus dans les succursales et des franchises du Groupe, ainsi qu'après des grossistes et de la GMS.

**La MORICETTE®** représente la plus grande part des produits à base de Brezel et se décline en petits pains nature, ou garnis en de nombreuses variétés de sandwiches de toutes tailles qui contribuent notablement à la réputation du Groupe. Les Bretzels eux-mêmes sont présents dans la gamme uniquement sous forme mini ou géant, plus grande que les bretzels apéritifs secs classiques.

**Les Pains** se déclinent en une trentaine de variétés différentes (blancs, aux céréales, spéciaux, ...).

**Les Viennoiseries** se composent de pains au chocolat, de croissants de différentes tailles et de garniture, de chaussons, de pains au raisin, de galettes vendus essentiellement dans les succursales et franchises du Groupe.

b) Pâtisserie

Les Pâtisseries se composent de produits individuels ou à partager :

**Cakes et muffins** (chocolat, citron, myrtilles, pistache, fruits divers et fruits confits, ...)

**Eclairs, millefeuilles, cookies, timbales, gâteaux aux marrons** (la fameuse « Torche au marrons),

**Mignardises**, bouchées, macarons, verrines, bonbons,

**Fruits** en brochettes, en verrines, ou en bouchées,

**Gâteaux et entremets** accompagnant les événements de l'année (bûches, gâteaux de mariage, galettes des rois, tartes, ...) en parfums multiples et en combinaisons de fruits, au chocolat, entremets 100% fruits, ...

c) Traiteur

La gamme Traiteur est présentée sur catalogue et se compose de :

**Apéritifs** : Bretzel, Moricettes® garnies, Miches (pains surprises), Cakes, Kougelhops sucrés et salés, Animaux en pâte à bretzel garnis pour baptêmes, mariages, selon différents thèmes et formes, Michettes d'antipasti, brochettes de légumes, verrines, entremets, plateaux de feuilletés et de toasts, tartinettes (alsaciennes, fromagères, ...), plateaux de toasts de différents formats et de saveurs variées.

**Buffets froids** : pour mariages, dîners conviviaux, soirées d'entreprises pour 20, 60 ou 100 personnes avec différents menus composés d'assortiments de salades, d'assortiments de terrines de poissons, de pâtés en croûte, de charcuteries et fois gras, de terrines de volailles, de viandes froides sur présentoirs, de fromages, et corbeilles de différents pains.

**Buffets sucrés** (avec possibilité de les personnaliser en imprimant une photo sur le dessert) : apéritif, goûter d'anniversaire, petit-déjeuner, pause-goûter :

petits fondants, cakes, mini cupcakes, viennoiseries, plateaux de mignardises, desserts individuels, macarons, pièces montées, fontaines à chocolat, fruits en brochettes ou en pyramides ou à picorer, manèges à bonbons, tartes fraîcheurs ou boulangères, verrines,

entremets type Forêt noire, fraisiers, tiramisus, framboisiers, gâteau aux marrons ("Torche aux marrons"), nougats, ananas, fruits, wedding cakes en plusieurs variantes

**Snacking** incluant :

Les bretzels (3 variétés, plateaux garnis, et boîte de 10 bretzels surgelés),

Les Moricettes® garnies (18 variétés de sandwich),

Les assiettes froides (3 variétés),

Les plateaux sandwich (4 variétés),

Les plateaux repas (4 variétés avec entrée - plat – fromage - dessert).

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.3. Répartition produits Frais et produits Surgelés : SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP"

Contribution de MFP aux ventes consolidées (millions €)	31/3/2015	30/09/2014	30/09/2013
<b>Contribution des ventes de MFP en Gamme Frais consolidée</b>	<b>5,4</b>	<b>8,8</b>	<b>6,5</b>
% Contribution au CA consolidé	20%	19,3%	16,6%
<b>Contribution des ventes de MFP Gamme Surgelés consolidée</b>	<b>5,3</b>	<b>7,8</b>	<b>5,6</b>
% Contribution au CA consolidé	20%	17%	14,3%
<b>Contribution de MFP au CA consolidé (M€)</b>	<b>10,7</b>	<b>16,6</b>	<b>12,1</b>
Chiffre d'affaires consolidé	26,9	45,5	39,1
<b>Contribution de MFP au CA consolidé (en %)</b>	<b>40%</b>	<b>36%</b>	<b>31%</b>

Les produits de la Gamme Surgelés de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON sont principalement vendus aux GMS, aux Grossistes et à tous les magasins du Groupe. Ils se répartissent ainsi :

	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Produits de Boulangerie	3,1 M€	1,7 M€
Moricettes et Bretzels	2,4 M€	1,7 M€
Viennoiserie	1 M€	0,8 M
Pâtisserie	0,3 M€	0,3 M€
Traiteur	0,9 M€	1,0 M€
Divers	0,1 M€	0,1 M€
<b>Total Surgelés MFP</b>	<b>7,8 M€</b>	<b>5,6 M€</b>
<b>Progression</b>	<b>+39%</b>	

On note la forte progression au 30 septembre 2014 par rapport au 30 septembre 2013 de l'activité Boulangerie, Moricettes et Bretzels, Viennoiserie, au cœur de l'activité du Groupe. Cette progression s'accélère au premier semestre clos au 31 mars 2015 qui atteint à lui seul, avec 5,3 M€ de ventes, près de 95% du chiffre d'affaires annuel 2012/2013 qui atteignait 5,6 M€.

L'accélération des produits surgelés, et du chiffre d'affaires de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON prend en compte la montée en puissance du site de Wittelsheim construit en 2012 et prouve une fois de plus la pertinence de cet investissement.

Les produits de la Gamme Frais de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON sont vendus essentiellement à tous les magasins du réseau et se répartissent au 30 septembre 2014 en :

	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Sandwiches :	4,1	3,0
Produits de Boulangerie et Viennoiserie :	2,6	2,0
Pâtisserie :	0,5	0,3
Traiteur :	1,0	0,7
Divers (vins, jus de fruits, nappages) :	0,6	0,5
<b>Total Frais MFP</b>	<b>8,8 M€</b>	<b>6,5 M€</b>
<b>Progression</b>	<b>+35%</b>	

Les ventes de produits à base de pâtes à Bretzel (principalement MORICETTES® et dans une moindre mesure Bretzels) frais en grande distribution ont représenté un chiffre d'affaires de 2,4 millions € sur les douze mois de l'exercice clos le 30 septembre 2013 et de 2,6 million € sur les douze mois de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

Les familles de produits frais sont en progression. La gamme Traiteur frais est plus dépendante d'événements d'entreprises ou familiaux, et probablement plus sensible à des restrictions de budget. L'utilité de cette gamme tient à la contribution qu'elle apporte en créativité aux gammes du Groupe en étant capable de mettre en production des séries suffisantes pour tester les évolutions et les créations de produits. D'une certaine façon, on peut dire que l'activité Traiteur Frais contribue fortement à la R&D du Groupe tout en générant du chiffre d'affaires.

La gamme de sandwiches frais de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON est vendue à la clientèle de restauration collective, professionnelle et à la GMS.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.4. Les produits frais de la SARL AU MOULIN POULAILLON ou "AMP"

Contributions de AMP aux ventes consolidées (millions €)	31/3/2015	30/09/2014	30/09/2013
<b>Gamme Frais</b>	<b>16,2</b>	<b>28,9</b>	<b>27,0</b>
% CA	60%	64%	65%
<b>Gamme Surgelés</b>	-	-	-
% CA AMP Total	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Contribution d'AMP aux ventes consolidées (M€)</b>	<b>16,2</b>	<b>28,9</b>	<b>27,0</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé (M€)</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
<b>Contribution d'AMP aux ventes consolidées (%)</b>	<b>60%</b>	<b>64%</b>	<b>65%</b>

La totalité du chiffre d'affaires de la SARL AU MOULIN POULAILLON, y compris celle qui provient de produits surgelés achetés à BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP" ("MFP" est l'entité en charge de la production, et de la vente à la Grande distribution, aux grossistes, aux chaînes de restauration hors foyer et aux professionnels de la restauration) est comptabilisée en produits frais en raison d'une étape de transformation opérée sur tous les produits commercialisés par la SARL AU MOULIN POULAILLON ou "AMP" (à l'exception des boissons) dans ses 31 points de vente en propre et ses 4 franchisés, et se répartit ainsi :

Répartition du chiffre d'affaires du réseau de points de vente	31/3/2015	30/9/2014	30/9/2013
<b>Boulangerie</b>	<b>11,6%</b>	<b>13,2%</b>	<b>14,0%</b>
<b>Viennoiserie</b>	<b>13,5%</b>	<b>10,3%</b>	<b>12,4%</b>
<b>Produits garnis</b>	<b>34,9%</b>	<b>32,7%</b>	<b>32,5%</b>
<i>dont Moricettes® nature</i>	1,6%	1,6%	1,5%
<i>dont bretzel nature</i>	3,2%	3,1%	3,2%
<i>dont Moricettes® garnies</i>	15,1%	15,3%	15,4%
<i>dont sandwicherie</i>	11,3%	12,7%	12,4%
<b>Restauration</b>	<b>26,9%</b>	<b>26,2%</b>	<b>25,2%</b>
<i>dont RHF</i>	11,9%	8,3%	8,9%
<i>dont boissons</i>	14,9%	16,9%	15,3%
<i>dont glaces</i>	0,1%	1,0%	1,0%
<b>Traiteur</b>	<b>3%</b>	<b>6,3%</b>	<b>5,9%</b>
<b>Pâtisserie</b>	<b>10,2%</b>	<b>11,3%</b>	<b>10,0%</b>
<b>Total CA</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Panier moyen</b>	<b>5,29 €</b>	<b>5,33 €</b>	<b>5,33 €</b>

Les deux segments les plus importants, les produits garnis et la restauration, connaissent une accélération de la progression du chiffre d'affaires.



## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.5. Clientèle et organisation commerciale

#### 6.1.5.1. Clientèle

Les clients du Groupe se répartissent et évoluent ainsi :

Ventes par familles de clients (millions €)	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
GMS	5,0	6,4	4,5
Evolution annuelle	69,7%	44,7%	12,6%
% CA	18,5%	14,2%	11,4%
Succursales Groupe hors franchises	16,3	29,0	27,0
Evolution annuelle	13,0%	7,5%	2,1%
% CA	60,5%	63,7%	69,0%
Franchises	0,2	0,4	0,1
Evolution annuelle	20,2%	221,3%	NS
% CA	0,8%	0,8%	0,3%
Restauration Hors Foyer - RHF	1,7	2,3	1,7
Evolution annuelle	26,0%	31,7%	-0,9%
% CA	6,3%	5,0%	4,4%
Revendeurs / Grossistes	1,3	2,3	2,2
Evolution annuelle	2,6%	2,9%	5,3%
% CA	4,9%	5,1%	5,8%
Distribution automatique	1,8	3,6	3,7
Evolution annuelle	-2,6%	-4,2%	16,8%
% CA	6,6%	7,8%	9,5%
Collectivités	0,2	0,4	0,4
Evolution annuelle	-5,4%	-8,5%	-8,4%
% CA	0,7%	0,9%	1,1%
Ventes directes événementielles	0,4	0,5	0,4
Evolution annuelle	23,5%	33,2%	-30,5%
% CA	1,3%	1,2%	1,1%
Divers	0,1	0,6	1,0
Evolution annuelle	1,3%	-157,2%	-68,2%
% CA	0,4%	1,3%	-2,6%
<b>Total Ventes par famille de clients</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>

La GMS renforce sa part dans le chiffre d'affaires et représente 18,5% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015, à comparer à 14,2% en année 2013-2014 et 11,4% en année 2013-2012. d'affaires.

Les succursales représentent 60,5% du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2015, à comparer à 63,7% sur 12 mois au 30 septembre 2014, et 69% sur 12 mois au 30 septembre 2013.

La clientèle GMS enregistre la plus forte progression et accélère sa croissance (+69,7% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2014, +44,7% sur l'exercice 2013-2014 et 12,6% sur l'exercice 2013-2012) sous l'effet de la mise en service du site de Wittelsheim et de l'effort commercial long terme du Groupe.

Le segment des succursales du Groupe hors franchises enregistre une solide progression (+13% au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014 à comparer à 2,1% au 30 septembre 2013) en accélération par rapport à l'année précédente qui avait enregistré une progression de +87,5° en raison notamment des ouvertures et des rénovations de points de vente.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

La Restauration Hors Foyer marque la 3ème plus forte progression (+31,7% en 2013-2014 et +26% au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015 par rapport au 31 mars 2014).

Les franchises suivent l'évolution du chiffre d'affaires en représentant 0,8% de celui-ci avec une progression de 20,2% au 1<sup>er</sup> semestre.

Les ventes directes événementielles connaissent un développement marqué (23,5% des ventes au premier semestre après une progression significative sur l'exercice clos au 30 septembre 2014).

La faible progression des autres segments provient de la priorité que le Groupe a porté à répondre à la demande de la GMS. Pour autant, ils constituent autant de gisements de progression possibles dans le futur.

La progression sur certains comptes clients GMS en 2014 a été forte et devrait se poursuivre en 2015 :

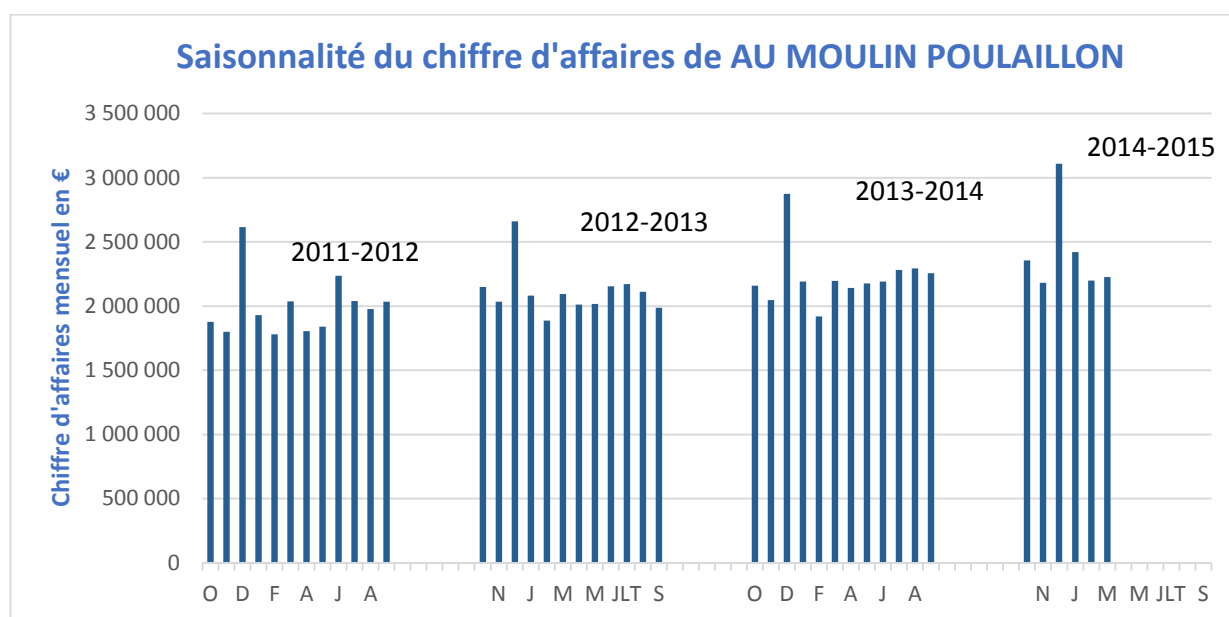
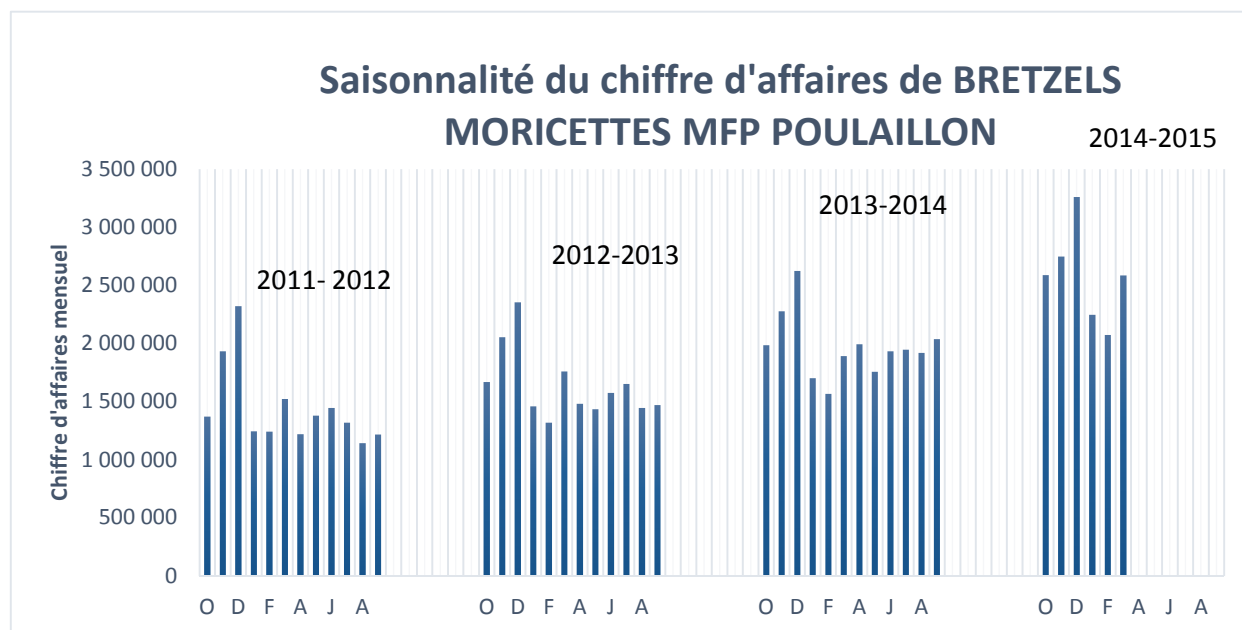
Comparaison Annoncé le 13/2/2014 et réalisé en 2014 + Estimations 2015 (en k€) :	CA 2014 annoncé	CA 2014 réalisé	CA 2015 estimé
Enseigne 1	150	150	200
Enseigne 2	200	310	450
Enseigne 3	500	560	750
Enseigne 4	100	400	800
Enseigne 5	680	950	2 000
Enseigne 6	1 000	1 000	1 200
<b>Total Evolution depuis 13/2/2014</b>	<b>2 630</b>	<b>3 370</b>	<b>5 400 A</b>
<b>% progression Annoncé - Réalisé :</b>		<b>28,1%</b>	
<b>% progression Prévu 2015 - Réalisé 2014 :</b>			<b>60,2%</b>

Nouveaux marchés obtenus notamment (en k€) :	2015
Enseigne 7	250
Enseigne 8	100
Enseigne 9	500
Enseigne 10	150
Enseigne 11	80
<b>Total exemples de nouveaux marchés sur 2015</b>	<b>1 080 B</b>

Progression attendue en 2015 sur nouveaux clients 2014 (k€)	en valeur	+	<b>3 110</b>
(A+B) / 3 370 k€ réalisés avec nouveaux clients 2014	en %	+	<b>92,3%</b>

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.5.2. Saisonnalité du chiffre d'affaires



Les deux entités opérationnelles connaissent une pointe d'activité au mois de décembre, au moment des fêtes de fin d'année, en gardant un niveau d'activité régulier au cours de l'année.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.1.5.3. Organisation commerciale

#### 6.1.5.3.1. Clientèle Grand public : les magasins au 30 mai 2015

- a) Les magasins sous enseigne du Groupe au 30 janvier 2015 sont au nombre de 35 (31 détenus en propre) répartis en :
- 12 Boulangeries, qui pétrissent, façonnent et cuisent le pain sur sole (la sole est la partie réfractaire du four sur laquelle on place la pâte pour sa cuisson),
  - 19 Ateliers de cuisson, dotés de terminaux de cuisson pour le pain précuit et la gamme des produits surgelés en provenance du site de Wittelsheim,
  - 4 Franchises, dont une ouverte en avril 2015, dotées de terminaux de cuisson.

Ils se situent sur des emplacements de première catégorie, à forte fréquentation, en centre ville, en galeries commerciales renommées ou en zones d'activité à haut potentiel. Le Groupe a la capacité de détecter des emplacement parfois peu connus initialement et dont il sait faire progresser la fréquentation. Par exemple, le site de Wittelsheim, près de Mulhouse, ouvert en 2013 arrive en 3<sup>ème</sup> position du palmarès des meilleures ventes du mois de décembre 2014 après les succursales de Dornach (1<sup>er</sup>) et de Rixheim (2<sup>ème</sup>).

L'offre. Les points de vente ouvrent le plus souvent du lundi au samedi entre 5h et 8h du matin jusqu'à 19h - 20h. La plus grande partie d'entre eux proposent des plats du jour chauds tels que quiche lorraine, lasagnes, tartiflettes et plat du jour à consommer le plus souvent sur place sur tables mises à disposition. Des boissons (eaux, sodas, bière) sont également présentées. Tous les magasins présentent des produits de snacking.

Les produits sont disponibles sur rayons pour consommation immédiate, à l'exception des produits Traiteurs dont les délais de commande varient le plus souvent entre 24h et 72h00 selon les magasins. Il peut se vendre 1.000 baguettes par jour dans certains points de vente du Groupe.

Le chiffre d'affaires d'un magasin (Boulangerie ou Atelier de cuisson) se répartit entre les ventes de MORICETTES®, de pains (blancs, spéciaux), viennoiserie, sandwich, de boissons, de restauration, de produits Traiteurs, de pâtisserie. Rappelons qu'une Boulangerie prépare la pâte, pétrit et cuit le pain alors qu'un Atelier de cuisson cuit la pâte précuite surgelée produite à Wittelsheim.

L'équipement d'un point de vente est homogène sur une superficie comprise entre 80 et 200 m<sup>2</sup>, avec des exceptions hautes pour les Moulins de Rixheim et de Dornach (environ 400 m<sup>2</sup>) et basses (30 m<sup>2</sup>) pour le magasin de la Place de l'Homme de Fer à Strasbourg.

Cet équipement complet pour l'usage se compose principalement du nécessaire à une zone de vente, de préparation et de place assise. Lorsque le point de vente exerce une activité en salle et une activité de restauration de type snacking (surface de 200 m<sup>2</sup>), il est équipé de tables, chaises, d'éléments de cuisson (friteuse, bains-marie, plaque chauffante, plaque avec foyer chauffant), hotte d'aspiration avec écran de cantonnement.

Le personnel des points de vente se compose d'un responsable de magasin qui occupe aussi un poste de vente, d'un à deux responsables adjoints qui occupent un poste de vente, d'un garnisseur – préparateur pour la cuisson des produits et la confection des sandwiches, et de deux à trois vendeurs (ses) qui gèrent les ventes, les clients, l'entretien. Un magasin de taille standard de 120 à 150 m<sup>2</sup> compte environ 6 à 8 salariés en fonction du chiffre d'affaires et du nombre de journées d'ouvertures (dimanche ou non) et de la plage journalière d'ouverture. Des boulangers et cuisiniers peuvent s'ajouter le cas échéant.

- b) L'esprit des points de vente, ou positionnement :
- Implantations en zones piétonnes ou en centre commerciaux.
  - Parking facile : Drive, grands emplacements pour se garer aller venir rapidement pour un repas sur place ou à emporter ou prendre livraison des commandes Traiteur.
  - Espace soigné, clair, décor chaleureux.
  - Gamme large proposant un choix de nombreux petits plaisirs : petits déjeuners, collations, repas, goûters, avec des produits chauds (baguettes, broches, croissants, ...).
  - Repas de midi sur assiette ou snacking, à emporter ou sur place.
  - Equipe sur place sélectionnée, à culture de vente, régulièrement sensibilisée sur l'importance du client, et souriante.
  - Nombreux menus proposés à la carte pour restauration.
  - Prix juste, positionné moyen de segment.
  - Gamme de services et d'animations : accès wifi, carte de fidélité, concours, nouveaux produits à goûter, mise en avant de produits de saison.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### Les 12 Boulangeries :

Ville	Gammes principales	Situation	Prestation supplémentaire et commentaires
Altkirch	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Super U	Agrandissement des capacités d'accueil T4 2015
Bitschwiller Les Thann	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Super U	Salle de réunion dînatoire
Burnhaupt le Haut	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Super U	
Hirsingue	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Leclerc	
Illzach 2	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Centre commercial Carrefour	
Morschwiller	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	ZA de Morschwiller	Ouvert 7/7 avril 2015 – 270 m <sup>2</sup> -
Mulhouse – Dornach	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	176, rue de Belfort	Salle de réunion dînatoire + Drive Augmentation capacité d'accueil fin 2013
Mulhouse – Mercière	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	12, rue Mercière, Centre ville	Rénové en février 2014- CA moyen/j d'avril à sept 2014 à +48% / n-1
Rixheim	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	4B, rue de l'Aérodrome	Ouvert le dimanche + Drive
Sélestat – Ouest Heyden	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Leclerc	Drive Rafraîchissement T1 2015
Sierentz	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Super U	Salle de réunion dînatoire. Agrandissement des capacités d'accueil en 2015
Wittelsheim	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	ZAE Heiden Est – Siège du Groupe	Ouvert mars 2013 - CA : 2.200 €/j depuis ouverture – Fréquentation 220/j – Panier moyen > 10€

### Les 19 Ateliers de cuisson :

Ville	Gammes principales	Situation	Prestation supplémentaire et commentaires
Besaçon	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Galerie commerciale Carrefour	Reprise fin 2013 d'une ancienne brasserie dans l'hypermarché le plus fréquenté du secteur.
Cernay	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Leclerc	
Colmar – Clefs	Boulangerie	39, rue des Clefs, Centre ville	
Colmar – Serruriers	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	14, rue des Serruriers, Centre ville	Augmentation de la capacité d'accueil restauration en mars 2014 – CA moyen/j +21% en déc 2014/13
Colmar Houssen	Boulangerie	Centre commercial Cora	Rénové en 2013 –Fréquentation 750/j - Panier moyen 5,6€ - Progression 5%.
Creutzwald	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Centre commercial Leclerc	Ouvert en 2014
Dijon	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Centre commercial Toison d'Or	Ouvert en 2013, près de Primark CA moyen de 4.314 €/j – Fréquentation 640/j
Illzach 1	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Côté Carrefour	
Issenheim	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Leclerc	
Metz – Semecourt	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Auchan	Ouvert en 2014
Mulhouse – Sauvage	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	41, rue du Sauvage	
Mulhouse – Porte Jeune	Plat du jour	Centre commercial Porte Jeune	
Nancy	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Auchan avenue Lobau	Ouvert en février 2015 – 230 m <sup>2</sup>
Saint Louis	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Leclerc	Agrandi en mai 2014 – CA moyen/j + 30% de juin à novembre 2014 / n-1
Sélestat – ZI Nord	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Leclerc	Bar
Strasbourg – Pl. des Halles	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Place des Halles, transfert vers un magasin plus grand à l'étage	Inauguré en décembre 2014, 100 pl assises (+20), 230 m <sup>2</sup> , CA moyen 3.960 €/j vs 2.500 €/j en RdC
Strasbourg – Kiosque Halles	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Place des Halles - entrée principale des Halles	Ouvert le 12 novembre 2014, fort trafic CA moyen > 2.000 €/j depuis ouverture
Strasbourg – Homme de Fer	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Place de l'Homme de Fer	
Wittenheim	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur + Plat du jour	Centre commercial Décathlon	

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

c) Les franchises :

Les 4 franchises :

Ville	Gammes principales	Situation	Prestation additionnelle et commentaires
Montbéliard Centre ville (25)	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	31, rue des Febvres	Ouvert en 2013 – Redressement depuis passage sous enseigne Poulaillon
Montbéliard Centre Leclerc (25)	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Zone commerciale Centre Leclerc	Ouvert en 2013 - Redressement depuis passage sous enseigne Poulaillon
Bessoncourt (90)	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur	Galerie commerciale Auchan	Drive - Ouvert en 2014
Saint Quentin (02)	Boulangerie, Pâtisserie, Traiteur, Plat du jour	Centre ville	Ouvert le 30 avril 2015 50 places à l'intérieur, 50 places en terrasse

Toutes les franchises sont des ateliers de cuisson.

Tout potentiel franchisé est tenu de suivre une formation au métier et aux méthodes du Groupe pendant une durée minimum de 6 mois.

Le contrat de franchise prévoit, à la charge du franchisé :

Un investissement de l'ordre de 40 k€ couvrant un droit d'entrée, une formation et une assistance au démarrage.

Un droit d'entrée de 25 k€,

Un investissement contractuel de l'ordre de 300 à 400 k€.

Pendant la durée du contrat : Royalties de 5% du chiffre d'affaires, ramenées à 4% si CA < 500 k€,

Redevances de communication de 0,3% du CA HT,

Investissements de communication locale annuelle de 2,7% du CA HT.

Le concept de franchise correspond au positionnement des magasins du Groupe :

1. Une combinaison d'une offre restauration rapide + traiteur sur un même lieu de vente.
2. Une stratégie de maillage sur le territoire national.
3. Une localisation cherchant à maximiser les flux de passage en centre-ville ou en centre commercial.
4. Une offre complète avec un produit attractif et original : la Moricette®.
5. Un point de vente normé avec un atelier de cuisson qui reflète l'identité de la marque Poulaillon.
6. Des outils spécifiques à disposition : carte de fidélité, catalogue, commandes par Internet, ...,
7. Une présentation des produits particulièrement soignée,
8. Des outils de communication sur le lieu de vente, un site internet marchand et communiquant,
9. Des produits finis ou semi-finis à élaborer en point de vente.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

d) Ouvertures en 2015. Pour l'année 2015, le Groupe :

- A ouvert :
  - une boulangerie à Morschwiller (68), limitrophe de Mulhouse, (235 m<sup>2</sup> en RDC + 100 m<sup>2</sup> à l'étage et 80 places assises, près d'un futur IKEA) en avril,
  - un atelier de cuisson à Nancy (54) détenu en propre près du boulevard Lobau, en février (100 places assises et 230 m<sup>2</sup> de surface de vente + 30 m<sup>2</sup> de terrasse),
  - un atelier de cuisson en franchise à Saint Quentin (59) en centre-ville en avril (50 place assises en intérieur et 50 places assises en terrasse),
- A en projet en rénovation / agrandissements / ouvertures de points de vente en propre :
  - La réouverture en mai du magasin de Sélestat, suite à sa rénovation,
  - La réouverture en septembre du magasin de Hirsingue, suite à sa rénovation,
  - L'ouverture en septembre d'un atelier de cuisson à Tomblaine (54) en banlieue Est de Nancy, (30 places assises et 120 m<sup>2</sup> de surface de vente + 30 m<sup>2</sup> de terrasse),
  - L'ouverture en novembre à Lyon Part-Dieu du premier magasin POULAILLON entièrement dédié à la Moricette®, sur 30 m<sup>2</sup>,
  - La réouverture en janvier 2016 du magasin d'Altkirch en janvier 2016, suite à agrandissements,
  - L'ouverture à Dannemarie (68) d'une boulangerie de 400 m<sup>2</sup> + restaurant en 2016,
- A en projet en franchise :
  - L'ouverture en septembre d'un atelier de cuisson à Beauvais (60) avec 172 m<sup>2</sup> de surface de vente en centre-ville dans le centre commercial Jeu de Paume,
  - L'ouverture en septembre d'un second atelier de cuisson à Saint Quentin de 60 m<sup>2</sup> avec 30 places assises.

Plusieurs grandes villes et des régions dans lesquelles le Groupe ne compte pas encore d'implantations sont en cours d'étude.

e) Equipe d'animation du réseau :

Le réseau est animé par Magali POULAILLON entourée de :

- Une Manager Réseau, dans le Groupe depuis 15 ans,
- Un Animateur Réseau, dans le Groupe depuis 10 ans,
- Une future Manager Réseau ayant précédemment dirigé un magasin,
- Deux gestionnaires Réseau en charge du contrôle des données remontant du réseau,
- Chaque responsable de point de vente en charge de :
  - L'animation de son équipe,
  - La gestion des achats auprès des fournisseurs référencés par le Groupe, et auprès du Groupe lui-même (produits précuits surgelés à Wittelsheim),
  - Le suivi de la production et de la cuisson dans les magasins,
  - La remontée à Wittelsheim des informations sur le chiffre d'affaires / recettes, sur les achats / commandes.

f) Le marketing

Le service marketing se compose de deux personnes basées à Wittelsheim et réalise notamment :

- La conception plans marketing, des actions promotionnelles et des supports nécessaires,
- La gestion du contenu du site internet,
- Le suivi des statistiques du réseau (fréquentation, ventes).

Ce service travaille aussi pour les besoins marketing de l'équipe BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON en charge de la clientèle GMS et Grossistes animée par Fabien POULAILLON.

g) La productivité du réseau

Des procédures sont mises en place pour chaque poste, ainsi que des formations dispensées par les animateurs du réseau. La masse salariale par magasin est suivie et comparée mensuellement au chiffre d'affaires réalisé. Le chiffre d'affaires par salarié est également suivi. Les taux attendus d'achat et de marge salariale par rapport au chiffre d'affaires varient en fonction de l'activité (atelier de cuisson ou boulangerie), de l'ergonomie et de l'agencement des magasins. Telle est notamment la raison pour laquelle chaque année trois à quatre points de vente font l'objet d'investissements de réaménagements et d'agrandissement réguliers.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.1.5.3.2. La clientèle GMS et professionnelle

#### 1. Les différents segments

##### a) La vente aux GMS

La SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON, ou "MFP", filiale à 99,95% de POULAILLON SA (anciennement Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE de transformation du 27 juillet 2015) compte parmi ses clients des enseignes GMS comme AUCHAN, CASINO, CORA, FRANPRIX, INTERMARCHÉ, LEADER PRICE, LECLERC, MONOPRIX, SIMPLY MARKET, SYSTEM U qui apprécient particulièrement les MORICETTES® garnies, les produits Traiteurs, les pains précuits.

Le référencement est régional et aussi national. Les ventes sous référencement national représentent environ le tiers des ventes réalisées auprès de la GMS et concernent des produits référencés à l'année comme du pain précuit, des baguettes, des MORICETTES®, des pains surprises, des spécialités terroirs ou régionales. La SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON livre les plateformes des enseignes réparties sur tout le territoire.

Le Hard Discount est marginal dans la clientèle de MFP qui compte deux enseignes sur ce segment, classé dans le chiffre d'affaires « Divers » en bas du tableau au chapitre 2.

##### b) Les Grossistes

Cette clientèle regroupe des enseignes comme, COUP DE PATE, BRAKE France, ECHO DU GOUT, POMONA, TRANSGOURMET, et de plus petites enseignes.

##### c) La restauration hors domicile

Ce segment comprend :

- Les entreprises de restauration collectives comme notamment ELIOR, COMPASS, SODEXHO, AVIRAIL - NEWREST RESTAURATION, GATE GOURMET, LA PATATERIE, POMME DE PAIN, BRIOCHE DOREE, EURODISNEY, CENTER PARC ... qui achètent des produits apéritifs frais ou surgelés.
- Les Hôpitaux et écoles, en clientèle directe.

##### d) La Distribution automatique

La SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP" compte une clientèle de sociétés spécialisées en distribution automatique acheteuse notamment de sandwiches aux pains natures ou grainés, et de MORICETTES® garnies.

Cette clientèle se répartit entre :

- des clients nationaux comme AUTOBAR, DALLMAYR, COMPASS, SELECTA, ...
- un nombre significatif de clients régionaux comme 2AD à Colmar, CAFE HENRY à Strasbourg; ENERGY BLUE à Metz, SODIBEL à Belfort, SOTOCO à Mulhouse, ...

##### e) Les ventes directes événementielles

Ces ventes correspondent à des demandes directes lors d'événements professionnels ou familiaux et arrivent notamment sur Internet. Elles émanent le plus souvent de clients à livrer sur les départements 67, 68 et 90.

##### f) Les Divers

Ce segment regroupe une variété de secteurs montrant la capacité de la SA BRETZELS MORICETTE MFP POULAILLON à répondre à différentes demandes en adaptant son offre pour, par exemple, le Home Service (livraison à domicile), les stations d'autoroute, le Hard Discount, ...

#### 2. Les développements 2014 et 2015 avec la conquête de nouveaux clients

La progression enregistrée sur les différents segments GMS (référencements régionaux et nationaux) en 2014 est de 44,7% par rapport à 2013. Une progression significative devrait être observée au moins jusqu'en juin 2015.

Le Groupe a recueilli des commandes des nouveaux clients comme ALDI, BROCHE DOREE, LEADER PRICE, LA PATATERIE, LECLERC Autoroutes, LES TROIS BRASSEURS, TOUPARGEL, ...

Les commandes portent plus particulièrement sur des gammes de Pains, de Sandwiches et de MORICETTES®.

La baguette "PP" est particulièrement appréciée avec ses deux extrémités pointues, cuite sur sole, farinée sur la croûte, avec une mie alvéolée.



## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 3. L'Export

Un contrat à l'export a été signé avec l'une des grandes enseignes précédemment citée pour livrer du pain précuit en Guinée Equatoriale.

Pour mémoire, le Groupe, par l'intermédiaire de grossistes sur place qui composent une clientèle régulière, exporte en Suisse, au Luxembourg, en Italie, en Espagne, au Canada, aux Caraïbes, en Belgique.

### 4. L'équipe

Fabien POULAILLON anime lui-même directement une partie de la clientèle GMS et Grossiste. Il est entouré d'un Directeur Commercial (depuis 15 ans dans le Groupe) qui anime l'autre partie de la clientèle, d'un Attaché Commercial (depuis 6 ans dans le Groupe), et de deux assistantes qui couvrent :

- La gestion administrative des ventes,
- La préparation des fiches techniques sur les produits,
- La préparation des appels d'offre.

Sandra POULAILLON, épouse de Fabien, est en charge de la mise à jour des références et des prix, de la vérification des factures et de la mise au point de la documentation commerciale.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.5.4. Le chiffre d'affaires consolidé par Région :

Consolidé	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
68 Haut-Rhin - Mulhouse	15,1	28,1	25,1
<b>Variation de l'année</b>	<b>9,1%</b>	<b>12,0%</b>	<b>8,5%</b>
% CA	56,1%	61,8%	64,3%
67 Bas-Rhin - Strasbourg	3,2	5,4	5,4
<b>Variation de l'année</b>	<b>14,7%</b>	<b>0,8%</b>	<b>6,3%</b>
% CA	11,9%	12,0%	13,8%
57 Moselle - Metz	1,0	1,8	1,8
<b>Variation de l'année</b>	<b>0,3%</b>	<b>-0,8%</b>	<b>26,1%</b>
% CA	3,7%	3,9%	4,6%
25 Doubs - Besançon	0,5	0,9	0,8
<b>Variation de l'année</b>	<b>3,6%</b>	<b>17,9%</b>	<b>0,8%</b>
% CA	2,0%	2,1%	2,0%
90 Belfort - Territoire de Belfort	0,4	0,8	0,7
<b>Variation de l'année</b>	<b>0,8%</b>	<b>27,0%</b>	<b>-0,5%</b>
% CA	1,7%	1,8%	1,7%
21 Côte d'Or - Dijon	0,8	1,4	0,2
<b>Variation de l'année</b>	<b>12,3%</b>	<b>636,8%</b>	<b>-16,5%</b>
% CA	2,9%	3,1%	0,5%
54 Meurthe et Moselle - Nancy	0,6	0,4	0,4
<b>Variation de l'année</b>	<b>137,6%</b>	<b>10,4%</b>	<b>44,9%</b>
% CA	2,2%	1,0%	1,0%
<b>Total Région Est - Bourgogne</b>	<b>21,7</b>	<b>39,0</b>	<b>34,4</b>
<b>Variation de l'année</b>	<b>10,8%</b>	<b>13,5%</b>	<b>8,7%</b>
<b>% CA</b>	<b>80,5%</b>	<b>85,6%</b>	<b>87,9%</b>
<b>Paris et Région Parisienne</b>	<b>2,7</b>	<b>3,3</b>	<b>2,3</b>
<b>Variation de l'année</b>	<b>85,0%</b>	<b>44,5%</b>	<b>8,1%</b>
<b>% CA</b>	<b>10,1%</b>	<b>7,3%</b>	<b>5,9%</b>
<b>Autres Régions</b>	<b>2,5</b>	<b>3,2</b>	<b>2,4</b>
<b>Variation de l'année</b>	<b>57,8%</b>	<b>32,1%</b>	<b>216,2%</b>
<b>% CA</b>	<b>9,4%</b>	<b>7,1%</b>	<b>6,2%</b>
<b>Total Ventes par Régions en Consolidé</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
<b>Variation de l'année</b>	<b>19,0%</b>	<b>16,5%</b>	<b>10,7%</b>

Le Groupe dispose de grandes chances de voir son chiffre d'affaires progresser très significativement dans les années qui viennent en raison de sa capacité à augmenter les ventes dans sa région d'origine et à s'implanter sur de nouveaux territoires.

Les tendances constatées en années pleines closes aux 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2014 sont confirmées au semestre clos le 31 mars 2015 :

- La région d'origine, le Haut-Rhin, progresse et représente 56,1% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015 à comparer à 64,3% au 30 septembre 2013 en raison des développements enregistrés dans les autres régions.
- La région Est – Bourgogne représente 80,5% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015 (87,9% au 30 septembre 2013) avec une progression de 10,8% au 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015, 13,5% sur 12 mois 2013-2014 et 8,7% sur 12 mois 2012-2013.
- Les départements de Paris et de la Région Parisienne (10,1% du CA au 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015 à comparer à 5,9% au 30 septembre 2013) affichent la plus forte hausse avec une accélération de croissance de 85% au 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015, de 44,5% au 30 septembre 2014 et de 8,1% au 30 septembre 2013.
- Les autres régions représentent 9,4% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre 2014/2015 avec une progression de 57,8% / 1<sup>er</sup> semestre précédent.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.1.6. Fournisseurs

#### 6.1.6.1. Les achats et la sélection des fournisseurs menés par le service achats du Groupe

La mission du service achats couvre :

- La définition des besoins en produits,
- La recherche de fournisseurs ;
- La collecte d'information concernant les marchés,
- La demande de prix ou appel d'offre,
- L'analyse des offres en tenant compte des impératifs de la demande d'origine,
- La contractualisation et le suivi du contrat ou de la commande ponctuelle

#### **Déclenchement des commandes et contrôle des stocks :**

Les commandes sont déclenchées en fonction des plannings de production et des niveaux de stock et réceptionnées après un contrôle qualité, de numéro de lots et de vérification de date limite de consommation.

Le Groupe est doté d'un ERP équipé d'un module de gestion de stocks qui indique les quantités de produits disponibles, et notamment celles des ingrédients affectés à certains clients dans le cadre d'un cahier des charges.

Il permet de gérer la commande, la réception de la marchandise et le contrôle facturation.

#### **Sécurisation des approvisionnements :**

Chaque matière nécessaire est référencée ainsi que chaque fournisseur.

Afin d'optimiser la stratégie d'achats, le service achats réalise des analyses régulières et transmet celle-ci à la Direction du Groupe sur l'évolution des marchés et des prix, notamment les prix des céréales, dont celui de la farine, et aussi des matières sensibles comme la noisette, dont les cours peuvent fluctuer significativement, les amandes de Californie, les fruits secs, l'huile d'olive. Sur longue période, les prix tendent à se stabiliser, de sorte qu'un suivi régulier des prix et des marchés permet d'amortir les impacts de leurs fluctuations.

Environ 250 familles de références sont suivies, avec différentes familles de produits, réparties entre environ 50 fournisseurs réguliers. Parmi les dix familles de produits les plus importantes pour l'activité du Groupe l'on trouve les céréales, les farines de blé, les enzymes, les levains, les prémix / les graines, les huiles cacao/chocolat, sucre, fruits secs et fruits à coque, lait et dérivés, produits de la mer, œufs et dérivés, viande, fruits et légumes, emballage (plastique et cartons)

#### **Une demande des clients en termes de traçabilité et de qualité de produits :**

À une demande de traçabilité des produits s'ajoute de plus en plus celle que ces produits :

- a) viennent de France. Cette provenance doit être portée dans la fiche technique dont fait l'objet chaque produit réceptionné par le Groupe. Cette fiche est demandée au fournisseur, transmise au service qualité du Groupe, et doit mentionner par exemple et notamment les ingrédients et procédés de fabrication utilisés, les caractéristiques organoleptiques (goût, odeur, couleur), une déclaration nutritionnelle (teneur en énergie, matières grasses, glucides, protéines, ...) la date limite de consommation, des conseils d'utilisation, des données sur le conditionnement, l'emballage, la palettisation.
- b) Incorporent des matières strictement nécessaires à une consommation normale, avec le minimum notamment d'additifs, de texturants, de sels autant pour la croissance des animaux ou des végétaux que pour leur transformation en vue de consommation humaine. Cette demande correspond à la notion de « Clean label » développée en Europe depuis le début des années 1990 pour promouvoir un nouveau mode de consommation alimentaire. Certaines fiches techniques mentionnent explicitement le terme de Clean label et fournissent des informations sur les étapes d'élaboration du produit.

#### **Demandes de la Grande Distribution**

Le Groupe a mis au point un manuel de procédures achats et a engagé en 2012 une démarche de certification IFS, relative à la sécurité alimentaire. La démarche IFS est plus adaptée à la GMS que la certification ISO.

#### **Dimension environnementale :**

Le Groupe veille à s'approvisionner en farines issues autant que possible de l'agriculture dite durable, aussi respectueuse que possible de la pérennité des ressources utilisées que de l'environnement qui se compose notamment de la biodiversité, des eaux, de l'air, des sols.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### **Processus d'innovation :**

L'innovation produit vient de demandes ou d'idées en provenance d'observations auprès de la clientèle des réseaux de points de ventes, ou d'idées en provenance de la clientèle GMS ou professionnelle. Une fois validée le plus souvent par la famille Poulaillon, l'idée est transmise au responsable de l'unité concernée (Boulangerie, Pâtisserie, ou Traiteur) pour évaluer la faisabilité de production dans les conditions correspondant aux exigences de qualité et de prix du Groupe.

Le processus d'innovation au service achat suit quatre étapes essentielles :

1. Définition un produit en fonction d'un besoin et d'un usage,
2. Emission d'une demande de produit sur le marché, en recherchant celui-ci (démarche dite de sourcing),
3. Mise au point d'une fiche technique par échanges d'informations avec le fournisseur et le service Qualité du Groupe, cette fiche orientant les essais de production, intègre le suivi et l'évaluation des résultats,
4. Référencement du produit une fois mis au point.

Comme indiqué au § 4.3.1 du présent Document de base, la Société n'est pas en mesure de protéger ses recettes ni de se prémunir d'éventuelles tentatives de copie. La Société préfère mettre l'accent sur une politique de marque en déposant la marque Moricette® en poursuivant l'innovation constante de ses gammes, ainsi qu'un niveau de qualité optimum.

### **Critères de choix des fournisseurs :**

Le Groupe, avant de référencer un fournisseur, examine sa capacité technique, sa qualité de produits, son expérience d'écarts constatés chez ses clients, ses conditions commerciales et de fonctionnement, sa réactivité, sa force de proposition, sa capacité à aider à innover et faire évoluer des produits.

### **Regroupement des fournisseurs :**

Le Groupe constate une tendance au regroupement des fournisseurs. Parallèlement, l'augmentation du chiffre d'affaires, en accroissant les volumes d'approvisionnement nécessaires au Groupe, permet une meilleure négociation de ses conditions d'achats.

### **Engagements en termes de volume auprès des fournisseurs :**

Le Groupe n'a actuellement aucun engagement d'approvisionnement en volume auprès de ses fournisseurs, ni auprès de ses clients.

#### *6.1.6.2. Les fournisseurs de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP"*

Les postes essentiels des achats de MFP sont :

- les produits de meunerie : farine, levures, céréales,
- les matières grasses : beurre, huiles,
- les produits pour garnitures de sandwiches : charcuteries, légumes, poissons (saumon, thon),
- les fruits frais ou surgelés,
- les emballages et supports d'impression.

Les ingrédients comme le cacao, le café, le sucre, les amandes représentent une partie significative des achats. La farine et ses dérivés représentent environ 15% des achats.

Les cours des principales matières premières sont suivis régulièrement pour :

- les farines, levains et dérivés,
- les graines (sésame, pavot, lin, ...),
- les huiles (colza, olive, ...),
- le cacao, le sucre ;
- les fruits secs et à coque (raisins amandes, noix, noisettes, pistache),
- les œufs et dérivés,
- les produits de la mer (saumon et thon principalement),
- les viandes (poulet, porc), et produits carnés,
- les fruits et légumes,
- les emballages (plastique, carton).

Les informations recueillies sur les cours permettent d'adopter des stratégies de couverture, et de préparer les achats.

Les approvisionnements sont menés auprès de deux fournisseurs pour les matières les plus stratégiques, avec des contrats d'approvisionnements définissant des durées, des quantités et des prix.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.1.6.3. Les fournisseurs des points de vente

Les points de vente (Succursales et Franchises) :

- pour les boulangeries, achètent les matières et panifient sur place,
- pour les ateliers de cuisson, achètent le pain précuit surgelé à la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, et s'approvisionnent pour le reste de leurs besoins auprès de fournisseurs référencés par le Groupe. Ces fournisseurs approvisionnent directement les points de vente du Groupe.

Les prix sont négociés chaque début d'année auprès des distributeurs et des fabricants à partir d'un appel d'offre lancé en fin d'année. Un accord cadre peut être mis en place, ou une renégociation selon un rythme programmé peut être prévue ou non en fonction des performances du fournisseur, des évolutions du marché (prix ou produit nouveau), et des besoins de l'entreprise.

Les principaux postes d'achat sont :

- la farine,
- les oranges (pour oranges pressées), la charcuterie,
- les produits laitiers,
- le café,
- le thon, le saumon,
- le poulet, les steaks hachés,
- les œufs écalés,
- les tomates et légumes (pour les salades),
- les sodas, les eaux et la bière.

Le choix et la négociation fournisseur pour le réseau ont lieu au siège et sont effectués par la Responsable du Service Achats et Fabien Poulailon avec les principes suivants :

- chaque fournisseur doit avoir la capacité à livrer dans toute la France.
- chaque fournisseur est référencé, chaque produit également ainsi que le prix.
- chaque responsable de magasin passe commande via un logiciel. Aucune commande téléphonique n'est autorisée.
- chaque responsable réceptionne la marchandise et la facture et valide informatiquement cette facture par rapport aux prix référencés et aux quantités commandées.

Les achats sont ainsi évalués tous les mois en fonction du chiffre d'affaire et le responsable de magasin sait qu'il ne doit pas dépasser un ratio de 37% pour les boulangeries et 42% pour les terminaux de cuisson.

Des inventaires sont effectués mensuellement sur chaque point de vente.

Chaque produit vendu au consommateur est déstocké dans la caisse ce qui nous permet de constater les variations entre les achats et les ventes et mettre en évidence des démarques s'il y a.

### 6.1.7. Logistique et contrôle

#### 6.1.7.1. Logistique

Le Groupe dispose de trois points d'enlèvement des marchandises : Wittelsheim, Saint Loup sur Semouse (70), et Duppigheim (67) près de Strasbourg.

Les livraisons sont confiées, pour les destinations lointaines, à un prestataire (TFE) qui livre sur toute la France les produits frais et surgelés, et achemine aussi la marchandise en Italie, Luxembourg, Belgique, Espagne, la Suisse, ainsi qu'au port du Havre pour le Canada, les Caraïbes, la Guinée.

Les clients régionaux, situés sur un territoire délimité de Dijon à 100km au nord et sud de Strasbourg, sont livrés du lundi au samedi par une flotte de 15 camionnettes au logo du Groupe.

Une liaison EDI est en place auprès des clients qui le souhaitent pour prise de commandes et émission de factures.

Peu de clients viennent chercher la marchandise.

Une chambre froide sera construite à Wittelsheim, à côté du site de production, afin de pouvoir stocker jusqu'à 2.500 palettes alors que les capacités à Duppigheim sont limitées à 1.500 palettes. Cette nouvelle chambre froide permettra de réaliser des économies d'acheminement de marchandises tout en réduisant les coûts de stockage à Duppigheim.

Du site de Wittelsheim sont acheminées les marchandises :

- sur une plate-forme près de Strasbourg,
- dans différents dépôts approvisionnant de grandes enseignes, notamment ALDI ou ATAC, sur toute la France,
- dans les points de vente du Groupe.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.7.2. Le contrôle de gestion

Les statistiques de gestion de la SARL AU MOULIN POULAILLON ou "AMP" incluent notamment :

- Le chiffre d'affaires des succursales et des franchises, connu à J+1,
- Les salaires et les achats,
- L'inventaire des stocks avec un rapprochement effectué chaque semaine entre les ventes des succursales et franchises et les achats effectués à la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP". Il est rappelé que "MFP" est l'entité en charge de la production, et de la vente à la Grande distribution, aux grossistes, aux chaînes de restauration hors foyer et aux professionnels de la restauration.

Un ERP permet à la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON de :

- générer des informations de gestion sur :
  - les postes clients, les stocks et les fournisseurs,
  - les différentes recettes composant la gamme des produits proposés,
  - et les approvisionnements nécessaires,
- planifier et gérer les lancements de séries de production.

Un effort particulier est déployé pour l'informatisation des stocks afin d'améliorer leur suivi et d'augmenter la souplesse et la réactivité de gestion du Groupe.

### 6.1.7.3. Le contrôle Qualité

Une équipe Qualité de 4 personnes a pour missions de :

- Mise en place des procédures Qualité, ce qui consiste à veiller au respect du cahier des charges du client et de la fiche technique de chaque produit.
- Surveillance de l'Hygiène des personnels et des locaux, incluant la gestion des personnels de nettoyage,
- Contrôle des procédures sur sites,
- Formations des personnels en Hygiène, Qualité, Traçabilité.

Ces missions sont présentées au chapitre 4 du Présent Document de référence.

## 6.1.8. La source de Velleminfroy

### 6.1.8.1. Historique et emplacement du site

La source de Velleminfroy est située près de Luxeuil les Bains, dans un carré de sources d'eaux minérales et d'eaux thermales considérables, côtoyant Vittel, Contrexéville, Bourbonne, Luxeuil, Plombières, Bains le Bains.



La source date de l'époque romaine et a été redécouverte en 1828 par le Dr Jacquey lors d'une partie de chasse. Elle obtient l'approbation de l'Académie Impériale de Médecine en 1859 et son autorisation de commercialisation le 29 décembre 1859.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

Cette source fait l'objet de différentes publications dont celle du Docteur Nadalon en 1930 qui remarque l'effet de l'eau de cette source dans le traitement de l'arthritisme, ainsi que de certaines affections du foie, des reins et de la vessie. Cette étude est consultable sur le catalogue en ligne des archives et des manuscrits d'enseignement supérieur de l'Académie nationale de médecine.

La source connaîtra, en 150 ans, plusieurs propriétaires successifs qui ne lui apporteront pas de moyens de développement majeurs. Monsieur Paul Poulaillon connaissait l'existence de la source par ses fréquents séjours en Haute-Saône, région d'origine de son épouse. Il voyait depuis des années les habitants de la région s'approvisionner régulièrement en eau à Velleminfroy. Il se documente, se renseigne, et acquiert la Source ainsi qu'une première emprise foncière entourant celle-ci lors de la vente aux enchères organisée par le Tribunal de Grande Instance de Lure le 5 octobre 2004.

La famille POULAILLON s'attache depuis 2004 à mettre le site de VELLEMINFROY aux meilleurs niveaux de communication et de fabrication aux fins de répondre aux attentes de marchés exigeants et à forte valeur ajoutée.

Monsieur Paul Poulaillon élargit progressivement, d'année en année, l'emprise foncière du site par acquisitions successives de parcelles, portant l'ensemble à une surface actuelle proche de 10 hectares.

Le bâti du site de la Source de Velleminfroy se compose de :

- Un musée,
- Un restaurant,
- Une buvette / ventes de souvenirs,
- Les forages.

Il existe actuellement 2 puits opérationnels :

- Tom : (F1) qui sera en exploitation.
- Emergence / Source Claire / source initiale : dédié à la buvette de Velleminfroy.

Il existe aussi 3 autres puits qui pourront être exploités dans le futur : Leo, Eva, et Jules.

### 6.1.8.2. Intégration des actifs fonciers et immobiliers de la Source :

Comme indiqué aussi au § 22 du présent Document de base, les époux Poulaillon ont apporté à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY l'immobilier (Source, Terrain et Bâti) du site de Velleminfroy. qu'ils détenaient.

Comme indiqué au § 5.1.5. du présent Document de base, la cession de la Source, du Foncier et du Bâti à Financière POULAILLON SAS (devenue ensuite POULAILLON SA par l'AGE en date du 27 juillet 2015) s'est réalisée en deux étapes :

**Etape 1** : Apport en nature des parcelles foncières, des bâtiments et de la Source par Monsieur Paul Poulaillon et Madame Marie-France Poulaillon son épouse à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY réalisé à une valeur totale de 131.400 € en échange de 13.140 parts de 10 € chacune de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY portant le nombre de parts de celle-ci de 21.500 à 34.640.

L'apport en nature à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, au coût d'acquisition par Monsieur et Madame Poulaillon rémunéré par la création de 13.140 parts de 10 € nominal a fait l'objet d'un rapport de commissariat aux apports en date du 17 juillet 2015.

**Etape 2** : Cession par Monsieur Paul Poulaillon, Madame Marie-France Poulaillon, Madame Magali Poulaillon et Monsieur Fabien Poulaillon de 15.140 parts sociales de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY (sur un nombre total de parts de 34.640) de 10 € chacune à POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) à un prix de 151.400 €. A l'issue de cette cession Financière POULAILLON (devenue ensuite POULAILLON par l'AGE en date du 27 juillet 2015) détient 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY

Le prix de cession desdites parts sociales dû par POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) a été réglé au moyen d'une inscription en compte courant d'un montant total de 151.400 € réparti entre chacun des membres de la famille Poulaillon dans les comptes de POULAILLON selon les modalités suivantes :

- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Monsieur Paul Poulaillon a été crédité d'un montant de 74.450 €.
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Madame Marie-France Poulaillon a été crédité d'un montant de 74.450 €.
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Monsieur Fabien Poulaillon a été crédité d'un montant de 1.250 €.
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Madame Magali Poulaillon a été crédité d'un montant de 1.250 €.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

Une augmentation en numéraire du capital social de POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) a été réalisée au profit des membres de la famille Poulaillon par compensation avec une partie de la créance d'un montant de 151.400 € détenue sur Financière Poulaillon inscrite en compte courant d'associé.

Cette augmentation de capital en numéraire a été fixée à hauteur de 27.300 € par émission de 27.300 actions nouvelles de POULAILLON (anciennement Financière Poulaillon) à la valeur nominale de 1 € (après division du nominal par 10). Les 27.300 actions nouvellement émises représentent 0,7% du capital de Financière Poulaillon et ont été réparties comme suit :

- 13 420 actions pour Monsieur Paul POULAILLON,
- 13 420 actions pour Madame Marie-France POULAILLON,
- 230 actions pour Mademoiselle Magali POULAILLON et
- 230 actions pour Monsieur Fabien POULAILLON.

Les membres de la Famille Poulaillon ayant participé à l'augmentation de capital en numéraire prennent l'engagement de procéder au versement d'une prime d'émission tenant compte de la différence entre la valeur réelle de 7,167 € et la valeur nominale de 1 € (après division du nominal par 10) des titres nouvellement émis, soit une prime d'émission de 6,167 € par action. Le versement de cette prime d'émission sera constaté lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de POULAILLON SA.

Le règlement de la prime d'émission interviendra par compensation avec une partie des montants inscrits en comptes courants d'actionnaires, pour un montant total de 168.358 € réparti comme suit :

- Paul Poulaillon : 82 761 € (13 420 actions \* 6,167€),
- Marie-France Poulaillon : 82 761 € (13 420 actions \* 6,167€),
- Fabien Poulaillon : 1 418 € (230 actions \* 6,167€),
- Magali Poulaillon : 1 418 € (230 actions \* 6,167€).

Cette opération entraîne l'extinction de la créance inscrite en comptes courants d'actionnaire relative à l'opération de cession de 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY à Financière POULAILLON d'un montant de 151.400 € ainsi que l'extinction d'autres créances inscrites en comptes courants d'actionnaire à hauteur d'un montant de 44 258 €.

POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015), détient 100% du capital de la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY qui a vocation à exploiter la source et à ce titre devra payer des redevances à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY qui porte la source, le foncier et le bâti.



## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.8.3. Caractéristiques de l'Eau de Velleminfroy :

L'eau de Velleminfroy contient 2.400 minéraux, est riche en magnésium, ne contient aucune nitrate ni nitrite. Elle peut être qualifiée d'ultra-pure.

Sa teneur en calcium (470g/l) permet une utilisation pour le renforcement osseux.

Sa teneur en magnésium (82 mg/l) a des propriétés bienfaites sur le système nerveux, sur certaines allergies, et sur la réduction de radicaux libres.

Sa teneur en sulfates (1.400 mg/l) influe favorablement sur les protéines de l'organisme, ainsi que sur certaines affections hépatiques, et a des effets laxatifs et diurétiques.

Ses caractéristiques ont décidé la Société à positionner l'Eau minérale de Velleminfroy comme "eau de soin".

### 6.1.8.4. Aspects réglementaires :

Une demande d'exploitation a été déposée en mars 2015 auprès de la DGCCRF à Vesoul (sous le contrôle de la Préfecture et de l'Autorité Régionale de Santé – ARS) pour Tom et Emergence, dont les qualités minérales sont régulièrement contrôlées par les organismes compétents.

Les prélèvements opérés montrent la stabilité des qualités minérales de l'eau.

Paramètres	SOURCE CLAIRE IPL 15/12/2010	SOURCE CLAIRE IPL 21/07/2011	% DE VARIATION MINÉRALISATION
<b>MINÉRALISATION (mg/l)</b>			
Sulfates (SO <sub>4</sub> <sup>-</sup> )	1 400	1 400	0 %
Calcium (Ca <sup>++</sup> )	480	470	-2 %
Magnésium (Mg <sup>++</sup> )	80	82	+2,5 %
<b>PARAMÈTRES AZOTES ET PHOSPHORES (mg/l)</b>			
Nitrates (NO <sub>3</sub> <sup>-</sup> )	< 0,05	< 0,05	-

### 6.1.8.5. Volet marketing :

Le positionnement produit est validé en eau de soin et de santé qui sera commercialisée auprès de réseaux pharmaceutiques.

Le recrutement de deux commerciaux est en cours notamment pour exploiter les plus de 130 contacts et demandes de renseignements enregistrés au SIAL en octobre 2014.

Seront ciblés

- Les espaces santé (pharmacies, parapharmacie, spas, établissements thermaux et de thalassothérapie),
- Les magasins spécialisés (magasins d'alimentation biologiques, épiceries fines, restauration rapide qualitative notamment celle, très subsidiairement, du réseau Poulaillon).
- Les sites internet spécialisés.
- L'export (Emirats Arabes Unis, Asie) par lequel des contacts ont déjà été initiés.

### 6.1.8.6. Volet Production :

Un terrain à Château-Grenouille, à 1,5 km de la Source, a été délimité et aménagé par la Communauté de communes pour la Source. Ce terrain est d'une superficie de 2 ha et a été acquis pour 160.000 €, payable en 2015. Ont été amenés sur ce terrain :

- 1,5 km de canalisations acheminant l'eau extraite jusqu'à l'usine d'embouteillage, ces canalisations étant déjà posées ;
- Un dispositif de clarification de l'eau pour dé-ferriser celle-ci ; ce dispositif a déjà été posé. La ligne d'embouteillage, prévue pour être opérationnelle en septembre-octobre 2015, a été commandée et se caractérise ainsi :
  - Marque : KOSME, deuxième fabricant au monde dans cette spécialité,
  - Matériel neuf, travail en milieu stérile (bouteille stérile, bouchon traité aux UV).
  - Capacité : 5.000 à 6.000 bouteilles à l'heure.
  - Souplesse d'utilisation : Le dispositif de siroperie qui a été choisi est capable de traiter de l'eau gazeuse, des sodas, limonades.

Une gamme de tisanes est en cours d'étude et pourra être embouteillée avec le matériel existant.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1.8.7. Investissements :

Les investissements de mise à niveau du site ont été financés par les époux Paul et Marie-France Poulaillon à hauteur de 1 million d'euros au cours des dernières années.

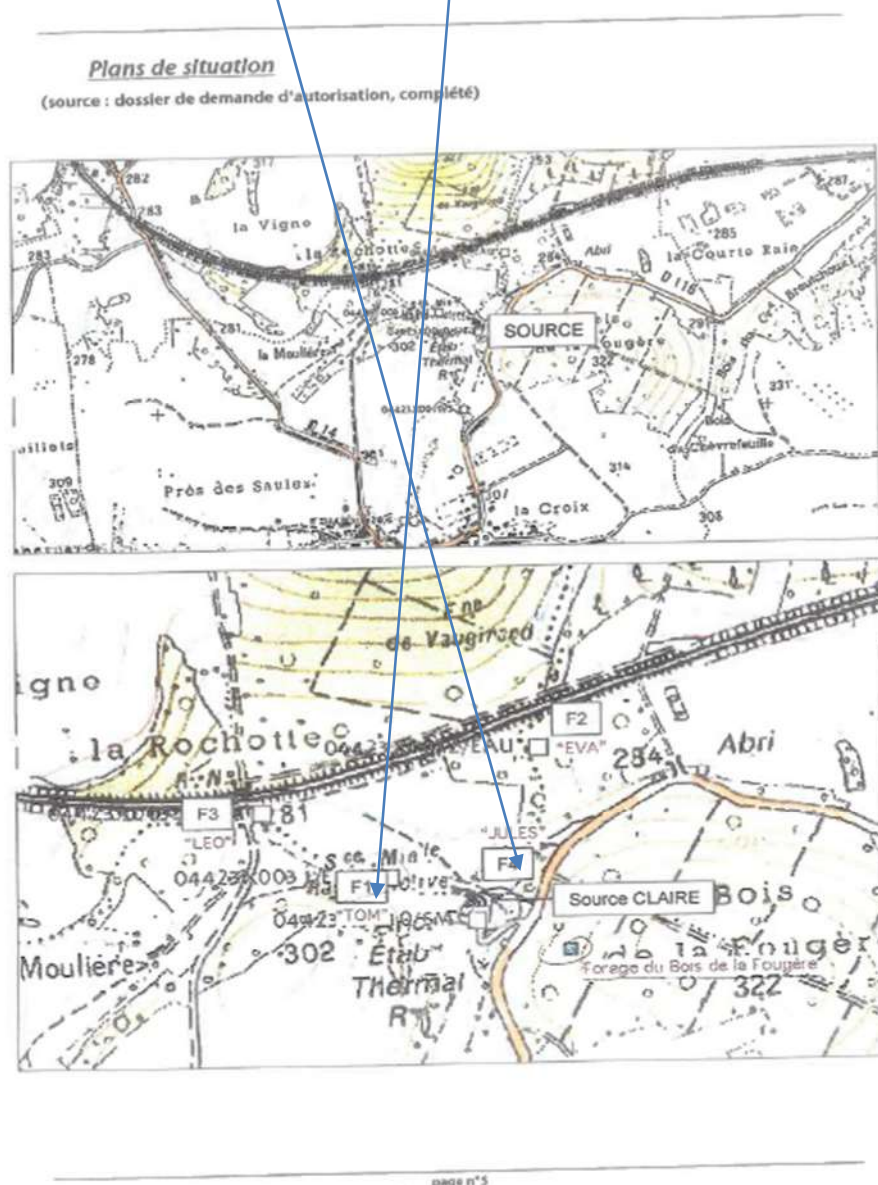
Se référer au 5.2.2. du présent Document de base.

### 6.1.8.8. Conditions prévues dans le contrat d'exploitation :

Le contrat d'exploitation de source d'eau minérale entre SOURCE DE VELLEMINFROY SARL et EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS stipule que :

Les eaux seront exploitées en tant qu'eaux minérales naturelles à partir de deux sources distantes d'environ 200 mètres l'une de l'autre :

- la source Claire sur la commune de Velleminfroy (parcelle n°2 section A1 – n° BRGM (note) 04423X0010/SM)
- le forage n°1 dénommé Tom situé sur la commune de Châteinois (parcelle n°64 section ZD – n° BRGM 04423X0031/EAU).



Note : BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières, Etablissement public français de référence pour les ressources du sous-sol.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### *Débit et biens affectés à l'exploitation :*

Le débit maximal exploité ne pourra dépasser 168.000 litres par jour et 61.320 m<sup>3</sup> par an, soit 1.500 litres à l'heure, soit :

- 1.500 litres par heure, correspondant à 36 m<sup>3</sup> par jour pour la source Claire,
- 3.000 litres à 5.000 litres par heure correspondant un débit compris entre 72 m<sup>3</sup> et 120 m<sup>3</sup> par jour pour la source Tom.

Les eaux subiront un traitement pour éliminer le fer et le manganèse.

La capacité de l'exploitation ne pourra dépasser le seuil des 5.500 bouteilles à l'heure.

Les biens affectés à l'exploitation sont :

- Un puits de forage, dénommé Tom, avec possibilité d'en utiliser trois de plus si nécessaire (Léo, Eva, Jules), par avenant au contrat,
- Des canalisations acheminant l'eau extraite jusqu'à une usine d'embouteillage.

### *Entrée en vigueur du contrat :*

Le contrat, conclu intuitu personae, entrera en vigueur à compter de la date de notification au propriétaire de l'autorisation administrative d'exploiter la source d'eau minérale naturelle. Une fois en vigueur, ce contrat est signé pour dix années à l'issue desquelles il sera automatiquement prolongé de façon indéterminée et pourra être dénoncé à tout moment par l'une des parties sous préavis de six mois, et sans indemnisation.

### *Engagements des parties :*

Le propriétaire s'engage vis-à-vis de l'exploitant à lui permettre l'accès au site et à la jouissance des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation. Il fournit à l'exploitant une copie de toute information et autorisation nécessaire pour exploiter la source. Il prend en charge les travaux de gros œuvre et les réparations importantes.

L'exploitant s'engage notamment à entretenir les installations de façon à préserver les qualités essentielles de l'eau, à respecter l'hygiène nécessaire, à informer le propriétaire des résultats de la surveillance de l'eau, à maintenir le personnel suffisant et qualifié. L'exploitant est redevable du droit sur les boissons non alcoolisées de 0,54 € par hectolitre (article 520 A du code général des impôts), de la surtaxe sur les eaux minérales naturelles (articles 1582 et 1698 du code général des impôts), et des contributions économiques territoriales votées par les communes (taxe communale de 0,30€ par hectolitre). Il s'engage aussi à s'assurer contre les risques d'exploitation.

### *Redevance :*

L'exploitant paie au propriétaire une redevance mensuelle fixe de 7.500 € HT jusqu'au 30 septembre 2016 à laquelle s'ajoute, à compter de cette date, 8% du chiffre d'affaires hors taxe réalisé par l'exploitant au cours de l'exercice comptable précédent dès lors que celui-ci est supérieur à 500.000 €.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.2. Présentation générale des marchés de la société

#### 6.2.1. Les marchés

Le Groupe opère sur deux segments de marchés

##### 6.2.1.1. Le marché de la Boulangerie – Viennoiserie - Pâtisserie

Selon la Fédération des Entreprises de Boulangerie, la consommation moyenne des Français en pain est passée de 325 grammes par jour en 1950 à 130 grammes par jour en 2010 chez les adultes et 110 grammes chez les adolescents et les femmes. Une proportion de 98% de Français disent manger régulièrement du pain, et moins d'un sur deux en consommerait moins d'une fois par jour. Plus de 2,6 millions de tonnes de farines ont été panifiées en 2013, soit une progression de 1,1% par rapport à 2012. La farine biologique représente environ 1,5% du marché.

- a) Le chiffre d'affaires de l'activité de boulangerie viennoiserie et pâtisserie en France (hors sandwiches) se répartit à hauteur des deux tiers en boulangerie, de 18% en viennoiserie et de 16% en pâtisserie.

La production se répartit entre la boulangerie artisanale (57% des volumes panifiés), la boulangerie industrielle (33,9%) et les ateliers de boulangerie en GMS (8,8%).

La production industrielle par type de fabrication se répartit à hauteur de 55% en pain cru surgelé, de 28% en pain précuit surgelé, et de 17% en produits frais. La part de pain fabriqué frais tend à diminuer au profit de la production de pain cru surgelé, et dans une moindre mesure de celle du pain précuit surgelé.

La distribution en volume se répartit à hauteur de 62% entre la boulangerie artisanale, de 19% en hypermarchés, de 12% en terminaux de cuisson et de 7% en supermarchés. La part de marché des boulangeries artisanales tend à diminuer d'environ 1% chaque année, tandis que la production industrielle progresse régulièrement.

Près de 7 Français sur 10 déclarent acheter leur pain chez les 26.000 boulangers présents en France alors que 3 sur 10 l'achètent en GMS. La part des terminaux de cuisson progresse, d'autant que leurs propriétaires souhaitent développer une offre en restauration rapide sur place.

La consommation des ménages en pains a augmenté de 1,8% en valeur en 2014, à comparer à une hausse de 3% en 2013 et une progression de 46,4% sur la période 2005 – 2014 (source Xerfi 2015).

Les produits les plus consommés en boulangerie sont les pains courants (75% des volumes), les pains spéciaux (17%) et les pains emballés (8%).

Les ventes en volume en viennoiserie se répartissent entre les croissants (40%), les pains au chocolat (35%) et les autres viennoiseries (25%).

En pâtisserie fraîche, la consommation des ménages a progressé de 1,3% en valeur en 2014, à comparer à une hausse de 3% en 2013 et une progression de 20% sur la période 2005-2014 (Source Xerfi 2015).

On constate que :

- Les produits les plus classiques en pâtisserie sont les plus demandés (choux, éclairs, tartes aux pommes, ...),
  - Les pains spéciaux, les produits bio, ou régionaux, offrent des perspectives de développement de chiffre d'affaires et de marges,
  - Les hamburgers, bagels, pitas, ... sont de plus en plus présents en restauration rapide.
- b) Le chiffre d'affaires de l'activité de sandwiches en France se répartit à hauteur de 49,5% en restauration, de 25,3% en GMS et boutiques, de 19,2% en boulangeries, de 4,5% en restauration automatique et de 1,5% en stations de carburant.

La production se répartit entre les sandwiches dits classiques à hauteur de 85%, le solde se ventilant entre les produits dits « gourmets » (7%), ethniques (6%) et santé (2%).

Le sandwich classique jambon-beurre représente la moitié des sandwiches consommés chaque jour en France. Les ventes 2013 de sandwiches en France se sont élevées à 7,3 milliards €. Une étude GIRA Conseil citée dans Xerfi indique en février 2014 que la part de marché des boulangeries et traiteurs dans la distribution de sandwiches était de 14% en 2005 et de 20% en 2012. Cette même étude indique que le nombre de sandwiches vendus en France était de 1,43 milliards d'unités en 2005 à comparer à 2,01 milliards en 2010. En 2013, la consommation de sandwiches a progressé de 1,85% en volume, soit 2,144 milliards d'unités pour un chiffre d'affaires de 7,27 milliards € qui représente une progression de 3,41% (source GIRA Conseil cité par la Fédération des Entreprises de Boulangerie en 2014). Les ventes de sandwiches progressent de 2% en volume en 2014, tendant vers le niveau de 2,2 milliards (Source Xerfi 2015).

Le sandwich évolue cependant d'un mode classique, dont la part de marché tend à diminuer, vers un niveau de 58% au profit de produits comme les pitas, pains sudéois, bagels, buns notamment.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

- c) Le chiffre d'affaires réalisé par les terminaux de cuisson, qui représentent 12% de la distribution de produits de boulangerie –viennoiserie - pâtisserie, se répartit à hauteur de 35% en vente de pains, 25% en vente de produits traiteurs et de petite restauration, 19% en viennoiserie, 15% en pâtisserie, et 6% en revente de boissons.

Les ventes des terminaux de cuisson s'effectuent à hauteur d'environ 50% en surfaces de 120 m<sup>2</sup> à plus de 400 m<sup>2</sup>, d'environ 25% en surfaces de 60 à 120 m<sup>2</sup>, et de 25% en surfaces inférieures à 60 m<sup>2</sup>.

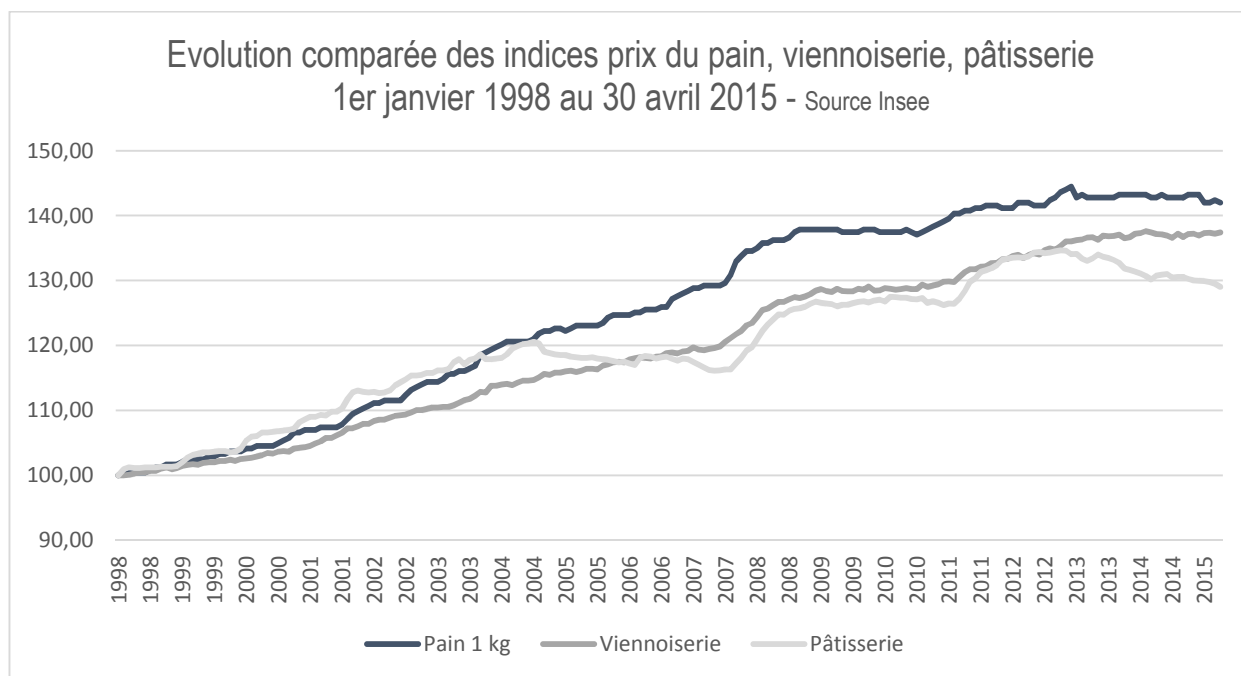
Il existe en France environ 3.500 points de ventes assimilées aux terminaux de cuisson employant plus de 10.000 personnes pour un chiffre d'affaires d'un milliard d'euros. Selon la Fédération des Entreprises de Boulangerie en 2014, la part de traiteur / petite restauration augmente régulièrement au détriment de la vente de pains.

- d) Evolution de la demande

La demande a progressivement évolué vers davantage de pains spéciaux et de tradition, plus porteurs de valeur ajoutée et de marges pour les fabricants. Si la GMS propose une offre attractive en termes de prix, les réseaux de distribution en Boulangerie Viennoiserie Pâtisserie, en proposant des offres de petite restauration (sandwiches, salades, tartes salées, ...) avec des formules intégrant boisson et dessert, génèrent des compléments de revenus et répondent à une attente d'économie, de gain de temps au déjeuner, dans un contexte d'authenticité et d'attente de produits sains. La hausse de TVA prévue par la Loi de finance 2014 sur les sandwiches n'a pas enrayer cette tendance.

Le gain de temps est mis en avant par la GMS avec des drives (achat sur place sans quitter son véhicule). Selon LSA il existe 8.900 Drives alimentaires en GMS fin 2014 répartis en 15 enseignes principales. Il est prévu d'en ouvrir 2.800 environ en 2015.

La demande auprès des boulangeries-pâtisseries est soutenue par une offre attractive, qui répond aux contraintes de pouvoir d'achat, augmente en qualité, développe des pains spéciaux. Les opérateurs à même de dupliquer leur modèle en augmentant leurs points de vente bénéficient de perspectives d'augmentation d'activité.

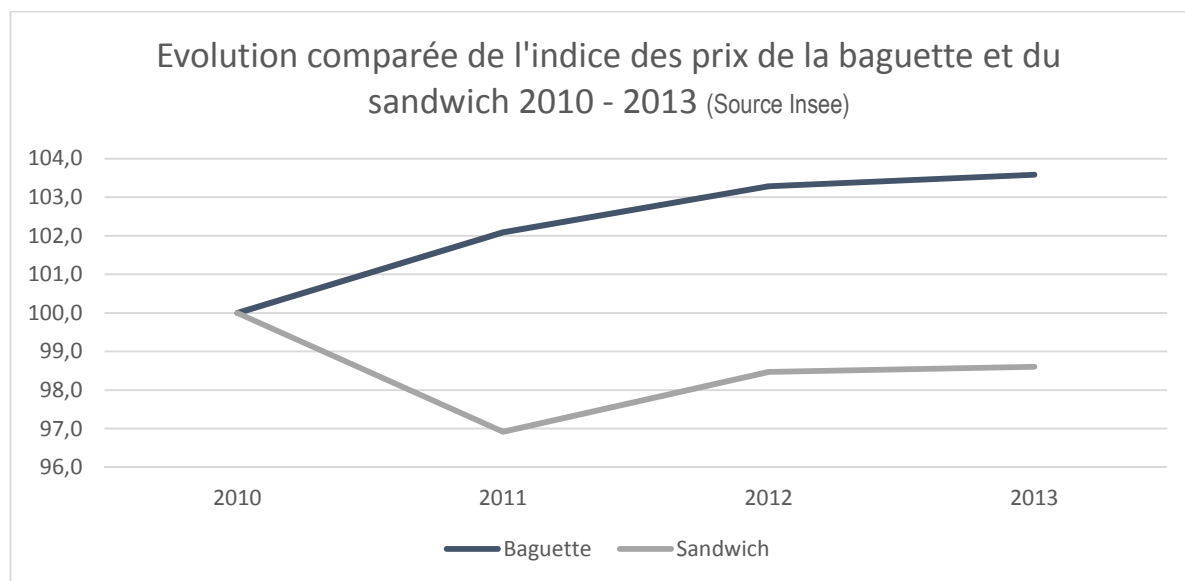


En évolution (base 100 janvier 1998), le prix du pain se stabilise depuis 2007.

L'évolution de l'indice en viennoiserie tend à s'éroder depuis 2013.

L'indice des prix en pâtisserie subit un décrochage à compter du courant de l'année 2012.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS



La baguette reste un élément solide, sinon fondamental, de la gamme, utilisé pour confectionner 58% des près de 2,2 milliards de sandwiches consommés en France au cours de l'année 2014.

### e) Faible sensibilité du prix de la baguette au cours du blé

Une étude de la FDSEA citant la Chambre professionnelle des artisans boulangers de Paris en 2010 indique que la farine représente 10% du produit fini, et que le blé représente 70% du prix de la farine. Une baguette constituée de 250 g de farine nécessite 333 g de blé, 100 kg de blé permettant de produire 75 kg de farine.

Un prix du blé de 125 € la tonne (juin 2010) représente un coût de 4,2 centimes par baguette de 80c, soit 5% du coût de la baguette. Un prix du blé de 200 € la tonne (août 2010) représente un coût de 6,6 centimes par baguette.

### 6.2.1.2. Le marché de la restauration rapide Source : GIRA et Xerfi

La tendance constatée en 2013 de ralentissement de la vente au comptoir (ou de restauration rapide) se confirme en 2014 avec un chiffre d'affaires en hausse de seulement 1% contre 1,8% en 2013 et près de 4% en 2012. Or, ce ne sont pas les volumes des ventes qui sont touchés mais bien la dépense moyenne qui chute de 2,4% cette année. Source GIRA 2015.

La restauration hors foyer reste stable.

Les facteurs de développement de la restauration sont :

- La réduction du temps alloué au repas de midi, ramené à 30 minutes,
- La réduction du nombre de plats (2 plats au lieu de 3),
- L'attractivité du prix, la restauration rapide étant moins chère que la restauration traditionnelle.

Ce marché inclut les boulangeries et les ateliers de cuisson. Selon le GIRA (fin 2013) ce marché a tendance à se concentrer avec une diminution du nombre de sites au profit des enseignes structurées en réseau. Le nombre de sites sous enseigne est passé de 4.000 en 2003 à 7.000 en 2013, soit 40% du marché de la restauration rapide.

Le ticket moyen en boulangerie est de 5,6 €.

Le nombre de repas de midi pris en boulangerie a augmenté de 9% entre 2011 et 2013 alors qu'il a diminué de 6% dans les établissements de restauration traditionnelle à table, comme les brasseries.

Les concepts anglo-saxon (coffee-shop, bagels) ou plus lointains (thaïs, mexicains, ...) se confortent face à un consommateur en quête de nouveauté et de découverte.

Le consommateur recherche une offre toujours plus qualitative, loin de l'univers controversé d'une certaine restauration rapide. Les recettes doivent être plus saines, en remplaçant par exemple la mayonnaise dans certaines recettes par des sauces plus fines : filets d'huile d'olive, pestos de tomate, sauce au fromage blanc, ...

Face à cette recherche, la restauration rapide adapte son offre avec de nouvelles chaînes (COJEAN, EXKI, BERT's notamment), ou de nouveaux produits (McDonald's lançant en 2012 un sandwich baguette, développement des enseignes spécialisées en burgers, bagels, pita, paninis).

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.2.2. La concurrence

#### 6.2.2.1. Les acteurs

Les acteurs du marché de la boulangerie-pâtisserie-viennoiserie se répartissent entre :

- a) Les boulangeries-pâtisseries artisanales. On en compte environ 28.000 en France qui, face à la concurrence des grandes surfaces, tendent à offrir des gammes plus qualitatives avec des pains spéciaux, ou biologiques notamment, et à développer une offre de restauration rapide.
- b) Les enseignes dont les principales sont La Brioches Dorées (plus de 350 points de vente), Paul (plus de 320 points de vente), La Croissanterie (200 points de vente), suivis de 7 groupes totalisant près de 270 points de vente, le Groupe Poulaillon arrivant en 11<sup>ème</sup> position dans ce classement (Xerfi, février 2015) avec 24 points de ventes (à comparer à 35 points de vente au 30 mai 2015) sur 20 groupes en France gérant plus de 9 points de vente.
- c) Les grandes surfaces alimentaires (plus de 2.500 m<sup>2</sup> par site) atteignent un effectif de 2.050 en 2014 à comparer à 1.600 en 2008. Sous enseigne Auchan, Leclerc, Casino, Carrefour notamment, elles représentent près de 47% des achats alimentaires en France en 2013. Leur développement est lié à la tendance consistant à concentrer les achats au même endroit pour réaliser des économies sur le temps et les dépenses.
- d) Les terminaux de cuisson comptent huit groupes principaux en France dont les quatre premiers (La Mie Câline, Maison des Pains, Les Fromentiers, Pains et Friandises) représentent 770 implantations sur les 855 répertoriées. Avec 19 ateliers de cuisson en propre et 4 en franchise en mai 2015, Poulaillon se situe entre Fromenterie (Fromentiers de France, 58 terminaux) et Le Fournil de Pierre (Groupe Le Duff, 15 terminaux).

Les acteurs sur les segments comparables à ceux de Poulaillon :

- a) Les acteurs d'ancrage en région Est :
  - i. Les réseaux d'enseigne :

La région Est, et particulièrement l'Alsace, a une culture culinaire spécifique, traduite par 28 restaurants étoilés en Haut-Rhin et Bas-Rhin, qui a inspiré de nombreux entrepreneurs de référence dans le paysage des marques d'origine Alsaciennes.

Ainsi, notamment, en offre de produits régionaux, opère la société Burgard, entreprise « presque centenaire » au moment de sa reprise en 2001, qui développe un réseau de boutiques en propre et, depuis 2009, en franchise en proposant la Malicette, à base de pâte à Bretzel dans 14 boutiques en Alsace (source : site Burgard, Les Echos 29 janvier 2013).

La chaîne de restauration rapide Bagelstein, propose une gamme de bagels (pains ébouillantés, puis cuits au four, qui présentent une mie dense et trouée en son centre), ouvre sa première boutique à Strasbourg en 2011, est implantée au 20 mai 2015 dans 19 villes avec près de 40 points de vente (sources : site, Les Echos mars 2015, CfNews 16 octobre 2014), a levé 10 millions € auprès d'un fonds d'investissements pour mener d'autres ouvertures de sites.

- ii. Les industriels :

En produits typiquement bretzel opère la Société Argru dans le Bas-Rhin, créée en 1993, comptant 230 salariés, avec un chiffre d'affaires de 26,5 millions € en 2013, réalisé en France et à l'export (Allemagne, Suisse, Norvège, Pologne, Russie) avec un positionnement industriel.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### b) Les acteurs nationaux

*Les fabricants de pains et de viennoiseries industriels (chiffres d'affaires 2010 à 2012 estimés dans l'activité) :*

- le Groupe Limagrain (Pains Jacquet-Brossard) avec près de 300 M€ de CA,
- Neuhauser (Pomme de Pain en restauration rapide) avec 630 M€ de CA, acquis par le Groupe Soufflet en 2014,
- Vivescia (Délifrance, Sofrapain, ...) avec plus de 500 M€ de CA,
- Vandemoortele (Paindor, Croustifrance, Panavi) avec environ 350 M€ de CA,
- ITM entreprises (Fournil du Val de Loire, Moulin de Saint Armel, Moulins de Saint Preuil, ...) avec environ 40 M€ de CA,
- le Groupe Pasquier davantage positionné sur les produits de brioche avec environ 600 M€ de CA.

À l'exception du Groupe Vandemoortele, de nationalité belge, les autres acteurs sont français. Les fabricants de pains et de viennoiserie intègrent parfois des réseaux de boulangerie et de sandwicherie, ou collaborent avec eux pour des définitions de produits.

*Les enseignes de vente de produits de pâtisserie-boulangerie-viennoiserie détenant plus de 100 points de vente en France :*

- Groupe Le Duff (Brioche Dorée, Fournil de Pierre) avec plus de 600 points de vente,
- Groupe Holder (Paul, Ladurée, ...) avec près de 400 points de vente,
- Fromentiers de France (Epi Gaulois, La Fromenterie, La Maison du Pain, ...) avec plus de 100 points de vente,
- La Mie Câline avec plus de 200 points de vente.

SSP, basé au Royaume Uni, anime la marque Bonne journée en France avec plus de 50 points de vente.

L'enseigne du français Eric Kayser compte plus de 100 points de ventes de boulangeries artisanales répartis dans 20 pays.

Les enseignes détenant moins de 50 points de vente, parmi lesquelles on compte Poulaillon et aussi des enseignes comme :

- Le Pétrin Ribeirou à Montélimar (26), qui propose des « pains maison »,
- Histoires de Pains (95) qui propose une gamme de pains, viennoiserie, pâtisserie et petite restauration, ainsi qu'un concept de franchise,
- Moulin de Paiou (95) qui gère un réseau de franchise spécialisé sur une gamme de pains, viennoiserie, pâtisserie et petite restauration,
- Le Grenier à Pains, originaire de l'Orne (61) qui dispose de 11 magasins à Paris, 16 en Région principalement dans l'Ouest, et 9 à l'International (Chine, Russie, Japon, Roumanie, Emirats Arabes Unis).

Dans un classement annuel établi par la revue France snacking, Poulaillon se situait en 36<sup>ème</sup> position en 2013 et en 33<sup>ème</sup> position en 2014 devant des enseignes comme Cojean, Frama Pizz, Wagram Finance, Eat Sushi, Segafredo, Prêt à manger. Les cinq premières enseignes en tête du classement 2014 sont McDonald's France, Quick, Kentucky Fried Chicken – KFC, Elio Concession et Groupe Holder.



## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.2.2.2. Les avantages du Groupe Poulaillon

#### Créativité :

C'est en imaginant un premier produit, la Moricette®, pâte briochée moelleuse inspirée du bretzel, que le Groupe a été créé par Monsieur Paul Poulaillon avec l'aide de son épouse Marie-France en 1973 dans une petite boulangerie à la place du moulin de Dornach actuelle. Cette créativité va être relayée par l'adjonction d'une gamme de pains à partir de 1999, puis enrichie avec une gamme pâtisserie, puis une gamme traiteur, puis une offre de petite restauration.

#### Variété de clientèle :

Le Groupe a su diversifier sa clientèle en étant à même de construire une offre pour la GMS et une offre pour le grand public. Ces offres s'enrichissent par la connaissance que le Groupe accumule sur les attentes de ses clients directs sur ses points de vente, et sur ses clients indirects que sont les consommateurs finaux qui achètent en linéaires des grandes surfaces.

#### Tradition et qualité :

Les produits ont une signature, une marque de fabrique Poulaillon liée à leur composition, leur mode de fabrication, leur aspect, qu'ils soient pétris dans les 12 boulangeries du réseau, cuits dans ses 19 ateliers, ou commercialisés en GMS. Cette signature provient d'une maîtrise du produit liée à la proximité de la famille Poulaillon avec l'outil de fabrication qui fut d'abord artisanal avant d'être industriel.

#### Maîtrise d'une production en capacité croissante :

La maîtrise technique des fabrications a permis de réussir la migration en 2012-2013 du site encore artisanal de Morschwiller vers un outil de production de pointe et conçu par le Groupe à Wittelsheim. L'outil de production permet de répondre aux besoins d'une clientèle en progression sous l'effet de fidélité aux points de vente, de l'ouverture de nouvelles boulangeries et ateliers de cuisson, et de la demande de la GMS.

#### Déclinaison du concept :

L'ouverture de nouveaux points de vente obéit à un processus rigoureux et normé, et la gestion de ceux-ci peut être confiée à des personnels déjà formés sur d'autres sites du Groupe. Le Groupe dispose d'une expérience significative pour accélérer son développement et lui aura permis sur l'exercice 2014-2015 d'ouvrir 2 nouvelles franchises, 3 nouveaux ateliers de cuisson, et de rénover ou agrandir 4 magasins existants. Les financements de ces développements, sous conditions d'acceptation par des établissements bancaires qui connaissent le Groupe depuis de longues années, ne posent pas de difficultés.

Le concept peut aussi être démultiplié par la franchise dont l'investissement est à la charge du franchisé.

L'univers du point de vente doit faire vivre une expérience au client, l'image de la marque doit se refléter dans le produit et aussi dans l'agencement et la décoration du magasin que l'on doit retrouver d'un établissement à l'autre.

#### Capacité à proposer du sucré et du salé en offre flexible :

Le Groupe dispose d'une gamme large couvrant chaque moment de la journée.

Les produits peuvent se consommer seuls ou en groupe, la capacité d'accueil des boulangeries et des ateliers de cuisson étant conçue pour s'adapter facilement aux flux de fréquentation.

#### Flexibilité de l'outil de production :

Un produit proposé à une enseigne GMS n'est pas proposé à d'autres enseignes.

Le Groupe a la capacité technique de proposer des recettes spécifiques et sur mesure à sa clientèle de grands comptes avec les mêmes caractéristiques qui composent sa signature.

Le Groupe est aussi capable de travailler en petites séries sur mesure (gammes traiteur par exemple).

#### Culture interne forte :

Cette culture s'articule autour du produit qui véhicule une origine, un terroir et une tradition qui répond aux préoccupations d'un consommateur exigeant sur la qualité, le prix, la sécurité, le plaisir, et l'originalité.

Le Groupe promet une expérience gustative différente avec son produit phare et à forte identité qu'est la Moricette®, bien accueillie dans toute la France comme en témoigne le développement des ventes en GMS sur le territoire national.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

---

### 6.2.3. L'eau minérale

#### Le marché (Sources : Xerfi, Chambre Syndicale des Eaux Minérales)

Les eaux en bouteille se répartissent entre les eaux plates, de source, et minérales, gazeuses ou non. Les eaux qualifiées minérales sont souterraines, et présentent des qualités susceptibles de conférer des propriétés médicinales, avec une certaine teneur en minéraux et en oligo éléments dont la composition doit rester constante (c'est ce qui la différencie d'une eau de source dont la teneur peut ne pas être constante). L'exploitation d'une source et son embouteillage sont strictement réglementés. Une eau minérale est par ailleurs protégée par un label.

Le marché en France est de l'ordre de 3,5 milliards €, il s'importe près de 82 millions € en 2013 (à comparer à 62,1 millions € en 2008) et s'exporte 569 millions € (à comparer à 668 millions € en 2008).

Environ 39% des ventes en volume et 45% en valeur d'eaux minérales plates nature se vendent en hyper et supermarché. Le solde est vendu presque en totalité en restauration hors foyer. Une quantité confidentielle est vendue en circuits pharmaceutiques ou spécifiques, cibles de la Source de Velleminfroy.

#### La production d'eau minérale en France

- 6,5 milliards de litres d'eaux minérales sont produites en France chaque année.
- Cela représente un chiffre d'affaire d'environ 3,5 milliards d'euros, soit 2,5% du chiffre d'affaire de l'industrie agroalimentaire française.
- La France est le 3e pays producteur d'eau minérale en Europe, derrière l'Italie (7,8 milliards de litres) et l'Allemagne (7,5 milliards).
- La production se répartit entre les eaux plates (85%) et les eaux gazeuses (15%).
- Cette industrie génère environ 10 000 emplois directs et 30 000 emplois indirects.

#### Quelle est la différence entre une eau minérale et l'eau du robinet ?

L'eau minérale naturelle est obligatoirement d'origine souterraine, constituée à l'abri de tout risque de pollution. Sa pureté originelle fait partie des exigences de sa réglementation. Leur composition physico-chimique doit également être stable pour que ses propriétés soient reconnues.

A l'inverse, l'eau du robinet a diverses origines : elles proviennent à 63% du sous-sol (nappes phréatiques ou sources) et à 37% d'eaux de surface (rivières, lacs, etc.). Elles sont traitées à l'aide d'éléments chimiques ou microbiologiques pour répondre aux normes de potabilité et de santé publique

#### Les exportations d'eau minérale française

- La France est le premier pays exportateur d'eau minérale du monde avec un chiffre d'affaire de plus de 600 millions d'euros.
- En deuxième position se trouve l'Italie.
- En termes de pays destinataires, la France exporte principalement vers le Benelux, l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Etats-Unis et le Japon.
- Un tiers de la production nationale, soit plus de 2 milliards de litres, est exportée chaque année.
- Le secteur des eaux minérales françaises a connu une très forte croissance entre 2000 et 2008 : les ventes ont progressé en moyenne de 9% par an.

#### La consommation d'eau minérale en France

- Les Français consomment près de 145 litres d'eau minérale par an et par personne.
- Le prix moyen d'une bouteille d'eau de source est de 0,14 EUR/litre contre 0,35 EUR/litre pour une bouteille d'eau minérale.

#### Quelle est la différence entre une eau minérale et une eau de source ?

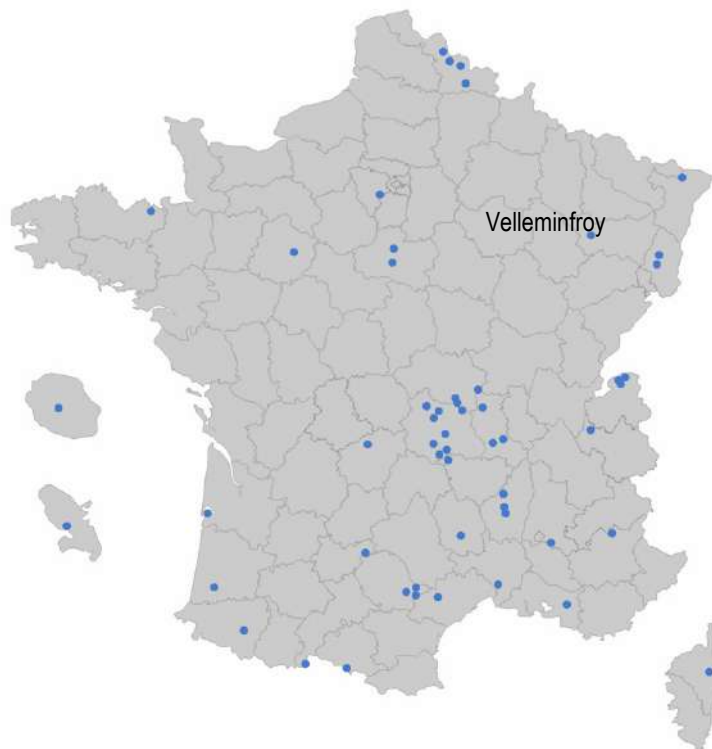
L'eau minérale et l'eau de source ont plusieurs points communs : elles sont d'origine souterraine, pure et non polluée. Mais elles sont différentes dans leur composition minérale. La composition d'une eau minérale est stable en minéraux et en oligo-éléments. Parce que fortement minéralisées, certaines d'entre elles peuvent se prévaloir de propriétés bénéfiques pour la santé.

Les eaux de source ne peuvent pas mentionner d'allégations de santé, même si elles peuvent être recommandées pour l'alimentation des nourrissons.

## 6. APERÇU DES ACTIVITÉS

On dénombre environ 70 sources d'eau minérale naturelle en France (métropole et DOM-TOM).

CARTE DES EAUX MINÉRALES NATURELLES



Source : Chambre Syndicale des Eaux Minérales – 2014

L'eau minérale de Velleminfroy se positionne ainsi :



## 7. ORGANIGRAMME

---

### 7. ORGANIGRAMME

#### 7.1. Description du Groupe

**Le Groupe se compose de trois sociétés principales :**

**POULAILLON**, auparavant dénommée Financière POULAILLON SAS jusqu'à sa transformation en société anonyme à conseil d'administration par l'assemblée générale en date du 27 juillet 2015, en charge du rôle de holding animatrice du Groupe, a intégré les activités d'exploitation et de distribution d'eau minérale de la Source de Velleminfroy. Monsieur Paul POULAILLON anime et dirige cette société tête de Groupe qui emploie 24 salariés et dispose de plusieurs sources de revenus :

- Prestations de service auprès des filiales,
- Redevance d'utilisation de marque,
- Redevance de franchises,
- Loyers de filiales (SCI).

Au 31 mars 2015, son capital social s'élève à 3.000 k€, et ses capitaux propres à 4.136 k€. Les dettes financières portées par cette société, qui n'a souscrit aucun emprunt bancaire, s'élèvent à 2.203 k€ et se composent à hauteur de 1 742 k€ en comptes courants auprès de ses filiales, de 411 k€ en compte courant d'intégration fiscale, et de 50 k€ en compte courant auprès de ses actionnaires familiaux. Son chiffre d'affaires s'est élevé au premier semestre clos le 31 mars 2015 à 1.282 k€ et son résultat net à 161 k€. Au 30 septembre 2014 le chiffre d'affaires s'est élevé à 2.172 k€ (+15,9% par rapport au 30 septembre 2013) et son résultat net à 358 k€ (+45,6% par rapport au 30 septembre 2013).

**SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON**, en charge du site de production et de la vente aux GMS. Cette société est animée par Monsieur Fabien POULAILLON, fils de Monsieur Paul et de Madame Marie-France POULAILLON.

Au 30 septembre 2014, son capital social s'élève à 2.040 k€, et ses capitaux propres à 1.692 k€. Les dettes financières au 30 septembre 2014 se répartissent en 942 k€ d'emprunts auprès d'établissements de crédit, en 565 k€ de concours bancaires courants, en 1.023 k€ d'avances de trésorerie du Groupe, et en 227 k€ en compte courants de ses actionnaires familiaux. Cette société a également contracté un crédit-bail dont le solde d'engagement s'élève à 6.267 k€ au 30 septembre 2014 et porte sur un investissement industriel à Wittelsheim en 2012 d'un montant de 6.906 k€. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 24.290 k€ (+18,7%) en dégagant une perte nette ramenée à 258 k€ au 30 septembre 2014 par rapport à une perte nette de 641 k€ au 30 septembre 2013.

**SARL AU MOULIN POULAILLON**, en charge du réseau des 35 points de vente du Groupe (31 en propre et 4 en franchise). Cette société est animée par Madame Magali POULAILLON, fille de Monsieur Paul et de Madame Marie-France POULAILLON.

Au 30 septembre 2014, son capital social s'élève à 2.000 k€ et ses capitaux propres à 5.052 k€. Les dettes financières se répartissent en 2.384 k€ d'emprunts auprès d'établissements de crédit, en 15 k€ en concours bancaires courants et en 34 k€ de comptes courants de la famille Poulailon. Cette société a également contracté des crédits-baux en contrepartie d'investissements d'un montant de 1.068 k€ dont le solde d'engagement s'élève à 408 k€. À l'actif, le montant des disponibilités s'élève à 1.168 k€. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 26.730 k€ (+5,4%) en générant un résultat net de 867 k€ (+41,2%).

**L'activité d'exploitation d'eau minérale** est répartie en trois entités :

- La SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, dont la SA POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON SAS) est actionnaire à hauteur de 43,7% depuis le 25 juillet 2015, aux côtés de Monsieur Paul POULAILLON (28,15%) et de Madame Marie-France POULAILLON (28,15%) son épouse. SARL SOURCE DE VELLEMINFROY détient la source, le foncier et le bâti situés à Velleminfroy (70).
- La SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY, dont la SA POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON SAS) est actionnaire à hauteur de 100%. Cette société est destinée à porter l'activité d'exploitation, de distribution et de commercialisation de l'eau minérale de la Source de Velleminfroy; cette société entrera en activité une fois l'autorisation d'exploitation obtenue.
- SCI VELLE, dont la SA POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON SAS) est actionnaire à hauteur de 99,99%. Cette société porte le bâtiment et le foncier du site industriel basé sur la commune de Château Grenouille située à 1,5 km de Velleminfroy.

À ce jour, les SARL EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY et SCI VELLE ne réalisent pas de chiffre d'affaires. La SARL SOURCE DE VELLEMINFROY réalise un chiffre d'affaires peu significatif composé de revenus de buvette et de restaurant.

## 7. ORGANIGRAMME

---

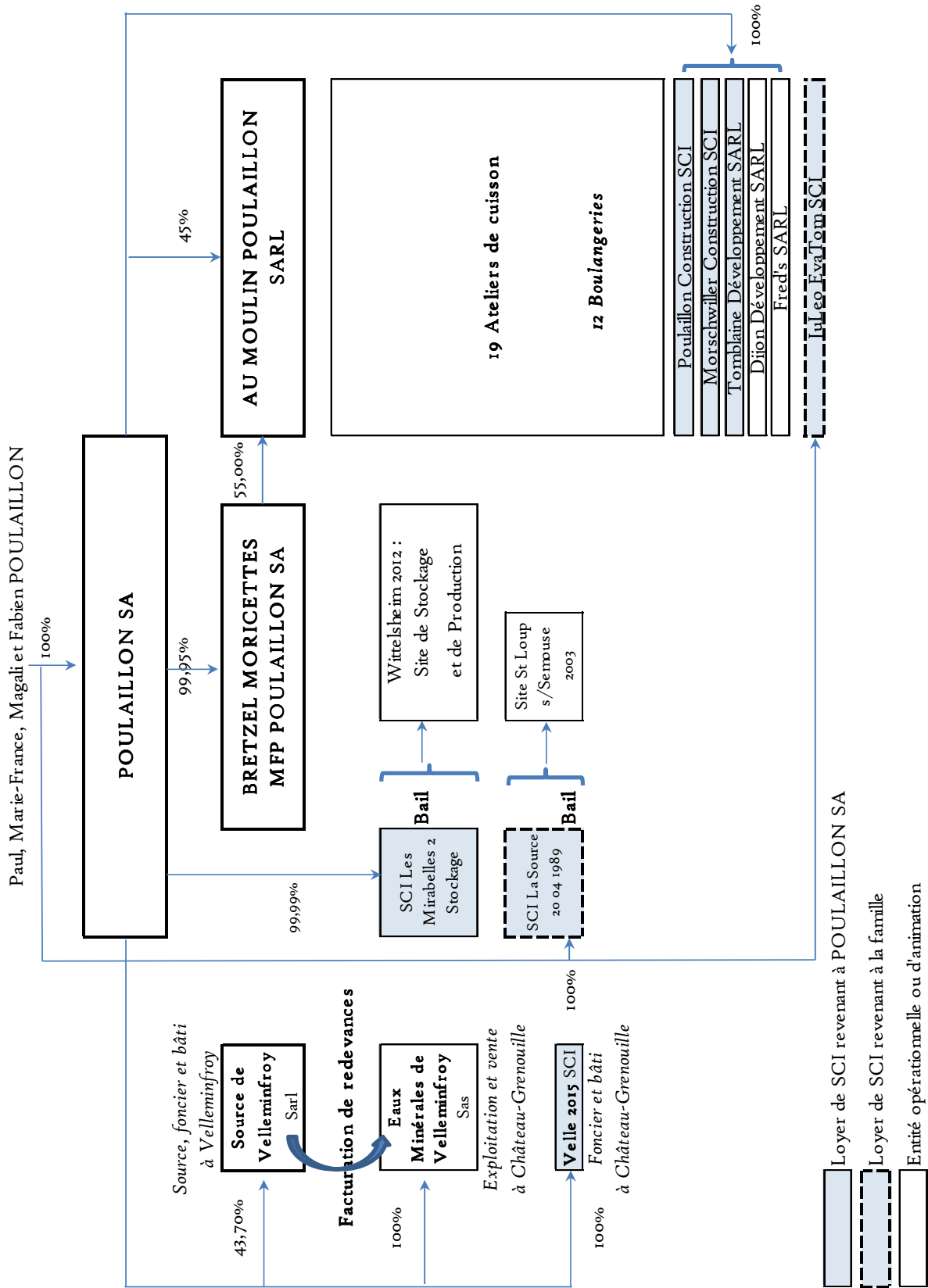
### ***Economiquement, la rentabilité du Groupe se forme par :***

- La vente aux particuliers via le réseau de points de vente auprès d'une clientèle Grand Public qui règle comptant et génère par conséquent une trésorerie liée à un besoin en fonds de roulement négatif. La progression du chiffre d'affaires unitaire de chaque point de vente est régulière, l'accélération de la croissance du réseau dépend du nombre d'ouverture de points de vente supplémentaires (en propre et en franchises). Le Groupe rénove régulièrement ses points de vente, les agrandit, en ouvre de nouveaux et ouvre des franchises. Le maillage territorial s'étend maintenant à la Bourgogne (Dijon), la Franche-Comté (Besançon, Montebéliard), la Lorraine (Nancy), le Nord (Saint-Quentin), avec la perspective d'ouverture dans de nouvelles villes (Lyon Part-Dieu) et régions.
- La vente aux GMS via le site de Wittelsheim qui approvisionne aussi les points de vente du Groupe. Ce site a été construit en 2012, et ouvre l'accès aux séries de production qui permettent de livrer la GMS avec un BFR positif compensé par celui des points de ventes du Groupe.

La croissance et la rentabilité du Groupe conduisent à lancer l'exploitation de l'eau minérale qui constituera un développement sur des territoires diététiques complémentaires ainsi qu'un développement à l'Export.

# 7. ORGANIGRAMME

Organigramme juridique et de détention du Groupe au 31 juillet 2015:



## 7. ORGANIGRAMME

---

### 7.2. Principales filiales de l'émetteur

La famille POULAILLON a apporté (AGE de FINANCIERE POULAILLON en date du 15 juillet 2015) à FINANCIERE POULAILLON SAS (dorénavant dénommée POULAILLON SA depuis l'AGE du 27 juillet 2015) les 45% de titres représentatifs du capital et des droits de vote qu'elle détenait directement du capital d'AU MOULIN POULAILLON.

Financière POULAILLON est une SAS holding d'animation du Groupe et compte 24 salariés au 30 septembre 2014. Le capital de 3.906.300 € ; après l'AGE de transformation en SA en date du 27 juillet 2015, est entièrement détenu par Monsieur Paul POULAILLON, Président et fondateur, son épouse Marie-France, et ses enfants Fabien et Magali. Il convient de noter que Monsieur et Madame Paul Poulailon, gardant 1,05% du capital à eux deux en pleine propriété, ont transmis la nue-propriété de leurs titres à leurs enfants, gardant pour eux-mêmes respectivement 30,5% et 30,47% de titres en usufruit.

BRETZEL MORICETTES MFP POULAILLON est une SA au capital de 2.040.000 € en charge de la clientèle GMS et grossistes, de la production pour le Groupe, et compte 220 salariés au 30 septembre 2014. Monsieur Paul POULAILLON en est Président, Madame Marie-France POULAILLON Directeur Général, Monsieur Fabien POULAILLON Directeur Général Délégué, Madame Magali POULAILLON Directeur Général Délégué.

AU MOULIN POULAILLON est une SARL au capital de 2.000.000 € en charge de la gestion des points de vente du Groupe. Madame Magali POULAILLON en est la gérante.

MORSCHWILLER CONSTRUCTION est une SCI au capital de 10.000 € dont Madame Magali POULAILLON est gérante. Cette société détient le terrain et le bâti du magasin de MORSCHWILLER LE BAS.

POULAILLON CONSTRUCTION est une SCI au capital de 10.000 € dont Madame Magali POULAILLON est gérante. Cette société détient le terrain et le bâti du moulin-Drive de RIXHEIM.

MIRABELLES 2 est une SCI au capital de 30.489 € propriétaire d'un site de stockage à proximité du site de production de Wittelsheim.

TOMBLAINE DEVELOPPEMENT est une SARL au capital de 10.000 € créée le 9 septembre 2014 qui détient le magasin de Tomblaine prochainement ouvert près de Nancy. Madame Magali POULAILLON en est gérante.

DIJON DEVELOPPEMENT est une SARL au capital de 10.000 € créée le 1<sup>er</sup> août 2013 qui détient le magasin de Dijon. Madame Magali POULAILLON en est gérante.

FRED'S détient l'ancienne franchise de Besançon dont le Groupe a repris le contrôle le 16 décembre 2014, devenue depuis un atelier de cuisson en propre depuis le 30 mars 2015, entrant en périmètre de consolidation à compter de cette date.

SOURCE DE VELLEMINFROY est une SARL propriétaire de la source, du foncier et du bâti de Velleminfroy dont POULAILLON SA détient 43,7% du capital depuis le 25 juillet 2015, le solde étant détenu par les époux Poulailon qui en cédera progressivement le contrôle.

EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY est une SAS destinée à exploiter et distribuer l'eau minérale de Velleminfroy. Elle s'acquittera d'une redevance auprès de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY qui est l'entité juridique propriétaire de la source de Velleminfroy et des terrains attenants. Cette redevance sera payée en vertu d'un contrat d'exploitation d'eau minérale signé le 25 juillet 2015 entre EAUX MINERALE DE VELLEMINFROY SAS et SOURCE DE VELLEMINFROY SARL.

La SCI VELLE CONSTRUCTION, créée au mois d'avril 2015, entend conclure un contrat de crédit-bail immobilier pour le financement et l'édification du site d'embouteillage de l'eau minérale de Velleminfroy sur un terrain de 2 ha situé sur la commune de Château-Grenouille, à 1,5 km de la Source.

Note :

Le foncier et le bâti du site de production de Wittelsheim sont la propriété de la société IMAVAL, détenue par un investisseur privé qui la loue au Groupe. par contrat de bail signé le 19 avril 2011 ayant fait l'objet d'un avenant en date du 26 avril 2011. Ce bail est d'une durée de quinze années entières et consécutives à compter au plus tard du 1<sup>er</sup> avril 2012.

Le bâti et le foncier du site de Saint-Loup-sur Semouse sont la propriété de SCI La Source, détenue par la famille POULAILLON, qui la loue au Groupe. Des précisions sont portées au chapitre 19.2. du présent Document de base.

Le bâti et le foncier du magasin situé rue du Sauvage à Mulhouse sont la propriété de SCI Juleo Evatom, détenue par la famille POULAILLON, qui la loue au Groupe. Des précisions sont portées au chapitre 19.2. du présent Document de base.

## 7. ORGANIGRAMME

---

### 7.3. Principaux flux intra-Groupe

Le chapitre 19 du présent Document de base reprend le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées des exercices clos au 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2014.

À la date du présent Document de base, le principal flux non décrit dans les rapports spéciaux des commissaires aux comptes concerne les ventes de la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA ou "MFP", société de production du Groupe, à la filiale AU MOULIN POULAILLON SARL, qui détient les boulangeries et ateliers de cuisson du Groupe, soit 31 points de vente. MFP vend aussi directement au magasin de Wittelsheim, vente appréhendée dans le chiffre d'affaires de MFP, et vend aussi à la filiale DIJON DEVELOPPEMENT ainsi à qu'à FRED'S. Les montants commercialisés à ces deux dernières entités sont peu significatifs.

Les flux relatifs aux facturations de POULAILLON SA (anciennement Financière POULAILLON SAS jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015) à ses filiales sont transcrits dans les conventions réglementées au chapitre 19 du présent Document de base.

Le détail des flux est présenté dans le tableau de passage suivant :

<b>Ventes consolidées</b>	<b>31/3/2015</b>	<b>30/09/2014</b>	<b>30/09/2013</b>
(millions €)	<b>6 mois</b>	<b>12 mois</b>	<b>12 mois</b>
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
<b>Variation annuelle</b>	<b>+19,1%</b>	<b>16,5%</b>	<b>10,7%</b>
<hr/>			
Financière Poulaillon	1,3	2,2	1,9
BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP"	15,0	24,0	19,6
AU MOULIN POULAILLON ou "AMP"	14,7	26,7	25,4
DIJON DEVELOPPEMENT	0,7	1,2	
<b>Chiffre d'affaires cumulé</b>	<b>31,8</b>	<b>54,1</b>	<b>46,9</b>
<hr/>			
Neutralisation des ventes de "MFP" à "AMP"	3,7	6,4	5,7
Neutralisation du CA de Financière Poulaillon	1,3	2,2	1,9
Autres retraitements	-0,1	0,1	0,2
<b>Chiffre d'affaires consolidé</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
<b>dont contribution de AU MOULIN POULAILLON SARL</b>	<b>14,7</b>	<b>26,7</b>	<b>25,4</b>
<b>dont contribution de BRETZELS MORICETTES MFP SA</b>	<b>11,4</b>	<b>17,6</b>	<b>13,7</b>
<b>dont contribution de DIJON DEVELOPPEMENT SARL</b>	<b>0,7</b>	<b>1,2</b>	<b>-</b>
<b>dont contribution POULAILLON SA</b>	<b>0,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>



## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

---

### 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

#### 8.1. Usines et équipements

##### 8.1.1. La Boulangerie : sites de Wittelsheim et Saint Loup sur Semouse

Le site de Wittelsheim est bâti sur une emprise foncière de 21.265 m<sup>2</sup> comprenant 13.308 m<sup>2</sup> de surface utile et 10.354 m<sup>2</sup> d'extérieurs. Le bâti + extérieurs totalisent 23.662 m<sup>2</sup>.

Une surface de stockage en froid de 2.120 m<sup>2</sup> disponibles, dont 922 m<sup>2</sup> sont à édifier, et est inclus dans le programme d'investissements évoqué aux chapitres 5.2.2. et 12.2 du présent Document de base.

Le foncier et le bâti du site de production de Wittelsheim sont la propriété de la société IMAVAL, détenue par un investisseur privé qui le loue au Groupe. par contrat de bail signé le 19 avril 2011 ayant fait l'objet d'un avenant en date du 26 avril 2011.

Ce bail, d'une durée de quinze années entières et consécutives à compter au plus tard du 1er avril 2012 est signé entre un investisseur privé gérant de la société IMAVAL dont le siège social est situé à Colmar, et la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA. Monsieur et Madame Paul POULAILLON, qui se constituent caution personnelle, solidaire et indivisible de la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA, locataire, sont cosignataires du bail en tant que caution des loyers et charges dus au titre de celui-ci.

Le loyer mensuel est de 79.000 € HT payable mensuellement, révisable au 1<sup>er</sup> avril de chaque année fonction de l'indice officiel du coût de la construction publié par l'INSEE. Le loyer mensuel au mois de juillet 2015 s'élève à 98.866 € après avenant. **lié à un** complément de financement accordé par le bailleur pour finaliser l'installation du site.

Le bail est renouvelable par tacite reconduction par périodes de neuf ans à l'issue de la première période de quinze ans, sauf dénonciation par l'une des parties six mois avant son expiration.

Le contrat de bail précise que la société IMAVAL a fait construire le bâtiment à la demande et sous la responsabilité de la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON qui s'engage à ne pas donner congé à l'expiration de chaque période triennale pendant la première période de quinze ans.

Le défaut de paiement d'un loyer ou la non-exécution d'une obligation du preneur pourra, si bon semble au bailleur, déclencher la résiliation du bail un mois après mise en demeure d'exécuter, l'intégralité des loyers jusqu'à expiration du bail restant dus.

Le bâti et le foncier du site de Saint-Loup-sur Semouse sont la propriété de SCI La Source, détenue par la famille POULAILLON, qui la loue au Groupe. Des précisions sont portées au chapitre 19.2. du présent Document de base.

Les investissements en lignes de production ont été réalisés en fonction de la progression observée des ventes des différentes gammes de pains surgelés ainsi que des ventes de Moricettes® et pâte à Bretzel. Le Groupe s'est ainsi pourvu de capacités de production en réserve de la croissance à venir. Compte tenu de la progression actuelle d'activité, ces capacités de production seront pleinement utilisées dans les prochains mois et devraient être par conséquent augmentées.

##### 8.1.1.1. Répartition de la production :

- Le site de WITTELSHEIM fabrique des produits surgelés et frais.
- Le site de SAINT LOUP SUR SEMOUSE fabrique des produits surgelés : macarons, produits traiteurs et de panification.

Pour mémoire, les Ateliers de cuisson du Groupe (19 magasins sur un total de 35) et les franchises (4 magasins sur un total de 35) transforment le produit surgelé et semi-fini (pâte à pain ou pâte à MORICETTE®) en produit fini. Les boulangeries (12 magasins sur 35) s'approvisionnent en farine, levure et autres ingrédients nécessaires auprès des fournisseurs référencés par le Groupe.

La surface de stockage et de production est répartie en deux entités :

- a) l'une dite semi industrielle pour les produits de viennoiserie, de garnissage (sandwich), avec une dimension semi-artisanale pour l'activité traiteur et pâtisserie.
- b) et l'autre dite industrielle pour les produits de boulangerie et d'emballage.

→ *MFP constate une réduction significative du taux de pertes ainsi qu'une amélioration des cadences de production sur l'exercice 2014 en raison de l'allongement des séries et du gain d'expérience d'utilisation des machines depuis les lancements des nouvelles lignes sur le site de Wittelsheim.*

## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

---

### L'entité semi-industrielle de Wittelsheim dispose de 3 lignes de production, avec une capacité utilisée à 50%

- 1) Ligne RONDO pour produits briochés avec une capacité de production de 700 à 800 kg à l'heure de 8 à 80 grammes par produit, nécessitant 3 personnes en 2/8 pendant 5 jours par semaine. Cette ligne est âgée de 6 ans et fabrique 30 références.
- 2) Ligne RONDO pour croissants, classiques et fourrés, et pains au chocolat, vendus exclusivement aux magasins du Groupe avec une capacité de production de 5.000 à 7.000 croissants à l'heure nécessitant 4 personnes en 1/8 pendant 5 jours par semaine. Cette ligne est âgée de 6 mois et fabrique 6 références. Elle est plus rapide que la première ligne RONDO. Munie d'un extrudeur automatique, elle est d'un niveau d'automatisation élevé.
- 3) Ligne WERNER pour beignets avec une capacité de production de 4.500 pièces à l'heure nécessitant 2 personnes et fonctionnant de façon variable selon la saisonnalité du produit. Cette ancienne ligne à moricettes est âgée de 11 ans et fabrique deux références.

### L'entité industrielle de Wittelsheim dispose de deux lignes de production + emballage, capacité utilisée de 50% à 80%

- 1) Ligne MECATHERM pour pains surgelés cuits et livrés essentiellement à la GMS et aux grossistes (marginale à au réseau de succursales) avec une capacité de production d'une tonne de pâte à l'heure soit 2.400 baguettes/h, ou 5.000 sandwich/h, ou 19.900 petits pains de table/h nécessitant 5 personnes (dont 3 à l'emballage) en 3/8 pendant 5 jours par semaine. Cette ligne est âgée de 2 ans, est utilisée à 80% de sa capacité, et fabrique 50 références en séries longues calibrées si possible de :
  - Baguettes et demi-baguettes par séquences d'une semaine,
  - Ciabatas (pains carrés) par séquences d'une semaine,
  - Pains spéciaux type gros pains de campagne et céréales de 450g par séquences de 3 jours.
- 2) Ligne KOENIG pour Moricettes® et pâte à Bretzel avec une capacité de production de 450 à 500 kg de pâte à l'heure soit 6.000 Moricettes® de 75 g pour sandwich/h, ou 7.800 mini-Moricettes® de 28 g/h, ou 3.400 double Moricettes® de 130 g/h nécessitant 2 personnes en 2/8 ou en 3/8 pendant 5 jours par semaine. Cette ligne est âgée de 2 ans et fabrique 6 références. Elle est plus simple et plus souple d'utilisation avec un temps de changement de formule huit fois plus court que celui de la ligne pour pains surgelés. Elle est utilisée entre 50% et 60% de sa capacité.
- 3) Lignes d'emballage PATTYN attachées aux lignes MECATHERM et KOENIG, pour emballage en carton, nécessitant chacune 3 personnes 5 jours par semaine.
- 4) Carrousel VMI avec une capacité de production de 1 tonne de pâte à l'heure pour le pain blanc et les pains spéciaux. Cet équipement comprend un pétrin de 25 cuves et 2 pétrins entièrement automatisés.

### L'activité Traiteur

Elle produit environ 3.500 références à Wittelsheim. Elle est dirigée par un Chef Traiteur qui encadre une équipe de 6 personnes.

### Cycle de production :

Il varie selon les produits :

- 8h00 pour une série de pains surgelés (emballage compris)
- 4h00 pour une série de Moricettes,
- 8h00 pour des produits traiteurs.

Le site de Wittelsheim, a été conçu en mode « Marche en avant » pour faciliter l'hygiène et la sécurité alimentaires, avec un parcours des produits organisé en zones successives dans l'ordre suivant :

- réception,
- transformation en différents ateliers,
- conditionnement,
- expédition.

#### 8.1.1.2. La maintenance des sites et des points de vente

La mission de l'équipe de maintenance couvre :

- La coordination des travaux neufs des sites de Wittelsheim et de Saint-Loup-sur-Semouse,
- La maintenance curative et préventive des lignes de production,
- Les vérifications techniques périodiques pour le Groupe sur Wittelsheim et les points de ventes en termes de conformités électriques, d'engins de levage, d'ascenseurs, de protection incendie.

## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

---

### 8.1.2. *L'eau minérale : les sites de Velleminfroy et de Château-Grenouille*

Le site de Velleminfroy est situé sur une emprise foncière de 10 hectares sur les communes limitrophes de Velleminfroy et de Châtenois. Il comprend aussi la source, ainsi qu'un ensemble bâti (buvette, restaurant). L'emprise foncière, la source (5 captages), les canalisations acheminant l'eau extraite jusqu'au site d'embouteillage et le bâti sont la propriété de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY. L'exploitation d'une partie de ces actifs est confiée à la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY.

La SAS EAUX MINERALE DE VELLEMINFROY est en charge, en vertu d'un contrat d'exploitation de source d'eau minérale signé avec la SARL EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY le 25 juillet 2015, de l'exploitation (mise en bouteille et commercialisation) du captage Tom. Trois autres captages pourront lui être confiés par avenant.

Le § 6.1.8.8. du présent Document de Base résume les termes de ce contrat.

Le principal actif détenu par la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY est une ligne d'embouteillage ainsi que les équipements nécessaires à son fonctionnement.

La SCI VELLE détient le foncier (2ha) et le bâti du site d'embouteillage de Château-Grenouille situé à 1,5 km du captage. Elle louera ces actifs à la SAS EAUX MINERALES de VELLEMINFROY à un prix de marché lorsque l'autorisation d'exploiter sera émise.

### 8.1.3. *Investissements immobiliers prévus – extraits du § 5.2.2. du présent Document de base*

**AU MOULIN POULAILLON : 1,9 M€** répartis principalement ainsi :

Depuis le 30 septembre 2014, le Groupe, à Strasbourg dans le centre commercial de la place des Halles, a procédé au transfert d'un atelier de cuisson dans un local d'une surface supérieure au 1<sup>er</sup> étage et à la création d'un kiosque au rez-de-chaussée. Le Groupe dispose à présent de trois terminaux de cuisson dans des surfaces agrandies en centre-ville de Strasbourg.

Pour l'année 2015, le Groupe :

- A ouvert une boulangerie à Morschwiller (68), un atelier de cuisson à Nancy (54) détenu en propre, un atelier de cuisson en franchise à Saint Quentin (59),
- A en projet en rénovation / agrandissements / ouvertures de points de vente en propre du magasin de Sélestat (67), suite à sa rénovation, la réouverture en septembre du magasin de Hirsingue (68), suite à sa rénovation, l'ouverture en novembre d'un atelier de cuisson à Tomblaine (54) en banlieue Est de Nancy, l'ouverture en novembre à Lyon Part-Dieu du premier magasin POULAILLON entièrement dédié à la Moricette®, sur 30 m<sup>2</sup>, la réouverture en janvier 2016 du magasin d'Altkirch (68), suite à agrandissement, l'ouverture en janvier 2016 à Dannemarie (68) d'une boulangerie de 400 m<sup>2</sup> + restaurant + drive.

## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

Comme indiqué au § 5.2.2. du présent Document de base, la centralisation des besoins d'investissements du Groupe fait apparaître les montants suivants pour l'exercice en cours et les exercices à venir :

Milliers €	2014/2015	2015/2016	2016/2017
AU MOULIN POULAILLON SARL	1 900	2 595	2 595
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	315	-	-
MORSCHWILLER CONSTRUCTION SCI	680	-	-
SCI à créer (murs)	660	1 320	1 320
<b>Total points de ventes Boulangeries (I)</b>	<b>3 555</b>	<b>3 915</b>	<b>3 915</b>
BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA	2 650	2 000	3 050
<b>Total site de production + ventes GMS &amp; professionnels (II)</b>	<b>2 650</b>	<b>2 000</b>	<b>3 050</b>
EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS	4 500	100	100
VELLE CONSTRUCTION SCI	1 900	-	-
<b>Total activités Eau minérale (III)</b>	<b>6 400</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
POULAILLON SA (ex Financière POULAILLON)	NS	NS	NS
<b>Total investissements du Groupe</b>	<b>12 605</b>	<b>6 015</b>	<b>7 065</b>

Les financements de ces investissements 2014/2015 sont obtenus, certains sous réserve d'un apport en fonds propres, sur une partie de ces investissements, apport auquel l'augmentation de capital sur Alternext contribuera.

L'investissement de 2.650 k€ pour la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON sera pris en charge à hauteur de 1,5 M€ par la société IMAVAL. Comme présenté au § 8.1.1. du présent Document de base, la société IMAVAL est propriétaire du site industriel de Wittelsheim et loue celui-ci à la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON.

La reconstitution du fonds de roulement de la SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON à la suite du déménagement et de la mise en service du site de production à Wittelsheim nécessite un investissement de 1,5 M€, l'enveloppe d'investissement pour l'année 2015 est de 12,6 M€.

Un montant de 3,6 M€ d'investissements a été décaissé au 31 mars 2015 réparti à hauteur de :

- . 2,3 millions € pour les points de vente (I),
- . 0,7 million pour le site de production (II),
- . 0,6 million pour l'activité Eau minérale (III).

## 8. PROPRIETES IMMOBILIERES, USINES ET EQUIPEMENTS

---

### 8.2. Question environnementale

a) Le Groupe a pris les initiatives suivantes :

- Mise en place d'un suivi de consommation d'énergie EDF/GDF aux fins de réaliser des économies d'électricité, de gaz, et d'eau.
- Formation des personnels en économies d'énergie. Cette mise en place peut, si le Groupe décidait de suivre cette voie, permettre de commencer un processus de certification ISO 50 001.
- Optimisation de la consommation d'énergie des unités de froid (froids positifs et négatifs) en fonction des tarifs tout en maintenant la disponibilité nécessaire des installations. Des systèmes de récupération d'énergie ont été mis en place dès la construction du bâtiment.
- Utilisation de gaz réfrigérants sans risques pour les aliments (CO<sub>2</sub>) avec une empreinte carbone réduite au minimum de 1 pour 1 à comparer à des empreintes carbonées de produits réfrigérants classiques pouvant atteindre plus de 1.300 pour 1.
- Rapatriement à venir à Wittelsheim, dans une chambre froide de 1.000 m<sup>2</sup> au sol, des palettes actuellement stockées sur une unité logistique actuellement près de Strasbourg, ce qui permettra des économies. La capacité de stockage de la chambre froide est de 2.304 palettes, à comparer à 1.500 palettes actuellement stockées à Strasbourg, et sera opérationnelle fin octobre. Elle permettra des économies de carburant et de prestations logistiques significatives et d'accompagner le développement de l'entreprise.

b) En termes de gestion des déchets, ceux-ci sont triés constamment sur les sites selon leur nature (carton, plastique, organique).

- Les déchets alimentaires sont depuis 2009 portés en unité de méthanisation dans la région de Colmar.
- Les déchets spécifiques de type cartouches d'encre sont portés dans des filières spécifiques.
- Les effluents d'eau sont des eaux de lavage d'installations traitées en bacs de décantation qui séparent la graisse, les féculents, avant d'être transportées dans le réseau collectif. La teneur en détergents et désinfectants de ces effluents est maîtrisée, ne touche aucune nappe phréatique, et ne nuit pas à l'environnement.

c) Autorisations administratives et contrôles :

Le site de Wittelsheim est une installation classée soumise à un régime de déclaration et non d'autorisation, le Groupe transformant des quantités de matières premières végétales et animales inférieures aux seuils au-delà desquels une autorisation est nécessaire.

Le site est contrôlé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement – DREAL qui enregistre les déclarations d'installation.

Le site de Saint-Loup-sur-Semouse n'est pas soumis à déclaration. Les personnels de productions manient des équipements légers de garnissage, de réfrigération et de surgélation des produits.

d) Normes

Le site de Wittelsheim a été conçu, dans le choix des matériaux, par sa disposition, ses infrastructures et ses aménagements, sa facilité de nettoyage des installations et d'entretien des locaux, pour une démarche IFS qui va être engagée sur le volet production.

e) Immobilier de Wittelsheim

L'ensemble immobilier édifié sur un terrain de 2 hectares et 12 ares en zone d'activité économique à Wittelsheim est situé dans une zone couverte par un Plan de Prévention des Risques naturels prévisible (PPRn).

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

### 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

#### 9.1. Principaux facteurs ayant une influence sur les résultats de la Société

Le lecteur est invité à lire les informations relatives à la situation financière et aux résultats du Groupe en parallèle avec les états financiers consolidés du Groupe établis en normes françaises pour les exercices clos le 30 septembre 2014 et 30 septembre 2013 et pour le semestre clos au 31 mars 2015, tels qu'insérés au chapitre 20 du présent Document de base.

En milliers d'euros	31 mars 2015 6 mois Proforma	31 mars 2015 6 mois	30/9/2014 12 mois Proforma	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>26 931</b>	<b>26 931</b>	<b>45 530</b>	<b>45 530</b>	<b>39 094</b>
Evolution		+19%	+16,5%	+ 16,5%	+ 10,7%
<b>Excédent Brut d'Exploitation (Ebitda)</b>	<b>2 201</b>	<b>2 201</b>	<b>4 018</b>	<b>4 018</b>	<b>2 568</b>
% chiffre d'affaires	8,2%	8,2%	8,8%	8,8%	6,6%
Dotation aux amortissements	1 297	1 297	2 344	2 344	1 937
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>904</b>	<b>904</b>	<b>1 674</b>	<b>1 674</b>	<b>630</b>
% chiffre d'affaires	3,4%	3,4%	3,7%	3,7%	1,6%
<b>Résultat courant avant IS</b>	<b>670</b>	<b>670</b>	<b>1 235</b>	<b>1 235</b>	<b>196</b>
% chiffre d'affaires	2,5%	2,5%	2,7%	2,7%	0,5%
Résultat net de l'ensemble consolidé	-312	-312	870	870	313
<b>Résultat net part du Groupe (*)</b>	<b>-311</b>	<b>-195</b>	<b>870</b>	<b>458</b>	<b>55</b>
% chiffre d'affaires	0,7%	0,7%	+1,9%	1%	-
Résultat net part des minoritaires	0	117	0	412	268
<b>Capitaux propres part du Groupe</b>	<b>11 062</b>	<b>4 980</b>		<b>5 167</b>	<b>4 523</b>
Intérêts minoritaires	198	2 100		2 217	1 847
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>11 260</b>	<b>7 080</b>		<b>7 384</b>	<b>6 370</b>
<b>Dette Financière à Long Terme (1)</b>	<b>12 669</b>	<b>12 669</b>		<b>11 327</b>	<b>10 873</b>
dont part à moins d'un an	2 174	2 174		1 855	1 535
<b>Dette Financière à Court Terme (2)</b>	<b>3 365</b>	<b>2 645</b>		<b>2 408</b>	<b>2 180</b>
dont factor	1 844	1 844		1 499	880
dont concours bancaires courants	811	739		583	670
dont Groupe et Associés	710	62		326	630
<b>Total Dette Financière (1+2)</b>	<b>16 034</b>	<b>15 313</b>		<b>13 735</b>	<b>13 054</b>
<b>Trésorerie à l'actif</b>	<b>1 747</b>	<b>1 747</b>		<b>1 628</b>	<b>1 344</b>
<b>Endettement net</b>	<b>14 287</b>	<b>13 566</b>		<b>12 107</b>	<b>11 710</b>
<b>Ratio d'endettement net</b>	<b>127%</b>	<b>192%</b>		<b>164%</b>	<b>184%</b>
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>1 248</b>	<b>1 213</b>	-	<b>3 607</b>	<b>3 043</b>
<b>Goodwill</b>	<b>7 149</b>	<b>3 373</b>	-	<b>1 513</b>	<b>1 542</b>
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>19 743</b>	<b>18 525</b>	-	<b>18 367</b>	<b>15 891</b>

(\*) après amortissement de la survaleur,

Le ratio d'endettement net comprend les engagements de crédit-bail.

Pro forma incluant 100% du capital de la SARL AU MOULIN POULAILLON et 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

En milliers d'euros	31 mars 2015 6 mois Proforma	31 mars 2015 6 mois	30/9/2014 12 mois Proforma	30/9/2014 12 mois	30/9/2013 12 mois
Flux net généré par l'activité	-	2 529	-	3 823	-4 051(**)
<i>dont Marge Brute d'Autofinancement</i>	-	2 341	-	3 502	2 383
<i>dont BFR d'exploitation</i>	-	154	-	111	-
<i>dont BFR hors exploitation</i>	-	34	-	210	6 434 (**)
Flux net lié aux investissements	-	-3 996	-	-4 364	-3 712
Flux net lié aux financements	-	1 077	-	150	4 929
Retraitements sur capitaux propres	-	8	-	144	125
Retraitements suite variations périmètre	-	-	-	-	709
Trésorerie d'ouverture	-	-453	-	674	2 674
<b>Variation de trésorerie sur l'exercice</b>	-	-383	-	<b>-247</b>	<b>-2 000</b>
Impact du factor en encours bancaire	-	-	-	-880	-
Trésorerie de clôture	-	-835	-	-453	674

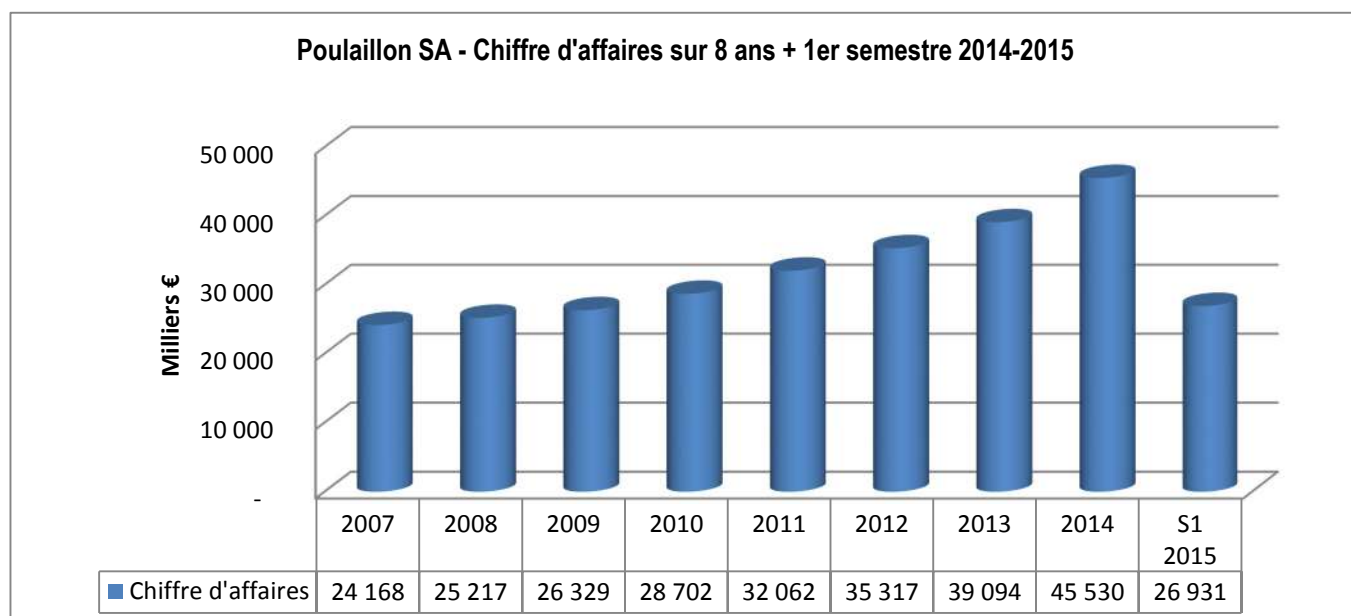
(\*\*) avant retraitement d'immobilisations en cours à hauteur de 6.144 k€ liées à l'investissement industriel.

Pro forma incluant 100% du capital de la SARL AU MOULIN POULAILLON et 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

### 9.1.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe progresse régulièrement :



- La progression des ventes dépend de facteurs liés aux produits et des facteurs liés à l'organisation du Groupe :
  - a) Les produits doivent répondre aux attentes précises des consommateurs essentiellement sur :
    - un rapport qualité / prix accessible,
    - une qualité et une sécurité du produit,
    - un plaisir, si possible attaché à une tradition ou un terroir.
  - b) Le Groupe s'attache à déployer une organisation permettant de produire et livrer des quantités plus grandes à qualité régulièrement améliorée et au meilleur coût - délai possible. Ces facteurs sont essentiels pour le développement du chiffre d'affaires de BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA.

La qualité des emplacements, la capacité d'ouvrir de nouvelles boulangeries ou de nouveaux ateliers de cuisson, la disponibilité des ressources de financement sont essentielles pour le développement du chiffre d'affaires du réseau à un rythme supérieur à celui d'un magasin existant.

- Les ventes du Groupe sont peu sensibles aux ralentissements économiques. Ainsi, sur la période 2007 – 2009 les ventes ont poursuivi leur progression.
- Les ventes du Groupe sont peu sensibles aux variations de matières premières dont l'impact peut, le cas échéant, se constater sur les marges.

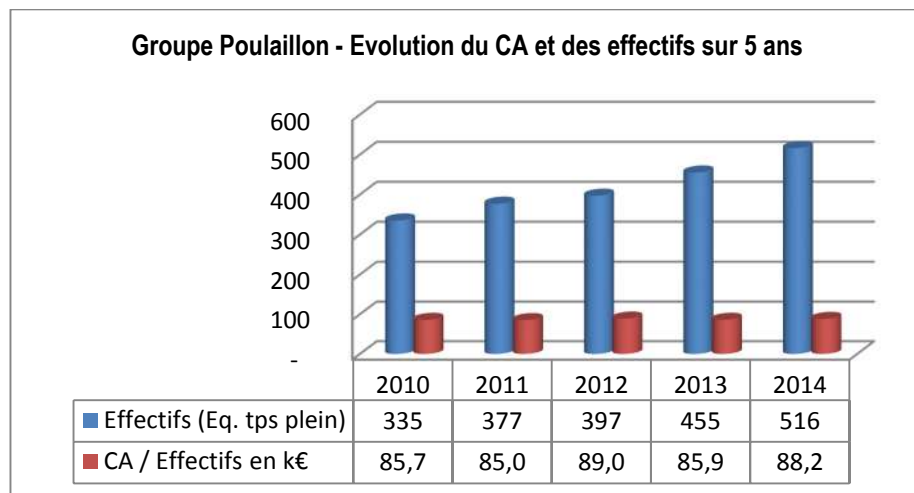


## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

### 9.1.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est impacté par :

- les achats de matière, la marge sur les consommations de matière et approvisionnements s'élevant à 74% des ventes au 30 septembre 2014,
- les frais généraux, qui représentent 23% du chiffre d'affaires,
- les frais de personnel qui représentent 40% du chiffre d'affaires.



La progression des effectifs suit celle du chiffre d'affaires, avec une accélération constatée en 2014.

## 9.2. Comparaison des comptes consolidés des deux derniers exercices

### 9.2.1. Chiffre d'affaires et autres produits

Le chiffre d'affaires est en accélération depuis le 30 septembre 2013 :

- + 19,3% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014,
- + 16,5% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2014,
- + 10,7% sur les 12 mois de l'exercice clos au 30 septembre 2013.

Ventes consolidées en millions €	31 mars 2015 6 mois	30/09/2014 12 mois	30/09/2013 12 mois
<b>Gamme Frais</b>	<b>21,6</b>	<b>37,8</b>	<b>33,5</b>
<i>Progression de l'année</i>	15,1%	12,7%	7,6%
% CA	80,2%	82,9%	85,7%
<b>Gamme Surgelés</b>	<b>5,3</b>	<b>7,8</b>	<b>5,6</b>
<i>Progression de l'année</i>	39,8%	38,9%	11,6%
% CA	19,8%	17,1%	14,3%
<b>Total Ventes Consolidées</b>	<b>26,9</b>	<b>45,5</b>	<b>39,1</b>
<i>Variation</i>	19,3%	16,5%	10,7%

L'accélération des produits surgelés vient notamment de la hausse du chiffre d'affaires réalisé avec la GMS, la clientèle de restauration hors foyer, et la clientèle de grossistes. Cette hausse a été rendue possible avec le lancement et la mise au point du site industriel de Wittelsheim qui est en mesure de produire de longues séries depuis 2013.

Les produits de la gamme Frais progressent sous l'effet de la rénovation (rue Mercière à Mulhouse, Galerie commerciale à Saint Louis) et l'ouverture (à Colmar, et Dijon qui a généré 1,2 million €) de magasins au cours de l'exercice.

Le ticket moyen de 5,33 € est resté stable d'un exercice à l'autre dans les boulangeries et les ateliers de cuisson du Groupe, mais la fidélité de la clientèle tend à contribuer à la hausse de fréquentation des sites.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

---

Les redevances de franchises, perçues par la société-mère POULAILLON SA (anciennement Financière POULAILLON) auprès de sociétés franchisées non consolidées, ont commencé à contribuer à la hausse du chiffre d'affaires à hauteur de 69 k€ sur l'exercice clos le 30 septembre 2014 et 61 k€ sur le premier semestre clos le 31 mars 2015.

Le § 6.1.5.1. du présent Document de base montre une évolution significative des trois principaux segments de clientèle :

- La GMS renforce sa part dans le chiffre d'affaires et représente 18,5% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015, à comparer à 14,2% en année 2013-2014 et 11,4% en année 2013-2012. Les succursales représentent 60,5% du chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2015, à comparer à 63,7% sur 12 mois au 30 septembre 2014, et 69% sur 12 mois au 30 septembre 2013.
- La clientèle GMS enregistre la plus forte progression et accélère sa croissance (+69,7% au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2015 par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos le 31 mars 2014, +44,7% sur l'exercice 2013-2014 et 12,6% sur l'exercice 2013-2012) sous l'effet de la mise en service du site de Wittelsheim et de l'effort commercial long terme du Groupe.
- Le segment des succursales du Groupe hors franchises enregistre une solide progression (+13% au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice par rapport au 1<sup>er</sup> semestre clos au 31 mars 2014 à comparer à 2,1% au 30 septembre 2013) en accélération par rapport à l'année précédente qui avait enregistré une progression de +7,5% en raison notamment des ouvertures et des rénovations de points de vente.
- La Restauration Hors Foyer marque la 3<sup>ème</sup> plus forte progression (+31,7% en 2013-2014 et +26% au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015 par rapport au 31 mars 2014).
- Les franchises suivent l'évolution du chiffre d'affaires en représentant 0,8% de celui-ci avec une progression de 20,2% au 1<sup>er</sup> semestre.
- Les ventes directes événementielles connaissent un développement marqué (23,5% des ventes au premier semestre après une progression significative sur l'exercice clos au 30 septembre 2014).

La faible progression des autres segments provient de la priorité que le Groupe a porté à répondre à la demande de la GMS. Pour autant, ils constituent autant de gisements de progression possibles dans le futur.

Le § 6.1.5.4. du présent Document de base montre que, au 31 mars 2015:

Les tendances constatées en années pleines closes aux 30 septembre 2013 et au 30 septembre 2014 sont confirmées au semestre clos le 31 mars 2015 :

- La région d'origine, le Haut-Rhin, progresse et représente 56,1% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre à comparer à 64,3% au 30 septembre 2013 en raison des développements enregistrés dans les autres régions.
- La région Est – Bourgogne représente 80,5% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre (87,9% au 30 septembre 2013) avec une progression de 10,8% au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015, de 13,5% sur 12 mois 2013-2014 et 8,7% sur 12 mois 2012-2013.
- Les départements de Paris et de la Région Parisienne (10,1% du CA au 1<sup>er</sup> semestre à comparer à 5,9% au 30 septembre 2013) affichent la plus forte hausse avec une accélération de croissance de 85% au 1<sup>er</sup> semestre, de 44,5% au 30 septembre 2014 et de 8,1% au 30 septembre 2013.
- Les autres régions représentent 9,4% des ventes au 1<sup>er</sup> semestre 2014 avec une progression de 57,8% au 1<sup>er</sup> semestre 2014-2015.

Au 30 septembre 2014 le chiffre d'affaires augmente de 6.436 k€ à comparer à une progression des produits d'exploitation d'un montant de 5 033 k€ sur l'exercice précédent.

Au 31 mars 2015, le chiffre d'affaires s'élève à 26.931 k€.

Les autres produits portent sur :

La production immobilisée qui s'élève à :

- un montant de 1.105 k€ au 30 septembre 2013 qui porte essentiellement sur les travaux de conception du site de Wittelsheim réalisé par les équipes en interne, et sur la mise en place du concept de franchise immobilisés évalué à 240 k€ au 30 septembre 2013,
- à un montant de 255 k€ au 30 septembre 2014,
- et à un montant de 170 k€ au 31 mars 2015.

Les reprises sur amortissements et provisions au 31 mars 2015 portent essentiellement sur des transferts de charges pour un montant de 501 k€ et des reprises de provisions pour risques à hauteur de 77 k€.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

Des subventions d'aide à l'emploi en 2014 et en 2013. Une subvention d'équipement pour BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SA ou "MFP" d'un montant de 400 k€ a été perçue sur l'exercice clos au 30/9/2013.

( en milliers d'Euros )	31/03/2015		30/09/2014		30/09/2013	
	6 mois		12 mois		12 mois	
Vente de Marchandises	5 433	20,2%	9 486	20,8%	7 570	19,4%
Production vendue de Biens	21 118	78,4%	35 378	77,7%	31 395	80,3%
Production vendue de Services	380	1,4%	665	1,5%	128	0,3%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>26 931</b>	<b>100%</b>	<b>45 530</b>	<b>100,0%</b>	<b>39 094</b>	<b>100,0%</b>
Production stockée	-462	-1,7%	173	0,4%	344	0,9%
Production immobilisée	170	0,6%	255	0,6%	1 105	2,8%
Subventions d'exploitation	12	0,0%	374	0,8%	708	1,8%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	584	2,2%	521	1,1%	569	1,5%
Autres produits	0	0,0%	1	0,0%	1	0,0%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>27 235</b>	<b>101,1%</b>	<b>46 854</b>	<b>102,9%</b>	<b>41 821</b>	<b>107,0%</b>

La progression du chiffre d'affaires au 30 septembre 2014 s'est élevée à 16,5%, supérieure à celle des produits d'exploitation (12%).

La progression du chiffre d'affaires du semestre clos au 31 mars 2015 est de 19,3% comparée à la progression enregistrée au premier semestre de l'exercice précédent.

### 9.2.2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation figurent en annexe 4.2. des comptes consolidés et sont présentées par ordre de poids dans le total des charges dans le tableau :

( en milliers d'Euros )	31/03/2015		30/09/2014		30/09/2013	
	6 mois		12 mois		12 mois	
Vente de Marchandises	5 433	20,2%	9 486	20,8%	7 570	19,4%
Production vendue de Biens	21 118	78,4%	35 378	77,7%	31 395	80,3%
Production vendue de Services	380	1,4%	665	1,5%	128	0,3%
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>26 931</b>	<b>100%</b>	<b>45 530</b>	<b>100,0%</b>	<b>39 094</b>	<b>100,0%</b>
Production stockée	-462	-1,7%	173	0,4%	344	0,9%
Production immobilisée	170	0,6%	255	0,6%	1 105	2,8%
Subventions d'exploitation	12	0,0%	374	0,8%	708	1,8%
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	584	2,2%	521	1,1%	569	1,5%
Autres produits	0	0,0%	1	0,0%	1	0,0%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>27 235</b>	<b>101,1%</b>	<b>46 854</b>	<b>102,9%</b>	<b>41 821</b>	<b>107,0%</b>
Achats consommés	8 385	31,1%	14 302	31,4%	13 125	33,6%
Autres charges d'exploitation	5 166	19,2%	8 714	19,1%	8 027	20,5%
<i>dont Loyers, charges locatives, locations</i>	2 485	9,2%	4 584	10,1%	4 325	11,1%
<i>dont Transport</i>	897	3,3%	1 209	2,7%	854	2,2%
<i>dont Autres charges d'exploitation</i>	1 784	6,6%	2 921	6,4%	2 848	7,3%
Impôts, taxes et versements assimilés	665	2,5%	1 279	2,8%	1 033	2,6%
Salaires et traitements	7 439	27,6%	13 443	29,5%	11 985	30,7%
Charges sociales	2 581	9,6%	4 918	10,8%	4 610	11,8%
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	110	0,4%	130	0,3%	53	0,1%
Dotations aux amortissements	1 297	4,8%	2 344	5,1%	1 937	5,0%
Dotations aux provisions sur actif circulants	4	0,0%	3	0,0%	34	0,1%
Dotations aux provisions pour risques et charges	686	2,5%	46	0,1%	387	1,0%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>904</b>	<b>2,3%</b>	<b>1 675</b>	<b>3,7%</b>	<b>630</b>	<b>1,6%</b>

On constate la réduction de trois postes essentiels par rapport au chiffre d'affaires au 31 mars 2015 :

- Le poste Achats consommés est ramené à 31,1% du chiffre d'affaires, alors qu'il représentait 31,4% des ventes à l'exercice précédent et 33,6% au 30 septembre 2013.
- Le poste Autres charges d'exploitation est ramené à 19,2% des ventes à comparer à 19,1% à l'exercice précédent mais qui s'élevait à 20,5% au 30 septembre 2013.
- Le poste Salaires et charges est ramené à 37,2% du chiffre d'affaires à comparer à 40,3% du chiffre d'affaires à l'exercice précédent et à 42,5% au 30 septembre 2013.

### 9.2.3. Résultat d'exploitation

La dotation aux amortissements représente 4,8% du chiffre d'affaires à comparer à celle de l'exercice clos au 30 septembre 2014 qui représentait 5,1% du chiffre d'affaires et progressait de 21% par rapport à l'exercice précédent en raison du programme soutenu d'investissements engagé au cours des années 2012 et 2013 dont l'amortissement joue en année pleine. Le montant de 1.297 k€ au 31 mars 2015 sur six mois est à comparer à celui de 2.344 k€ sur douze mois au 30 septembre 2014 pour considérer que le rythme d'investissement reste soutenu sur le premier semestre 2014-2015.

## 9. EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RESULTAT

Le résultat d'exploitation après participation des salariés aux résultats atteint 904 k€ au 31 mars 2015 à comparer à 1.675 k€ au 30 septembre 2014, multiplié par 2,6 par rapport aux 630 k€ atteints au 30 septembre 2013 en raison de la baisse relative des trois principaux postes de charges décrite en 9.2.2. et aussi de la progression du chiffre d'affaires décrite en 9.2.1.

### 9.2.4. Formation du résultat net

Le résultat financier se compose principalement des intérêts d'emprunts et de crédit-bail.

Le Groupe a financé une partie de l'investissement en ligne de production à Wittelsheim au moyen d'une cession-bail de matériel. Le résultat exceptionnel se compose ainsi au 30/9/2014 à hauteur de 552 k€ de produits de cessions d'immobilisations et à hauteur de 568 k€ en charges liées à ces mêmes cessions.

Au 30/9/2013, le résultat exceptionnel enregistre le même procédé de cession-bail et dégage 6.163 k€ de produits de cessions d'immobilisations et un montant de 6.165 k€ de charges de cession.

Au 31 mars 2015, les produits de cession d'actifs représentent un produit de 402 k€ et une charge de 415 k€.

L'amortissement de la survaleur est lié, comme présenté en note 1.3.4. de l'annexe des comptes consolidés au 30 septembre 2014, à l'écart d'acquisition amorti sur 20 ans à compter du 22 novembre 2006 et provenant de :

- l'acquisition de titres SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON par Financière POULAILLON lors de la constitution de cette dernière en 2006,
- l'augmentation de capital de la société SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON souscrite par Financière POULAILLON en septembre 2013 et en septembre 2014.

L'annexe des comptes consolidés au 31 mars 2015, au § 1.3.6. mentionne l'acquisition de la société FRED S SARL par Financière POULAILLON lors du rachat des parts sociales aux franchisés en mars 2015, amorti sur 20 ans.

( en milliers d'Euros )	31/03/2015		30/09/2014		30/09/2013	
	6 mois		12 mois		12 mois	
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>26 931</b>	<b>100%</b>	<b>45 530</b>	<b>100,0%</b>	<b>39 094</b>	<b>100,0%</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>904</b>	<b>2,3%</b>	<b>1 675</b>	<b>3,7%</b>	<b>630</b>	<b>1,6%</b>
autres intérêts	1	0,0%	3		15	0,0%
+ autres produits financiers	0		0		0	
+ charges financières de crédit-bail		0,0%	0	0,0%	0	0,0%
= <b>produits financiers</b>	<b>1</b>	<b>0,0%</b>	<b>3</b>	<b>0,0%</b>	<b>15</b>	<b>0,0%</b>
intérêts et charges assimilées	236	0,6%	443	1,0%	450	1,2%
+ autres charges financières			0		0	
= <b>charges financières</b>	<b>236</b>	<b>0,6%</b>	<b>443</b>	<b>1,0%</b>	<b>450</b>	<b>1,2%</b>
= <b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-234</b>	<b>-0,6%</b>	<b>-439</b>	<b>-1,0%</b>	<b>-435</b>	<b>-1,1%</b>
<b>RESULTAT COURANT (avant impôt)</b>	<b>670</b>	<b>1,7%</b>	<b>1 236</b>	<b>2,7%</b>	<b>195</b>	<b>0,5%</b>
produits sur opérations de gestion	25	0,1%	40	0,1%	161	0,4%
+ produits sur opérations en capital	402	1,0%	552	1,2%	6 164	15,8%
+ reprise sur provisions et transferts de charges		0,0%	0	0,0%	0	0,0%
= <b>Produits exceptionnels</b>	<b>427</b>	<b>1,1%</b>	<b>592</b>	<b>1,3%</b>	<b>6 325</b>	<b>16,2%</b>
charges exceptionnelles sur opérations de gestion	90	0,2%	39	0,1%	40	0,1%
+ charges exceptionnelles sur opérations en capital	415	1,1%	568	1,2%	6 165	15,8%
+ dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
+ <b>Charges exceptionnelles</b>	<b>506</b>	<b>1,3%</b>	<b>607</b>	<b>1,3%</b>	<b>6 205</b>	<b>15,9%</b>
= <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-79</b>	<b>-0,2%</b>	<b>-16</b>	<b>0,0%</b>	<b>120</b>	<b>0,3%</b>
impôt sur les bénéfices	63	0,2%	237	0,5%	-107	-0,3%
amortissement de la survaleur	840	2,1%	113	0,2%	109	0,3%
<b>RESULTAT NET D'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>-313</b>	<b>-0,8%</b>	<b>870</b>	<b>1,9%</b>	<b>312</b>	<b>0,8%</b>
Intérêts minoritaires	-117	-0,4%	412	0,9%	258	0,6%
<b>RESULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>-196</b>	<b>-0,7%</b>	<b>459</b>	<b>1,0%</b>	<b>54</b>	<b>0,1%</b>
<b>RESULTAT NET ENSEMBLE CONSOLIDE AVANT AMORT. DE SURVALEUR</b>	<b>527</b>	<b>2,0%</b>	<b>983</b>	<b>2,2%</b>	<b>421</b>	<b>1,1%</b>

Les fonds commerciaux, considérés comme goodwill, sont amortis à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2014. Les amortissements antérieurs ont été constatés par une charge exceptionnelle à hauteur de 711 k€. Se reporter au § 4.1. de l'annexe des comptes au 30 septembre 2014 et au 31 mars 2015.

## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

### 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

#### 10.1. Informations sur les capitaux, les liquidités et les sources de financements

L'annexe des comptes consolidés au 30 septembre 2014 et au 31 mars 2015 en note 4.1.7 ainsi que le tableau de variation des capitaux propres en note 8 de ces annexes apportent des informations sur la composition et l'évolution des capitaux propres.

Les capitaux propres du Groupe, intégrant la filiale SARL AU MOULIN POULAILLON à 100%, s'élèvent à 7.080 k€ au 30 mars 2015 à comparer à 7.384 k€ au 30 septembre 2014 à et à 6.370 k€ à l'exercice précédent. La diminution des capitaux propres provient d'un amortissement de fonds de commerce tel que décrit au § 9.2.4. du présent Document de base.

Face à ces capitaux propres, l'actif immobilisé net s'élève à 23.799 k€ au 30 mars 2015 réparti en :

- 4.586 k€ d'immobilisations incorporelles, dont 2.404 se compose de fonds de commerces de la filiale AU MOULIN POULAILLON, soit environ 100 k€ par fonds de commerce en valeur comptable,
- 18.525 k€ d'immobilisations corporelles, dont 24% se composent de terrains et bâtiments et le solde d'équipements de production,
- 688 k€ d'immobilisations financières, essentiellement composées de dépôts de garantie.

Cet actif immobilisé s'élève en brut à 34.953 k€ et est amorti à hauteur de 11.152 k€ au 30 mars 2015. Il est financé à hauteur de 12.668 k€ d'emprunts.

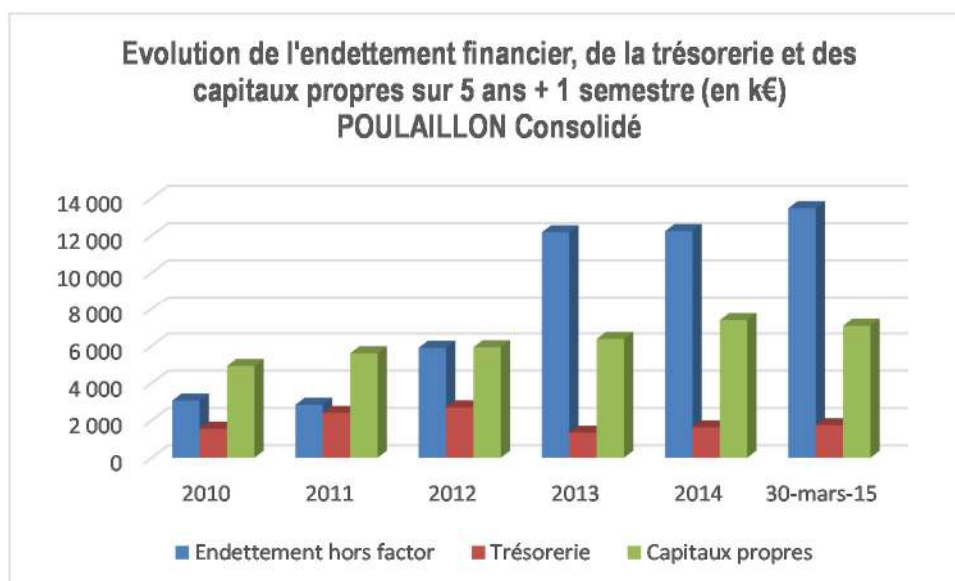
La trésorerie inscrite à l'actif du bilan consolidé est de 1.747 k€ au 30 mars 2015.

( en milliers d'Euros )	30/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
Emprunts et crédit-baux	12 730	11 653	11 504
+ Concours bancaires courants	739	583	670
+ Ligne de factor	1 844	1 499	880
= <b>Total des emprunts et dettes financières</b>	<b>15 313</b>	<b>13 735</b>	<b>13 054</b>
- Trésorerie à l'actif	1 746	1 628	1 343
= <b>Endettement net incluant factor (I)</b>	<b>13 567</b>	<b>12 107</b>	<b>11 711</b>
<b>Capitaux propres consolidés (II)</b>	<b>7 080</b>	<b>7 384</b>	<b>6 370</b>
<b>Ratio d'endettement net (ou Gearing net) (I) / (II)</b>	<b>192%</b>	<b>164%</b>	<b>184%</b>
Excédent brut d'exploitation ou Ebitda	2 201	4 018	2 568
<b>Endettement net / EBE</b>		<b>3,0</b>	<b>4,6</b>

La dette bancaire du Groupe n'est assortie d'aucun covenant.

La ligne de factor est utilisée par MFP dans le cadre du BFR généré par la clientèle GMS. Sans cette ligne de factor, le ratio Ebitda / Dette nette serait ramené à 2,7 au 30 septembre 2014.

Le ratio Endettement net / EBE n'est pas calculé au 30 mars 2015 en raison d'une durée d'exercice de 6 mois.



La maîtrise de l'endettement et l'accumulation progressive de fonds propres provenant de l'autofinancement a permis au Groupe de recharger sa capacité d'emprunt pour investir en nouvel outil de production.

Rappel : les fonds propres diminuent en raison d'un rattrapage d'amortissement de fonds de commerce.

## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

### 10.2. Source et montants des flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous, qui reprend celui de la note 6 de l'annexe des comptes consolidés, présente l'ensemble des flux expliquant la variation de trésorerie :

Flux affectés aux opérations de financement ( en k€ )	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
Résultat de l'ensemble consolidé (après amortissement survalueur)	-312	870	314
<i>Elimination des amortissements et provisions</i>	2 744	2 260	2 348
<i>Elimination de la variation des impôts différés</i>	-160	-47	-252
<i>Elimination des plus ou moins-values de cession</i>	68	420	-27
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 340</b>	<b>3 502</b>	<b>2 383</b>
+ <i>Incidence de la variation du BFR liée à l'activité hors impôt différé</i>	154	112	-6 433 (*)
dont variation des stocks	406	-275	
dont variation des créances d'exploitation hors impôts différés	-1 668	-1 565	
dont variation des dettes d'exploitation	1 415	1 952	
+ <i>Incidence de la variation du BFR hors exploitation et hors impôt différé</i>	34	210	
= <b>Flux nets générés par l'activité (I)</b>	<b>2 528</b>	<b>3 823</b>	<b>-4 051 (*)</b>
<i>Acquisitions d'immobilisations</i>	-4 397	-4 915	-9 875
+ <i>Cessions d'immobilisations</i>	436	552	6 164 (*)
+ <i>Incidence de l'augmentation du BFR hors activité et hors impôt différé</i>	-34		
= <b>Flux affectés aux investissements (II)</b>	<b>-3 996</b>	<b>-4 364</b>	<b>-3 712</b>
<i>Souscription d'emprunts</i>	1 938	2 134	6 714
+ <i>Remboursements d'emprunts</i>	-597	-1 680	-1 601
+ <i>Variation des comptes courants d'associés</i>	-265	-304	-184
= <b>Flux provenant des opérations de financement (III)</b>	<b>1 077</b>	<b>150</b>	<b>4 929</b>
- <i>Retraitements sur capitaux propres</i>	8	144	125
- <i>Retraitements emprunts suite variation de périmètre</i>		0	709
= <b>Variation de trésorerie</b>	<b>-383</b>	<b>-247</b>	<b>-2 000</b>
+ Trésorerie d'ouverture	-453	674	2 674
- <i>Impact présentation du factor en encours bancaire</i>	0	-880	
= Trésorerie de clôture	-835	-453	674

(\*) La variation du BFR intègre le préfinancement de la ligne de production de Wittelsheim à hauteur de 7,1 millions € en 2012 par l'établissement bancaire chef de file qui a refinancé en crédit-bail en 2013 auprès d'un pool bancaire.

#### 10.2.1. Flux net généré par l'activité

Marge brute d'autofinancement au 30/9/2013 : 2.383 k€  
Marge brute d'autofinancement au 30/9/2014 : 3.502 k€  
Variation : +47%

Marge brute d'autofinancement au 30/3/2015 : 2.340 k€, soit 67% du montant atteint au 30/9/2014.

Le développement de l'activité explique l'augmentation de la marge brute d'autofinancement qui a progressé de 1.119 k€ sur l'exercice clos au 30 septembre 2014 par rapport à l'exercice précédent.

## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

La variation du BFR s'explique ainsi :

Flux affectés aux opérations de financement ( en k€ )	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>2 340</b>	<b>3 502</b>	<b>2 383</b>
<i>Incidence de la variation du BFR liée à l'activité hors impôt différé</i>	154	112	-6 433 (*)
dont variation des stocks	406	-275	
dont variation des créances d'exploitation hors impôts différés	-1 668	-1 565	
dont variation des dettes d'exploitation	1 415	1 952	
<i>Incidence de la variation du BFR hors exploitation et hors impôt différé</i>	34	210	
<b>Flux nets générés par l'activité (I)</b>	<b>2 528</b>	<b>3 823</b>	<b>-4 051 (*)</b>

(\*) les Autres variations du BFR sont liées au préfinancement des équipements industriels de Wittelsheim en 2012 refinancés en crédit-bail en 2013.

Le BFR exprimé en jours évolue ainsi :

<b>CALCUL DU B.F.R EN JOURS</b>	30/09/2014	30/09/2013
rotation des stocks (en jours de CA HT)	19	19
encours clients (en jours de CA TTC)	18	16
encours fournisseurs (en jours d'achats TTC)	71	66
<b><i>BFR d'exploitation (en jours de CA HT) (I)</i></b>	<b>-28</b>	<b>-25</b>
<b><i>BFR hors exploitation (en jours de CA HT) (II)</i></b>	<b>0</b>	<b>-2</b>
<b><i>BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (en jours de CA HT) (I) + (II)</i></b>	<b>-28</b>	<b>-27</b>

### 10.2.2. Flux de trésorerie affectés aux investissements

Flux affectés aux investissements ( en k€ )	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
<i>Acquisitions d'immobilisations</i>	-4 397	-4 915	-9 875
+ <i>Cessions d'immobilisations</i>	436	552	6 164
+ <i>Incidence de l'augmentation du BFR hors activité et hors impôt différé</i>	-34		
= <b>Flux affectés aux investissements (II)</b>	<b>-3 996</b>	<b>-4 364</b>	<b>-3 712</b>

Les acquisitions d'immobilisation portent sur :

- les investissements d'ouverture et d'entretien des points de vente,
- les équipements industriels.

Les cessions d'immobilisations correspondent essentiellement à des préfinancements de matériels refinancés par la suite et cédés à l'organisme de crédit-bail.

Les investissements sont décrits au chapitre 5 du présent Document de référence.



## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

### 10.2.3. Flux de trésorerie affectés aux opérations de financement

Flux affectés aux opérations de financement ( en k€ )	31/03/2015	30/09/2014	30/09/2013
	6 mois	12 mois	12 mois
<i>Souscription d'emprunts</i>	1 938	2 134	6 714
+ <i>Remboursements d'emprunts</i>	-597	-1 680	-1 601
+ <i>Variation des comptes courants d'associés</i>	-265	-304	-184
= <b>Flux provenant des opérations de financement (III)</b>	<b>1 077</b>	<b>150</b>	<b>4 929</b>
- <i>Retraitements sur capitaux propres</i>	8	144	125
- <i>Retraitements emprunts suite variation de périmètre</i>		0	709
= <b>Variation de trésorerie</b>	<b>-383</b>	<b>-247</b>	<b>-2 000</b>
+ Trésorerie d'ouverture	-453	674	2 674
- <i>Impact présentation du factor en encours bancaire</i>	0	-880	
= Trésorerie de clôture	-835	-453	674

Les emprunts englobent les crédits et les crédits-baux.

Les retraitements sur emprunts liés à variation de périmètre concernent la SCI MIRABELLES 2 acquise par le Groupe au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2013 et qui possède un entrepôt de stockage à Wittelsheim. L'emprunt de cette SCI est appréhendé dans la consolidation du Groupe.

Au 30 septembre 2014 et au 30 mars 2015 la maison-mère a-t-elle dans ses comptes :

une créance d'un montant de

- 194 k€ auprès sa filiale POULAILLON CONSTRUCTION en septembre 2014, portée à 231 k€ au 30 mars 2015,
- 738 k€ auprès de sa filiale MFP au 30 septembre 2014, remboursée depuis par MFP,
- 232 k€ auprès de la SCI MIRABELLE 2 au 30 septembre 2014, portée à 303 k€ au 30 mars 2015.

et une dette d'un montant de

- 1.848 k€ au 30 septembre 2014 auprès de sa filiale AU MOULIN POULAILLON dont la trésorerie est abondante, ramenée à 1.382 k€ au 30 mars 2015,
- 190 k€ au 30 septembre 2014 auprès de sa filiale DIJON DEVELOPPEMENT, point de vente du Groupe filialisé, ramenée à 150 k€ au 30 mars 2015,
- 213 k€ auprès de sa filiale MFP au 30 mars 2015,
- 85 k€ auprès de ses actionnaires familiaux au 30 septembre 2014, ramenée à 48 k€ au 30 mars 2015.

La dette de la maison-mère vis-à-vis de la filiale AU MOULIN POULAILLON au 30 septembre 2014 a été utilisée pour financer la filiale MFP.

Une convention de gestion de trésorerie a été signée entre Financière POULAILLON (devenue POULAILLON SA depuis l'AGE en date du 27 juillet 2015) et ses filiales.



## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

### 10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

#### 10.3.1. Financements à moyen terme

Les tableaux présentés au 4.4.1. du présent Document de base détaillent les encours d'emprunts au 31 mars 2015 :

Les investissements sont financés par un ensemble constitué de plusieurs établissements bancaires avec lesquels le Groupe entretient des relations de longue date, et auxquels sont présentés les comptes du Groupe en début d'année calendaire.

Les demandes d'emprunts sont émises à partir d'une estimation annuelle de budget, et confirmées en fonction du rythme de conduite des investissements. Aucun emprunt n'est assorti de clauses de ratios financiers (covenants).

L'augmentation de l'endettement de 1,3 M€ par rapport au 30 septembre 2014 est due principalement aux investissements liés aux ouvertures et aménagements des points de vente du réseau (0,3 M€ nets), aux investissements en ligne de production à Wittelsheim (0,9 M€ nets.)

Société emprunteuse – milliers €	Montant initial	Capital restant dû au 31/3/2015	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de cinq ans	À Plus de cinq ans	Existence de covenant (*)
<b>Emprunts :</b>						
Société mère	0	0	0	0	0	
Bretzels Moricettes MFP POULAILLON	1 324	875	244	631	0	Non
AU MOULIN POULAILLON	4 709	2 714	679	1 686	349	Non
SCI POULAILLON Construction	1 200	1 061	65	292	705	Non
SCI LES MIRABELLES II	850	594	67	293	233	Non
DIJON DÉVELOPPEMENT	290	250	41	178	32	Non
FRED'S	330	265	49	195	22	Non
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	600	498	28	91	379	Non
<b>Total emprunts (I)</b>	<b>9 303</b>	<b>6 257</b>	<b>1 173</b>	<b>3 365</b>	<b>1 720</b>	<b>Non</b>
<b>Crédit –bail :</b>						
Société mère	22	19	4	15	0	Non
Bretzels Moricettes MFP POULAILLON	7 549	5 740	818	3 061	1 861	Non
AU MOULIN POULAILLON	891	321	106	216	0	Non
DIJON DÉVELOPPEMENT	140	120	27	93	0	Non
FRED'S	246	203	38	137	28	
<b>Total crédit-bail (II)</b>	<b>8 847</b>	<b>6 403</b>	<b>993</b>	<b>3 521</b>	<b>1 889</b>	<b>Non</b>
<b>Emprunts et crédits-baux (I+II)</b>	<b>18 151</b>	<b>12 661</b>	<b>2 166</b>	<b>6 886</b>	<b>3 609</b>	
Intérêts courus sur emprunts (III)		8	8			
<b>Total emprunts + crédits-baux (I+II+III)</b>	<b>18 151</b>	<b>12 669</b>	<b>2 174</b>	<b>6 886</b>	<b>3 609</b>	
<b>+ Factor</b>		<b>1 843</b>				
<b>+ Concours bancaires courants</b>		<b>740</b>				
<b>+ Emprunts et dettes fin diverses</b>		<b>61</b>				
<b>= Endettement financier au 31/3/2015</b>		<b>15 313</b>				
<b>Moins : Trésorerie</b>		<b>1 747</b>				
<b>= Endettement financier net</b>		<b>13 566</b>				

Une information sur le détail des cautions, hypothèques et nantissements est fournie aux points 5.3 des annexes des comptes consolidés, aucun emprunt n'est assorti de clauses de ratios financiers (covenants):

- semestriels au 31 mars 2015 présentés au § 20.1.2 du présent Document de base,
- annuels au 30 septembre 2014 présentés au § 20.2 et au 30 septembre 2013 présentés au § 20.3.

**Structure de financement Pro forma au 31 mars 2015 :**

En milliers d'euros	31 mars 2015 - 6 mois Proforma	31 mars 2015 - 6 mois
<b>Dette Financière à Long Terme (1)</b>	<b>12 669</b>	<b>12 669</b>
<i>dont part à moins d'un an</i>	2 174	2 174
<b>Dette Financière à Court Terme (2)</b>	<b>3 365</b>	<b>2 645</b>
<i>dont factor</i>	1 844	1 844
<i>dont concours bancaires courants</i>	810	739
<i>dont Groupe et Associés</i>	710	62
<b>Total Dette Financière (1+2)</b>	<b>16 034</b>	<b>15 313</b>
<b>Trésorerie à l'actif</b>	<b>1 747</b>	<b>1 747</b>
<b>Endettement financier net</b>	<b>14 287</b>	<b>13 566</b>

## 10. TRÉSORERIE ET CAPITAUX

---

### 10.3.2. Financements à court terme

- a) Découvert autorisés à hauteur de :
- 950.000 € pour la filiale BRTEZELS MORICETTES MFP POULAILLON ou "MFP", réparti entre quatre établissements bancaires, MFP tend à utiliser la totalité du découvert utilisé en raison notamment des conditions de paiement de sa clientèle, le plus souvent à 60 jours.
  - 60.000 € pour la filiale AU MOULIN POULAILLON.
- AU MOULIN POULIN POULAILLON génère naturellement de la trésorerie, les consommateurs réglant comptant.
- b) Ligne d'affacturage à hauteur de :
- 3,75 M€ d'encours maximum pour MFP, qui utilise cette ligne le plus souvent à hauteur de 2 millions €.
- Au 30 septembre 2014 le montant d'affacturage porté au passif de MFP s'élevait à 1.498 k€, à comparer à un montant de 879 k€ à l'exercice précédent.
- Au 31 mars 2015, ce montant d'utilisation s'élevait à 1.843 k€.
- c) Comptes courants d'actionnaires tels qu'énoncé au § 10.2.3. du présent Document de base.

### 10.4. Restrictions éventuelles à l'utilisation des capitaux

La Société n'est confrontée à aucune restriction quant à la disponibilité de ses capitaux.

### 10.5. Sources de financements attendues, nécessaires pour honorer les engagements

Les principaux investissements en cours sont présentés au § 5.2.2. du présent Document de base et portent sur les trois entités suivantes :

#### **SARL AU MOULIN POULAILLON :**

Les investissements en cours d'agrandissements et d'ouvertures de points de vente en propre pour AU MOULIN POULAILLON sont financés, en ce compris l'ouverture du pont de vente de La Part-Dieu à Lyon en septembre ou octobre 2015.

Les deux ouvertures de franchises au mois de septembre 2015 ne nécessitent pas d'investissements matériels majeurs à la charge du Groupe.

#### **SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON :**

Un investissement de 2,2 millions € pour la construction d'une chambre froide sur le site de Wittelsheim est à l'étude et porte sur 0,7 M€ financé en crédit-bail et en emprunt validés et confirmés par les établissements prêteurs. Le solde de 1,5 M€ sera financé par IMAVAL, la société propriétaire du foncier et du bâti du site de Wittelsheim.

#### **SARL EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY :**

Un investissement de 4,5 millions € est prévu pour l'exploitation de la source d'eau minérale réparti en :

- 2,4 millions € en ligne d'embouteillage qui a recueilli :
  - . un accord de financement à hauteur de 50% du montant de l'investissement émis par un crédit-bailleur,
  - . un accord de financement à hauteur de 25% du montant de l'investissement émis par un établissement bancaire,
  - . un accord de financement du solde de 25% émis par un autre établissement bancaire.
- 0,8 million en investissements en petits matériels, qui a recueilli l'accord de deux établissements bancaires,
- 0,5 million € en assistance au démarrage de l'activité, qui a recueilli l'accord de deux établissements bancaires.
- 0,8 million € représentant une partie de l'apport de la famille Poulaillon.

#### **SCI VELLE :**

Un investissement de 1,9 millions € est prévu pour le foncier et le bâti du site d'exploitation sur le commune de Château-Grenouille basé à 1,5 km de la source de Velleminfroy.

Cet investissement a recueilli l'accord de de trois établissements bancaires pour la totalité de son financement, sous condition d'un apport du Groupe d'un montant de 300 k€.

La Société estime être en situation de financer ses investissements de production pour l'activité de boulangerie et restauration rapide, et d'exploitation d'eau minérale.

## 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

### 11. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES

#### 11.1. Recherche et développement

Le Groupe porte son effort d'innovation pour enrichir ses gammes avec de nouvelles recettes en veillant à leurs qualités gustatives et nutritionnelles dans un contexte de sécurité alimentaire auquel contribuent notamment les équipes Achats et Qualité.

Pour cela, il utilise son savoir-faire à la fois culinaire et industriel et fait évoluer ses produits en fonction des tendances de consommation. Sont mobilisés notamment les équipes commerciales GMS, les boulangeries et ateliers de cuisson en contact permanent avec les consommateurs, les équipes en charge de la maintenance technique et de la sécurité du site de Wittelsheim, les services achats et contrôle qualité.

Le Groupe conduit une approche opérationnelle de l'innovation, compte tenu de la souplesse nécessaire à l'accompagnement et à l'anticipation des envies de consommateurs.

L'adaptation de l'outil industriel de Wittelsheim aux exigences de fabrication du Groupe en 2012 et en 2013, la mise sur le marché de nouveaux produits comme le Bretzburger® en 2013, le renouvellement des gammes avec l'apparition de nouvelles variétés, procèdent d'une attitude innovante qui prend appui sur l'existant afin de sécuriser autant que possible les chances de réussir les lancements de produits.

#### 11.2. Brevets, licences et marques

Le Groupe est propriétaire de l'ensemble des marques nécessaires à son activité.

Le Groupe ne bénéficie pas et n'a pas concédé de licence de brevets ou de savoir-faire. Il n'a pas déposé de brevets. Il protège ses marques et leurs territoires et considère ce moyen plus adapté à sa nature d'activité.

Le Groupe a déposé les marques suivantes :

Nom de la marque et territoire	Détenteur	Date de dépôt	Echéance
MORICETTE – France (photo)	Financière POULAILLON	20/6/1985	30/6/2015 – renouvellement en cours
POULAILLON - France	Financière POULAILLON	2/3/2001	31/1/2021
MAGALI - France	Financière POULAILLON	2/3/2001	31/3/2021
MORICETTE - France	Financière POULAILLON	15/6/2004	30/6/2024
MORICETTE - Union Européenne	Financière POULAILLON	30/7/2004	31/7/2024
POULAILLON Boulanger (logo)	Financière POULAILLON	6/11/2007	30/11/2027
POULAILLON - France	Financière POULAILLON	11/1/2011	31/11/2021
LE P'TIT DORE (logo)	Financière POULAILLON	9/4/1990	30/4/2020
LA MAGUETTE - France	Financière POULAILLON	2/3/2012	31/3/2022
BRETZ'BURGER - France	Financière POULAILLON	29/10/2013	31/10/2023
VELLEMINFROY - France		16/11/2007	30/6/2017
VELLENESS - France		5/3/2008	31/3/2008
VELLEMINFROY - France		5/10/2009	31/10/2019
VELLEMINFROY – Union Européenne		17/2/2010	29/2/2020

Le Groupe détient plusieurs noms de domaines :

Nom de la marque et territoire	Détenteur	Date de dépôt	Echéance
POULAILLON.EU		13/6/2006	13/6/2015 – renouvellement en cours
POULAILLON.XXX		6/9/2011	
VELLEMINFROY.EU		1/12/2011	31/12/2014
VELLEMINFROY.COM		1/12/2011	1/12/2014

Comme indiqué au § 4.3.1 du présent Document de base, la Société n'est pas en mesure de protéger ses recettes ni de se prémunir d'éventuelles tentatives de copie. La Société préfère mettre l'accent sur une politique de marque en déposant la marque Moricette® en poursuivant l'innovation constante de ses gammes, ainsi qu'un niveau de qualité optimum.

En termes de dessins et modèles, sont protégés un modèle d'étiquette de la bouteille d'eau de VELLEMINFROY, de décor et de bouteille.

## 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

---

### 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

#### 12.1. Principales tendances constatées depuis la fin du dernier exercice clos au 30 septembre 2014 et le semestre clos au 31 mars 2015

Depuis le 30 septembre 2014, le Groupe a poursuivi son développement, avec une croissance confirmée au premier semestre sur laquelle prend appui l'activité d'ensemble.

Le chiffre d'affaires de AU MOULIN POULAILLON bénéficie de

- a) L'agrandissement d'un point de vente et la création d'un kiosque à Strasbourg au mois de décembre 2014, portant à trois le nombre d'ateliers de cuisson dans des surfaces agrandies en centre-ville de Strasbourg,
- b) L'ouverture d'un atelier de cuisson en février 2015 à Nancy (54) et d'une boulangerie en avril 2015 à Morschwiller (68), portant ainsi à 31 le nombre de magasins détenus en propre,
- c) L'ouverture d'un magasin en franchise en centre-ville de Saint Quentin (59), portant à quatre le nombre de franchises,
- d) La réouverture, après rénovation, du point de vente de Sélestat (67),
- e) La bonne tenue des commandes auprès de la clientèle GMS, restauration collective, et grossistes.

Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé atteint 26,9 M€ au premier semestre en hausse de 19,3% par rapport au chiffre d'affaires du premier semestre de l'exercice précédent et représente à lui seul plus des deux tiers des ventes consolidées de l'exercice clos au 30 septembre 2013. Cette orientation de progression s'est poursuivie depuis le 31 mars 2015.

Plus de 130 contacts ont été enregistrés au Sial au mois d'octobre 2014 pour l'eau minérale, notamment en provenance d'Asie, et les discussions se prolongent avec certains d'entre eux.

Les aspirations des clients à consommer des produits de tradition, de terroir, à prix abordables, en tenant compte de temps repas de plus en plus réduits, se confirment.

Au 30 juin 2015, marquant le troisième trimestre de l'exercice, le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 40.286 k€.

Le chiffre d'affaires annuel consolidé au 30 septembre 2014 s'élevait à 45.530 k€.

Au troisième trimestre de l'exercice 2014/2015, le chiffre d'affaires consolidé représente par conséquent 88% du chiffre d'affaires annuel consolidé de l'exercice précédent.

## 12. INFORMATION SUR LES TENDANCES

---

### 12.2. Tendance connue, incertitude, demande, engagement ou évènement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la Société

Le Groupe prévoit l'ouverture ou la réouverture de plusieurs magasins en propre :

- en novembre, celle du magasin de Hirsingue (68) suite à sa rénovation, l'ouverture d'un nouvel atelier de cuisson à Tomblaine (54) en banlieue Est de Nancy, et l'ouverture à Lyon Part-Dieu du premier magasin POULAILLON entièrement dédié à la Moricette®,
- la réouverture en janvier 2016, suite à rénovation et extension, du magasin d'Altkirch (68) et l'ouverture en janvier 2016 à Dannemarie (68) d'une boulangerie,

Il prévoit aussi l'ouverture de deux franchises supplémentaires, à Beauvais (60) dans le centre commercial Jeu de Paume, et à Saint Quentin (59).

La demande de la clientèle GMS et professionnelle reste soutenue en tendance, même si la Société ne peut prendre aucun engagement sur l'avenir de cette demande, et même si la Société pense que cette demande ne présente pas de raisons de fléchir à court terme.

Avec un outil industriel adapté aux exigences du Groupe, une stratégie commerciale GMS qui porte ses fruits comme en témoignent les prises de commandes et la progression du chiffre d'affaires de la filiale BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON, un processus éprouvé d'ouverture de magasins qui conduit à 11 ouvertures ou réouvertures entre décembre 2014 et janvier 2016, une gestion performante et simplifiée des ressources humaines, le Groupe est en situation de bénéficier de gains de productivité qui devraient accélérer avec les nouveaux investissements prévus.

Ces investissements portent sur des augmentations de capacité (chambre froide, nouvelles lignes de production), de développements (implantations de points de vente), et de diversification (eau minérale).

Le Groupe envisage ainsi d'investir un montant total de 25 millions € sur les exercices 2015 à 2017. Ces investissements se répartiraient ainsi :

- environ 8 millions € pour des ouvertures de boulangeries et d'ateliers de cuisson gérées par la filiale AU MOULIN POULAILLON,
- environ 7,5 millions € pour les installations industrielles de Wittelsheim, notamment une chambre froide et une nouvelle ligne de production pour répondre à la demande,
- environ 6,4 millions € pour l'exploitation de la source d'eau minérale de Velleminfroy,
- environ 3 millions € pour financer l'acquisition de murs de points de vente.

L'entrée en Bourse sur le marché Alternext d'Euronext Paris vise à renforcer les fonds propres du Groupe qui contribueront à financer ce programme d'investissement.

## **13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

---

### **13. PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE**

La Société n'entend pas émettre de prévisions ou d'estimations de bénéfices.

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

#### 14.1. Dirigeants et administrateurs de la Société

La Société a adopté les statuts d'une société anonyme à conseil d'administration par Assemblée générale des actionnaires par l'AGE en date du 27 juillet 2015. La Société était jusqu'à cette date constituée sous forme de Société par actions simplifiée.

##### 14.1.1. Informations générales relatives aux dirigeants et administrateurs sur les cinq dernières années

À la date du présent Document de base, le Conseil d'administration de la Société POULAILLON SA est le suivant :

Nom	Mandat	Principale fonction dans la Société	Principales fonctions hors Groupe	Début de mandat	Fin de mandat
M. Paul Poulaillon	Président	Concepteur produits, animateur des entités	Néant	AGE du 27 /7/2015	AG statuant sur l'exercice clos au 30/9/2020

Nom	Mandat	Principale fonction dans la Société	Principales fonctions hors Groupe	Début de mandat	Fin de mandat
M. Fabien Poulaillon	Directeur Général	Représente la Sté BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON	Néant	AGE du 27 /7/2015	AG statuant sur l'exercice clos au 30/9/2020

Nom	Mandat	Principale fonction dans la Société	Principales fonctions hors Groupe	Début de mandat	Fin de mandat
Mme MF Poulaillon	Directeur Général Déléguée	Organisateur, suivi administratif, financier	Néant	AGE du 27 /7/2015	AG statuant sur l'exercice clos au 30/9/2020

Nom	Mandat	Principale fonction dans la Société	Principales fonctions hors Groupe	Début de mandat	Fin de mandat
Mme Magali Poulaillon	Directeur Général Déléguée	Représente la Sté AU MOULIN POULAILLON	Néant	AGE du 27 /7/2015	AG statuant sur l'exercice clos au 30/9/2020

Liens familiaux entre les membres du Conseil : Monsieur Paul POULAILLON est marié avec Madame Marie-France POULAILLON, respectivement père et mère de Monsieur Fabien POULAILLON et de Madame Magali POULAILLON.

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1.2. Autre mandats exercés dans le Groupe

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
M. Paul Poulailon	Président	SA BRETZELS	09/5/1990	30/9/2017
	Directeur Général	MORICETTES MFP		
	Gérant	POULAILLON	15/12/2010	Sans limitation de durée
		SCI MIRABELLES II		
	Gérant	SCI VELLE	20/4/2015	Sans limitation de durée
	Représentant	SAS EAUX		
	POULAILLON SA,	MINERALES DE	13/4/2015	Sans limitation de durée
	Président	VELLEMINFROY		
	Gérant	SARL SOURCE DE	20/10/2008	Sans limitation de durée
		VELLEMINFROY		

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
Mme MF Poulailon	Directeur Général Délégué et Administrateur	SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON	24/11/2014	30/9/2017

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
M. Fabien Poulailon	Directeur Général Délégué et Administrateur	SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON	24/11/2014	30/09/2017

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
Mme Magali Poulailon	Administrateur	SA BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON	27/9/1991	30/9/2017
	Gérante	Sarl AU MOULIN POULAILLON	13/4/2000	Sans limitation de durée
	Gérante	Sarl DIJON DEVELOPPEMENT	22/8/2013	Sans limitation de durée
	Gérante	SCI POULAILLON CONSTRUCTION	06/12/2011	Sans limitation de durée
	Gérante	Sarl TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SCI	09/09/2014	Sans limitation de durée
	Gérante	MORSCHWILLER CONSTRUCTION	09/09/2014	Sans limitation de durée



## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1.3. Autres mandats sociaux et fonctions exercés en dehors du Groupe :

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
M. Paul Poulailon	Gérant	SCI LA SOURCE	21/6/1989	Sans limitation de durée
	Gérant	SCCV LES JARDINS DU PRE DES SAULES	17/11/2011	Sans limitation de durée
	Gérant	SCI 176 (coquille vide)	30/9/1991	Sans limitation de durée

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
Mme MF Poulailon	Gérante	SCI LA SOURCE	21/6/1989	Sans limitation de durée
	Gérante	SCI 176 (coquille vide)	30/9/1991	Sans limitation de durée

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
M. Fabien Poulailon	Gérant	SCI JULEO EVATOM	8/12/2003	Sans limitation de durée

Nom	Mandat	Société	Début de mandat	Fin de mandat
Mme Magali Poulailon	Néant	Néant	Néant	Néant

Hormis :

- le possible conflit d'intérêt mentionné au § 22 du présent Document de base (en ce inclus les considérations avec lesquelles apprécier son éventuelle survenance) relatif au contrat d'exploitation de la source d'eau minérale conclu entre la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY détenue à 43,7% par POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015) et à 56,3% par la famille Poulailon, et la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY,
- la détention par la famille Poulailon de la totalité du capital de la SCI La Source telle que mentionnée au § 19.2.2. du présent Document de base, qui loue au Groupe un bâtiment à usage de site de production à Saint Loup sur Semouse pour un loyer annuel de 60.000 € HT,
- La détention par la famille Poulailon de la totalité du capital de la SCI Juleo Evatom telle que mentionnée au § 19.2.2. du présent Document de base, qui loue au Groupe un bâtiment à usage de point de vente à Mulhouse pour un loyer annuel de 276.000 € HT,

il n'existe pas de lien entre la Société et d'autres sociétés extérieures au périmètre de POULAILLON dans lequel les membres de la famille Poulailon seraient actionnaires et/ou dirigeants.

### 14.1.4. Mandats exercés au cours des cinq dernières années mais ayant cessé à ce jour

Monsieur Fabien POULAILLON a été Gérant/Liquidateur de la SCI FOUR A CHAUX radiée en octobre 2013.

## 14. ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

---

### 14.1.5. Biographie des dirigeants et administrateurs de POULAILLON

#### **Paul POULAILLON, 62 ans – Président du Conseil d'Administration et fondateur**

Originaire de Condrieu (38), et titulaire d'un CAP de boulangerie, après l'ouverture de la première boulangerie du Groupe à Dornach en 1972, il multiplie les ouvertures de points de vente, diversifie les canaux de distribution, élargit et enrichit les offres. Après une première gamme de Bretzel, il met au point une gamme de Boulangerie et Pâtisserie, puis une offre Traiteur, suivie d'une offre pour les grossistes et la Grande Distribution. Le lancement de la Source de Velleminfroy se situe dans le prolongement de ces enrichissements de gamme. Il est le fondateur, l'animateur et l'inspirateur du Groupe notamment sur les produits de la gamme et les aspects de développement.

#### **Marie-France POULAILLON, 65 ans – Administrateur – Directrice Générale Déléguée**

Madame Marie-France POULAILLON a effectué ses études secondaires à Belfort dont elle est originaire, pour l'obtention d'un brevet d'étude commerciales (BEC) en 1967, puis d'un brevet supérieur d'études commerciales (BSEC), suivi d'un BTS secrétariat de direction trilingue en 1970 à Besançon. Après un concours à la direction générale des impôts, elle obtient un poste de secrétaire de direction du directeur divisionnaire des impôts. Le 31 juillet 1971 elle se marie avec Paul Poulaillon, en 1972, elle donne naissance à ses deux enfants, Magali et Fabien. À compter du 2 juillet 1972 où débute le commerce de boulangerie à Mulhouse, elle prend en charge notamment la tenue des comptes, la facturation, la gestion de la paie de l'entreprise qui passe de 3 employés à 10 puis 20 puis 50 avec la création de 4 magasins en 12 ans. En 1985, elle obtient le prix de gestion régional puis national des banques populaires.

#### **Fabien POULAILLON, 43 ans – Administrateur – Directeur Général en charge de la direction commerciale des grands comptes**

Muni d'un BTS de Force de Vente à Mulhouse, il rejoint le Groupe à 22 ans, le 22 novembre 1994. Sa mission est de développer le chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de supermarchés et de grossistes en mettant en avant une boulangerie de qualité. Formé par le Directeur Commercial d'alors, il développe une approche commerciale de long terme et de confiance, qui contribue à expliquer la grande fidélité de la clientèle Grossistes et GMS, le Groupe n'ayant perdu à ce jour aucun grand client de cette catégorie. Il est en charge de la gestion des contrats avec les Grands comptes

#### **Magali POULAILLON, 42 ans – Administrateur – Directrice Générale Déléguée en charge de la gestion et du développement des points de vente**

Munie d'un diplôme d'école de Commerce (ESDES à Lyon), elle complète sa formation d'un CAP de Boulangerie obtenu à l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie de Rouen, considérée comme la meilleure école de cette discipline en France et qui comptait comme formateurs des personnalités de la Boulangerie comme Eric KAYSER. Elle sort première de sa promotion, réalise un Tour de France dans le cadre d'une publication sur les meilleures boulangeries en France. Elle travaille ensuite chez un boulanger indépendant à Paris, inventeur de la flûte GANA. Elle décide de rejoindre le Groupe en 1999 pour développer le Moulin de Dornach, et conduit l'ouverture des points de ventes, en développements ininterrompus depuis.

### 14.2. Conflits d'intérêts

Le Président, le directeur général, les administrateurs sont actionnaires de la Société comme indiqué au chapitre 18 du présent Document de base.

Il existe des conventions réglementées décrites au chapitre 19 du présent Document de base.

À la connaissance de la Société il n'existe aucun conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre les devoirs, à l'égard de la Société, et les intérêts privés et/ou autres devoirs des personnes composant ses organes d'administration et de direction, telles que visées à la section 14.1 ci-dessus.

## 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

### 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

#### 15.1. Rémunération des administrateurs et dirigeants mandataires sociaux

Tableau 1 de synthèse des rémunérations et des options et actions gratuites attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014
Monsieur Paul Poulaillon Président du conseil d'administration		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	- €	- €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	- €	- €
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	- €	- €
Total	- €	- €

	Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014
Madame Magali Poulaillon Administrateur - Directeur Général Déléguée		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	91.000 €	93.800 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	€	€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	€	€
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	€	€
Total	91.000 €	93.800 €

	Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014
Monsieur Fabien Poulaillon Administrateur - Directeur Général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	91.000 €	93.800 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	€	€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	€	€
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	€	€
Total	91.000 €	93.800 €

	Exercice 2012/2013	Exercice 2013/2014
Madame Marie-France Poulaillon Administrateur - Directeur Général Déléguée		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	54.093 €	55.770 €
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice	€	€
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	€	€
Valorisation des actions attribuées gratuitement au titre de l'exercice	€	€
Total	54.093 €	55.770 €

## 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

**Tableau 2 récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

Les tableaux suivants présentent les rémunérations dues aux mandataires sociaux dirigeants au titre des exercices clos les 30 mars 2013 et 2014 et les rémunérations perçues par ces mêmes personnes au cours de ces mêmes exercices.

	<u>Exercice 2012/2013</u>		<u>Exercice 2013/2014</u>	
	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>
Monsieur Paul Poulaillon, Président du conseil				
Rémunération fixe	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable annuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération variable pluriannuelle	- €	- €	- €	- €
Rémunération exceptionnelle	- €	- €	- €	- €
Jetons de présence	- €	- €	- €	- €
Avantages en nature	- €	- €	- €	- €
Total	- €	- €	- €	- €

(1) au titre de l'exercice (2) au cours de l'exercice

	<u>Exercice 2012/2013</u>		<u>Exercice 2013/2014</u>	
	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>
Madame Magali Poulaillon, Administrateur Directeur Général Déléguée				
Rémunération fixe	91.000 €	91.000 €	93.800 €	93.800 €
Rémunération variable	€	€	€	€
Rémunération exceptionnelle	€	€	€	€
Jetons de présence	€	€	€	€
Avantages en nature	€	€	€	€
Total	91.000 €	91.000 €	93.800 €	93.800 €

(1) au titre de l'exercice (2) au cours de l'exercice

	<u>Exercice 2012/2013</u>		<u>Exercice 2013/2014</u>	
	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>
Monsieur Fabien Poulaillon, Administrateur Directeur Général				
Rémunération fixe	91.000 €	91.000 €	93.800 €	93.800 €
Rémunération variable	€	€	€	€
Rémunération exceptionnelle	€	€	€	€
Jetons de présence	€	€	€	€
Avantages en nature	€	€	€	€
Total	91.000 €	91.000 €	93.800 €	93.800 €

(1) au titre de l'exercice (2) au cours de l'exercice

## 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

	Exercice 2012/2013		Exercice 2013/2014	
	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>	Montants dus <sup>(1)</sup>	Montants versés <sup>(2)</sup>
Madame Marie-France Poulaillon, Administrateur Directeur Général Déléguée				
Rémunération fixe	54.093 €	54.093 €	55.770 €	55.770 €
Rémunération variable	€	€	€	€
Rémunération exceptionnelle	€	€	€	€
Jetons de présence	€	€	€	€
Avantages en nature	€	€	€	€
Total	54.093 €	54.093 €	55.770 €	55.770 €

**Tableau 3 :** Jetons de présence et autres rémunérations : sans objet, les mandataires sociaux étant dirigeants.

**Tableau 4 :** Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur ou par toute société du Groupe.

Sans objet, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été attribuée durant l'exercice.

**Tableau 5 :** Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.

Sans objet, aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été levée durant l'exercice.

**Tableau 6 :** Attribution d'actions gratuites durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social.

Sans objet, aucune action gratuite n'a été attribuée au cours de l'exercice.

**Tableau 7 :** Actions attribuées gratuitement devenues disponibles pour chaque mandataire social.

Sans objet. Aucune attribution gratuite d'actions n'a été réalisée depuis le 18 février 2008.

**Tableau 8 :** Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions.

Sans objet. Aucune attribution d'option de souscription ou d'achat n'a été réalisée.

**Tableau 9 :** Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers. Sans objet.

**Tableau 10 :** Historique des actions gratuites d'actions. Sans objet.

## 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

Tableau 11 Rémunération des dirigeants mandataires sociaux

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Monsieur Paul Poulaillon Président du Conseil		X		X		X		X
<i>Date début mandat :</i>	Assemblée générale constitutive du 29 novembre 2006							
<i>Date fin mandat :</i>	Sans limitation de durée (avant changement en SA)							

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Monsieur Fabien Poulaillon, Directeur Général		X		X		X		X
<i>Date début mandat :</i>	Assemblée générale constitutive du 29 novembre 2006							
<i>Date fin mandat :</i>	Sans limitation de durée (avant changement en SA)							

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Madame Magali Poulaillon, Directeur Général délégué		X		X		X		X
<i>Date début mandat :</i>	Assemblée générale constitutive du 29 novembre 2006							
<i>Date fin mandat :</i>	Sans limitation de durée (avant changement en SA)							

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonction		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Madame Marie-France Poulaillon, Directeur Général Délégué		X		X		X		X
<i>Date début mandat :</i>	Assemblée générale constitutive du 29 novembre 2006							
<i>Date fin mandat :</i>	Sans limitation de durée (avant changement en SA)							

## 15. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

---

Le Conseil d'administration en date du 27 juillet 2015 de POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015) a décidé une rémunération de Monsieur Paul Poulaillon, au titre de son mandat de Président, d'un montant annuel brut de 26.000 € avantages en nature inclus représentant l'ensemble des sommes perçues sur l'ensemble du Groupe pour toutes fonctions, à compter du 1er août 2015.

### **15.2. Sommes provisionnées aux fins de versement de pensions, retraites et autres avantages**

Le Groupe n'a pas provisionné de montants aux fins de versements de pensions, retraites et autres avantages au profit des membres du conseil d'administration et des dirigeants.

Le Groupe n'a pas provisionné de prime de départ.

### **15.3. Actions attribuées gratuitement, bons de souscription d'actions et options de souscription d'actions attribuées aux mandataires sociaux**

Le Groupe n'a mis en place aucun régime d'attribution d'actions gratuites, ni de bons ou options de souscription d'actions attribuable aux mandataires sociaux.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

### 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

#### 16.1. Conseil d'Administration et Direction générale

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires en date du 27 juillet 2015 a décidé de transformer la SAS Financière POULAILLON en société anonyme à Conseil d'administration dénommée POULAILLON.

La composition du Conseil d'administration est décrite au paragraphe 14.1 du présent Document de base.

##### 16.1.1. Conseil d'administration (article 16 des statuts)

###### Composition (article 16.1 des statuts)

La Société est administrée par un Conseil d'Administration de trois membres au moins et de douze membres au plus. Les administrateurs sont nommés ou renouvelés dans leurs fonctions par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui peut les révoquer à tout moment. Toutefois, en cas de fusion ou de scission, la nomination des administrateurs peut être faite par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales. Les administrateurs personnes morales sont tenus, lors de leur nomination, de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civiles et pénales que s'il était administrateur en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente.

###### Cumul des mandats (article 16.2 des statuts)

Une personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats d'administrateur ou de membre du Conseil d'Administration de société anonyme ayant leur siège sur le territoire français.

Pour le calcul du nombre de mandats indiqués ci-dessus, ne sont pas pris en compte les mandats d'administrateur ou de membre du Conseil d'Administration exercés par cette personne dans les sociétés contrôlées au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, par la Société dont elle est administrateur.

Les mandats d'administrateur ou membre du Conseil d'Administration de sociétés dont les titres ne sont pas admis aux négociations sur un marché réglementé et contrôlées par une même société ne compte que pour un seul mandat, sous réserve que le nombre de mandats détenus à ce titre n'excède pas cinq.

Sans préjudice des dispositions ci-dessus et de celles de l'article 20.4 des présents statuts, une même personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats de Directeur Général, de membre du Conseil d'Administration, de Directeur Général unique, d'administrateur ou de membre du Conseil d'Administration de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français. Pour l'application de ces dispositions, l'exercice de la Direction Générale par un administrateur est décompté pour un seul mandat.

Un salarié de la Société ne peut être nommé administrateur que si son contrat de travail correspond à un emploi effectif. Le nombre des administrateurs liés à la Société par un contrat de travail ne peut dépasser le tiers des administrateurs en fonction.

###### Limite d'âge – Durée des fonctions (article 16.3 des statuts)

Nul ne peut être nommé administrateur si, ayant dépassé l'âge de soixante-quinze (75) ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers des membres du Conseil le nombre d'administrateurs ayant dépassé cet âge.

Le nombre des administrateurs ayant dépassé l'âge de soixante-quinze (75) ans ne peut excéder le tiers des membres du Conseil d'Administration. Si cette limite est atteinte, l'administrateur le plus âgé est réputé démissionnaire.

La durée des fonctions des administrateurs est de six années ; elle expire à l'issue de l'assemblée qui statue sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire leur mandat.

Les administrateurs sont toujours rééligibles.



## **16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

---

### **Président du Conseil d'administration (article 17 des statuts)**

Le Conseil d'Administration élit, parmi ses membres personnes physiques, un Président dont il fixe la durée des fonctions sans qu'elle puisse excéder la durée de son mandat d'administrateur.

Le Président ne doit pas être âgé de plus de soixante-quinze (75) ans.

Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux du Conseil d'Administration, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille sur le bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

Selon décision du Conseil d'Administration, il pourra également exercer les fonctions de Directeur Général de la Société.

### **Réunions du Conseil d'administration (article 18 des statuts)**

Le Conseil d'Administration est convoqué par le Président du Conseil d'Administration par tous moyens, même verbalement.

Le Directeur Général peut également demander au Président de convoquer le Conseil d'Administration sur un ordre du jour déterminé.

Le Président est lié par les demandes qui lui sont adressées en vertu des deux alinéas précédents.

Le Président du Conseil d'Administration préside les séances. En cas d'empêchement du Président, le Conseil désigne à chaque séance celui de ses membres présents qui présidera la séance.

Le Conseil peut nommer à chaque séance un secrétaire, même en dehors de ses membres.

Il est tenu un registre de présence qui est signé par les administrateurs participants à la séance du Conseil d'Administration.

### **Délibérations du Conseil d'administration (article 19 des statuts)**

Les délibérations du Conseil d'Administration sont prises aux conditions de quorum et de majorité prévues par la loi. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Le règlement intérieur pourra prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les administrateurs qui participent à la réunion du Conseil par des moyens de visio-conférence dans les conditions réglementaires. Toutefois, la présence effective ou par représentation sera nécessaire pour toutes délibérations du Conseil relatives à la nomination du Président ou du Directeur Général, à l'arrêté des comptes annuels et consolidés ainsi que l'établissement du rapport de gestion et s'il y a lieu du rapport sur la gestion du Groupe.

Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux, signés par le Président de séance et au moins un administrateur, établis sur un registre spécial côté et paraphé tenu au siège social.

### **Pouvoirs et obligations du Conseil d'administration (article 20 des statuts)**

Le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Chaque administrateur reçoit toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission et peut se faire communiquer tous les documents qu'il estime utiles.

Il répartit les jetons de présence dont le montant global est voté par l'Assemblée.

## **16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

---

### **16.1.2. Direction générale (article 21 des statuts)**

#### **Choix des deux modes d'exercice de la Direction Générale (article 21.1 des statuts)**

La Direction Générale de la Société est assurée, sous sa responsabilité, soit par le Président du Conseil d'Administration, soit par une autre personne physique nommée par le Conseil d'Administration et portant le titre de Directeur Général, selon la décision du Conseil d'Administration qui choisit entre les deux modes d'exercice de la Direction Générale. Il en informe les actionnaires dans les conditions réglementaires.

Lorsque la Direction Générale de la Société est assumée par le Président du Conseil d'Administration, les dispositions ci-après relatives au Directeur Général lui sont applicables.

#### **Directeur Général (article 21.2 des statuts)**

Le Directeur Général peut être choisi parmi les administrateurs ou non. Le Conseil détermine la durée de son mandat ainsi que sa rémunération. Le Directeur Général ne doit pas être âgé de plus de soixante-quinze (75) ans. S'il vient à dépasser cet âge, il sera réputé démissionnaire d'office.

Le Directeur Général peut être révoqué à tout moment par le Conseil d'Administration. Si la révocation est décidée sans juste motif, elle peut donner lieu à des dommages-intérêts, sauf lorsque le Directeur Général assume les fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Le Directeur Général est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société. Il exerce ces pouvoirs dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux que la loi attribue expressément aux assemblées générales d'actionnaires et au Conseil d'Administration.

Il représente la Société dans les rapports avec les tiers. La Société est engagée mêmes par les actes du Directeur Général qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins qu'elle ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet ou qu'il ne pouvait l'ignorer, compte tenu des circonstances, étant exclu que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

Les dispositions des statuts ou les décisions du Conseil d'Administration limitant les pouvoirs du Directeur Général sont inopposables aux tiers.

#### **Directeurs Généraux délégués (article 21.3 des statuts)**

Sur proposition du Directeur Général, le Conseil d'Administration peut nommer une ou plusieurs personnes physiques chargées d'assister le Directeur Général avec le titre de Directeur Général délégué dont il détermine la rémunération.

Le nombre de Directeurs Généraux délégués ne peut être supérieur à cinq.

Les Directeurs Généraux délégués sont révocables à tout moment par le Conseil d'Administration, sur proposition du Directeur Général.

Lorsque le Directeur Général cesse ou est empêché d'exercer ses fonctions, les Directeurs Généraux délégués conservent, sauf décision contraire du Conseil, leurs fonctions et leurs attributions jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général.

En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'Administration détermine l'étendue et la durée des pouvoirs conférés aux Directeurs Généraux délégués. Ceux-ci disposent, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs que le Directeur Général.

La limite d'âge applicable au Directeur Général vise également les Directeurs Généraux délégués.

#### **Cumul des mandats (article 21.4 des statuts)**

Une personne physique ne peut exercer simultanément plus d'un mandat de Directeur Général de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français.

Un deuxième mandat de Directeur Général ou un membre du Conseil d'Administration et de Directeur Général Unique peut être exercé dans une société contrôlée au sens de l'article L.233-16 du Code de commerce, par la Société dont il est Directeur Général.

Un autre mandat de Direction Générale peut également être exercé dans une société dès lors que les titres d'aucune des deux sociétés dans lesquelles sont exercés lesdits mandats ne sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

Sans préjudice des dispositions ci-dessus et de celles de l'article 15.2 des présents statuts, une même personne physique ne peut exercer simultanément plus de cinq mandats de Directeur Général, de membre du Conseil d'Administration, de Directeur Général unique, d'administrateur ou de membre du Conseil d'Administration de sociétés anonymes ayant leur siège sur le territoire français. Pour l'application de ces dispositions, l'exercice de la Direction Générale peut détenir un nombre illimité de mandats d'administrateur ou de membre de Conseil d'Administration dans des sociétés contrôlées par celle dans laquelle le mandat de direction est exercé.

### 16.2. Contrats de services entre les administrateurs et la Société

À la date du présent Document de base il n'existe pas de contrats de services entre les administrateurs et la Société ni ses filiales.

### 16.3. Comités d'audit et de rémunération

Il n'existe pas à ce jour de comité d'audit et de rémunération au sein de la Société.

La Société envisage de mettre en place, sous réserve de réalisation d'admission des actions de la Société à la cote du marché Alternext d'Euronext Paris deux comités dont les membres seront désignés par les administrateurs pour la durée de leur mandat :

Un comité d'audit, qui se réunira au moins trois fois par an, notamment préalablement à l'examen des comptes annuels et semestriels par le Conseil d'administration. Le comité d'audit disposera de tous les moyens qu'il jugera nécessaire pour mener à bien sa mission.

Le comité d'audit pourra auditionner les commissaires aux comptes, le Directeur Financier et toute personne utile.

Un comité des rémunérations, qui se réunira au moins une fois par an et dont la mission consistera notamment à :

- proposer si nécessaire au Conseil d'administration des candidatures à un mandat d'administrateur et/ou aux fonctions de Directeur Général ou de Directeur Général Délégué ;
- émettre un avis sur la rémunération fixe et variable du Directeur Général ainsi que toute composante de celle-ci ;
- émettre un avis et contribuer à définir des règles de performance applicables à d'éventuelles attributions ou possibilité de souscription ou d'acquisition d'actions en faveur des mandataires sociaux ;
- formuler une recommandation au Conseil d'administration sur le montant global des jetons de présence des administrateurs et leur répartition ;
- formuler des recommandations au Conseil d'administration sur tous les éléments de la politique salariale de la Société et de ses filiales ;
- préparer si nécessaire tout plan de souscription, d'achat ou d'attribution d'actions ou autres titres financiers, en précisant notamment les bénéficiaires et le nombre de titres concernés ; et procéder à l'examen de toute question que lui poserait le Président du Conseil d'administration ou tout administrateur sur les points ci-dessus.

Il sera rédigé un compte-rendu des réunions des comités d'audit et de rémunération.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

### 16.4. Gouvernement d'entreprise

Dans un objectif de transparence et d'information du Public dans la perspective d'une cotation de ses actions sur le marché Alternext d'Euronext Paris, le Groupe a engagé une réflexion sur le Gouvernement d'entreprise et a choisi le code de gouvernance établi par Middlednext dans la mesure où les principes qu'il contient sont compatibles et pertinents au regard de l'organisation, la taille, les moyens et la structure actionnariale de la Société.

Le code de gouvernance établi par Middlednext est disponible sur le site [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com).

Recommandations du référentiel MiddleNext :	Adoptée (*)	Sera adoptée (**)	Non applicable
R1 : Cumul contrat de travail et mandat social	X		
R2 : Définition et transparence de la rémunération des dirigeants mandataires sociaux	X		
R3 : Indemnités de départ			X
R4 : Régime des retraites supplémentaires			X
R5 : Stock-Options et attributions gratuites d'actions			X
R6 : Mise en place d'un règlement intérieur du Conseil	X		
R7 : Déontologie des membres du Conseil	X		
R8 : Composition du Conseil – Membres indépendants en son sein			En cours de réflexion pour l'avenir
R9 : Choix des administrateurs			
R10 : Durée des mandats des administrateurs	X		
R11 : Information des membres du Conseil	X		
R12 : Mise en place des Comités	X		
R13 : Réunion du Conseil et des Comités	X		
R14 : Rémunération des administrateurs	X		
R16 : Mise en place d'une évaluation des travaux du Conseil	X		

(\*) Les recommandations adoptées seront mises en place dans les douze mois suivant la date d'enregistrement du présent Document de base.

(\*\*) Les recommandations seront adoptées lorsqu'elles deviendront d'actualité pour le Groupe (par exemple, attribution d'actions gratuites ou d'options de souscription ou d'achat d'actions)

### 16.5. Contrôle interne

À la date du présent Document de Base et postérieurement à l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, la Société n'est et ne sera pas tenue d'établir et de publier le rapport sur le contrôle interne visé à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce.

Toutefois, dans le cadre de sa réflexion d'ensemble sur les modalités de sa gouvernance future, la Société envisage, à l'avenir et sous condition de réalisation de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, d'établir et de publier un rapport sur le contrôle interne, selon des modalités qui seront définies par le Conseil d'administration de la Société en concertation avec ses commissaires aux comptes.

#### 16.5.1. Objectifs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe vise au respect des procédures mises en place pour maîtriser les risques de l'activité, notamment de défaillance, d'erreur ou de fraude, et veiller à une allocation suffisante de ressources pour leur prévention.

Le Président de la Société ne peut néanmoins garantir que les risques liés à l'activité soient entièrement éliminés.

Le contrôle interne porte sur :

1. Les aspects sanitaires et environnementaux,
2. La sécurité des personnels,
3. La sécurité des sites de production et des sites de vente,
4. L'efficacité des processus sur les sites de production et les sites de vente,
5. La protection des actifs.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

### 16.5.2. Présentation des principaux axes de contrôle interne

Un manuel de procédure est régulièrement enrichi par les différentes équipes : Ressources Humaines, Achats, Qualité, Technique et Sécurité.

Les principaux axes sur lesquels le Groupe porte l'effort sont les suivants :

#### a) Les aspects sanitaires et environnementaux :

Le Groupe met en place :

- Une démarche IFS à laquelle participent les équipes Achats, Qualité, Technique et Sécurité.
- Un cahier des charges avec chaque fournisseur, chaque client, au moyen de fiches techniques.
- Un contrôle de conformité sanitaire et antibactérien par les services administratifs et des laboratoires extérieurs.
- Une planification des contrôles internes de conformité aux procédures définies.
- Un processus rigoureux de sélection des fournisseurs.

#### b) La sécurité des personnels

Le Groupe met en place, en mobilisant la direction des Ressources Humaines, l'équipe Qualité et l'équipe Technique et Sécurité :

- Des formations et contrôles sur les postes de travail.
- Des contacts avec la médecine du travail.
- Des réunions notamment avec le CHSCT.
- Une conception des sites de travail réduisant autant que possible le risque d'accident.

#### c) La sécurité des sites de production et des sites de vente

Le Groupe met en place et contrôle :

- Des dispositifs de prévention d'incendie, de panne d'installations, de rupture de chaîne du froid et d'approvisionnement en énergie.
- Une maintenance préventive des installations sur les sites de production et de vente (boulangeries, ateliers de cuisson).

#### d) L'efficacité des processus sur les sites de production et de vente, et au siège :

Ceci se manifeste par :

- Les économies d'énergie (transport, logistique, réfrigération).
- La gestion des déchets (cartons, emballages).
- La limitation des effluents.
- La réduction des frais d'impression.
- L'amélioration du suivi du temps de travail.
- L'amélioration du lancement des commandes et de la gestion des stocks sur les points de vente et les sites industriels.

#### e) La protection des actifs

Ceci se manifeste par :

- Une protection de la propriété intellectuelle (marques essentiellement), centralisée chez un prestataire externe.
- Une couverture adaptée des polices d'assurance souscrites, mises à jour et centralisées chez un même courtier.
- Le recours à des compétences externes selon les besoins (droit social, droit immobilier, droit fiscal notamment).
- Une surveillance des sites.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

### 16.5.3. Le processus d'information comptable, financière, et budgétaire

#### a) L'intégrité de l'information comptable et financière

L'information comptable est centralisée au siège du Groupe à Wittelsheim qui traite les informations quotidiennes en provenance des points de vente et des sites de production.

Une personne est en charge de la transmission des informations au siège sur chaque site de vente et de production.

Une liaison informatique adaptée est installée permettant la production des informations nécessaires à un suivi précis de gestion sur une base quotidienne ou mensuelle.

La consolidation est partiellement externalisée.

L'établissement des liasses fiscales est internalisé.

Un cabinet d'expertise-comptable externe intervient régulièrement et depuis plus de trente ans pour les différentes entités du Groupe.

#### b) Le processus budgétaire

Les investissements annuels nécessaires au développement du Groupe sont discutés et actualisés à une fréquence mensuelle entre Monsieur Paul Poulailon, Madame Magali Poulailon pour le réseau de vente, et pour MFP, Monsieur Fabien Poulailon, le Directeur de Production et le Directeur Technique.

Le processus budgétaire est organisé dans un contexte où les ventes progressent de façon continue depuis plus de dix ans.

Le Directeur Administratif et Financier participe au processus budgétaire et formalise les budgets présentés aux établissements bancaires.

#### c) Le suivi de gestion

Le suivi de gestion est articulé entre :

- Un outil unique ERP dont le Groupe est équipé pour le suivi des stocks matières et produits, du réapprovisionnement, des lancements des séries de production,
- Un outil centralisant la remontée des informations quotidiennes en provenance du réseau de points de vente,
- Un outil unique de gestion de la paie à partir du suivi des temps de travail.

## 16. FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

---

### 16.6. Composition de l'Equipe de Direction

L'équipe de direction se compose de

#### **Paul POULAILLON, 62 ans – Président fondateur**

Muni d'un CAP de boulangerie, et après l'ouverture de la première boulangerie du Groupe à Dornach en 1973, il multiplie les ouvertures de points de vente, diversifie les canaux de distribution, élargit et enrichit les offres. D'une première gamme de Bretzel, il met au point une gamme de Boulangerie et Pâtisserie, puis une offre Traiteur, suivie d'une offre pour les grossistes et la Grande Distribution. Le lancement de la Source de Velleminfroy se situe dans le prolongement de ces enrichissements de gamme. Il est le fondateur, l'animateur et l'inspirateur du Groupe notamment sur les produits de la gamme et les aspects de développement.

Son épouse Marie-France l'assiste depuis les débuts dans la gestion et le développement des affaires.

#### **Fabien POULAILLON, 43 ans – En charge de la direction commerciale des grands comptes**

Muni d'un BTS de Force de Vente à Mulhouse, il rejoint le Groupe à 22 ans, le 22 novembre 1994. Sa mission est de développer le chiffre d'affaires auprès d'une clientèle de supermarchés et de grossistes en mettant en avant une boulangerie de qualité. Formé par le Directeur Commercial d'alors, il développe une approche commerciale de long terme et de confiance, qui contribue à expliquer la grande fidélité de la clientèle Grossistes et GMS, le Groupe n'ayant perdu à ce jour aucun grand client de cette catégorie. Il est en charge de la gestion des contrats avec les Grands comptes

#### **Magali POULAILLON, 42 ans – En charge de la gestion et du développement des points de vente**

Munie d'un diplôme d'école de Commerce (ESDES à Lyon), elle complète sa formation d'un CAP de Boulangerie obtenu à l'Institut National de la Boulangerie Pâtisserie de Rouen, considérée comme la meilleure école de cette discipline en France et qui comptait comme formateurs des personnalités de la Boulangerie comme notamment Eric KAYSER. Elle sort première de sa promotion, réalise un Tour de France dans la cadre d'une publication sur les meilleures boulangeries en France. Elle travaille ensuite chez un boulanger indépendant à Paris, inventeur de la flûte GANA. Elle décide de rejoindre le Groupe en 1999 pour développer le Moulin de Dornach, et conduit l'ouverture des points de ventes, en développements ininterrompus depuis.

#### **Thierry MYSLIWIEC, 52 ans – Directeur Administratif et Financier**

Muni d'un CAP de comptabilité et d'un Brevet Professionnel comptable (major de sa promotion), il rejoint un cabinet d'expertise-comptable Audit Conseil SA à Mulhouse le 1<sup>er</sup> septembre 1980, et en deviendra par la suite l'un des trois dirigeants. Le nombre de collaborateurs sera porté de 10 en 1980 à 40 en 2013. Il anime à son départ 14 personnes avec la responsabilité de 350 dossiers de missions de révision et de présentation des comptes, et de missions notamment liées au développement des entreprises. Il conseille le Groupe et la famille Poulaillon depuis 1984, et se voit proposer dans le courant de l'année 2012 par Monsieur Paul Poulaillon de prendre la direction administrative et financière du Groupe, ce qu'il fera en janvier 2013.

#### **Sébastien DICK, 43 ans – Directeur de la Production - Site de Wittelsheim**

Muni d'un CAP de Boulanger mené à Mulhouse en même temps qu'un Brevet de Compagnon de Boulangerie obtenu avec le 1<sup>er</sup> prix en 1989, il exerce en Boulangerie, puis en Grande Distribution et sera le plus jeune chef de département Boulangerie-Pâtisserie-Viennoiserie de la région en GMS. Il rejoint le Groupe le 16 juin 1994 d'abord au magasin de la rue du Sauvage à Mulhouse, puis au magasin de Colmar. Il évolue ensuite sur le site de Morschwiller à la production pendant 3 ans, puis devient adjoint au chef de production pendant 9 ans avant de prendre sa suite. Ayant conduit le démarrage du site de Saint Loup sur Semouse en 2003 – 2004, il a organisé et lancé la mise en production du site de Wittelsheim.

#### **Jeanine DAUTRY, 59 ans - En charge des ressources humaines**

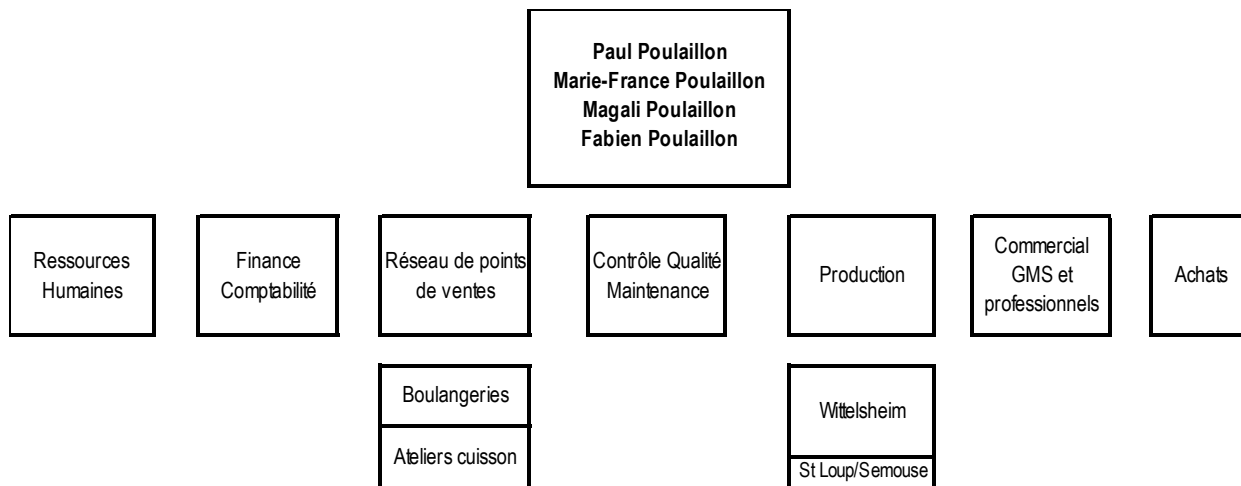
Munie de différentes formations en gestion comptable, financière, de management et en ressources humaines, elle a tenu des postes de comptable, chef comptable puis de direction financière dans différentes PME (notamment agro-alimentaire, textile, sous-traitance automobile) en région Nord puis en Alsace. Elle a progressivement intégré des compétences en gestion du personnel, et, quittant un groupe de 250 personnes, prend la direction des ressources humaines du Groupe Poulaillon en 2004. Elle centralise la gestion de la paie, de la formation, du recrutement, des relations avec les organes sociaux internes et externes à la tête d'une équipe de 4 personnes.

## 17. SALARIÉS

### 17. SALARIÉS

#### 17.1. Organisation fonctionnelle et effectifs

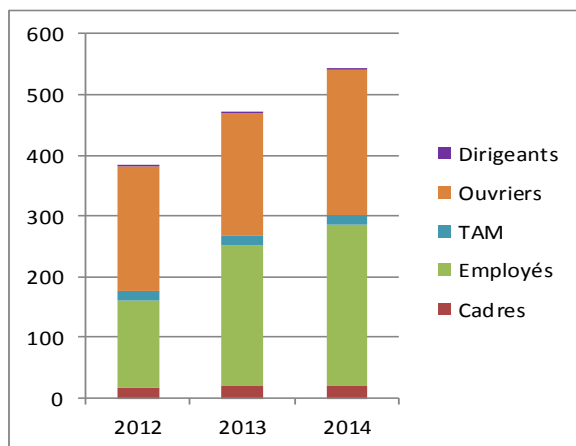
Organigramme opérationnel du Groupe au 30 mai 2015 :



La direction de l'ensemble des services est basée à Wittelsheim.

Les salariés se répartissent entre les sites de Wittelsheim, de Saint Loup sur Semouse, et sur l'ensemble des boulangeries et des terminaux de cuisson du Groupe.

#### 17.2. Répartition de l'effectif total par catégories et par tête

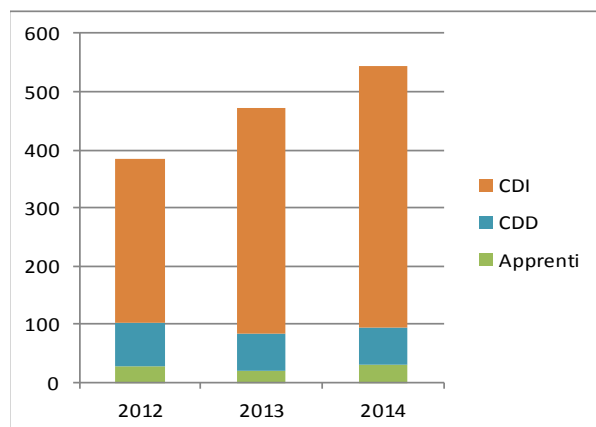


Catégorie	2012	2013	2014
Cadres	17	21	21
Employés	145	230	264
TAM	15	17	17
Ouvriers	204	201	239
Dirigeants	3	3	3
<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>472</b>	<b>544</b>



## 17. SALARIÉS

### 17.3. Répartition de l'effectif total par type de contrat et par tête



Type de contrat	2012	2013	2014
Apprenti	28	20	30
CDD	75	65	64
CDI	281	387	450
<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>472</b>	<b>544</b>

Nombre d'intérimaires au cours des trois dernières années :

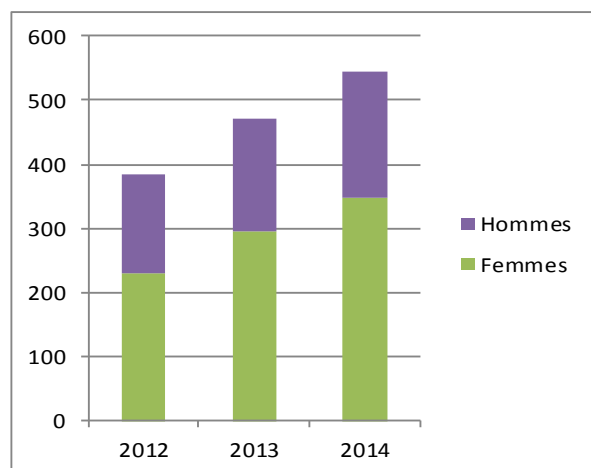
14 en 2014

23 en 2012

21 en 2011

Les personnels intérimaires ont été employés en totalité sur le site de Wittelsheim en 2014, et en totalité moins un équivalent temps plein en 2013 et en 2012.

### 17.4. Répartition de l'effectif total par sexe et par tête



Sexe	2012	2013	2014
Femmes	229	295	347
Hommes	155	177	197
<b>Total</b>	<b>384</b>	<b>472</b>	<b>544</b>

## 17. SALARIÉS

---

### 17.5. La gestion des Ressources Humaines

Le Groupe dépend de la convention collective nationale des activités industrielles de boulangerie et pâtisserie (brochure JO n°3102) qui s'applique aux entreprises fabriquant, transformant ou vendant des produits de boulangerie, de pâtisserie et/ou de viennoiserie. Il peut s'agir de produits non finis (crus, précuits...) ou de produits finis.

La direction des Ressources Humaines est basée à Wittelsheim. Elle couvre le recrutement, la formation, la gestion du personnel, la paie, la formation, le recrutement.

#### 17.5.1. Recrutement

Le Groupe est structurellement en situation de recrutement.

Les recrutements sont facilités par la réputation de l'enseigne POULAILLON, par l'image de solidité du Groupe, de sécurité d'emploi qui en découle, de l'attrait des produits et notamment de la Moricette®.

Les besoins en Personnel sont ajustés en recourant au travail temporaire essentiellement pour le site de production de Wittelsheim de la filiale MFP.

Certains personnels de production en interim se voient, en fin de mission, proposer un contrat à durée déterminée, puis le cas échéant un contrat à durée indéterminée.

Les recrutements de personnels de boulangerie sont recrutés le plus souvent en contrat à durée indéterminée.

De façon régulière, on compte environ 10 personnes handicapées sur le site de production de Wittelsheim et sur le point de vente de Dornach.

En fonction de ses besoins, le Groupe est attentif et ouvert au recrutement de personnes dont l'âge est supérieur à 50 ans.

Le Groupe compte 10 nationalités différentes sur son site principal de production.

#### 17.5.2. Formation

La formation du personnel se répartit principalement entre des formations obligatoires décidées par le Groupe (par exemple secourisme, habilitation électrique), des formations spécifiques (hygiène, formations sur les postes de travail), des formations de vente, et de bonnes pratiques.

Le Groupe est en conformité avec ses obligations légales régissant la formation du Personnel, est à jour de ses engagements auprès de l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé – OPCA dont il dépend (AGEFOS).

#### 17.5.3. Evolutions proposées, aide au personnel, évaluation.

Des propositions d'évolution sont proposées au personnel en fonction des aspirations de chacun et des disponibilités de postes au sein des différents points de ventes et sites.

Le Groupe verse les montants prévus au titre de l'effort à la construction qui propose également des aides à l'acquisition et aussi des cautions de location pour les salariés ainsi qu'un service d'assistance sociale personnalisé en cas de notamment de divorce ou de handicap.

Un entretien d'évaluation annuel est mené auprès des personnels des points de vente et de production.

#### 17.5.4. Prévoyance, Retraites, Indemnités de fin de carrière

Le Groupe a mis en place :

- un régime de mutuelle Santé avec un contrat de Groupe, adapté à la pyramide des âges du Groupe, qui permet d'optimiser les services rendus par la mutuelle à un prix adapté, qui tient davantage compte de la jeunesse des effectifs. Les Salariés ont le choix entre un régime conventionnel de base, une option de service intermédiaire, et une option de service supérieure.
- un régime de prévoyance permettant au Salarié de bénéficier d'un complément de salaire en cas de maladie pendant une période de trois ans, avant prise en charge par les dispositifs d'invalidité ou de retraite prévus par la réglementation. Le personnel d'encadrement bénéficie d'un contrat dit article 83 permettant de percevoir un complément de retraite.
- Un Plan d'Epargne pour la Retraite Collectif – PERCO.

Les indemnités de fin de carrière sont externalisées avec un versement abonné annuel. Le solde de l'obligation est provisionné dans les comptes consolidés.

## 17. SALARIÉS

---

### 17.5.5. *Représentation du Personnel*

Il existe dans chacune des sociétés AU MOULIN POULAILLON et BRTEZELS MORICETTES MFP POULAILLON un Comité d'entreprise, dont les prochaines élections se dérouleront fin d'année 2015, un délégué du personnel à délégation unique, et un CHSCT – Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail.

Il est remis chaque année aux salariés de l'ensemble du Groupe ayant atteint 10 ans d'ancienneté une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or », qui est une médaille sous forme Bretzel en or.

### 17.6. Organisation du temps de travail, paie

Les Salariés sont soumis au régime légal des 35 heures, certains cadres relevant d'un dispositif prévoyant 39 heures de travail avec mention des horaires supérieurs à 35 heures.

La rémunération du personnel tient compte des grilles de salaire de la Convention Collective, ainsi que l'évolution dans le poste, les responsabilités, les résultats.

Les horaires de travail sont suivis par un système de badge installé sur les sites de production (Wittelsheim, Saint Loup sur Semouse) et sur les points de vente. Ce système permet de rémunérer le travail effectif en tenant compte précisément des temps de travail, d'habillage et de pause, en heures de jour et de nuit, de semaine, de week-end.

La paie est internalisée depuis janvier 2008, et traitée avec le même système pour toutes les entités du Groupe. Elle est interfacée avec le système de badge, ce qui permet de calculer facilement la rémunération due en fonction des données recueillies au cours du mois écoulé pour chaque salarié, ainsi que les paniers (frais forfaitaires de déplacements), ou les indemnités dues, par exemple, pour des travaux spécifiques.

### 17.7. Participations et options de souscription et/ou d'achat d'actions des administrateurs et dirigeants

#### 17.7.1. *Contrat d'intéressement et participation, Plan d'Epargne Entreprise*

Un accord de Groupe a été signé le 24 février 2014 pour mettre en place un régime de participation. Le montant des versements au titre de ce régime est calculé par société, en fonction de l'obligation légale. Le montant ainsi collecté dans les comptes est ensuite réparti sur la masse salariale Groupe, de façon que chaque salarié puisse bénéficier d'un versement, que la société dont il est salarié soit bénéficiaire ou déficitaire.

Il a été mis en place en 2014 un Plan d'Epargne Entreprise.

#### 17.7.2. *Options de souscription et/ou d'achat d'actions*

Il n'existe pas, pour le moment, de plan d'options de souscription et/ou d'achats d'actions.

#### 17.7.3. *Actions gratuites*

Il n'existe pas, pour le moment, de plan d'actions gratuites.

### 17.8. Participations des salariés dans le capital de la Société

À ce jour les salariés ne détiennent aucune action de la Société à l'exception de Monsieur Thierry MYSLIWIEC, Directeur administratif et financier qui détient 10 actions, Madame Sandra POULAILLON, en charge de l'administration des ventes qui détient 10 actions; Monsieur Lionel MARCHAND, en charge de la comptabilité qui détient 10 actions.

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

#### 18.1. Répartition connue du capital et des droits de vote de la Société au 31 juillet 2015 :

	Capital		Droits de vote			
	Nombre	%	Affectation des résultats		Autres	
			Nombre	%	Nombre	%
Monsieur Paul POULAILLON	1 219 520	31,22%	2 119 220	30,69%	28 220	0,41%
Madame Marie-France POULAILLON	1 203 720	30,81%	2 102 220	30,44%	13 620	0,20%
Monsieur Fabien POULAILLON	734 190	18,80%	1 335 090	19,33%	3 424 890	49,59%
Madame Magali POULAILLON	748 830	19,17%	1 349 730	19,54%	3 439 530	49,80%
<b>Fondateurs et dirigeants</b>	<b>3 906 260</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 906 260</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 906 260</b>	<b>100,00%</b>
Monsieur Gilles NESCI	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Madame Sandra POULAILLON	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Monsieur Lionel MARCHAND	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
Monsieur Thierry MYSLIWIEC	10	0,00%	10	0,00%	10	0,00%
<b>Total</b>	<b>3 906 300</b>	<b>100%</b>	<b>6 906 300</b>	<b>100%</b>	<b>6 906 300</b>	<b>100%</b>

Droits de vote exerçables en Assemblée générale. L'article 15 des statuts dispose que « Le droit de vote est attaché aux actions démembrées au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives ordinaires et extraordinaires, à l'exception des décisions concernant l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier ».

#### 18.2. Actionnaires significatifs non représentés au Conseil d'Administration

Néant.

#### 18.3. Droits de vote des principaux actionnaires

À la date du présent Document de base, chaque action de la Société donne droit à une voix. Toutefois, en cas de réalisation de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext à Paris, les actionnaires actuels (à la date du présent Document de base) de la Société bénéficieront d'un droit de vote double pour toute action détenue sous la forme nominative pendant une période ininterrompue d'au moins deux ans.

Il est précisé que la durée d'inscription sous la forme nominative antérieure à la date de l'AGE instituant ce droit de vote double est prise en compte de sorte que pendant une période de deux ans après la première cotation des actions de la Société sur Alternext, seuls les membres de la famille Poulailon pourront bénéficier de ces droits de vote double en assemblée générale.

#### 18.4. Contrôle de la Société.

À la date du présent Document de base, la famille Poulailon détient le contrôle de la Société et considère que celui-ci n'est pas abusif. Il est rappelé que la Société a choisi de se conformer au code de gouvernance Middenext.

À la date du présent Document de base, la famille Poulailon détient le contrôle de la Société comme indiqué au tableau au § 18.1 du présent Document.

Les mesures prises aux fins que ce contrôle ne soit pas abusif sont les suivantes :

- La fonction de Président, dévolue à Monsieur Paul Poulailon, est dissociée de celle de Directeur Généraux tenues par Monsieur Fabien Poulailon, par Madame Magali Poulailon, et par Madame Marie-France Poulailon.
- La transmission du capital de la Société par Monsieur Paul Poulailon et Madame Marie-France Poulailon à leurs enfants confère à ceux-ci, Monsieur Fabien Poulailon et Mademoiselle Magali Poulailon, la majorité des droits de votes, affectation du résultat exceptée, à part sensiblement égale entre eux.
- Il est rappelé que la Société a choisi de se conformer au code de gouvernance Middenext,
- La mise en place progressive de comité d'audit et de rémunération ainsi que la nomination d'un ou plusieurs administrateurs indépendants sont prévues.

## 18. PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

---

À la date du présent Document de base, il existe un pacte Dutreil dont les caractéristiques sont les suivantes :

Régime	Pacte Dutreil
Articles du CGI	787 B et 855 I bis
Date de signature	20 juin 2012
Durée contractuelle du pacte	Deux ans
Modalités de reconduction	Par tacite reconduction jusqu'à dénonciation expresse notifiée à l'administration fiscale.
Pourcentage de capital visé par le pacte à sa date de signature	59,93%
Pourcentage de droits de vote visé par le pacte à sa date de signature	59,93%
Noms des signataires ayant la qualité de dirigeants (L 621-18-2-a)	Monsieur Paul Poulaillon
Noms des signataires ayant des liens personnels étroits avec les dirigeants au sens des articles L 621-18-2-c et R 621-43-1 du Code monétaire et financier	Madame Marie-France Poulaillon, Monsieur Fabien Poulaillon et Mademoiselle Magali Poulaillon
Noms des signataires détenant au moins 5% du capital et/ou des droits de vote	Monsieur Paul Poulaillon, Madame Marie-France Poulaillon, Monsieur Fabien Poulaillon et Mademoiselle Magali Poulaillon

### 18.5. Accords pouvant entraîner un changement de contrôle, pacte d'actionnaires, action de concert

À la date du présent Document de base, et à la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord susceptible d'entraîner un changement de contrôle de la Société et il n'entre pas dans l'intention des actionnaires de celle-ci de mettre en place un tel accord.

Monsieur Fabien Poulaillon et Madame Magali Poulaillon déclarent agir de concert au sens des dispositions de l'article L.233-10 du Code de commerce.

### 18.6. Nantissement, garantie et sûreté des actions ou actifs

#### 18.6.1. Nantissement portant sur des actions de la Société

Il n'existe, à la date du présent Document de base, aucun nantissement sur les actions de la Société.

#### 18.6.2. Nantissement d'actifs de la Société

Dans le cadre des emprunts contractés par la Société, les cautions et nantissements sont portés en annexe des comptes consolidés.

## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

---

### 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

#### 19.1. Transactions avec les parties liées

##### 19.1.1. Transactions liant directement ou indirectement la Société et l'un de ses mandataires sociaux et / ou actionnaires

Les conventions conclues entre la société Financière POULAILLON (dorénavant appelée POULAILLON depuis l'AGE du 27 juillet 2015) et ses filiales sont présentées aux § 19.1.1. et 19.1.2 du présent Document de base.

Les principales conventions conclues entre les membres de la famille POULAILLON et les différentes sociétés du Groupe sont les suivantes :

##### 1. Comptes courants :

Etat des comptes courants aux 30 septembre 2014, et 31 mars 2015 réels et pro forma :

Comptes courants - Evolution en milliers €	30/09/2014 12 mois - réels	31/03/2015 6 mois - réels	31/3/1015 6 mois - pro forma
Monsieur Paul Poulaillon	88	1	305
Madame Marie-France Poulaillon	199	19	323
Monsieur Fabien Poulaillon	1	1	20
Madame Magali Poulaillon	38	38	58
Autres	-	3	3
Total	326	62	709

Les montants de comptes courants sont repris dans les états financiers présentés aux § 20.2 et 20.3 et renvoient aussi aux § 3, 9.1, et 10.3.1 du présent Document de base.

Il est rappelé que, comme il est mentionné aux § 5.1.5.4, 6.1.8.2 et 20.1.1 du présent Document de base, postérieurement au 31 mars 2015 s'est réalisée une augmentation en numéraire du capital de Financière POULAILLON, devenue POULAILLON par décision de l'AGE du 27 juillet 2015, d'un montant de 195.659 € répartie à hauteur de 27.300 € de nominal et à hauteur de 168.359 € de prime d'émission par compensation avec une partie de la créance détenue sur Financière POULAILLON inscrite en compte courant d'associé. Les montants de comptes courants présentés dans les données pro forma au 31 mars 2015 fournies dans le tableau tiennent compte de cette opération.

##### 2. Rémunérations

Les rémunérations perçues par Paul, Marie-France, Fabien et Magali Poulaillon au titre de leurs fonctions sont présentées au chapitre 14 du présent Document de base et sont intégralement transcrites au chapitre 15 du même Document.

## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

---

### 3. Remboursements de frais

Monsieur Fabien Poulaillon a bénéficié de remboursements de frais engagés dans le cadre de ses fonctions à hauteur de 19 k€. Madame Magali Poulaillon a bénéficié de remboursements de frais engagés dans le cadre de ses fonctions à hauteur de 2 k€.

### 4. SCI JULEO EVATOM, détenue par la famille Poulaillon (cf organigramme au § 9.1 du présent Document de base) dont Monsieur Fabien Poulaillon est gérant.

AU MOULIN POULAILLON loue, depuis le 15 décembre 2003, des murs dans le cadre d'un bail commercial pour des locaux à usage de point de vente au 41-43 rue du Sauvage à Mulhouse à un loyer annuel de 276.000 € HT.

### 5. SCI LA SOURCE, détenue par la famille Poulaillon (cf organigramme au § 9.1. du présent Document de base), dont Monsieur Paul Poulaillon et Madame Marie-France Poulaillon sont Cogérants

BRETZEL MORICETTES MFP POULAILLON loue, depuis le 1er août 2003, des murs dans le cadre d'un bail commercial pour des locaux à usage de site industriel à Saint-Loup sur Semouse (des précisions sont présentées aux § 8.1.1 et 19.2 du présent Document de base), à un loyer annuel de 60.000 € HT.

### 6. Contrat d'exploitation entre la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY et la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY

POULAILLON (anciennement dénommée Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015) détient :

- Une participation de 43,7% au capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY (qui détient elle-même la Source, le foncier et le bâti). Comme précisé au § 22 du présent Document de base, le solde du capital, étant détenu par la famille Poulaillon, sera progressivement cédé en totalité à POULAILLON au nominal dans un délai maximum de 6 ans.
- Une participation de 100% au capital de la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY qui exploitera la Source et à ce titre paiera des redevances à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY d'un montant de 90 k€ par an + 8% du chiffre d'affaires dès lors que celui-ci sera supérieur à 500 k€ par an.

Les termes essentiels de ce contrat sont repris au 6.1.8 .2 du présent Document de Base « Conditions prévues dans le contrat d'exploitation ».

### **19.1.2. Convention entre des sociétés du Groupe**

#### **Convention de trésorerie**

Une convention de trésorerie a été mise en place entre POULAILLON SA et ses filiales le 9 mai 2007 afin de centraliser la trésorerie du Groupe et d'allouer les ressources nécessaire au développement des filiales.

#### **Redevance de marque**

Un contrat de redevance de marque a été mis en place entre POULAILLON SA et ses filiales le 17 décembre 2012 prévoyant une redevance sur le nombre de pièces de Moricette® généré par la marque Moricette®.

#### **Contrat d'assistance**

POULAILLON SA facture à ses filiales BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON et AU MOULIN POULAILLON des prestations d'assistance et de mise à disposition de ses structures.

#### **Convention d'intégration fiscale**

Le 1er octobre 2012, POULAILLON SA a formé, avec la société BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON SAS un groupe d'intégration fiscale, dans lequel POULAILLON SA devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que l'impôt sur les sociétés. En conséquence de cette convention, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisées dans les résultats des sociétés déficitaires.

#### **Convention d'animation**

Une convention de fourniture, de prestations et de services et de domiciliation a été signée le 9 mai 2007 entre Financière POULAILLON et ses filiales.

## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

---

### 19.2. Conventions réglementées

POULAILLON, en sa qualité de société mère, fournit des prestations aux sociétés du Groupe et perçoit à ce titre :

- a) Des redevances de marque auprès des franchisés,
- b) Des redevances de marque Moricette®.
- c) Des prestations de mise au point de concept aux entités qui exploitent des points de vente sous les marques du Groupe.

La famille Poulaillon détient à titre personnel et directement deux SCI qui perçoivent des loyers d'entités du Groupe :

- La SCI La Source qui possède le foncier et le bâti du site de Saint-Loup-sur-Semouse, perçoit un loyer annuel de 60.000 € HT.
- La SCI Juleo Evatom qui possède le foncier et le bâti du point de vente de la Rue du Sauvage à Mulhouse, perçoit un loyer annuel de 276 k€ HT.

Ces loyers correspondent au prix du marché.

Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 du code de commerce est présenté au § 19.2.1. suivant.

#### **19.2.1. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements règlementés sur l'exercice clos le 30 septembre 2014**

Jean FOLTZER  
Commissaire aux comptes  
151 Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

Roland WAGNER  
Commissaire aux comptes  
175 Avenue d'Alsace  
68002 COLMAR CEDEX

FINANCIERE POULAILLON SAS  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de € 3 000 000

-----  
Au 8 rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM  
SIRET : 493 311 435 00025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES  
Assemblée générale d'approbation des comptes  
De l'exercice clos le 30 septembre 2014

Aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

---

### **CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

#### **Avec la société MFP POULAILLON SAS détenue à plus de 10% par votre société**

- Votre société a facturé pour un montant HT de € 181 000.- à la société MFP POULAILLON SAS des prestations de direction et de mise à disposition de ses structures et services à savoir :
  - administratif et commercial
  - comptabilité
  - secrétariat
  - hygiène et qualité
  - technique d'entretien
  - insertions publicitaires, ODA.
- Le 1er octobre 2012, votre société a formé, avec la société MFP POULAILLON SAS un groupe d'intégration fiscale, dans lequel votre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que l'impôt sur les sociétés. En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre vos deux sociétés, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisées dans les résultats des sociétés déficitaires.
- Le compte courant d'intégration fiscale se solde à €. 385 906.- créateur dans vos livres au 30 septembre 2014. L'économie d'impôt sur les bénéfices au profit de MFP POULAILLON est de € 162 459,-.
- Une redevance d'utilisation de la marque « MORICETTE » et de produits dérivés a été facturé à hauteur de € 138 353,50.
- Votre société a pris en charge un loyer de sous-location pour l'utilisation d'une surface administrative des locaux 6 rue de la Source à 68790 MORSCHWILLER LE BAS à hauteur de € 36 477,48 ainsi que la taxe foncière correspondante à hauteur de HT € 3 588,33.
- Votre société a pris en charge un loyer de sous-location pour l'utilisation d'une surface administrative du bâtiment 8 rue du Luxembourg à 68310 WITTELSHEIM à hauteur de € 96 000.-, ainsi que la taxe foncière correspondante à hauteur de HT € 7 441,78.
- Une convention de compte courant d'associé existe au bénéfice de votre société à hauteur de € 738 076,36.

#### **Avec la société AU MOULIN POULAILLON Sarl détenue à plus de 10% par votre société**

- Votre société a facturé pour un montant HT € 1 687 200.- à la société AU MOULIN POULAILLON des prestations de direction et de mise à disposition de ses structures et services à savoir :
  - . administratif et commercial
  - . comptabilité
  - . secrétariat
  - . hygiène et qualité
  - . technique d'entretien
  - . insertion publicitaire, ODA.
- Votre société a facturé à la société AU MOULIN POULAILLON des prestations de concept dans le cadre de l'ouverture ou de la rénovation de points de vente du réseau, au titre de la réalisation, la conception, l'organisation et le suivi du chantier avec les entrepreneurs, au titre de :
  - . l'ouverture de votre magasin de Colmar rue des Serruriers à hauteur de 30 000 €.-.
  - . le solde de la rénovation du Moulin Mercière à hauteur de 60 000 €.-.
  - . la rénovation et le transfert du point de vente du Leclerc Saint Louis à hauteur de 30.000 €.-.
- Votre société a bénéficié de la société AU MOULIN POULAILLON d'une avance de trésorerie à hauteur de €. 1 848 466,25.

#### **Avec la société SCI LES MIRABELLES II détenue à plus de 10% par votre société et dont Monsieur Paul POULAILLON et Madame Marie-France POULAILLON sont cogérants**

Une convention de compte courant d'associé existe au bénéfice de votre société à hauteur de € 232 228,07.

Votre société a bénéficié de revenus des titres de participation détenues dans la SCI LES MIRABELLES II à hauteur de € 232 228,07.

La SCI LES MIRABELLES II a facturé à votre société, un loyer annuel de 96 000 € H.T. au titre de l'exercice, pour la location des murs, et ce dans le cadre d'un bail commercial pour les locaux sis à WITTELSHEIM depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

## **19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS**

---

### **Avec la société DIJON DÉVELOPPEMENT Sàrl détenue à plus de 10% par votre société**

Votre société a facturé à la société DIJON DÉVELOPPEMENT Sàrl des prestations de concept dans le cadre de l'ouverture d'un point de vente du réseau, ceci au titre de la réalisation, la conception, l'organisation et le suivi de chantier avec les entrepreneurs, au titre de la création du nouveau magasin de Dijon situé au Centre Commercial « La Toison d'Or » à hauteur de 40 000 €.

Votre société a facturé pour un montant HT € 60 000.- à la société DIJON DEVELOPPEMENT des prestations de direction et de mise à disposition de ses structures et services à savoir :

- administratif et commercial
- comptabilité
- secrétariat
- hygiène et qualité
- technique d'entretien
- insertion publicitaire, ODA.

Votre société a bénéficié de la société DIJON DEVELOPPEMENT d'une avance de trésorerie à hauteur de €. 189 823,75 au 30 septembre 2014.

### **Avec Monsieur Paul POULAILLON, associé**

Une avance de trésorerie est inscrite en compte courant d'associé à hauteur de € 30 661,08.

Les intérêts courus au 30 septembre 2014 à hauteur de € 2 357,79 brut seront portés au compte courant d'associé au 31 décembre 2014 pour leur valeur nette de prélèvements sociaux et fiscaux à hauteur de € 931,33.

### **Avec Madame Marie-France POULAILLON, associée**

Une avance de trésorerie est inscrite en compte courant d'associé à hauteur de € 16 037,83.

Les intérêts courus au 30 septembre 2014 à hauteur de € 458,44 brut seront portés au compte courant d'associé au 31 décembre 2014 pour leur valeur nette de prélèvements sociaux et fiscaux à hauteur de € 181,09.

Madame Marie-France POULAILLON a bénéficié d'une rémunération brute dans le cadre de ses fonctions à hauteur de € 55 770.-.

### **Avec Monsieur Fabien POULAILLON, associé**

Une avance de trésorerie est inscrite en compte courant d'associé à hauteur de € 444,78.

Les intérêts courus au 30 septembre 2014 à hauteur de € 26,08 brut seront portés au compte courant d'associé au 31 décembre 2014 pour leur valeur nette de prélèvements sociaux et fiscaux à hauteur de € 10,30.

Monsieur Fabien POULAILLON a bénéficié d'une rémunération brute dans le cadre de ses fonctions à hauteur de € 93 800.-

Monsieur Fabien POULAILLON a bénéficié de remboursements de frais engagés dans le cadre de ses fonctions à hauteur de € 19 332.-.

### **Avec Madame Magali POULAILLON, associée**

Une avance de trésorerie est inscrite en compte courant d'associé à hauteur de € 34 154,96.

Les intérêts courus au 30 septembre 2014 à hauteur de € 976,10 brut seront portés au compte courant d'associé au 31 décembre 2014 pour leur valeur nette de prélèvements sociaux et fiscaux à hauteur de € 385,56.

Madame Magali POULAILLON a bénéficié d'une rémunération brute dans le cadre de ses fonctions à hauteur de € 93 800.-

Madame Magali POULAILLON a bénéficié de remboursements de frais engagés dans le cadre de ses fonctions à hauteur de € 1 587.-.

### **Avec la société SCI POULAILLON CONSTRUCTION, et Madame Magali POULAILLON est également gérante**

Une convention de compte courant d'associé existe au bénéfice de votre société à hauteur de € 194 193.-.

Votre société a bénéficié de revenus des titres de participation détenues dans la SCI POULAILLON CONSTRUCTION à hauteur de € 42 042,88.

Les garanties ont été données à la SCI POULAILLON CONSTRUCTION dans le cadre de la prise de participation à titre de caution solidaire sur concours bancaires contractées auprès des banques suivantes à savoir :

- . Banque Populaire d'Alsace à hauteur de € 80 000.-
- . Caisse d'Epargne d'Alsace à hauteur de 80 000.-
- . CCM Mulhouse Europe à hauteur de € 96 000.-.

### **Avec la société TOMBLAINE DÉVELOPPEMENT Sàrl détenue à plus de 10% par votre société**

Une avance de trésorerie a été consentie par votre société au profit de la société TOMBLAINE DEVELOPPEMENT d'une avance de trésorerie à hauteur de € 20 056,94.

## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

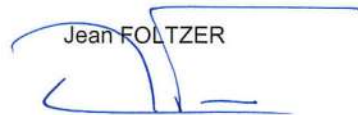
---

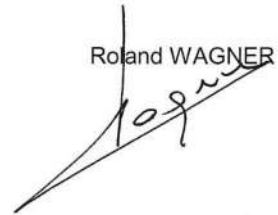
### Avec la société SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION détenue à plus de 10% par votre société

Une avance de trésorerie a été consentie par votre société au profit de la société TOMBLAINE DEVELOPPEMENT d'une avance de trésorerie à hauteur de € 20 305,01.

Mulhouse, le 13 mars 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Jean FOLTZER  


Roland WAGNER  


## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

---

### 19.2.2. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions règlementées sur l'exercice clos le 31 mars 2013

Jean FOLTZER  
Commissaire aux comptes  
151 Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

Roland WAGNER  
Commissaire aux comptes  
175 Avenue d'Alsace  
68002 COLMAR CEDEX

FINANCIERE POULAILLON SAS  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de € 3 000 000

---

Au 8 rue du Luxembourg 68310 WITTELSHEIM  
SIRET : 493 311 435 00025

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES  
Assemblée générale d'approbation des comptes  
De l'exercice clos le 30 septembre 2013

Aux Associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

#### **Avec la société MFP POULAILLON SAS détenue à plus de 10% par votre société**

. Votre société a facturé à la société MFP POULAILLON SAS des prestations, dans le cadre de la conception des nouveaux locaux à 68310 WITTELSHEIM, pour le suivi du chantier en matière de réalisation, conception et organisation avec les entrepreneurs, pour la nouvelle usine de production à hauteur de 250.000 € H.T.

. Votre société a facturé à la société MFP POULAILLON SA des prestations de concept, dans le cadre de l'ouverture d'un point de vente du réseau, au titre de la réalisation, la conception, l'organisation et le suivi du chantier avec les entrepreneurs, au titre de la création d'un nouveau magasin à Wittelsheim à hauteur de 20.000 €.

. Le 1<sup>er</sup> octobre 2012, votre société a formé, avec la société MFP POULAILLON SAS un groupe d'intégration fiscale, dans lequel votre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que l'impôt sur les sociétés. En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre vos deux sociétés, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisées dans les résultats des sociétés déficitaires.

. Le compte courant d'intégration fiscale se solde à €. 215 968.- créateur dans vos livres au 30 septembre 2013.

## 19. OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

---

### Avec la société AU MOULIN POULAILLON Sarl détenue à plus de 10% par votre société

. Votre société a facturé à la société AU MOULIN POULAILLON Sarl des prestations de concept dans le cadre de l'ouverture ou de la rénovation de points de vente du réseau, au titre de la réalisation, la conception, l'organisation et le suivi du chantier avec les entrepreneurs, au titre de :

- . la rénovation de Houssen à hauteur de 30 000 €
- . la rénovation du Moulin Dornach à hauteur de 20 000 €
- . la rénovation du Moulin Mercière à hauteur de 5 000 €
- . la rénovation et le transfert du Leclerc Saint Louis à hauteur de 10.000 €

### Avec la société SCI LES MIRABELLES II détenue à plus de 10% par votre société

. Votre société a pris, en date du 24 octobre 2012, une participation à hauteur de 1 998 parts sociales de 15,2449 euros sur les 2000 parts que compose le capital social de la SCI LES MIRABELLES II.

. La SCI LES MIRABELLES II a facturé à votre société, un loyer annuel de 96.000 € H.T. au titre de l'exercice, pour la location des murs, et ce dans le cadre d'un bail commercial pour les locaux sis à WITTELSHEIM.

### Avec la société DIJON DÉVELOPPEMENT Sarl détenue à plus de 10% par votre société

. Votre société a pris, en date du 7 août 2013, une participation à hauteur de 1 000 parts sociales de 10€ sur les 1000 parts que compose le capital social de la société DIJON DÉVELOPPEMENT Sarl.

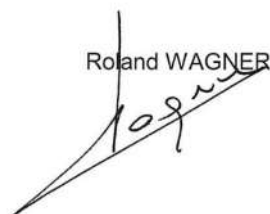
. Votre société a facturé à la société DIJON DÉVELOPPEMENT Sarl des prestations des prestations de concept dans le cadre de l'ouverture d'un point de vente du réseau, ceci au titre de la réalisation, la conception, l'organisation et le suivi de chantier avec les entrepreneurs, au titre de la création du nouveau magasin de Dijon situé au Centre Commercial « La Toison d'Or » à hauteur de 30 000 €.

. Votre société a accordé à la société DIJON DÉVELOPPEMENT Sarl une avance de trésorerie à hauteur de 63 388 € au 30 septembre 2013.

Mulhouse, le 14 mars 2014

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Jean FOLTZER  


Roland WAGNER  


## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1. Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1. Comptes pro forma au 31 mars 2015

##### 20.1.1.1. Comptes pro forma

a) Information financière au 31 mars 2015 bilan et compte de résultat semestriel consolidé

### BILAN CONSOLIDE - PRO FORMA - AU 31 MARS 2015

ACTIF	Exercice N 31/03/2015 6			APPORT 89 994 PARTS SOCIALES AMP - 87 900 ACTIONS FP	APPORT 15 140 PARTS SOCIALES SDV - 2 730 ACTIONS FP	N 31/03/2015 APRES
	Brut	amortissements et depreciations	Net			
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
-Immobilisations incorporelles	1 419 877	206 848	1 213 029		34 580	1 247 609
-Ecart d'acquisition	5 073 639	1 700 218	3 373 421	3 775 434	-	7 148 855
-Immobilisations corporelles	27 771 636	9 246 783	18 524 853		1 218 328	19 743 181
-Immobilisations financières (1)	688 421	-	688 421		-	688 421
-Titres mis en équivalence	-	-	-		-	-
<b>TOTAL</b>	<b>34 953 573</b>	<b>11 153 849</b>	<b>23 799 724</b>	<b>3 775 434</b>	<b>1 252 908</b>	<b>28 828 066</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
-Stocks et en cours	1 924 257	-	1 924 257		5 876	1 930 133
-Clients et comptes rattachés (2)	3 510 663	51 500	3 459 163		191 356	3 650 519
-Autres créances	4 511 915	-	4 511 915		55 333	4 567 248
-Valeurs mobilières de placement	923	215	708		-	708
-Disponibilités	1 746 504	-	1 746 504		967	1 747 471
<b>TOTAL</b>	<b>11 694 262</b>	<b>51 715</b>	<b>11 642 547</b>	<b>-</b>	<b>253 532</b>	<b>11 896 079</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (2)</b>	<b>356 885</b>	<b>-</b>	<b>356 885</b>	<b>-</b>	<b>1 247</b>	<b>358 132</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>47 004 720</b>	<b>11 205 564</b>	<b>35 799 156</b>	<b>3 775 434</b>	<b>1 507 687</b>	<b>41 082 277</b>
<b>PASSIF</b>						
<b>CAPITAUX PROPRES</b>						
-Capital			3 000 000	879 000	27 300	3 906 300
-Primes			-	5 421 000	168 359	5 589 359
-Réserves			2 174 621	308 784	1 204	1 867 041
-Ecart de réévaluation			-	-	-	-
-Ecart de conversion			-	-	-	-
-Subventions			-	-	10 396	10 396
-Résultat groupe			- 194 686	- 116 738	-	311 425
<b>TOTAL</b>			<b>4 979 935</b>	<b>5 874 478</b>	<b>207 259</b>	<b>11 061 670</b>
<b>Intérêts et résultat hors groupe</b>			<b>2 100 443</b>	<b>- 2 099 043</b>	<b>196 551</b>	<b>197 951</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>			<b>1 107 806</b>		<b>-</b>	<b>1 107 806</b>
<b>DETTES (1)</b>						
-Emprunts et dettes financières			13 469 416		720 142	14 189 558
-Fournisseurs et comptes rattachés			7 228 032		303 456	7 531 489
-Autres dettes			6 913 522		80 281	6 993 803
<b>TOTAL</b>			<b>27 610 970</b>	<b>- 2 099 043</b>	<b>1 300 429</b>	<b>28 714 850</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (1)</b>						
<b>TOTAL DU PASSIF</b>			<b>35 799 154</b>	<b>3 775 435</b>	<b>1 507 688</b>	<b>41 082 277</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE - PRO FORMA - AU 31 MARS 2015

	Exercice N 31/03/2015 6 AVANT	APPORT 89 994 PARTS SOCIALES AMP - 87 900 ACTIONS FP	APPORT 15 140 PARTS SOCIALES SDV - 2 730 ACTIONS FP	Exercice N 31/03/2015 6 APRES
-Chiffre d'affaires	26 930 934			26 930 934
-Autres produits d'exploitation	304 645			304 645
-Achats consommés	8 384 895			8 384 895
-Charges de personnel (1)	10 129 556			10 129 556
-Autres charges d'exploitation	5 165 910			5 165 910
-Impôts et taxes	664 516			664 516
-Dotations aux amortissements et aux provisions	1 986 356			1 986 356
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>904 346</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>904 346</b>
-Produits financiers	1 391			1 391
-Charges financières	235 665			235 665
-Ecart de conversion				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 234 274</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 234 274</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>670 072</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>670 072</b>
-Produits et charges exceptionnels	- 78 991			- 78 991
-Impôts sur les bénéfices	63 073			63 073
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>528 009</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>528 009</b>
-Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
-Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
-Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	839 602			839 602
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>- 311 593</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 311 593</b>
-Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	- 116 907	116 739	-	- 168
<b>RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE (RESULTAT GROUPE)</b>	<b>- 194 686</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>- 311 425</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

b) Information financière pro forma au 30 septembre 2014 : compte de résultat

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE - PRO FORMA - AU 30 SEPTEMBRE 2014

	Exercice N 30/09/2014 12 AVANT	APPORT 89 994 PARTS SOCIALES AMP - 87 900 ACTIONS FP	APPORT 15 140 PARTS SOCIALES SDV - 2 730 ACTIONS FP	Exercice N 30/09/2014 12 APRES
-Chiffre d'affaires	45 529 804			45 529 804
-Autres produits d'exploitation	1 324 221			1 324 221
-Achats consommés	14 302 314			14 302 314
-Charges de personnel (1)	18 491 056			18 491 056
-Autres charges d'exploitation	8 714 297			8 714 297
-Impôts et taxes	1 278 609			1 278 609
-Dotations aux amortissements et aux provisions	2 393 161			2 393 161
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 674 588</b>	-	-	<b>1 674 588</b>
-Produits financiers	3 242			3 242
-Charges financières	442 536			442 536
-Ecart de conversion				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 439 294</b>	-	-	<b>- 439 294</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>1 235 294</b>	-	-	<b>1 235 294</b>
-Produits et charges exceptionnels	- 15 849			- 15 849
-Impôts sur les bénéfices	237 004			237 004
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>982 442</b>	-	-	<b>982 442</b>
-Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
-Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
-Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	112 592			112 592
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>869 850</b>	-	-	<b>869 850</b>
-Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	411 566	- <b>410 974</b>	-	592
<b>RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE (RESULTAT GROUPE)</b>	<b>458 284</b>	-	-	<b>869 258</b>



## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

##### 20.1.1.2. Annexe des comptes pro forma

###### A Contexte de l'établissement de données financières pro forma

Les informations financières pro forma présentées dans le présent Document de base sont présentées afin de fournir au lecteur de ce Document une information sur l'impact théorique sur les principaux postes de bilan et de compte de résultat consolidé de POULAILLON SA de deux opérations de restructuration réalisées au mois de juillet 2015 aux fins de rationaliser la gestion du Groupe et d'augmenter sa lisibilité auprès de son environnement économique dans le cadre du financement de son développement

Ces deux opérations sont décrites en détail au paragraphe « Transactions prises en compte dans le cadre de l'établissement des informations financières pro forma ».

Aux fins de clarté d'information financière sur les opérations de restructuration du Groupe préalablement à sa cotation sur le marché Alternext d'Euronext Paris, il a été décidé de présenter une information financière pro forma conformément aux dispositions de l'annexe II « module d'information financière pro forma » du Règlement européen Prospectus n°809/2004.

Les opérations conduisant à la présentation de comptes pro forma portent sur deux entités :

- la SARL AU MOULIN POULAILLON, contrôlée à hauteur de 55% du capital par POULAILLON SA (anciennement Financière POULAILLON) a été créée en avril 2000 et a réalisé lors de son dernier exercice clos au 30 septembre 2014 un chiffre d'affaires de 26,7 millions € à comparer à 25,4 M€ à l'exercice précédent, et un résultat net après impôt de 867 k€ à comparer à 614 k€ à l'exercice précédent ;
- la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY contrôlée par Monsieur Paul POULAILLON et Madame Marie-France POULAILLON son épouse, qui détient une source d'eau minérale, l'immobilier et le bâti du site basé à Velleminfroy en Haute-Saône. La Sarl SOURCE DE VELLEMINFROY ne réalise pas de chiffre d'affaires significatif, l'activité d'eau minérale étant en cours de lancement au sein de POULAILLON et constituant une diversification de l'activité de boulangerie et de restauration rapide.

Pour le bilan au 31 mars 2015, il doit être présumé que les apports ont lieu au 31 mars 2015, tandis que pour le compte de résultat, les apports sont présumés avoir eu lieu à l'ouverture de la période soit au 1<sup>er</sup> octobre 2014. La date présumée de l'apport est le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour le compte de résultat au 30 septembre 2014.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

B Transactions prises en compte dans le cadre de l'établissement des informations financières pro forma

Périmètre de consolidation statutaire au 31 mars 2015 :		Périmètre du pro forma :	
	Financière POULAILLON		Financière POULAILLON
% de contrôle		% de contrôle	
99,96%	BRETZEL MORICETTE MFP SAS	99,96%	BRETZEL MORICETTE MFP SAS
55%	AU MOULIN POULAILLON SARL	100%	AU MOULIN POULAILLON SARL
99%	POULAILLON CONSTRUCTION SCI	99%	POULAILLON CONSTRUCTION SCI
99,90%	LES MIRABELLES 2 SCI	99,90%	LES MIRABELLES 2 SCI
100%	DIJON DEVELOPPEMENT SARL	100%	DIJON DEVELOPPEMENT SARL
99%	MORSCHWILLER CONSTRUCTION SARL	99%	MORSCHWILLER CONSTRUCTION SARL
100%	TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	100%	TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL
100%	FRED'S SARL	100%	FRED'S SARL
		43,70%	SOURCE DE VELLEMINFROY SARL
			Augmentation du % de contrôle
			Acquisition

Les opérations prises en compte dans le cadre de l'établissement des comptes pro forma sont, dans l'ordre de réalisation :

- L'apport de 45% des parts sociales de la SARL AU MOULIN POULAILLON à la SA POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON), tel qu'approuvé par l'AGE du 15 juillet 2015. Cet apport conduit POULAILLON SA à consolider SARL AU MOULIN POULAILLON par intégration globale à hauteur de 100%.
- L'acquisition de 43,7% des parts sociales de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, financée par augmentation de capital en numéraire via compensation de créance de prix approuvée en AGE du 25 juillet 2015.

Ces opérations ne sont assorties d'aucune condition suspensive et sont finalisées.

Les principales données financières des entités modifiant le périmètre de consolidation sont les suivantes :

#### SARL AU MOULIN POULAILLON au 30 septembre 2014 (comptes audités):

Chiffre d'affaires :	26.731 k€
Résultat courant avant IS :	1.240 k€
Résultat net :	867 k€
Capitaux propres :	5.052 k€
Dettes financières :	2 399 k€
Crédit-Bail :	321 k€
Trésorerie à l'actif :	1 168 k€
Endettement net :	1 552 k€
Ratio d'endettement net :	31%

#### SARL SOURCE DE VELLEMINFROY au 31 décembre 2014 :

Chiffre d'affaires :	259 k€
Résultat courant avant IS :	- 83 k€
Résultat net :	6 k€
Capitaux propres :	183 k€
Dettes financières :	744 k€
Trésorerie à l'actif :	1 k€

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

##### C Base de préparation

##### a) Informations financières des entités intégrées dans les comptes pro forma

Les informations financières pro forma ont été établies à partir des informations financières historiques suivantes, à partir desquelles des retraitements et reclassements de présentation ont été effectués :

- Les comptes semestriels consolidés en normes Françaises au 31 mars 2015 ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité par les Commissaires aux Comptes de POULAILLON SA, (Cabinet Jean FOLTZER et Cabinet FIBA) pour lesquels une opinion sans réserve mais avec deux observations a été émise en date du 24 juillet 2015.

L'opération d'apport des titres de la SARL AU MOULIN POULAILLON à POULAILLON SA a été inscrite conformément à l'opération d'apport de 45 % des parts sociales, conformément au rapport de Monsieur Yvan JEANNERET, Commissaire aux apports, en date du 2 juillet 2015.

- Les comptes au 31 décembre 2014 de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, actualisés de l'opération d'apport des biens immobiliers, terrain, bâtis, du site historique de la Source de Velleminfroy, opération ayant fait l'objet d'un rapport de Monsieur Yvan JEANNERET, Commissaire aux apports, en date du 17 juillet 2015.

Ces comptes ont été actualisés des immobilisations en cours et des frais généraux exposés jusqu'au 31 mai 2015, ceci afin de satisfaire au transfert par voie de facturation des actifs et frais généraux destinés aux sociétés portant le projet d'industrialisation de l'activité Eau Minérale, à savoir les sociétés :

- . POULAILLON SA, au titre de la propriété des marques et modèles,
- . VELLE SCI, au titre des biens immobiliers,
- . EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY au titre des biens d'exploitation de la Source de Velleminfroy.

##### b) Référentiel comptable utilisé

Le référentiel comptable utilisé pour les comptes pro forma consolidé est en norme française.

##### c) Décalage de dates de clôture

POULAILLON SA clôture les comptes de l'ensemble des entités consolidées au 30 septembre de chaque année, les comptes annuels consolidés les plus récents portent sur l'exercice clos au 30 septembre 2014. Une situation intermédiaire consolidée a été établie en date du 31 mars 2015.

AU MOULIN POULAILLON SARL clôture ses comptes au 30 septembre de chaque année, les comptes annuels les plus récents portent sur l'exercice clos au 30 septembre 2014.

La SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, clôture ses comptes au 31 décembre de chaque année, les comptes annuels les plus récents portent sur l'exercice clos au 31 décembre 2014. La date d'arrêté sera modifiée par voie d'Assemblée Générale Extraordinaire pour correspondre à celle de POULAILLON SA au 30 septembre de chaque année. Le prochain arrêté des comptes s'effectuera le 30 septembre 2015.

Depuis le 31 mars 2015, il n'existe pas d'autres événements significatifs supplémentaires depuis ceux mentionnés dans le cadre des opérations de restructuration finalisées les 25 et 27 juillet 2015 et décrits dans la présente annexe de l'information financière pro forma.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

##### D Hypothèses de construction

Pour le bilan au 31 mars 2015, il doit être présumé que les apports ont lieu au 31 mars 2015, tandis que pour le compte de résultat, les apports sont présumés avoir eu lieu à l'ouverture de la période soit au 1<sup>er</sup> octobre 2014. La date présumée de l'apport est le 1<sup>er</sup> octobre 2013 pour le compte de résultat au 30 septembre 2014.

Les informations financières pro forma ne tiennent compte ni d'économies de coûts ou de synergies, ni d'éventuelles charges qui pourraient résulter des apports.

Les écritures de passage des comptes réels aux comptes pro forma sont présentées au point F de la présente annexe.

Toutes les opérations et transactions effectuées entre POULAILLON SA et les sociétés acquises sont qualifiées d'opération intra groupe et de nature commerciale.

En matière d'écart d'acquisition, les deux opérations se traduisent comme suit :

- Création de 879 000 actions nouvelles POULAILLON SA, au prix de 6 300 000 €, pour 89 994 parts sociales AU MOULIN POULAILLON SARL sur un total de 200 000 parts sociales, soit 44.997 % de la détention totale.  
Les capitaux propres de la société AU MOULIN POULAILLON SARL ressortent à 5 610 521 euros au 31 mars 2015, date de dernière revue des comptes par le Commissaire aux Comptes. La quote part des capitaux propres AU MOULIN POULAILLON SARL revenant à POULAILLON SA est de 2 524 566 €.  
Par différence entre le prix des actions nouvelles POULAILLON SA, soit 6 300 000 €, et la quote part des capitaux propres de AU MOULIN POULAILLON SARL revenant à POULAILLON SA, soit 2 524 566 €, il ressort un écart d'acquisition de 3 775 434 €, qui sera amorti en compte consolidés sur 20 ans.
- Cession des parts sociales SOURCE DE VELLEMINFROY SARL à POULAILLON SA, par inscription de la créance de prix en compte courant d'associé de chacun des cédants dans les comptes de POULAILLON SA.

Ont été cédées 15 140 parts sociales au prix de 10 euros chacune, soit un prix de cession de 151 400 €. Les titres sont cédés à la valeur nominale du capital social. Il est cédé 43.7067 % du capital social.

Les capitaux propres de la société SOURCE DE VELLEMINFROY SARL ressortent à 183 150 € au 31 décembre 2014, ce montant comprenant une subvention d'équipement à hauteur de 10 396 €. Les fonds propres nets ressortent ainsi à 172 754 €, soit quasiment le capital social (170 000 €). Le 21 mai 2015, il a été réalisé une augmentation de capital en numéraire par incorporation de compte courant d'associé de 45 000 €, puis le 25 juillet 2015 de 131 400 € par apport en nature, de sorte que le capital social ressort à 346 400 € à l'AGE du 27 juillet 2015 pour 34 640 parts sociales.

Les fonds propres corrigés des deux augmentations de capital social ressortent à 349 154 €, pour 34 640 parts sociales.

La cession de parts sociales au prix de 151 400 € à POULAILLON SA n'a pas généré d'écart d'acquisition.

Enfin, la créance de prix de cette cession, inscrite en comptes courants d'associés dans POULAILLON SA, a été incorporée, le 27 juillet 2015, dans une seconde augmentation de capital de POULAILLON SA à hauteur de 27 300 € pour 27 300 actions, la prime d'émission attachée de 168 359 € faisant l'objet d'un versement ultérieur par incorporation de valeurs disponibles en comptes courants d'associés.

La société SOURCE DE VELLEMINFROY SARL, entrant nouvellement dans le périmètre de consolidation du Groupe POULAILLON, sera consolidée pour la première fois au prochain arrêté des comptes au 30 septembre 2015. Compte tenu de la détention par POULAILLON SA de plus de 40% des titres de la société SOURCE DE VELLEMINFROY SARL, il s'agit d'une intégration globale. Cette position est renforcée par l'octroi d'un droit de vote double à POULAILLON SA. Ce droit de vote double sera octroyé par la société SOURCE DE VELLEMINFROY à POULAILLON SA dans le cadre d'une Assemblée Générale Extraordinaire à tenir avant le 31 décembre 2015. Il existe une communauté de dirigeants en la personne de Monsieur Paul POULAILLON, gérant de la société SOURCE DE VELLEMINFROY et Président de POULAILLON SA.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

##### E Modalités de financement des transactions

Le financement des transactions s'est opéré ainsi :

##### **E.1. Apport des parts de la SARL AU MOULIN POULAILLON détenues par la Famille POULAILLON à la société FINANCIERE POULAILLON SAS devenue POULAILLON SA.**

La famille POULAILLON détenait directement 55% des parts de la SARL AU MOULIN POULAILLON.

Ces parts sociales ont fait l'objet d'une évaluation à hauteur de 6.300.000 €, valorisant 100% du capital de la SARL AU MOULIN POULAILLON à hauteur de 14.000.000 €.

En tenant compte de ce que la société Au Moulin Poulaillon n'est pas une entreprise cotée, qu'elle est filiale d'un groupe qui détient 55% du capital, la valeur des titres Au Moulin Poulaillon a été déterminée base 30 septembre 2014 selon deux méthodes :  
. Actualisation des cash flows sur une période prévisionnelle de dix ans en utilisant un taux d'actualisation de 16,5%.  
. Affectation d'un multiple de 8 sur l'Ebidta dégagé au cours des trois dernières années, l'endettement net étant déduit du résultat obtenu.

La famille POULAILLON a apporté le 15 juillet 2015 les 89.994 parts sociales représentant 55% du capital d'AU MOULIN POULAILLON SARL à FINANCIERE POULAILLON SAS (devenue POULAILLON SA au 27 juillet 2015), cet apport étant rémunéré par l'émission de 87.900 actions nouvelles FINANCIERE POULAILLON (avant division du nominal par 10 décidé en AGE du 27 juillet 2015) représentant 22,7% du capital augmenté.

Ces 87.900 actions nouvelles ont été émises à un prix de 71,67 € réparti en 10 € de nominal et 61,67 € en prime d'apport.

Un goodwill provisoire résultat de cet apport a été déterminé à un montant 3.775.434 €.

##### **E.2. Cession de 43,7% de la Sarl SOURCE DE VELLEMINFROY à Financière POULAILLON devenue POULAILLON SAS**

La cession de la Source, du foncier et du bâti à Financière POULAILLON (devenue ensuite POULAILLON par l'AGE en date du 27 juillet 2015) s'est réalisée en deux étapes :

Etape 1 : Apport en nature des parcelles foncières, des bâtiments et de la Source par Monsieur Paul Poulaillon et Madame Marie-France Poulaillon son épouse à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY réalisé à une valeur totale de 131.400 € en échange de 13.140 parts de 10 € chacune de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY portant le nombre de parts de celle-ci de 21.500 à 34.640.

Etape 2 : Cession par Monsieur Paul Poulaillon, Madame Marie-France Poulaillon, Madame Magali Poulaillon et Monsieur Fabien Poulaillon de 15 140 parts sociales de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY (sur un nombre total de parts de 34.640) de 10 € chacune à Financière Poulaillon à un prix de 151.400 €. A l'issue de cette cession, Financière POULAILLON (devenue ensuite POULAILLON par l'AGE en date du 27 juillet 2015) détient 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY.

Le prix de cession desdites parts sociales dû par Financière POULAILLON a été réglé au moyen d'une inscription au compte courant de chacun des membres de la Famille Poulaillon dans les comptes de Financière Poulaillon, selon les modalités suivantes :

- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Paul Poulaillon a été crédité d'un montant de 74 450 €,
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Marie-France Poulaillon a été crédité d'un montant de 74 450 €,
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Fabien Poulaillon a été crédité d'un montant de 1 250 €,
- Le compte courant d'associé ouvert au nom de Magali Poulaillon a été crédité d'un montant de 1 250 €.

L'apport en nature à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, au coût d'acquisition par Monsieur et Madame Poulaillon rémunéré par la création de 13.140 parts de 10 € nominal a fait l'objet d'un rapport de commissariat aux apports en date du 17 juillet 2015.

Une augmentation en numéraire du capital social de Financière POULAILLON a été réalisée au profit des membres de la famille Poulaillon par compensation avec une partie de la créance détenue sur Financière POULAILLON inscrite en compte courant d'associé.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

Ainsi, cette augmentation de capital en numéraire a été fixée à hauteur de 27 300 € par émission de 27 300 actions nouvelles de Financière POULAILLON à la valeur nominale de 1 € (après division du nominal par 10). Les 27 300 actions nouvellement émises représentent 0,7% du capital de Financière Poulaillon et ont été réparties comme suit :

- 13 420 actions pour Monsieur Paul POULAILLON,
- 13 420 actions pour Madame Marie-France POULAILLON,
- 230 actions pour Mademoiselle Magali POULAILLON et
- 230 actions pour Monsieur Fabien POULAILLON.

Les membres de la Famille Poulaillon ayant participé à l'augmentation de capital en numéraire prennent l'engagement de procéder au versement d'une prime d'émission tenant compte de la différence entre la valeur réelle de 7,167 € et la valeur nominale de 1 € (après division du nominal par 10) des titres nouvellement émis, soit une prime d'émission de 6,167 € par action. Le versement de cette prime d'émission sera constaté lors d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Poulaillon SA.

Le règlement de la prime d'émission interviendra par compensation avec une partie des montants inscrits en comptes courants d'actionnaires, pour un montant total de 168 358 € réparti comme suit :

- Paul Poulaillon : 82 761 € (13 420 actions \* 6,167€),
- Marie-France Poulaillon : 82 761 € (13 420 actions \* 6,167€),
- Fabien Poulaillon : 1 418 € (230 actions \* 6,167€),
- Magali Poulaillon : 1 418 € (230 actions \* 6,167€).

Cette opération entraîne l'extinction de la créance inscrite en comptes courants d'actionnaire relative à l'opération de cession de 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY à Financière POULAILLON d'un montant de 151 400 € ainsi que l'extinction d'autres créances inscrites en comptes courants d'actionnaire à hauteur d'un montant de 44 258 €.

F Principaux retraitements effectués pour l'établissement des comptes pro forma au 31 mars 2015

Les retraitements des comptes consolidés au 31 mars 2015 et au 30 septembre 2014, en comptes pro forma, sont les suivants :

#### **F.1. Apport des parts de la SARL AU MOULIN POULAILLON détenues par la Famille POULAILLON à la société FINANCIERE POULAILLON SAS devenue POULAILLON SA.**

Inscription de l'acquisition des parts sociales AU MOULIN POULAILLON SARL

##### 1. Prix de cession 6 300 000 €

Au 31 mars 2015

A L'ACTIF	Ecart d'acquisition	3 775 434 €
AU PASSIF	Capital social	879 000 €
	Prime d'émission	5 421 000 €
	Réserves	- 308 784 €
	Intérêts hors Groupe	-2 099 043 €
	Résultat Groupe période	- 116 738 €

Au 30 septembre 2014

A L'ACTIF	Ecart d'acquisition	3 775 434 €
AU PASSIF	Capital social	879 000 €
	Prime d'émission	5 421 000 €
	Réserves	- 719 760 €
	Intérêts hors Groupe	-2 215 781 €
	Résultat Groupe période	410 974 €

Il est rappelé, pour information, que la société AU MOULIN POULAILLON SARL fait déjà partie du périmètre de consolidation du Groupe POULAILLON et que cette société est traitée en intégration globale dans les comptes consolidés, ceci au regard du contrôle exclusif de POULAILLON SA.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

#### F.2. Cession de 43,7% de la Sarl SOURCE DE VELLEMINFROY à Financière POULAILLON devenue POULAILLON SAS

L'entrée dans le périmètre du Groupe POULAILLON de cette société au-delà de 40 % de détention se traduit en compte consolidés par une intégration globale.

Les écritures et corrections apportées suite à cette acquisition sont les même, indifféremment au 30 septembre 2014 qu'au 31 mars 2015. Le détail est le suivant :

##### 1 Acquisition des titres SOURCE DE VELLEMINFROY par POULAILLON SA

A L'ACTIF	Titres immobilisés	151 400 €
AU PASSIF	Comptes courants d'associés	151 400 €

##### 2 Augmentation de capital de 27 300 €

A L'ACTIF	Néant	
AU PASSIF	Capital social	27.300 €
	Prime d'émission	168.359 €
	Compte courants d'associés	- 195.659 €

##### 3 Inscription des actifs et des passifs, bilan au 31.12.2014

A L'ACTIF	Actif immobilisé	1 050 394 €
	Actif circulant	288 845 €
	Compte de régularisation	1 247 €
AU PASSIF	Capital social	170 000 €
	Réserves	2 754 €
	Subvention d'équipement	10 396 €
	Dette bancaire	72 014 €
	Compte courant d'associé	672 494 €
	Fournisseurs	332 368 €
	Autres dettes	80 461 €

##### 4 Augmentation de capital du 21.05.2015 par apport en numéraire par compensation de créance en compte courant d'associé

A L'ACTIF	Néant	
AU PASSIF	Capital social	45 000 €
	Compte courant d'associé	- 45 000 €

##### 5 Apport du foncier et du bâti par les Epoux Paul POULAILLON à la société SOURCE DE VELLEMINFROY

A L'ACTIF	Terrains, bâtiments	131 400 €
AU PASSIF	Capital social	131 400 €

##### 6 Elimination des capitaux propres de la société SOURCE DE VELLEMINFROY

A L'ACTIF	Titres immobilisés	- 151 400 €
AU PASSIF	Capital social	- 346 400 €
	Réserves société	- 2 755 €
	Réserves groupe	1 204 €
	Intérêts minoritaires	196 551 €

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

7 Inscription des immobilisations en cours et des frais généraux exposés par SOURCE DE VELLEMINFROY dans le cadre du transfert des actifs par voie de facturation aux sociétés POULAILLON SA, VELLE SCI et EAUX MINÉRALES DE VELLEMINFROY SAS

A L'ACTIF	Immobilisations incorporelles	34 580 €
	Immobilisations corporelles	36.534 €
	Créances	- 35 312 €
AU PASSIF	Dette fournisseurs	- 28 911 €
	Compte courant d'associés	64 893 €
	Autres dettes	- 180 €



## **20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015**

#### **20.1.1 Comptes Pro forma**

---

##### *20.1.1.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma au 31 mars 2015*

**Jean FOLTZER**  
151, Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

**FIBA SATFC SAS**  
40, rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE

**POULLAILLON**

Société Anonyme au capital de 3 906 300 €

Siège social : 8 rue du Luxembourg – 68310 WITTELSHEIM

**Rapport des commissaires aux comptes sur les informations  
financières pro forma relatives au 31 mars 2015  
et sur le compte de résultat pro forma au 30 septembre 2014**

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

**Jean FOLTZER**  
151, Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

**FIBA SATFC SAS**  
40, rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE

Au Président du conseil d'administration,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application du règlement (CE) N° 809/2004, nous avons établi le présent rapport sur les informations pro forma de la société POULAILLON relatives aux comptes consolidés au 31 mars 2015 incluses dans la partie 20.1.1 du document de base.

Ces informations pro forma ont été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que les apports des titres AU MOULIN POULAILLON et SOURCE DE VELLEMINFROY détenus par la famille POULAILLON à la société POULAILLON auraient pu avoir sur le bilan et le compte de résultat semestriels consolidés de la société POULAILLON au 31 mars 2015 si ces opérations avaient pris effet au 31 mars 2015 pour le bilan et au 1<sup>er</sup> octobre 2014 pour le compte de résultat. Les informations pro forma sur le compte de résultat consolidé au 30 septembre 2014 ont également été préparées aux seules fins d'illustrer l'effet que lesdites opérations auraient pu avoir si celles-ci avaient pris effet au 1<sup>er</sup> octobre 2013. De par leur nature même, elles décrivent une situation hypothétique et ne sont pas nécessairement représentatives de la situation financière ou des performances qui auraient pu être constatées si l'opération ou l'évènement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

Ces informations pro forma ont été établies sous votre responsabilité en application des dispositions du règlement (CE) n° 809/2004 relatives aux informations pro forma et des recommandations ESMA relatives aux informations financières pro forma.

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, d'exprimer une conclusion, dans les termes requis par l'annexe II, point 7, du règlement (CE) n° 809/2004, sur le caractère adéquat de l'établissement des informations pro forma.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences, qui ne comportent ni audit ni examen limité des informations financières sous-jacentes à l'établissement des informations financières pro forma, ont consisté principalement à vérifier que les bases à partir desquelles ces informations financières pro forma ont été établies concordent avec les documents sources tels que décrits dans les notes explicatives aux informations financières pro forma, à examiner les éléments probants justifiant, les retraitements pro forma et à nous entretenir avec la Direction de la société POULAILLON pour collecter les informations et les explications que nous avons estimé nécessaires.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

**Jean FOLTZER**  
151, Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

**FIBA SATFC SAS**  
40, rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE

Nos travaux ont notamment consisté à :

- Vérifier le retraitement comptable de l'apport des titres AU MOULIN POULAILLON détenus par la famille POULAILLON à la société POULAILLON dans les comptes pro forma ;
- Vérifier le retraitement comptable de l'apport des titres de la SOURCE DE VELLEMINFROY détenus par la famille POULAILLON à la société POULAILLON dans les comptes pro forma ;
- effectuer les rapprochements nécessaires entre ces informations et la comptabilité dont elles sont issues et vérifier qu'elles concordent avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes consolidés pro forma de l'exercice ;
- vérifier la conformité de ces informations avec notamment :
  - o le contrat d'apport des parts sociales de la société AU MOULIN POULAILLON détenues par la famille POULAILLON en date du 7 juin 2015 ;
  - o le rapport du commissaire aux apports désigné à l'unanimité des associés à la suite de la délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la société POULAILLON en date du 21 mai 2015 et relatif aux parts sociales de la société AU MOULIN POULAILLON détenues par la famille POULAILLON ;
  - o le procès verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 15 juillet 2015 de la société POULAILLON approuvant les apports en nature des titres détenus par la famille POULAILLON dans la société AU MOULIN POULAILLON et leur évaluation, et décidant à titre de rémunération des apports approuvés, d'augmenter le capital social d'un montant nominal de 879 000 euros ;
  - o le projet de traité d'apport en nature, daté du 16 juillet 2015, à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY d'un ensemble immobilier détenu par les époux POULAILLON ;
  - o le rapport du commissaire aux apports, daté du 17 juillet 2015, concernant l'apport en nature à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY d'un ensemble immobilier détenu par les époux POULAILLON ;
  - o le procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 juillet 2015 de la société POULAILLON relatif à l'augmentation du capital social d'un montant de 27 300 euros par l'émission de 2 730 actions nouvelles libérées par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Société.
- Vérifier l'exactitude arithmétique des calculs lors du passage des comptes consolidés aux comptes consolidés pro forma au 31 mars 2015.
- Vérifier l'exactitude arithmétique des calculs lors du passage des comptes consolidés aux comptes consolidés pro forma au 30 septembre 2014 (compte de résultat uniquement).

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.1 Comptes Pro forma

---

**Jean FOLTZER**  
151, Avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

**FIBA SATFC SAS**  
40, rue Jean Monnet  
68200 MULHOUSE

A notre avis :

- Les informations financières pro forma ont été adéquatement établies sur la base indiquée ;
- Cette base est conforme aux méthodes comptables de l'émetteur.

Ce rapport est émis aux seules fins de l'enregistrement du document de base auprès de l'AMF et ne peut pas être utilisé dans un autre contexte.

Fait à Mulhouse, le 16 septembre 2015

**Les Commissaires aux Comptes**

**Jean FOLTZER**  


**FIBA SATFC SAS**  
  
**David GREDER**

Membres de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Colmar

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 20.1.2. Comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015

##### 20.1.2.1. Comptes consolidés

#### POULAILLON SA - BILAN CONSOLIDÉ AU 31 MARS 2015

ACTIF	Exercice N 31/03/2015 6			Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
	Brut	amortissements et deprecations	Net		Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
-Immobilisations incorporelles	1 419 877	206 848	1 213 029	3 606 543	- 2 393 514	-66,37%
-Ecart d'acquisition	5 073 639	1 700 218	3 373 421	1 513 396	1 860 025	122,90%
-Immobilisations corporelles	27 771 636	9 246 783	18 524 853	16 366 475	2 158 378	13,19%
-Immobilisations financières (1)	688 421	-	688 421	556 645	131 776	23,67%
-Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	NS
<b>TOTAL</b>	<b>34 953 573</b>	<b>11 153 849</b>	<b>23 799 724</b>	<b>22 043 059</b>	<b>1 756 665</b>	<b>7,97%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
-Stocks et en cours	1 924 256	-	1 924 256	2 330 577	- 406 321	-17,43%
-Clients et comptes rattachés (2)	3 510 663	51 500	3 459 163	2 753 390	705 773	25,63%
-Autres créances	4 511 915	-	4 511 915	3 466 541	1 045 374	30,16%
-Valeurs mobilières de placement	923	215	708	587	121	20,61%
-Disponibilités	1 746 504	-	1 746 504	1 628 291	118 213	7,26%
<b>TOTAL</b>	<b>11 694 261</b>	<b>51 715</b>	<b>11 642 546</b>	<b>10 179 386</b>	<b>1 463 160</b>	<b>14,37%</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (2)</b>	<b>356 885</b>	<b>-</b>	<b>356 885</b>	<b>278 576</b>	<b>78 309</b>	<b>28,11%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>47 004 719</b>	<b>11 205 564</b>	<b>35 799 155</b>	<b>32 501 021</b>	<b>3 298 134</b>	<b>10,15%</b>
(1) Dont à moins d'un an			688 421	556 645		
(2) Dont à plus d'un an						

PASSIF	EXERCICE N 31/03/2015 6	EXERCICE N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
-Capital	3 000 000	3 000 000	-	
-Primes	-	-	-	
-Réserves	2 174 621	1 708 559	466 062	27,28%
-Ecart de réévaluation	-	-	-	
-Ecart de conversion	-	-	-	
-Subventions	-	-	-	
-Résultat groupe	- 194 686	458 284	- 652 970	-142,48%
<b>TOTAL</b>	<b>4 979 935</b>	<b>5 166 843</b>	<b>- 186 908</b>	<b>-3,62%</b>
<b>Intérêts et résultat hors groupe</b>	<b>2 100 443</b>	<b>2 217 384</b>	<b>- 116 941</b>	<b>-5,27%</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>1 107 806</b>	<b>498 395</b>	<b>609 411</b>	<b>122,27%</b>
<b>DETTES (1)</b>				
-Emprunts et dettes financières	15 313 167	13 735 008	1 578 159	11,49%
-Fournisseurs et comptes rattachés	7 228 032	5 400 760	1 827 272	33,83%
-Autres dettes	5 069 772	5 482 631	- 412 859	-7,53%
<b>TOTAL</b>	<b>27 610 971</b>	<b>24 618 399</b>	<b>2 992 572</b>	<b>12,16%</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (1)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>NS</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>35 799 155</b>	<b>32 501 021</b>	<b>3 298 134</b>	<b>10,15%</b>
(1) Dont à moins d'un an	26 167 944	23 046 541		
Dont à plus d'un an	1 443 027	1 571 858		

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

POULAILLON SA - COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDÉ AU 31 MARS 2015 :

	Exercice N 31/03/2015 6	Exercice N-1 30/09/2014 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
-Chiffre d'affaires	26 930 934	45 529 804	- 18 598 870	-40,85%
-Autres produits d'exploitation	304 645	1 324 221	- 1 019 576	-76,99%
-Achats consommés	8 384 895	14 302 314	- 5 917 419	-41,37%
-Charges de personnel (1)	10 129 556	18 491 056	- 8 361 500	-45,22%
-Autres charges d'exploitation	5 165 910	8 714 297	- 3 548 387	-40,72%
-Impôts et taxes	664 516	1 278 609	- 614 093	-48,03%
-Dotations aux amortissements et aux provisions	1 986 356	2 393 161	- 406 805	-17,00%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>904 346</b>	<b>1 674 588</b>	<b>- 770 242</b>	<b>-46,00%</b>
-Produits financiers	1 391	3 242	- 1 851	-57,09%
-Charges financières	235 665	442 536	- 206 871	-46,75%
-Ecart de conversion				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 234 274</b>	<b>- 439 294</b>	<b>205 020</b>	<b>-46,67%</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>670 072</b>	<b>1 235 294</b>	<b>- 565 222</b>	<b>-45,76%</b>
-Produits et charges exceptionnels	- 78 991	- 15 849	- 63 142	398,40%
-Impôts sur les bénéfices	63 073	237 004	- 173 931	-73,39%
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>528 009</b>	<b>982 441</b>	<b>- 454 433</b>	<b>-46,26%</b>
-Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
-Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
-Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	839 602	112 592	727 010	645,70%
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>- 311 593</b>	<b>869 849</b>	<b>- 1 181 443</b>	<b>-135,82%</b>
-Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	- 116 907	411 565	- 528 472	-128,41%
<b>RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE (RESULTAT GROUPE)</b>	<b>- 194 686</b>	<b>458 284</b>	<b>- 652 970</b>	<b>-142,48%</b>
-Résultat par action	1,53	0,18	1,34	744,44%
-Resultat dilué par action	1,53	0,18	1,34	744,44%
(1) Y compris participation des salariés	109 754	129 995	- 20 241	-15,57%

## **20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015**

#### **20.1.2 Comptes Consolidés**

---

##### *20.1.2.2. Annexe des comptes consolidés*

#### **FINANCIERE POULAILLON**

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €  
Siège social : 8 rue du Luxembourg – 68310 WITTELSHEIM  
493 311 435 RCS MULHOUSE

---

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS** **SITUATION ARRÊTÉE AU 31 MARS 2015**

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

20.1.2 Comptes Consolidés

---

### SOMMAIRE DE L'ANNEXE

#### **1 – PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION**

1.1. Principes comptables	page 3
1.2. Méthodes de consolidation	page 3
1.3. Opérations de consolidation	page 4

#### **2 – PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES**

2.1. Date d'arrêté	page 13
2.2. Méthode d'évaluation	page 13

#### **3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

3.1. Variation de périmètre	page 14
3.2. Liste des filiales consolidées	page 15
3.3. Organigramme	page 16

#### **4 – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES**

4.1. Comptes de bilan	page 17
4.2. Comptes de résultat	page 23

#### **5 – AUTRES INFORMATIONS**

5.1. Honoraires des commissaires aux comptes	page 27
5.2. Effectifs	page 28
5.3. Engagements donnés	page 28
5.4. Engagements reçus	page 32
5.5. Evènements significatifs	page 32
5.6. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	page 33
5.7. Informations sectorielles	page 34

#### **6 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

6.1. Tableau de flux de trésorerie au 31.03.2015	page 35
6.2. Tableau de flux de trésorerie au 30.09.2014	page 36

#### **7 – TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE**

page 37

#### **8 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

page 38

#### **9 – MONTANT ET UTILISATION DU CICE**

page 39



## **20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015**

#### **20.1.2 Comptes Consolidés**

---

## **1 - PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION**

### **1.1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes consolidés du groupe FINANCIERE POULAILLON au 31 mars 2015 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, ont été appliquées.

Il s'agit de la première année de présentation des comptes semestriels consolidés.

Compte tenu de l'importance des travaux à réaliser pour la consolidation des comptes semestriels, le compte de résultat et le bilan consolidé sont présentés sans comparatif avec des comptes semestriels de l'année précédente.

Un comparatif des comptes de résultat semestriels et de bilan consolidés seront présentés la première fois au titre de l'exercice suivant.

Toutefois, nous indiquerons dès qu'il est possible une comparaison des comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015 sur 6 mois avec les comptes consolidés annuels au 30 septembre 2014 sur 12 mois.

### **1.2. METHODES DE CONSOLIDATION**

Pour le groupe POULAILLON une seule méthode de consolidation est utilisée : l'intégration globale.

Cette méthode consiste à incorporer, dans les comptes consolidés, l'ensemble des éléments actif et passif du bilan ainsi que l'ensemble des charges et produits du compte de résultat.

La situation nette est répartie après élimination des opérations internes, entre le groupe et les minoritaires.

### **1.3. OPERATIONS DE CONSOLIDATION**

#### **1.3.1. Elimination INTRA GROUPE**

Les retraitements suivants ont été exécutés dans le cadre de la consolidation du groupe :

- annulation des prestations intra-groupe et les comptes de bilan associés (prestations administratives et d'animation, prestations immobilisées groupe)
- annulation des relations d'affaires intra-groupe et les comptes de bilan associés (facturation de produits, comptes fournisseurs, comptes clients)
- annulation des comptes courants d'associés intra-groupe, le cas échéant des intérêts des comptes courants
- annulation des autres opérations intra-groupe (refacturation de loyer et taxe foncière)
- annulation des autres comptes de bilan intra-groupe (débitaire/créditaires divers groupe)

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

##### 1.3.2. Elimination des titres des filiales

La consolidation des comptes consiste à substituer à la valeur des titres, la quote-part de la situation nette et des résultats revenant au groupe et, le cas échéant, aux minoritaires.

##### 1.3.3. Fiscalité différée

Les décalages temporaires de l'impôt sont traduits dans les comptes selon la méthode du report fixe.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant à la clôture de l'exercice, soit 33,33 %, sauf pour les sociétés pour lesquelles le taux réduit de 15% est applicable, à savoir :

- . SCI POULAILLON CONSTRUCTION
- . SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION
- . TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL

Les impôts différés sont classés par nature. Ils peuvent concerner toutes nos filiales. Afin d'améliorer la lecture des impôts différés lorsqu'il existe des bases d'impôt différé actif et passif pour une même nature, ces bases sont compensées en actif ou en passif. La présentation de ces impôts différés est ainsi modifiée pour cette situation, ainsi que pour les comptes consolidés au 30.09.2014.

La variation des bases d'impôts différés se résume ainsi :

Impôt différé Actif :

	33,33%	31/03/2015	30/09/2014
Base d'impôt différé Actif			
.Comptabilisation des engagements des IFC		505 227	219 036
.Comptabilisation des engagements des Bretzels d'Or		24 530	22 802
.Plus value en sursis d'imposition		-	-
.Retraitement des contrats de crédit-bail		218 778	179 583
.Reprise des déficits antérieurs reportables		686 011	1 081 821
.Provision contribution Organic C3S		101 640	58 365
.Retraitement participation		239 749	129 994
.Retraitement Résultat fiscal latent		3 581	-
Total de la base d'impôt Actif		1 779 517	1 691 601
<b>Total Impôt différé Actif</b>		<b>593 172</b>	<b>563 867</b>
Taux d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

	15,00%	31/03/2015	30/09/2014
Base d'impôt différé Actif			
.Activation des déficits reportables		2 600	3 061
Total de la base d'impôt Actif		2 600	3 061
Impôt différé Actif		390	459
Taux d'impôt	15,00%	15,00%	15,00%

	31/03/2015	30/09/2014
Cumul des bases d'impôt différé Actif	1 782 117	566 928
<b>Total Impôt différé Actif</b>	<b>593 562</b>	<b>564 326</b>

Les déficits liés à notre filiale MFP POULAILLON est la conséquence de charges importantes du fait du déménagement de l'usine de production. Des dépenses exceptionnelles se sont étalées le temps de l'atteinte du rythme de croisière tant en main d'œuvre que de coût matière impactant le résultat d'exploitation pendant deux exercices. Ces déficits ont fait l'objet de la comptabilisation d'un impôt différé actif car notre filiale estime réaliser des bénéfices permettant l'absorption de ces pertes antérieures.

Impôt différé Passif :

	33,33%	31/03/2015	30/09/2014
Base d'impôt différé Passif			
.Comptabilisation des engagements des IFC			-
.Comptabilisation des engagements des Bretzels d'Or			-
.Plus value en sursis d'imposition		296 000	296 000
.Retraitement des contrats de crédit-bail			-
.Activation des déficits reportables		18 294	442 282
.Provision contribution Organic C3S			-
.Retraitement participation			-
.Retraitement résultat fiscal latent		124 737	91 671
Total de la base d'impôt Passif		439 031	829 953
Impôt différé Passif		146 344	276 651
Taux d'impôt	33,33%	33,33%	33,33%

	15,00%	31/03/2015	30/09/2014
Base d'impôt différé Passif			
.Activation des déficits reportables		-	1 290
Total de la base d'impôt Passif		-	1 290
Impôt différé Passif		-	194
Taux d'impôt	15,00%	15,00%	15,00%

	31/03/2015	30/09/2014
Cumul des bases d'impôt différé Passif	439 031	831 243
<b>Total Impôt différé Passif</b>	<b>146 344</b>	<b>276 845</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

---

Nous considérons que les droits au bail sont non séparables de nos activités et par conséquent il n'est pas comptabilisé d'impôt différé.

Nous présentons ci-dessous une synthèse en compensant les impôts différés :

	31/03/2015	30/09/2014
Compensation des impôts différés		
Total de l'impôt différé Passif	146 344	276 845
Total de l'impôt différé actif	593 562	564 326
<b>Solde = impôt différé Passif</b>		
444001		
<b>Solde = impôt différé Actif</b>		
444001	<b>447 219</b>	<b>287 481</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 1.3.4. Preuve d'impôt

Résultat net comptable consolidé	-	194 686
Impôt théorique	-	64 895
Charge d'impôt réelle (695000 hors CI APPRENTISSAGE)		84 929
Dont impôt exigible		228 222
Dont impôt différé	-	143 293
Ecart	-	149 824

#### Justification de l'écart :

	Base	Base x Taux IS
CICE	- 430 045	- 143 348
IS	228 222	76 074
Leasing ND	23 795	7 932
Participation (provision N)	115 805	38 602
Participation (reprise N-1)	- 12 962	- 4 321
C3S (provision N)	43 275	14 425
C3S (reprise N-1)	- 26 661	- 8 887
Taxe apprentissage	- 19 728	- 6 576
Amendes pénalités	19 540	6 513
Taxe véhicules sociétés	14 159	4 720
Provision extra-comptable	- 13 325	- 4 442
Déficit antérieur imputés	- 18 294	- 6 098
Sociétés soumises à 15%	- 10 481	- 3 494
Résultat intégré par retraitement	- 103 935,97	- 34 645
Retraitement CB	- 12 112,47	- 4 037
Retraitement IFC	- 95 397,01	- 31 799
Retraitement écart acquisition	59 356,56	19 786
Retraitement BO	- 576,08	- 192
Retraitement Deficit	23 896,00	7 965
Retraitement PV sursis imp.	- 204 038,68	- 68 013
Retraitement resultat fiscal SCI	39 312,00	13 104
Retraitement résultat FRED'S	66 754,21	22 251
Retraitement k propres sci	99 577,77	33 193
Retraitement minoritaires	- 116 907,41	- 38 969
Retraitement Fonds de commerce	780 245,20	260 082
<b>Total</b>		<b>149 824</b>

Il n'y a pas de surtaxe sur l'impôt sur les sociétés liée ni à une distribution de dividende, ni à la contribution sociale sur l'impôt sur les sociétés.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 1.3.5. Variation des actifs et passifs d'impôts différés

	Base	Impôt
Impôt différés actif		924 885
Impôt différés passif		637 404
Impôt différé 30/09/2014		<b>287 482</b>
<b>Impôt différé Passif :</b>		
Déficit IS 33%	- 18 294	- 6 098
Résultat latent SCI	- 29 485	- 9 828
<b>Impôt différé Passif</b>		<b>- 15 926</b>
<b>Impôt différé Actif :</b>		
Crédit-baux	36 337	12 112
PV en sursis d'imposition	-	-
Engagements IFC	286 191	95 397
Engagements Bretzels d'o	1 728	576
Déficit IS 15%	830	124
Cotisation C3S	43 275	14 425
Participation	109 754	36 585
Entrée périmètre IS	46 472	15 491
Entrée périmètre CB	2 858	953
<b>Impôt différé Actif</b>		<b>175 663</b>
<b>Impôt différé 31/03/2015</b>		<b>447 219</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 1.3.6. Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation ou écart d'acquisition, correspond à la différence entre le prix payé et la valeur des capitaux propres au moment de l'acquisition.

Tableau récapitulatif des écarts d'acquisition et leurs bases de calcul :

Filiales	Ecart d'acquisition (5)	Durée en année - Date d'acquisition	Cumul au 30/09/2014 (1)	Amortissements (2)	Cumul au 31/03/2015 (3)=(1)+(2)	Valeur nette comptable (4)=(5)-(3)
MFP - constitution	2 181 473	20 - 22/11/06	857 051	54 536	911 587	1 269 886
MFP - aug.de capital	69 696	20 - 26/09/13	3 533	1 742	5 275	64 421
MFP - aug.de capital	122 843	20 - 29/09/14	34	3 071	3 105	119 737
AU MOULIN	-	20 - 01/04/00	-	-	-	-
DIJON DEVELOPPEMENT	-	20 - 07/08/13	-	-	-	-
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	-	20 - 09/09/14	-	-	-	-
SCI LES MIRABELLES 2	-	20 - 24/10/12	-	-	-	-
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	-	20 - 17/11/11	-	-	-	-
SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION	-	20 - 09/09/14	-	-	-	-
SARL FRED'S	22 815	20 - 30/03/15	-	6	6	22 809
FONDS COMMERCIAUX (voir 1.3.7)	2 676 813	20 - 01/10/14	711 274	68 971	780 245	1 896 568
<b>TOTAUX</b>	<b>5 073 639</b>		<b>1 571 892</b>	<b>128 326</b>	<b>1 700 219</b>	<b>3 373 420</b>

#### Les écarts positifs

Les écarts positifs (prix d'acquisition supérieur à la quote-part des capitaux propres retraités au jour de l'acquisition) s'élèvent en brut au 31/03/2015 à 2 396 064 € et en valeur nette comptable à 1 476 090 €.

Ils concernent :

- l'acquisition des titres MFP POULAILLON SA par la société FINANCIERE POULAILLON SAS lors de la constitution de cette dernière en 2006 ;
- L'acquisition de la société FRED'SARL par la société FINANCIERE POULAILLON SAS lors du rachat des parts sociales aux franchisés en mars 2015 ;
- les augmentations de capital de la société MFP POULAILLON SA au profit de la société FINANCIERE POULAILLON SAS en septembre 2013 et septembre 2014.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

---

Ils s'expliquent essentiellement par les plus-values latentes sur fonds de commerce de la société MFP POULAILLON SA.

Compte tenu du caractère industriel du site de production, cet écart d'acquisition est amorti sur une durée de 20 ans à compter du 22 novembre 2006 d'une part sur l'acquisition des titres, d'autres parts à compter du 26 septembre 2013 pour les titres acquis suite à la première augmentation de capital, et à compter du 29 septembre 2014 pour les titres acquis suite à la deuxième augmentation de capital.

Quant à elle la société FRED'S représente un atout stratégique dans le développement de la marque en région Franc-Comtoise. L'amortissement de l'écart d'acquisition est également étalé sur 20 ans.

#### 1.3.7. Fonds commerciaux

Les fonds commerciaux acquis par les différentes sociétés du Groupe sont inscrits dans un compte Fonds de commerce à l'actif des comptes sociaux. Ces fonds commerciaux n'ont jamais été amortis dans les comptes consolidés.

S'agissant d'une erreur de présentation dans les comptes consolidés, les corrections ont été apportées dans la situation arrêtée au 31 mars 2015, à savoir :

. Assimilation des fonds commerciaux à des écarts d'acquisition

. pour la société FRED'S	273 310.00 euros
. pour la société MFP	260 671.43 euros
. pour la société AMP	2 142 831.38 euros

. Amortissement de ces écarts d'acquisition selon la même méthode que celle décrite au point 1.3.6 ci-dessus, à savoir 20 ans. Les amortissements de ces écarts d'acquisition pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2015 au 31 mars 2015, s'élèvent à

. pour la société FRED'S	6.25 euros
. pour la société MFP	6 250.00 euros
. pour la société AMP	62 720.78 euros

. Comptabilisation des amortissements de ces écarts d'acquisition antérieurs au 1<sup>er</sup> octobre 2014 et qui auraient dû être comptabilisés. Ces amortissements ont été comptabilisés dans un sous-compte de dotation aux amortissements exceptionnels, en détail :

. pour la société FRED'S	néant
. pour la société MFP	34 375.00 euros
. pour la société AMP	676 899.42 euros

#### 1.3.8. Indemnités de départ à la retraite

L'engagement pour les indemnités de départ en retraite est partiellement couvert par une cotisation versée à un organisme d'assurance. Au 31 mars 2015, le cumul des fonds placés s'élève à 172 656 euros.

Le surplus ou l'engagement non couvert par la cotisation à l'organisme d'assurance est porté à un poste de passif, en l'espèce en provision pour risque. L'engagement non couvert à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves, la variation de cet engagement non couvert à la clôture de l'exercice au 31/03/2015 est porté au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement de retraite sont les suivantes :

- taux annuel de revalorisation des salaires : 1,00 % ;
- taux d'actualisation : 2,24 % ;
- table de mortalité réglementaire prescrite par le code des Assurances (TH00-02 pour les hommes et TF00-002 pour les femmes) ;
- âge de départ volontaire à la retraite : 62 ans ;
- turn-over : 6 % jusqu'à 24 ans, puis - 1 % par tranche d'âge de 5 ans.



## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 1.3.9. Engagements de médaille du Travail « Bretzels d'Or »

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 31/03/2015 est porté au compte de résultat.

Les hypothèses de calcul retenues pour l'évaluation de l'engagement des Bretzel d'Or sont les suivantes :

- taux annuel de revalorisation des salaires : 1,00 % ;
- taux d'actualisation : 2,24 % ;
- probabilité de présence en fonction de l'âge : 0,885 ;
- âge de départ volontaire à la retraite : 62 ans ;
- turn-over : 6 % jusqu'à 24 ans, puis - 1 % par tranche d'âge de 5 ans.

#### 1.3.10. Contrats de location

##### 1.3.10.1. Contrats de location financement

Les biens acquis en contrat de location financement sont retraités dans les comptes consolidés selon la méthode préférentielle.

Les actifs ainsi détenus sont comptabilisés en immobilisations et amortis sur leur durée d'utilisation, ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Concomitamment, au passif est comptabilisé un emprunt servant à financer cet investissement.

Au compte de résultat, le loyer est remplacé par une dotation aux amortissements et par une charge financière.

Nature	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		8 825 364,00	22 164,00	8 847 528,00
Redevances payées	-	2 556 129,00	8 120,00	2 564 249,00
- sur l'exercice		946 217,00	3 480,00	949 697,00
- antérieurs		1 609 912,00	4 640,00	1 614 552,00
Redevances restant à payer	-	7 189 499,00	26 680,00	7 216 179,00
- à un an au plus		1 224 543,00	6 960,00	1 231 503,00
- entre 1 et 5 ans		5 833 202,00	19 720,00	5 852 922,00
- plus de 5 ans		131 754,00		131 754,00
Valeur résiduelle	-	44 871,00	-	44 871,00
- à un an au plus		3 383,00		3 383,00
- entre 1 et 5 ans		39 213,00		39 213,00
- plus de 5 ans		2 275,00		2 275,00
Montant en charge sur l'exercice		571 426,00	3 480,00	574 906,00
Dotations si inscrit à l'actif	-	2 538 024,00	5 155,00	2 543 179,00
- sur l'exercice		496 091,00	2 216,00	498 307,00
- antérieurs		2 041 933,00	2 939,00	2 044 872,00

## **20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR**

### **20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015**

#### **20.1.2 Comptes Consolidés**

---

##### **1.3.10.2. Contrats de location simple**

Les contrats de location simple ne sont pas retraités en investissement car ils ne conduisent pas à un transfert de risque sur les biens en location. Seuls des loyers sont enregistrés en compte de résultat.

##### **1.3.11. Rémunérations globales de la direction**

Il est à noter que seule la société FINANCIERE POULAILLON rémunère les membres de l'organe de direction.

A ce titre, au cours du semestre, le montant des rémunérations brutes allouées à raison des fonctions des membres de l'organe de direction dans des entreprises contrôlées, se sont élevées à 133 490 euros.

Aucun engagement supplémentaire par rapport au personnel en matière de pensions et indemnités assimilées ne bénéficie aux membres actifs de l'organe de direction ni les anciens membres actifs.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 2 - PRINCIPES GÉNÉRAUX COMPTABLES

### 2.1. DATE D'ARRÊTE

La consolidation est réalisée sur la base des situations comptables arrêtées au 31 mars 2015.

Toutefois, les Sociétés Civiles Immobilières POULAILLON CONSTRUCTION, LES MIRABELLES 2, MORSCHWILLER CONSTRUCTION ainsi que la société FRED'S SARL clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année. Compte tenu du fait que la date de clôture de ces filiales est antérieure de moins de trois mois à la date d'arrêt des comptes consolidés, des comptes intermédiaires ont été établis par lesdites sociétés sur une durée de 3 mois correspondant au premier trimestre 2015.

### 2.2. METHODE D'EVALUATION

#### 2.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan consolidé sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles, autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Postes	Durée d'amortissement
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des Constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

#### 2.2.2. Stocks

Les marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### 2.2.3. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La mobilisation des créances sous forme d'avance de trésorerie du factor est inscrite en diminution du poste de trésorerie.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### 3.1. VARIATION DE PERIMETRE

Nous avons à signaler des variations de périmètre depuis la dernière date de consolidation des comptes du Groupe POULAILLON.

#### 3.1.1. Nouvelles entités faisant partie du périmètre de consolidation

La SARL FRED'S a été acquise intégralement le 30 mars 2015 par notre société mère la société FINANCIERE POULAILLON SAS pour un montant de 62 175 euros.

Le capital de cette SARL est de 75 000 euros, détenu à 100% par la FINANCIERE POULAILLON SAS. Cette société fait donc désormais partie intégrante du périmètre de consolidation des comptes.

Par mesure de simplification, aucun compte de résultat n'a été inscrit dans les comptes consolidés puisque le résultat dégagé le jour du 31 mars 2015 n'était pas significatif.

#### 3.1.2. Variation des pourcentages d'intérêts des sociétés contrôlées

Néant

### 3.2. LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES

Filiales	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	SIRET	Minoritaire	Dont Famille
FINANCIERE POULAILLON SAS	100,00%	100,00%	Société Mère	49331143500017	0,00%	0,00%
MFP POULAILLON SA	99,96%	99,96%	Intégration globale	37774465100011	2,38%	0,02%
AU MOULIN POULLAILON SARL	55,00%	54,98%	Intégration globale	43020123600014	45,02%	45,01%
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	99,00%	99,55%	Intégration globale	53827524900018	0,45%	0,45%
SCI LES MIRABELLES 2	99,90%	99,90%	Intégration globale	38762931400015	0,10%	0,05%
DIJON DEVELOPPEMENT SARL	100,00%	100,00%	Intégration globale	53827524900018	0,00%	0,00%
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	99,00%	99,55%	Intégration globale	80520794100016	0,45%	0,45%
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	100,00%	100,00%	Intégration globale	80482406800014	0,00%	0,00%
SARL FRED'S	100,00%	100,00%	Intégration globale	79140702600024	0,00%	0,00%

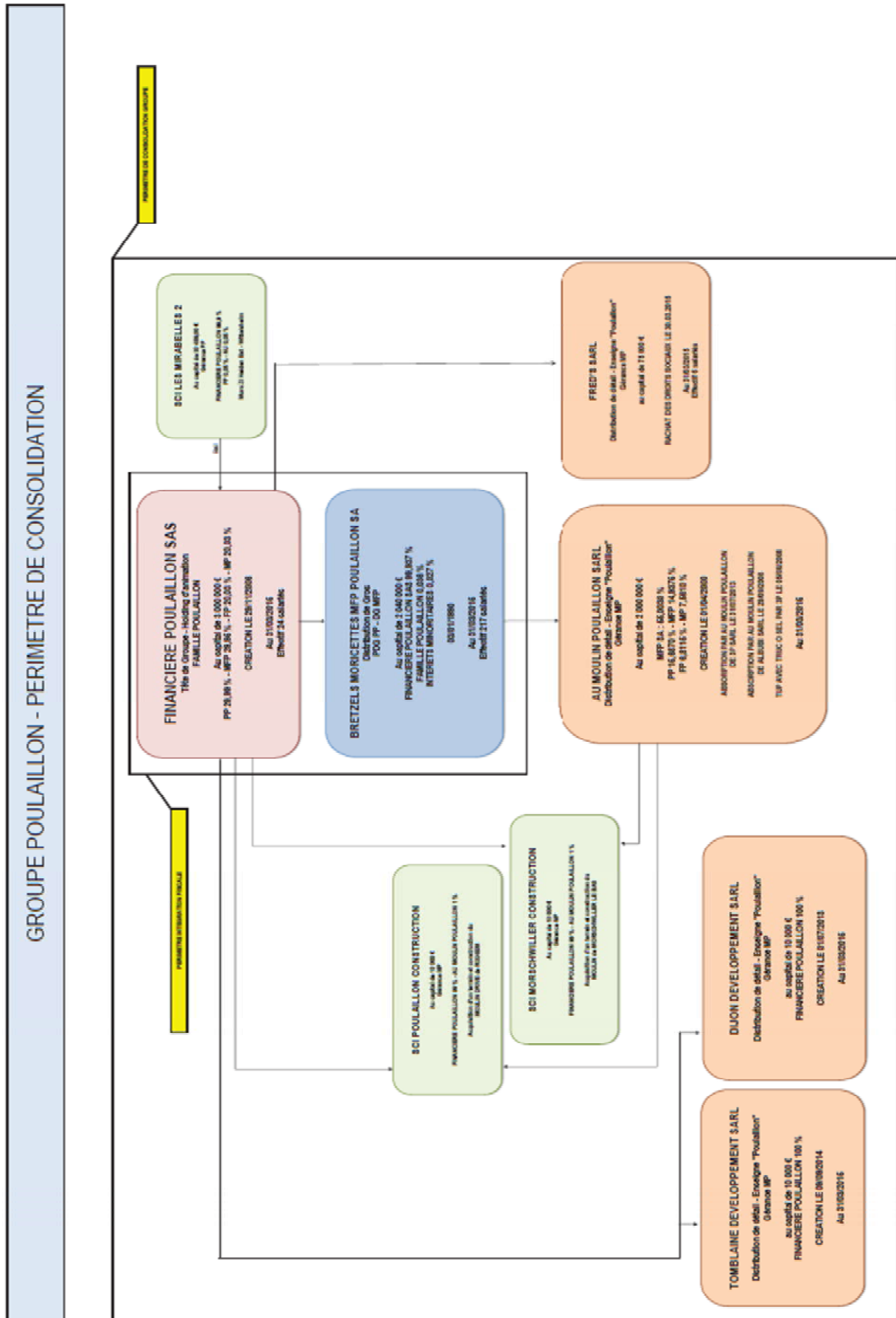
### 3.3. ORGANIGRAMME

Voir page suivante

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés



## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 4 - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

### 4.1. COMPTES DE BILAN

#### 4.1.1 Immobilisations incorporelles

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations incorporelles.

De façon à fournir une information sur la variation des écarts d'acquisition, le poste Autres Immobilisations Incorporelles est détaillé ici :

- En écart d'acquisition
- En immobilisation Incorporelle en cours.

	Montant brut au 30/09/2014	Correction erreur	Acquisition	Entrée de périmètre	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/2015
Frais d'établissement	45 953			26 374			72 327
Frais de développem	419 485						419 485
Concess <sup>o</sup> ,Brevets	540 181		9 037	246			549 463
Droit au bail	2 747 804	- 2 403 503					344 301
Autres immo.incorp.	-		15 000	34 300			49 300
Ecart d'acquisition	2 374 012	2 403 503	22 815	273 310			5 073 639
Immo incorp.en cours	-						-
Avances et acomptes	-						-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 127 435</b>	<b>-</b>	<b>46 851</b>	<b>334 230</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6 508 516</b>

Les frais de recherche et développement pour 419 k€ concernent notamment :

- . des frais de programmation de logiciel pour 14 k€ (amortissement sur 5 ans)
- . des frais de création du concept de franchise Poulaillon pour 240 k€ (amortissement sur 7 ans)
- . des frais de recherche et développement de nouveaux produits pour 125 k€ (amortissement sur 5 ans)
- . des frais de création de site internet pour 40 k€ (amortissement sur 5 ans).

	Montant brut au 31/03/2015	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/2015	Montant net au 30/09/2014
Frais d'établissement	72 327	43 299	29 028	10 468
Frais de développem	419 485	106 098	313 387	348 455
Concess <sup>o</sup> ,Brevets	549 463	50 495	498 968	499 815
Droit au bail	344 302	-	344 302	2 747 804
Autres immo.incorp.	49 300	6 956	42 344	-
Ecart d'acquisition	5 073 639	1 700 218	3 373 421	1 513 396
Avances et acomptes	-		-	-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 508 516</b>	<b>1 907 066</b>	<b>4 601 450</b>	<b>5 119 939</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

Les augmentations de l'exercice s'expliquent essentiellement du fait de l'entrée dans le périmètre de la société FRED'S SARL le 30 mars 2015.

\* Suite à correction d'erreur sur les exercices antérieurs les fonds commerciaux ont été amortis à partir du 01/10/2014. Considérés comme un goodwill, le traitement est identique à celui des écarts d'acquisition. Les amortissements antérieurs ont été constatés par une charge exceptionnelle à hauteur de 711 274 €.

#### 4.1.2 Immobilisations corporelles

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations corporelles.

	Montant brut au 30/09/2014	Acquisition	Entrée de périmètre	Virt poste à poste	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/2015
Terrains	1 215 518						1 215 518
Constructions	2 737 680	470 629		20 000			3 228 309
Ins.tech.mat&outillages	12 107 075	1 255 805	249 990		491 646		13 121 224
Autres immos corpo.	8 475 295	1 215 629	171 173		146 441		9 715 657
Immos en cours	46 928	520 999		- 20 000	72 000		475 927
Avances et acomptes	-			-			-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>24 582 497</b>	<b>3 463 062</b>	<b>421 163</b>	<b>-</b>	<b>710 087</b>	<b>-</b>	<b>27 756 635</b>

Les augmentations des constructions concernent essentiellement le point de vente à MORSCHWILLER dont les locaux sont détenus par la SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION.

Les cessions correspondent essentiellement à des opérations de refinancement en crédit-bail de matériel neuf.

	Montant brut au 31/03/2015	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/2015	Montant net au 30/09/2014
Terrains	1 215 518	7 677	1 207 841	1 215 518
Constructions	3 228 309	875 575	2 352 734	1 911 366
Ins.tech.mat&outillages	13 121 224	3 623 329	9 497 895	8 565 183
Autres immos corpo.	9 715 657	4 740 203	4 975 454	4 635 156
Immos en cours	475 927		475 927	46 928
Avances et acomptes				-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>27 756 635</b>	<b>9 246 783</b>	<b>18 509 852</b>	<b>16 374 151</b>

La variation importante des postes installations techniques de matériels et outillages et les autres immobilisations corporelles des acquisitions liées à l'aménagement de nouveaux magasins ou de nos équipements industriels, la mise au rebut d'immobilisations lors de la rénovation de magasins, et l'entrée dans le périmètre de notre nouvelle filiale FRED'S.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 4.1.3 Immobilisations financières

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations financières.

	Montant brut au 30/09/2014	Titres en équivalence	Acquisition	Entrée de périmètre	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 31/03/2015
Titres de participations			19 990				19 990
Autres titres immob.	750		-	15			765
Prêts	-				-		-
Autres immos finan.	555 895		91 856	20 240	325		667 666
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>556 645</b>	<b>-</b>	<b>111 846</b>	<b>20 255</b>	<b>325</b>	<b>-</b>	<b>688 421</b>

	Montant brut au 31/03/2015	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/2015	Montant net au 30/09/2014
Titres de participations	19 990	-	19 990	
Autres titres immobilisés	765	-	765	750
Prêts	-	-	-	-
Autres immos financières	667 666	-	667 666	555 895
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>688 421</b>	<b>-</b>	<b>688 421</b>	<b>556 645</b>

La variation du poste Autres Immobilisations financières concerne principalement de nouveaux dépôts de garantie.

Les titres de participations correspondent aux sociétés SCI VELLE et EAU MINERALE VILLEMINFROY, toutes deux en-cours de formation au 31/03/2015.

La société EAU MINERALE DE VILLEMINFROY SAS a un capital de 10 000 euros, 1000 actions de 10 euros, qui ont été intégralement souscrites par la société FINANCIERE POULAILLON.

La SCI VELLE a un capital de 10 000 euros, 1000 parts sociales de 10 euros, qui ont été souscrites à hauteur de 999 parts par notre société FINANCIERE POULAILLON.

#### 4.1.4 Stocks et encours

Nous vous présentons ci-après les soldes des postes de stock et d'encours.

	Montant brut au 31/03/2015	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/2015	Montant net au 30/09/2014
Matières premières, approvisionnement	850 893		850 893	805 756
Produits intermédiaires et finis	1 024 404		1 024 404	1 486 546
Marchandises	48 959		48 959	38 275
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>1 924 257</b>	<b>-</b>	<b>1 924 257</b>	<b>2 330 577</b>

Les stocks étant constitués essentiellement de produits frais, aucune dépréciation de stock n'est constatée.



## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 4.1.5 Etat des créances

Nous vous présentons ci-après les soldes des postes de créances.

	Montant brut au 31/03/2015	Amortissements et provisions	Montant net au 31/03/2015	Montant net au 30/09/2014
Clients et Comptes rattachés	3 510 663	51 500	3 459 163	2 753 390
<u>Autres créances</u>				
Fournisseurs	144 917		144 917	665 799
Personnel	78 366		78 366	350 095
Organismes sociaux	-		-	-
Subventions	331 800		331 800	331 800
IS	1 497 933		1 497 933	910 538
TVA & Autres impôts	969 919		969 919	462 171
Débiteurs divers	923 007		923 007	437 053
Comptes de régularisation	565 973		565 973	309 085
sous-total	4 511 915	-	4 511 915	3 466 541
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>8 022 578</b>	<b>51 500</b>	<b>7 971 078</b>	<b>6 219 931</b>

#### 4.1.6 Capital

Le Capital de la SAS FINANCIERE POULAILLON est composé de 300 000 actions de valeur nominale de 10 €, entièrement libérées.

#### 4.1.7 Capitaux propres consolidés du groupe

La variation des capitaux propres au 31/03/2015 par rapport au 30/09/2014 se décompose comme suit :

en k€	Groupe	Hors Groupe	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 30/09/2014	5 167	2 217	7 384
Retraitements sur réserves antérieurs	8	0	8
RESULTAT Consolidés au 31/03/2015	- 195	- 118	- 312
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 31/03/2015</b>	<b>4 980</b>	<b>2 100</b>	<b>7 080</b>

Les retraitements sur réserves antérieurs proviennent :

- . de l'entrée dans le périmètre de consolidation de la société FRED'S pour 14k€
- . des impacts des retraitements des résultats des SCI intégrés pour -6k€.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 4.1.8 Etat des dettes

Le total des dettes s'élèvent à 27 610 971 euros au 31 mars 2015 contre 24 618 399 euros au 30 septembre 2014.

Le détail des dettes est présenté dans le tableau suivant :

		Montant brut au 31/03/2015	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des ets de crédit	à 1 an max à l'origine	738 790	738 790	-	-
	factor à moins d'un an	1 843 751	1 843 751		
	à plus de 1 an à l'origine*	12 668 626	2 173 542	6 885 968	3 609 117
Fournisseurs et comptes rattachés		6 954 352	6 954 352	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 651 845	1 651 845	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 644 880	1 644 880	-	-
Etat	Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	342 049	342 049	-	-
	Autres impôts et taxes	752 608	752 608	-	-
Dettes sur immobilisations		273 680	273 680	-	-
Groupe et associés		62 001	62 001	-	-
Avances et acomptes sur commande		-	-	-	-
Autres dettes		678 390	678 390	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
<b>TOTAL EN EUROS</b>		<b>27 610 971</b>	<b>17 115 886</b>	<b>6 885 968</b>	<b>3 609 117</b>

\* Les emprunts à taux variable ne représentent qu'une mineure partie des emprunts en cours. Le risque de taux est ainsi considéré comme non significatif.

#### 4.1.9 Etat des instruments financiers :

Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture contre les risques financiers. Il n'y a ni risque de change, ni risque de taux, ni d'engagement de couverture à terme.

#### 4.1.10 Etat des provisions :

	Montant au 30/09/2014	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant au 31/03/2015
Provision s/litiges sociaux	211 191	345 008	33 075	-	523 124
Provision engag.retraite	219 036	286 191	-	-	505 227
Provision engag.bretzel or	22 802	1 728	-	-	24 530
Provision cartes fidélités	45 367	53 470	43 911	-	54 925
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>498 395</b>	<b>686 397</b>	<b>76 986</b>	<b>-</b>	<b>1 107 806</b>

L'augmentation de la dotation aux provisions pour litige social correspond essentiellement à une demande d'un salarié pour un montant de 319 k€, lequel litige est couvert par notre compagnie d'assurance. De ce fait, un produit à recevoir du même montant, déduction faite de la franchise, a été provisionné dans les comptes.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 4.2. COMPTE DE RESULTAT

### 4.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

	31/03/2015	30/09/2014
Vente de Marchandises	5 432 798	9 486 160
Production vendue de Biens	21 118 469	35 378 304
Production vendue de Services	379 667	665 340
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>26 930 934</b>	<b>45 529 804</b>

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

	31/03/2015	30/09/2014
France	26 685 054	45 078 630
Hors France	245 880	451 174
<b>TOTAL</b>	<b>26 930 934</b>	<b>45 529 804</b>

### 4.2.2. Ventilation des autres produits d'exploitation

La ventilation des autres produits d'exploitation est la suivante :

	31/03/2015	30/09/2014
Variation des produits finis	- 462 142	173 244
Subventions d'exploitation	12 054	373 695
Reprises sur provisions	82 740	259 242
Transferts de charges d'exploitation	501 623	261 971
Production immobilisée éléments incorporels	-	125 000
Production Immobilisée éléments corporels	170 000	130 000
Autres produits d'exploitation divers	370	1 068
<b>Total autres produits d'exploitation</b>	<b>304 645</b>	<b>1 324 221</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 4.2.3. Autres charges d'exploitation

		31/03/2015	30/09/2014
Sous-traitance	61	3 427	7 459
Crédit bail	612	-	-
Loyer, charges locatives, locations	613-614	2 485 276	4 584 197
Entretien, maintenance	615	423 850	729 672
Assurance	616	68 989	212 111
Etudes et recherche, documentation	617-618	9 794	11 340
Personnel intérimaire	621	371 057	536 184
Commissions et honoraires	622	223 922	253 119
Publicité	623	376 206	585 825
Transport	624	896 665	1 208 700
Déplacements et missions	625	100 245	182 221
Frais postaux et télécommunications	626	59 421	126 148
Services bancaires	627	96 645	183 763
Autres charges externes	628	46 076	81 746
Autres charges div.de gestion courante	65	4 336	11 809
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>5 165 909</b>	<b>8 714 296</b>

#### 4.2.4. RESULTAT FINANCIER

##### ◆ PRODUITS FINANCIERS

	31/03/2015	30/09/2014
Interêts créances commerciales	-	-
Interêts sur autres créances	-	-
Fournisseurs - escomptes obtenus	855	2 208
Autres produits financiers	414	829
Reprise sur provisions dépréciations VMP	122	204
Produits nets sur cessions VMP	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 391</b>	<b>3 242</b>

##### ◆ CHARGES FINANCIÈRES

	31/03/2015	30/09/2014
Dot.Prov.Dépréciation VMP	-	-
Interêts sur emprunts	216 500	406 551
Interêts c/c depots créditeurs	2 025	6 430
Interêts bancaires	13 917	24 585
Différence de règlements	66	1
Interêts autres dettes	-	-
Interêts des dettes commerciales	1 012	2 248
Escomptes accordés	128	163
Pertes de change	-	26
Commissions BAO/Vrt NATIXIS	2 018	2 533
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>235 665</b>	<b>442 536</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### **4.2.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL**

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

#### ◆ **PRODUITS EXCEPTIONNELS**

	31/03/2015	30/09/2014
Rentrées sur créances amorties	-	36
Produits exceptionnels	-	3 154
Produits exceptionnels av.tr.	24 907	36 640
Produits exceptionnels sur ex.antérieurs	-	-
Produits cessions actif	401 646	551 767
Reprise provision pour risque exceptionnel	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>426 553</b>	<b>591 596</b>

Les produits de cessions d'actif correspondent exclusivement à des opérations de financement en crédit-bail de matériels neufs.

#### ◆ **CHARGES EXCEPTIONNELLES**

	31/03/2015	30/09/2014
Pénalités et amendes	6 224	7 173
Charges exceptionnelles diverses	83 955	31 934
Charges exceptionnelles ex.antérieurs	-	-
Cessions immobilisations	415 364	568 339
Dotations aux amortissements s/écart d'acquisition	128 327	112 592
DAP s/écart d'acq.antérieurs sur fonds commerciaux	711 274	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 345 145</b>	<b>720 038</b>

Le poste charges exceptionnelles diverses au 31 mars 2015 contient d'une part des opérations liées à l'acquisition des parts de la société FRED'S SARL et d'autre part, à la comptabilisation de provision de forfait social sur la participation.

Concernant la variation du poste Dotations aux amortissements s/écart d'acquisition voir point 4.1.1.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

#### 4.2.6. IMPOT SUR LES BENEFICES

Les charges d'impôts de l'exercice se décomposent comme suit :

	31/03/2015	30/09/2014
Impôts sur les bénéfices du groupe	213 822	293 597
Impôts différés sur déficits du groupe	5 974	- 65 588
Impôts différés sur opération de consolidation	- 149 267	22 859
Crédits d'impôts imputé sur l'impôt sur les bénéfices	- 7 456	- 13 864
<b>TOTAL</b>	<b>63 073</b>	<b>237 004</b>

#### 4.2.7. RESULTAT PAR ACTION

Cette synthèse permet de mettre en évidence le résultat « part Groupe » du Résultat des Minoritaires.

Le résultat par action est calculé sur le résultat part groupe. Le nombre d'actions retenu pour le calcul est de 300 000, composant le capital social de la société FINANCIERE POULAILLON SAS.

	31/03/2015	% CA	30/09/2014	% CA	Variation	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	26 930 934	100%	45 529 804	100%	- 18 598 870	-40,85%
BENEFICE CONSOLIDE avant écart d'acquisition	- 183 266	-0,68%	982 441	2,16%	- 1 165 707	-118,65%
Dotation amortissement Ecart d'Acquisition	128 327	0,48%	112 592	0,25%	15 735	13,98%
Dotation amortissement Ecart d'Acquisition sur exercices antérieurs	711 274	2,64%				
BENEFICE CONSOLIDE	- 311 593	-1,16%	869 849	1,91%	- 1 181 442	-135,82%
Part des Minoritaires	- 116 907	-0,43%	411 565	0,90%	- 528 472	-128,41%
BENEFICE CONSOLIDE - Part du Groupe	- 194 686	-0,72%	458 284	1,01%	- 652 970	-142,48%
RESULTAT PAR ACTION - PART GROUPE	- 0,65		1,53		- 2,18	-142,48%

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 5 - AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires versés au titre de l'audit légal pour les exercices au 31/03/2015 et au 30/09/2014, est réparti comme suit :

<b>SOCIETES</b>	<b>31/03/2015</b>	<b>30/09/2014</b>
FINANCIERE POULAILLON SAS	8 000	8 565
MFP POULAILLON SA	14 500	12 000
AU MOULIN POULAILLON SARL	15 000	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>37 500</b>	<b>35 565</b>

### 5.2. EFFECTIFS

Les effectifs se répartissent comme suit :

<b>SOCIETES</b>	<b>31/03/2015</b>	<b>30/09/2014</b>
FINANCIERE POULAILLON SAS	24	24
MFP POULAILLON SA	217	216
AU MOULIN POULAILLON SARL	287	247
DIJON DEVELOPPEMENT SARL	12	11
FRED'S SARL	6	6
<b>TOTAL</b>	<b>546</b>	<b>504</b>

### 5.3. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés par les entités du Groupe sont présentés pages suivantes.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>FINANCIERE POULAILLON SAS</b>	Cautions solidaire	6 000 000	Opération de financement de la chaîne de fabrication MFP en crédit-bail	MFP
	Cautions solidaire	598 634	Location financière consentie par GEFIC SA sous contrat 2012/1112	MFP
	Cautions solidaire	59 400	Emprunts Crédit Mutuel Mulhouse Europe	MFP
	Cautions solidaire	256 000	Emprunts Caisse d'Epargne Alsace-CCM Mulhouse Europe-Banque Populaire d'Alsace	SCI POULAILLON CONSTRUCT.
	Cautions solidaire	90 000	Emprunt Crédit Mutuel - Rénovation fonds de commerce de Saint-Louis	AU MOULIN
	Cautions solidaire	87 000	Emprunt Crédit Mutuel - Acquisition du Fonds rue des serruriers à Colmar	AU MOULIN
	Conservation des titres DIJON DEVELOPPEMENT	-	Emprunt Société Générale - Acquisition fonds à Dijon	DIJON DEVELOP.
	Cautions solidaire	46 000	Emprunt CCM EUROPE - aménagement point de vente MORSCHWILLER	AU MOULIN
	Cautions solidaire	285 696	CB SOGELEASE ensemble matériels et mobiliers	FRED
	Cautions solidaire	60 000	Emprunt BPA - acquisition locaux MORSCHWILLER	SCI MC
	Cautions solidaire	50 000	Emprunt BPI France - acquisition locaux MORSCHWILLER	SCI MC
	Cautions solidaire	50 000	Emprunt CCM EUROPE - acquisition locaux MORSCHWILLER	SCI MC
<b>MFP POULAILLON SA</b>	Cautions solidaire	72 600	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Cautions solidaire	120 000	Emprunt CCM	AU MOULIN
	Cautions solidaire	130 000	Emprunt CE et de Prév.d'Alsace	AU MOULIN
	Cautions solidaire	45 000	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Cautions solidaire	48 750	Emprunt CE et de Prév.d'Alsace	AU MOULIN
	Cautions solidaire	200 000	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Clause de retour à meilleur fortune	370 000	Abandon de créance commerciale accordée par AU MOULIN	AU MOULIN
	Cautions bancaires	8 000	Cautions bancaires au profit de ENI France SARL	
	Cautions bancaires	4 482	Cautions bancaires au profit de FRANKIN LOCATION	
	Cautions bancaires	4 482	Cautions bancaires au profit de FRANKIN LOCATION	
	Cautions bancaires	5 000	Cautions bancaires au profit de IMAVAL	
	Cautions bancaires	51 903	Cautions bancaires au profit de ALSEDIS/TRUC O SEL	
	Création de 10 emplois en CDI	-	Emprunt SODIV	
	Nantissement du fonds de commerce MFP sis rue du Luxembourg Wittelsheim	118 800	En premier rang sur emprunt CCM Europe	



## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
AU MOULIN POULAILLON SARL	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Hirsingue	110 000	En premier rang sur emprunt CE et de Prévoyance d'Alsace	
	Nantissement du fonds de commerce sis 176 rue de Belfort à Mulhouse	200 000	En troisième rang sur emprunt CE et de Prévoyance d'Alsace	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Carrefour à Illzach	1 284 000	En premier rang sur emprunts CCM Mulhouse Europe et CE et de Prévoyance d'Alsace pari passu	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Cernay	180 000	En premier rang sur emprunt CCM Mulhouse Europe pari passu avec la CE et	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Cernay	150 000	En premier rang sur emprunt de la CE et de Prévoyance d'Alsace Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Sélestat	300 000	Sur emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Impasse de l'aérodrome à Rixheim	250 000	En premier rang sur emprunts CCM Mulhouse Europe et CE et de Prévoyance d'Alsace pari passu	
	Nantissement du fonds de commerce sis Donarch	250 000	En troisième rang sur emprunt Banque Populaire	
	Nantissement du fonds de commerce sis rue des serruriers à Colmar	348 000	En premier rang sur emprunt Crédit Mutuel	
	Nantissement du fonds de commerce sis rue mercière à Mulhouse	360 000	En premier rang sur emprunt Banque KOLB	
	Nantissement du fonds de commerce sis Centre C.C. Lercler à Saint-louis	324 000	En premier rang sur emprunt Crédit Mutuel	
	Caution bancaire	24 069	Dépôt de garantie au profit de SODICER dans le cadre de la prise à bail du local sis centre commercial Leclerc à Cernay	
	Caution bancaire	5 000	Dépôt de garantie au profit de SELCODIS dans le cadre de la prise à bail du local sis centre commercial Leclerc à Sélestat	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Porte Jeune à Mulhouse	100 000	Sur emprunt CE en premier rang	
	Nantissement du fonds de commerce sis 41-43 rue du Sauvage à Mulhouse	255 000	Sur emprunts BPA, CCM Centre Est et CE en premier rang pari passu	
Caution bancaire	4 000	Dépôt de garantie au profit de Mle Virginia LAURENT et M. Julien LAURENT dans le cadre de la prise à bail du local sis Place de l'Homme de Fer à Strasbourg		

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>AU MOULIN POULAILLON SARL</b>	Cautions bancaires	3 049	Dépôt de garantie au profit de ALCOBA dans le cadre de la prise à bail du local sis Centre commercial Leclerc à Saint Louis	
	Cautions bancaires	8 500	Dépôt de garantie au profit IMMOCHAN dans le cadre de la prise à bail du local sis Centre commercial Auchan à Semecourt	
	Nantissement du fonds de commerce sis 14 rue de berne à ILLZACH.	145 200	Emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Cautions bancaires	7 058	Garantie bancaire au profit de la société ALT DISTRI	
	Cautions bancaires	3 205	Garantie bancaire au profit de la société ISSEDIS	
	Cautions bancaires	9 632	Garantie bancaire au profit de la société TS DISTRIBUTION	
	Cautions bancaires	4 950	Garantie bancaire au profit de la société CROIXDIS	
	Cautions bancaires	5 014	Garantie bancaire au profit de la société DECATHLON	
	Cautions bancaires	15 500	Dépôt de garantie au profit de la SCI DU CENTRE	
	Cautions bancaires	12 000	Garantie bancaire au profit de la société ALT DISTRI	
	Nantissement du fonds de commerce du point de vente sis place des halles à STRASBOURG	240 000	Emprunt KOLB	
	Nantissement du fonds de commerce du kiosque sis place des halles à STRASBOURG	90 000	Emprunt KOLB	
	Nantissement du fonds de commerce sis zone commerciale de l'arche à MORSCHWILLER LE BAS	182 500	Emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis 127 boulevard lobau à NANCY	221 500	Emprunt BNP Paribas	
<b>SCI LES MIRABELLES 2</b>	Hypothèque de 2e rang sur immeuble situé rue du 19 novembre à Wittelsheim	850 000	CM Mulhouse Jeanne d'Arc	
<b>DIJON DEVELOPP.</b>	Nantissement du fonds de commerce sis local E13 galerie Toison d'or à Dijon.	290 000	Emprunt Société Générale	
	Cautions sur dépôt garantie local	23 920	Centre C/C Toison d'Or DIJON	
<b>SCI POULAILLON CONSTRUCTION</b>	Hypothèque sur immeuble sis Impasse de l'aérodrome ZAC du petit prince à Rixheim - lot 3	1 200 000	Sur emprunts en premier rang pari passu avec la Banque Populaire d'Alsace, le Crédit Mutuel Mulhouse Europe et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Alsace	

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>SCI MC</b>	Hypothèque de 1er rang sur immeuble sis rue de la source à Morschwiller.	600 000	En concours : BPI France, CCM MULHOUSE EUROPE et BP ALSACE pour 200 000 euros chacune.	
<b>TOMBLAINE DEVELOPP.</b>	Néant.			
<b>FRED'S SARL</b>	Nantissement du fonds de commerce sis Route de chatillon à ECOLE VALENTIN	330 000	Emprunt BP DIJON acquisition du fonds	

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

---

#### 5.4. ENGAGEMENTS RECUS

La société AU MOULIN POULAILLON SARL a souscrit un emprunt le 30 décembre 2014 auprès du CCM Mulhouse Europe dans le but d'aménager du nouveau point de vente situé à MORSCHWILLER LE BAS. La somme n'a été débloquée que partiellement et le CCM Mulhouse Europe doit encore verser un montant de 88 379,31 Euros à notre filiale au 31 mars 2015.

#### 5.5. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

##### **Prise de participation de FINANCIERE POULAILLON dans la SARL FRED'S :**

La société FINANCIERE POULAILLON a pris une participation dans la société à responsabilité limitée "FRED'S" à hauteur des 7 500 parts sociales sur les 7 500 parts que composent le capital social, ceci lors de l'acquisition de la société en date du 30 mars 2015.

Cette société fait désormais partie du périmètre de consolidation des comptes.

##### **Ouverture de nouveaux établissements :**

La société " AU MOULIN POULAILLON SARL " a ouvert un nouveau point de vente sous forme de kiosk place des Halles à Strasbourg.

Le point de vente déjà existant a été transféré dans une cellule plus grande à l'étage de la place des Halles à Strasbourg et a rouvert après travaux le 12 novembre 2014.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

---

### 5.6. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Ouverture de nouveaux établissements

La société "TOMBLAINE DEVELOPPEMENT" est en cours de réalisation d'un magasin sur la commune de TOMBLAINE près de Nancy. La date d'ouverture n'est pas encore connue à ce jour.

#### Apport de 45% des parts sociales de la SARL AU MOULIN POULAILLON détenues par la famille Poulaillon à la SAS FINANCIERE POULAILLON

Un projet de traité de fusion a été signé par les représentants des sociétés concernées en date du 7 juin 2015.

La famille Poulaillon apporte à la société FINANCIERE POULAILLON SAS 89 994 parts sociales de la société AU MOULIN POULAILLON représentant 45% de cette dernière.

En rémunération de leurs apports, la société FINANCIERE POULAILLON créera 87 900 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 euros. Ces parts nouvelles seront attribuées à la famille Poulaillon.

L'opération d'apport est en cours de réalisation à la date d'établissement de cette annexe et sera finalisée dans les prochaines semaines.

#### Entrée dans le périmètre du Groupe de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY

La SARL SOURCE DE VELLEMINFROY est une société détenue par la famille POULAILLON.

L'opération d'entrée dans le périmètre du Groupe sera réalisée dans les prochaines semaines par une augmentation de capital en numéraire de la société FINANCIERE POULAILLON libérée par compensation avec une créance de prix détenue par les époux Poulaillon sur FINANCIERE POULAILLON.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

### 5.7. INFORMATIONS SECTORIELLES

INFORMATION SECTORIELLE						
Semestre au 31 mars 2015		SECTEUR BOULANGERIE	SECTEUR PROFESSIONNELS	NON AFFECTE	ELIMINATIONS	TOTAL
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		16 181 402	14 481 864	-	- 3 732 332	26 930 934
Dont ventes externes		16 181 402	10 749 532			
Dont ventes inter secteurs		-	3 732 332			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		910 754	6 408	-	-	904 346
<b>ACTIFS TOTAL</b>		14 873 650	18 778 733	2 146 772	-	35 799 155
<b>PASSIFS TOTAL</b>		9 087 771	17 092 580	2 538 426	-	28 718 777
Effectifs équivalents temps plein		311	211	24	-	546

INFORMATION SECTORIELLE						
Exercice clos au 30 septembre 2014		SECTEUR BOULANGERIE	SECTEUR PROFESSIONNELS	NON AFFECTE	ELIMINATIONS	TOTAL
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		28 969 837	23 012 424	-	- 6 452 457	45 529 804
Dont ventes externes		28 969 837	16 559 967			
Dont ventes inter secteurs		-	6 452 457			
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		1 817 101	142 512	-	-	1 674 589
<b>ACTIFS TOTAL</b>		11 869 510	17 356 284	3 275 228	-	32 501 021
<b>PASSIFS TOTAL</b>		6 081 559	15 681 834	3 353 400	-	25 116 793
Effectifs équivalents temps plein		270	210	24	-	504

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 6 - TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

### 6.1. TABLEAU DE FLUX AU 31/03/2015

Nous présentons ci-après le tableau de flux de trésorerie au 31 mars 2015.

Ce tableau est désormais présenté avec le retraitement de la ligne de factor en concours bancaires, c'est-à-dire en diminution de la trésorerie.

	31/03/2015	30/09/2014
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>- 311 593</b>	<b>869 849</b>
Elimination des amortissements et provisions	2 743 858	2 259 987
Elimination de la variation des impôts différés (P-A N P-A N-1)	- 159 738	- 47 288
Elimination des plus ou moins values de cession	68 355	419 620
Elimination de la quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	-	-
<b>Marge Brute d'autofinancement</b>	<b>2 340 882</b>	<b>3 502 167</b>
Incidence de la variation du BFR brut lié à l'exploitation	- 5 927	64 232
Incidence de la variation des impôts différés sur la variation du BFR	159 738	47 288
Total variation du BFR lié à l'exploitation et hors impôt différé	153 810	111 520
dont :		
variation de stocks	406 321	- 275 258
variation des créances d'exploitations hors ID	- 1 667 723	- 1 564 852
variation des dettes d'exploitations	1 415 213	1 951 629
Incidence de l'augmentation du BFR hors exploitation et hors impôt différé	34 178	209 810
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>2 528 870</b>	<b>3 823 497</b>
Acquisitions d'immobilisations	- 4 397 407	- 4 915 320
Cessions d'immobilisations	435 824	761 577
Incidence des Variations de périmètre		-
Incidence de l'augmentation du BFR hors activité et hors impôt différé	- 34 178	- 209 810
<b>Flux net affecté aux investissements</b>	<b>- 3 995 761</b>	<b>- 4 363 553</b>
Dividendes versés aux actionnaires de FINANCIERE	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital	-	-
Souscription d'emprunts	1 938 068	2 133 891
Remboursement d'emprunts	- 596 853	- 1 679 953
Variation des comptes courants d'associés	- 264 649	- 304 403
<b>Flux net provenant du financement</b>	<b>1 076 565</b>	<b>149 535</b>
Retraitement sur capitaux propres	7 745	143 977
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 382 581</b>	<b>- 246 544</b>
Trésorerie brute à l'ouverture de l'exercice	- 452 533	673 777
Impact présentation du factor en concours bancaire		- 879 765
Trésorerie brute à la clôture de l'exercice	- 835 114	- 452 533
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 382 581</b>	<b>- 246 544</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

Suite à une erreur relative à

- . Un reclassement des impôts différés de 95 K€ entre marge brute d'autofinancement et le flux net généré par l'activité,
- . Un reclassement de 210 K€ des impôts différés afférents aux cessions d'immobilisations initialement inscrites en flux investissement,

figurant sur le tableau de flux de trésorerie présenté dans l'annexe des comptes consolidés au 30.09.2014, il est présenté ci-après le tableau de flux de trésorerie corrigé au 30.09.2014, sans correction du factor comme ci-dessus :

### 6.2. TABLEAU DE FLUX AU 30/09/2014

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>869 849</b>	<b>313 533</b>
Elimination des amortissements et provisions	2 259 987	2 348 127
Elimination de la variation des impôts différés (P-A N P-A N-1)	- 47 288	- 252 084
Elimination des plus ou moins values de cession	419 620	- 26 657
Elimination de la quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	-	-
<b>Marge Brute d'autofinancement</b>	<b>3 502 168</b>	<b>2 382 919</b>
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	-
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité hors impôt différé	730 747	- 6 433 477
Incidence de l'augmentation du BFR hors exploitation et hors impôt différé	209 810	-
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>4 442 725</b>	<b>- 4 050 558</b>
Acquisitions d'immobilisations	- 4 915 320	- 9 875 412
Cessions d'immobilisations nette d'économie d'IS	761 577	6 163 516
Incidence des Variations de périmètre	-	-
Incidence de l'augmentation du BFR hors activité et hors impôt différé	- 209 810	-
<b>Flux net affecté aux investissements</b>	<b>- 4 363 553</b>	<b>- 3 711 896</b>
Dividendes versés aux actionnaires de FINANCIERE	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital	-	-
Souscription d'emprunts	2 133 891	6 714 389
Remboursement d'emprunts	- 1 679 953	- 1 601 401
Variation des comptes courants d'associés	- 304 403	- 184 397
<b>Flux net provenant du financement</b>	<b>149 535</b>	<b>4 928 591</b>
Retraitement sur capitaux propres	143 977	125 359
Retraitement emprunts suite variation périmètre (SCI M2)	-	708 768
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>372 683</b>	<b>- 1 999 736</b>
Trésorerie brute à l'ouverture de l'exercice	673 777	2 673 513
Trésorerie brute à la clôture de l'exercice	1 046 460	673 777
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>372 683</b>	<b>- 1 999 736</b>

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

20.1.2 Comptes Consolidés

### 7 - TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

	31/03/2015	30/09/2014
FINANCIERE POULAILLON SAS	161 528	358 292
MFP POULAILLON SA	12 611	- 257 859
AU MOULIN POULAILLON SARL	557 934	867 193
DIJON DEVELOPPEMENT	39 295	85 603
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	- 839	- 1 771
FRED'S SARL	66 754	-
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	17 342	36 573
SCI LES MIRABELLES 2	32 483	69 126
SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION	- 11 804	- 280
<b>TOTAL DES RESULTATS SOCIAUX</b>	<b>875 304</b>	<b>1 156 878</b>
CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	- 24 225	- 57 150
REPORT DEFICITAIRE MFP	35 208	61 906
BRETZELS D'OR	- 1 152	2 355
ENGAGEMENT INDEMNITE FIN CARRIERE	- 190 794	93 148
AMORT.ECART ACQUISITION MFP/FINANC.	- 59 357	- 112 592
RETRAITEMENT REVENUS DES SCI	- 99 578	- 274 696
MISE EN RESERVE RESULTAT FRED'S	- 66 754	-
FONDS DE COMMERCE	- 780 245	-
<b>TOTAL DES RETRAITEMENTS</b>	<b>- 1 186 897</b>	<b>- 287 029</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>- 311 593</b>	<b>869 849</b>



## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 États financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

## 8 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS ET INTERETS MINORITAIRES

	Capital	Réserves consolidées	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Résultat de l'exercice au 30/09/14		458 284	458 284	411 565	869 849
Retraitement réserves antérieures *		147 094	147 094	- 3 117	143 977
Au 30/09/2014 après affectation	3 000 000	2 166 843	5 166 843	2 217 384	7 384 227
Résultat de l'exercice au 31/03/15		- 194 686	- 194 686	- 116 907	- 311 593
Retraitement réserves antérieures *		7 778	7 778	- 33	7 745
Au 31/03/2015 après affectation	3 000 000	1 979 935	4 979 935	2 100 444	7 080 378

\* Les retraitements sur réserves antérieurs concernent l'intégration des capitaux propres des SCI (pour mémoire : les SCI incluses au sein du périmètre de consolidation sont toutes soumises à l'impôt sur le revenu) ainsi que les impacts liés à l'entrée dans le périmètre de consolidation de notre société FRED'S.

## 9 - MONTANT ET UTILISATION DU CICE

### 9.1 Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 427 917 €. Il s'agit d'une provision, le montant définitif ne pourra être déterminé qu'à la fin de l'année civile 2015. Il n'y a pas eu de demande de préfinancement du CICE 2014.

Pour mémoire au 30/09/2014 le montant du CICE inscrit en compte était de 649 991 €. Une demande de préfinancement du CICE 2013 a été réalisée par les sociétés FINANCIERE POULAILLON SAS, BRETZELS MORICETTES M.F.P POULAILLON SA, AU MOULIN POULAILLON SARL et DIJON DEVELOPPEMENT

### 9.2. Utilisation du CICE au sein du groupe

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cette fin nous avons affecté le CICE principalement à des efforts en matière de financement du fonds de roulement.

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Etats financiers semestriels au 31 mars 2015

#### 20.1.2 Comptes Consolidés

##### 20.1.2.3. Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015

#### FINANCIERE POULAILLON

Aux associés,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société FINANCIERE POULAILLON et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes semestriels consolidés de la société FINANCIERE POULAILLON relatifs à la période du 1<sup>er</sup> octobre 2014 au 31 mars 2015, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité de la Direction et ont fait l'objet d'un arrêté par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes semestriels consolidés.

Nous vous rendons attentifs à la note « Principes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés au 31 mars 2015 relative au comparatif des comptes semestriels consolidés.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la Direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard des règles et principes comptables français, le fait que les comptes semestriels consolidés présentent sincèrement le patrimoine et la situation financière de la société au 31 mars 2015 ainsi que le résultat de ses opérations pour la période écoulée.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes N° 1.3.7 « correction d'erreur » et N° 4.1.1 « immobilisations incorporelles » de l'annexe relative au reclassement des fonds commerciaux, ainsi que sur la note N° 6.2 « tableau de flux de trésorerie au 30 septembre 2014 ».

Fait à Mulhouse, le 24 juillet 2015

**Les Commissaires aux Comptes**

  
Jean FOLTZER

FIBA SATFC SAS

  
David GREDER

Membres de la Compagnie Régionale des  
Commissaires aux Comptes de Colmar

## 20. INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

---

### 20.2. Etats Financiers annuels au 30 septembre 2014

Cf. Annexe 1

### 20.3. Etats financiers annuels au 30 septembre 2013

Cf. Annexe 2

### 20.4. Date des dernières informations financières

Comptes semestriels au 31 mars 2015.

### 20.5. Informations financières intermédiaires et autres

#### 20.5.1. Comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015

Cf. le paragraphe 20.1.2 (*Comptes consolidés semestriels au 31 mars 2015*)

#### 20.5.2. Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres du réseau

Honoraires des Commissaires aux comptes pris en charge par la Société :

En euros	30/09/2013	30/09/2014	31/03/2015
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes annuels	8 382 €	8 565 €	8 000 €
Autres diligences directement liées à la mission du CAC	-	-	-
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	21 200 €	27 000 €	29 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 582 €</b>	<b>35 565 €</b>	<b>37 500 €</b>

### 20.6. Politique de distribution des dividendes

#### 20.6.1. Dividendes versés au cours des trois derniers exercices

La Société n'a versé aucun dividende au cours des trois derniers exercices.

#### 20.6.2. Politique de distribution de dividendes

La société entend se fixer comme objectif une politique de distribution de dividende égal à 25% du résultat net consolidé. La distribution de dividendes dépendra des résultats et de l'appréciation des moyens nécessaires au développement du Groupe.

### 20.7. Procédures judiciaires et d'arbitrage

À la date du présent Document de base, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière, l'activité ou les résultats de la Société et/ou de l'une ou l'autre de ses filiales.

### 20.8. Changement significatif de la situation financière ou commerciale.

Ont été mentionnées aux § suivants du présent Document de base l'apport à POULAILLON SA de :

- 100% de l'exploitation de la Source de Velleminfroy aux § 6.1, 7.1 et 7.2,
- 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY aux § 6.1, 7.1, 7.2, 20.2.1,
- 45% du capital de la Sarl AU MOULIN POULAILLON au § 7.2. et au § 20.2.1.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société, de changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe depuis le 31 mars 2015.

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

#### 21.1. Capital social

##### 21.1.1. Montant du capital social

Au 31 juillet 2015, le capital social de la Société s'élève à .3.906.300 € Il est divisé en 3.906.300 actions de 1€ nominal toutes de même catégorie et entièrement libérées.

##### 21.1.2. Capital autorisé non émis

L'ensemble des autorisations d'émission dont bénéficie la Société au jour de l'enregistrement du document de base sont :

Résolution	Objet de la délégation	Durée de validité à compter du 27 juillet 2015	Montant nominal maximum (en euros)	Modalités de détermination du prix
18 <sup>ème</sup>	Délégation de compétence consentie au Conseil d'Administration dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129 et suivants du Code de commerce à l'effet de procéder, par voie d'offre au public, à une ou plusieurs augmentations de capital social par émission, sans droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires.	26 mois	3 906 300 euros	<ul style="list-style-type: none"><li>• Au titre de l'augmentation de capital à réaliser à l'occasion de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur ALTERNEXT à Paris, le prix de souscription d'une action nouvelle résultera de la confrontation de l'offre des actions et des demandes de souscription émises par les investisseurs dans le cadre de la technique dite de «construction du livre d'ordre»,</li><li>• Postérieurement à l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché ALTERNEXT à Paris, par le Conseil d'Administration</li></ul>
24 <sup>ème</sup>	Autorisation à conférer au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre d'actions ordinaires émises dans le cadre de l'Admission conformément aux dispositions de l'article L. 225-135-1 du Code de commerce	26 mois étant précisé que la présente autorisation devra être mise en œuvre les trente (30) jours de la clôture de la souscription de chaque augmentation de capital décidée dans le cadre de la délégation qui précède	15% du montant de l'émission initiale	Mêmes modalités de la délégation précédente
27 <sup>ème</sup>	Délégation de compétence au profit du Conseil d'Administration à l'effet de procéder, à une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires aux actions de numéraire à émettre au profit des salariés adhérents à un plan d'épargne entreprise à créer ou de tout fonds commun de placement d'entreprise à mettre en place dans ce cadre	26 mois	3% du capital social (sur une base pleinement diluée)	Déterminé par le conseil dans les conditions des articles L.3332-18 à L.3332-23 du Code du travail

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

### 21.1.3. Titres non représentatifs du capital

À la date du présent Document de base, il n'existe aucun titre non représentatif du capital de la Société.

### 21.1.4. Nombre, valeur comptable et valeur nominale des actions détenues par la Société ou pour son compte

À la date du présent Document de base, la Société ne détient aucune de ses propres actions et aucune de celles-ci n'est détenue par l'une de ses filiales ou par un tiers pour son compte.

Toutefois, l'assemblée générale des actionnaires de la Société du 27 juillet 2015 a autorisé (vingt-cinquième résolution) le Conseil d'administration, sous la condition suspensive de l'admission aux négociations et de la première cotation des actions de la Société sur le marché régulé d'Alternext à Paris, à mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce et du Règlement général de l'AMF, dans les conditions décrites ci-dessous :

- Nombre maximum d'actions pouvant être achetées : 10% du capital social à la date du rachat des actions. Lorsque les actions sont acquises dans le but de favoriser l'animation et la liquidité des titres, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul dans la limite de 10 % prévue ci-dessus correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation.
- Prix d'achat maximum : 300% du prix par action retenu dans le cadre de l'admission des actions à la négociation sur le marché régulé d'Alternext, hors frais et commissions et ajustements éventuels afin de tenir compte d'opérations sur le capital.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5% de son capital social.

Il est précisé que le nombre d'actions acquises par la Société en vue de leur annulation ne peut excéder 10% de son capital social.

Les actions ainsi rachetées pourront être annulées, l'Assemblée Générale des actionnaires du 27 juillet 2015, ayant autorisé (vingt-sixième résolution) le Conseil d'administration à réduire le capital par voie d'annulation des titres auto détenus ensuite de la mise en œuvre du programme de rachat ci-dessus décrit.

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les acquisitions d'actions pourront (vingt-cinquième résolution) être effectuées en vue de :

- l'animation du cours dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI du 8 mars 2011, reconnue par l'AMF et conclu avec un prestataire de service d'investissement agissant de manière indépendante ;
- la conservation des titres acquis et leur remise ultérieure en paiement ou à l'échange dans le cadre d'opérations financières ou de croissance externe, conformément à la réglementation applicable ;
- l'annulation des titres acquis, sous réserve de l'adoption, par l'assemblée générale extraordinaire, de la résolution autorisant le Conseil d'Administration à réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues ;
- la couverture d'obligations liées à des programmes d'options d'achat d'actions, d'attribution gratuite d'actions, d'épargne salariale ou autres allocations d'actions au profit de salariés et/ou dirigeants de la Société ou des sociétés qui lui sont liées.

À compter de l'admission aux négociations des titres de la Société sur le marché d'Alternext, cette dernière sera tenue aux obligations de communication suivantes en matière de rachat d'actions :

- Préalablement à la mise en œuvre du programme de rachat autorisé : publication d'un descriptif du programme de rachat d'actions (diffusion effective et intégrale par voie électronique et mise en ligne sur le site Internet de la Société).
- Pendant la réalisation du programme de rachat :
  - Publication des transactions à J+7 par mise en ligne sur le site Internet de la Société (hors transactions réalisées dans le cadre d'un contrat de liquidité) ;
  - Et déclarations mensuelles de la Société à l'AMF.
- Chaque année : présentation du bilan de mise en œuvre du programme de rachat et de l'utilisation des actions acquises dans le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale.

### 21.1.5. Capital potentiel

Néant.

### 21.1.6. Options ou accords portant sur le capital de la Société

Néant.

### 21.1.7. Evolution du capital social depuis la création de la Société

Date	Nature des opérations	Augmentation de capital	Prime d'émission ou d'apport	Nombre d'actions créées	Prix unitaire d'émission		Montant cumulé	
					Nominal	Prime	En capital	En titres
28/11/2006	Constitution <i>Dont apport en nature</i> <i>Dont apport en numéraire</i>	3.000.000 € 2.996.400 € 3.600 €	- €	3.000.000	1 €	-	3.000.000 €	3.000.000
15/7/2015	Apport de 45% des titres AU MOULIN POULAILLON.	879.000 €	5.421.000 €	879.000	1 €	6,17 €	3.879.000 €	3.879.000
27/7/2015	Augmentation de capital en numéraire par compensation avec une partie des créances inscrites en compte courant d'actionnaires.	27.300 €-	168.359 €	27.300	1 €	6,17 €	3.906.300 €	3.906.300

Le nominal des actions a été ramené à 1 €, correspondant au nominal après division de celui-ci par dix lors de l'AGE du 27 juillet 2015 de transformation de Financière Poulaillon SAS en POULAILLON SA.

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

### 21.2. Acte constitutif et statuts

#### 21.2.1. *Objet social (article 2 des statuts)*

La Société a pour objet, en France et à en tous pays :

- L'acquisition et la gestion de participations, la prise de participation sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, notamment par voie de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, dans toutes entreprises ou société ; la gestion des marques liées aux activités, sous formes notamment de franchises, de concessions et tous autres moyens ; l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, et plus particulièrement dans les sociétés ayant l'activité de :
  - fabrication et vente de tous produits de boulangerie, de pâtisserie, de traiteur,
  - fabrication et vente de tout produit panifié, la fabrication de tous bretzels, de toutes moricettes®, et produits de croissanterie et viennoiserie,
  - restauration rapide,et dans les sociétés ayant notamment pour objet toute production de boissons et de produits alimentaires liquides ou solides ;
- L'assistance en matière de gestion, technique, financière, comptable, informatique, et administrative et, plus généralement, toutes actions financières, de direction et de gestion ;
- Et plus généralement toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

#### 21.2.2. *Exercice social (article 29 des statuts)*

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1<sup>er</sup> octobre et finit le 30 septembre.

#### 21.2.3. *Dispositions statutaires ou autres relatives aux membres des organes d'administration et de direction.*

Se reporter au § 16.1. du présent Document de base : Conseil d'administration et Direction générale

#### 21.2.4. *Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions existante*

##### 21.2.4.1. *Forme des actions (article 11 des statuts)*

Les actions entièrement libérées sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dans les cas où la forme nominative est imposée par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les actions partiellement libérées ne peuvent revêtir la forme au porteur qu'après leur complète libération.

Les actions donnent lieu à une inscription en compte dans les conditions et selon les modalités prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

##### 21.2.4.2. *Transmission des actions*

Les actions sont librement négociables.

##### 21.2.4.3. *Droits de vote (articles 13 et 15 des statuts)*

Chaque action donne le droit au vote et à la représentation dans les Assemblées Générales dans les conditions légales et statutaires, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la Société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ; la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire instituant ce droit étant prise en compte.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou provisions disponibles, le droit de vote double est conféré dès leur émission aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai de deux ans.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la (des) société(s) bénéficiaire(s), si les statuts de celle(s)-ci l'ont institué.

Le droit de vote attaché aux actions démembrées appartient au nu-propriétaire pour toutes les décisions collectives ordinaires et extraordinaires, à l'exception des décisions concernant l'affectation des bénéfices où il appartient à l'usufruitier.

En toute hypothèse, les associés en usufruit et en nue-propriété pourront assister à toutes les assemblées, même celles où le droit de vote ne leur est pas réservé.

### 21.2.4.4. *Droit au dividende et au boni de liquidation (article 13 des statuts)*

Chaque action donne droit, dans les bénéfices, l'actif social et le boni de liquidation, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

### 21.2.4.5. *Limitation des droits de vote*

Il n'existe aucune limitation au droit de vote des actionnaires.

L'article 26 des statuts dispose que, conformément à la Loi, dans les assemblées générales extraordinaires appelées à délibérer sur l'approbation d'un apport en nature ou l'octroi d'un avantage particulier, l'apporteur ou le bénéficiaire dont les actions sont, pour ces motifs, privées de droit de vote n'a de voix délibérative, ni pour lui-même, ni comme mandataire.

### 21.2.5. **Modalités de modification des droits des actionnaires (article 26 des statuts)**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société qu'à la condition de respecter les dispositions particulières rappelées ci-après.

L'assemblée générale doit statuer à l'unanimité :

- en cas d'augmentation des engagements des actionnaires, sous réserves des opérations de regroupement d'actions régulièrement effectuées,
- en cas de transfert du siège social dans un pays n'ayant pas signé avec la France, de convention spéciale permettant d'acquérir sa nationalité et de transférer le siège social sur son territoire, en maintenant à la Société sa personnalité juridique.

### 21.2.6. **Assemblées générales (articles 24, 25, 26, 28 des statuts)**

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées Spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces Assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires.



## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

### **Convocation – Accès aux assemblées – Pouvoirs (article 24 des statuts)**

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. La convocation peut, notamment, être transmise par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions fixées par décret, à l'adresse indiquée par l'actionnaire.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées personnellement ou représenté dans les conditions fixées par la loi, sur justification de l'inscription en compte des titres à son nom ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de Commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou à distance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Le formulaire de vote par correspondance doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte. Le formulaire électronique de vote à distance peut être reçu par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'Assemblée Générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris.

### **Feuille de présence – Bureau – Procès-verbaux (article 24 des statuts)**

Une feuille de présence, dûment émarginée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant, les formulaires de vote par correspondance ou à distance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptants, qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix. Le bureau ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

### **Assemblée générale ordinaire (article 25 des statuts)**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois l'an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Elle a notamment pour objet :

- d'approuver, modifier ou rejeter les comptes annuels,
- d'approuver, modifier ou rejeter les comptes consolidés,
- de statuer sur la répartition et l'affectation des bénéfices,
- de décider le paiement du dividende en action,
- d'autoriser l'achat par la Société de ses propres actions pour les attribuer à ses salariés,
- d'une manière générale, de statuer sur tous les objets qui n'emportent pas, directement ou indirectement, modification des statuts,
- d'autoriser l'achat en bourse par la Société de ses propres actions en vue de la gestion financière de son capital,
- de manière générale, de statuer sur les conventions réglementées.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ou à distance possèdent au moins, sur première convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote et sur seconde convocation, aucun quorum n'est requis.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance ou à distance.

En outre, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée Générale Ordinaire par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires.

## 21. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

### **Assemblée générale extraordinaire (article 26 des statuts)**

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué, ni changer la nationalité de la Société qu'à la condition de respecter les dispositions particulières rappelées au 21.2.5. du présent Document de référence.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance ou à distance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur seconde convocation, le cinquième des actions ayant le droit de vote. A défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents, représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance ou à distance.

En outre, sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée Générale Extraordinaire par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification dans les conditions légales et réglementaires.

### **Droit de communication des actionnaires (article 28 des statuts)**

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la Société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

#### **21.2.7. Franchissements de seuil**

Conformément aux règles d'Alternext, la Société rendra public le franchissement à la hausse ou à la baisse dans les conditions prévues à l'article L233-7 et suivants du Livre II du Code de commerce, par toute personne, des seuils de participation représentant 50% ou 95% du capital ou des droits de vote dans un délai de quatre jours de bourse suivant celui où elle en a connaissance.

#### **21.2.8. Stipulations particulières régissant les modifications du capital (articles 11 et 13 des statuts)**

##### *21.2.8.1. Autorisation conférée à la Société d'intervenir sur ses propres actions (articles 11 et 25 des statuts)*

L'Assemblée Générale Ordinaire peut, dans les conditions et dans les limites prévues par la loi, autoriser la Société à opérer en bourse sur ses propres actions pour les attribuer à ses salariés, et en vue de la gestion financière de son capital.

##### *21.2.8.2. Droits de vote (article 13 des statuts)*

Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix. Toutefois, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire ; la durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date de l'Assemblée Générale Extraordinaire instituant ce droit étant prise en compte.

#### **21.2.9. Titres au porteur identifiable (article 11 des statuts)**

En vue de l'identification des détenteurs de titres, la Société est en droit, conformément aux dispositions de l'article L.228-2 du Code de Commerce dans les conditions prévues audit article, de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, au dépositaire central qui assure la tenue du compte émission de ses titres selon l'article L.228-2 du Code de Commerce, le nom ou s'il s'agit d'une personne morale, la dénomination, la nationalité, l'année de naissance, ou, s'il s'agit d'une personne morale, l'année de constitution et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement, ou à terme, le droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

## 22. CONTRATS IMPORTANTS

---

### 22. CONTRATS IMPORTANTS

#### 22.1. Participation de 43,7% dans une nouvelle entité

Dans la mesure où POULAILLON (anciennement dénommée Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015) détient :

- Une participation de 43,7% au capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY (qui détient elle-même la Source, le foncier et le bâti).
- Une participation de 100% au capital de la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY qui exploitera la source et à ce titre paiera des redevances à SARL SOURCE DE VELLEMINFROY d'un montant de 90 k€ par an + 8% du chiffre d'affaires dès lors que celui-ci sera supérieur à 500 k€ par an,

Et dans la mesure où Monsieur Paul Poulaillon et Madame Marie-France Poulaillon détiennent 56,3% de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, il peut exister un conflit d'intérêt.

Ce conflit d'intérêt possible doit être évalué en considérant que :

- La Société considère que le niveau de redevance est raisonnable et n'a pas l'intention de mettre en place d'autres facturations à la charge de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY.
- Les résultats de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, même s'ils étaient bénéficiaires, ne permettront aucune distribution de dividende avant plusieurs années.
- La famille Poulaillon n'a aucune intention de décider de distribuer de résultats de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, si cela était possible, avant que les parts de cette société n'aient été intégralement acquises par Financière POULAILLON (appelée POULAILLON depuis l'AGE en date du 27 juillet 2015).
- La famille Poulaillon a l'intention de céder progressivement la totalité des parts de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY à POULAILLON, au nominal, dans un délai de six années suivant l'entrée sur le marché ALTERNEXT. Ce montant représente une somme de 19.500 parts x 10 € soit 195.000 €.
- Afin d'illustrer cette volonté de contrôle, il sera décidé avant la fin de l'année 2015 d'attribuer un droit de vote double aux parts détenues par POULAILLON du capital SARL SOURCE DE VELLEMINFROY.

#### 22.2. Rappel des étapes de réalisation de cette prise de participation de 43,7%

Comme indiqué au § 5.1.5 du présent Document de base, l'apport de la Source, du foncier et du bâti à Financière POULAILLON (devenue ensuite POULAILLON par l'AGE en date du 27 juillet 2015) s'est réalisé en deux étapes :

Etape 1 : Apport en nature des parcelles foncières, des bâtiments et de la Source par Monsieur Paul Poulaillon et Madame Marie-France Poulaillon son épouse à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY réalisé à une valeur totale de 131.400 € en échange de 13.140 parts de 10 € chacune de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY portant le nombre de parts de celle-ci de 21.500 à 34.640.

Etape 2 : Apport par Monsieur Paul Poulaillon et par Madame Marie-France Poulaillon de 15 140 parts sociales de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY (sur un nombre total de parts de 34.640) de 10 € chacune à Financière Poulaillon à un prix de 151.400 €. A l'issue de cet apport, Financière POULAILLON (devenue ensuite POULAILLON par AGE en date du 27 juillet 2015) détient 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY.

En rémunération de cet apport réalisé en numéraire par conversion de créance de prix de 151.400 €, sont émis 27.300 titres POULAILLON au prix de 7,167 € (1 € nominal et 6,167 € de prime d'apport) après prise en compte de la division du nominal par 10 tel que mentionné dans le tableau d'évolution du capital au § 21.1.7. du présent Document de base.

Cette opération entraîne l'extinction de la créance inscrite en comptes courants d'actionnaire relative à l'opération de cession de 43,7% du capital de la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY à Financière POULAILLON d'un montant de 151 400 € ainsi que l'extinction d'autres créances inscrites en comptes courants d'actionnaire à hauteur d'un montant de 44 259 €.

L'apport en nature à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY, au coût d'acquisition par Monsieur et Madame Poulaillon rémunéré par la création de 13.140 parts de 10 € nominal a fait l'objet d'un rapport de commissariat aux apports en date du 17 juillet 2015.

POULAILLON (anciennement Financière POULAILLON jusqu'à l'AGE du 27 juillet 2015), détient 100% du capital de la SAS EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY qui a vocation à exploiter la source et à ce titre devra payer des redevances à la SARL SOURCE DE VELLEMINFROY qui porte la source, le foncier et le bâti.

## 22. CONTRATS IMPORTANTS

---

### 22.3. Rappel des principales dispositions du contrat d'exploitation de la source d'eau minérale

Le contrat d'exploitation de source d'eau minérale entre SOURCE DE VELLEMINFROY SARL et EAUX MINERALES DE VELLEMINFROY SAS, dont les principales dispositions sont présentées au § 6.1.8.8. du présent Document de base, stipule que les eaux seront exploitées en tant qu'eaux minérales naturelles à partir de deux sources distantes d'environ 200 mètres l'une de l'autre et dont les références cadastrales sont exposées au § 6.1.8.8. du présent Document de base.

*Débit et biens affectés à l'exploitation :*

Le débit maximal exploité ne pourra dépasser 168.000 litres par jour et 61.320 m<sup>3</sup> par an, soit 1.500 litres à l'heure, soit :

- 1.500 litres par heure, correspondant à 36 m<sup>3</sup> par jour pour la source Claire,
- 3.000 litres à 5.000 litres par heure correspondant un débit compris entre 72 m<sup>3</sup> et 120 m<sup>3</sup> par jour pour la source Tom.

Les eaux subiront un traitement pour éliminer le fer et le manganèse.

La capacité de l'exploitation ne pourra dépasser le seuil des 5.500 bouteilles à l'heure.

Les biens affectés à l'exploitation sont :

- Un puits de forage, dénommé Tom, avec possibilité d'en utiliser trois de plus si nécessaire (Léo, Eva, Jules), par avenant au contrat,
- Des canalisations acheminant l'eau extraite jusqu'à une usine d'embouteillage.

*Entrée en vigueur du contrat :*

Le contrat, conclu intuitu personae, entrera en vigueur à compter de la date de notification au propriétaire de l'autorisation administrative d'exploiter la source d'eau minérale naturelle. Une fois en vigueur, ce contrat est signé pour dix années à l'issue desquelles il sera automatiquement prolongé de façon indéterminée et pourra être dénoncé à tout moment par l'une des parties sous préavis de six mois, et sans indemnisation.

*Engagements des parties :*

Le propriétaire s'engage vis-à-vis de l'exploitant à lui permettre l'accès au site et à la jouissance des équipements et matériels nécessaires à l'exploitation. Il fournit à l'exploitant une copie de toute information et autorisation nécessaire pour exploiter la source. Il prend en charge les travaux de gros œuvre et les réparations importantes.

L'exploitant s'engage notamment à entretenir les installations de façon à préserver les qualités essentielles de l'eau, à respecter l'hygiène nécessaire, à informer le propriétaire des résultats de la surveillance de l'eau, à maintenir le personnel suffisant et qualifié. L'exploitant est redevable du droit sur les boissons non alcoolisées de 0,54 € par hectolitre (article 520 A du code général des impôts), de la surtaxe sur les eaux minérales naturelles (articles 1582 et 1698 du code général des impôts), et des contributions économiques territoriales votées par les communes (taxe communale de 0,30€ par hectolitre). Il s'engage aussi à s'assurer contre les risques d'exploitation.

*Redevance :*

L'exploitant paie au propriétaire une redevance mensuelle fixe de 7.500 € HT jusqu'au 30 septembre 2016 à laquelle s'ajoute, à compter de cette date, 8% du chiffre d'affaires hors taxe réalisé par l'exploitant au cours de l'exercice comptable précédent dès lors que celui-ci est supérieur à 500.000 €.

## **23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS**

---

### **23. INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTERETS**

Néant.

## 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

---

### 24. DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

Des exemplaires du présent Document de Base sont disponibles sans frais au siège social de la Société.

Le présent Document de Base peut également être consulté sur le site Internet de la Société et sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Les statuts, procès-verbaux des assemblées générales et autres documents sociaux de la Société, ainsi que les informations financières historiques et toute évaluation ou déclaration établie par un expert à la demande de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires, conformément à la législation applicable, peuvent être consultés, sans frais, au siège social de la Société.

À compter de l'inscription des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, l'information réglementée au sens des dispositions du Règlement général de l'AMF sera également disponible sur le site Internet de la Société [www.poulaillon.fr](http://www.poulaillon.fr).

## **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

---

### **25. INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS**

Cf Chapitre 7 du présent Document de base.

## **ANNEXES**

---

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### **Annexe 1** **Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014**



# ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

## Annexe 1-a Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES AU 30/09/2014

#### BILAN CONSOLIDE

ACTIF	Exercice N 30/09/2014 12			Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
	Brut	amortissements et depreciations	Net		Euros	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
-Immobilisations incorporelles	3 753 423	146 881	3 606 542	3 042 677	563 865	18,53%
-Ecart d'acquisition	2 374 012	860 616	1 513 396	1 542 523	- 29 127	-1,89%
-Immobilisations corporelles	24 582 498	8 216 022	16 366 476	15 890 574	475 902	2,99%
-Immobilisations financières (1)	556 645	-	556 645	289 738	266 907	92,12%
-Titres mis en équivalence	-	-	-	-	-	NS
<b>TOTAL</b>	<b>31 266 578</b>	<b>9 223 519</b>	<b>22 043 059</b>	<b>20 765 512</b>	<b>1 277 547</b>	<b>6,15%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
-Stocks et en cours	2 330 577	-	2 330 577	2 043 040	287 537	14,07%
-Clients et comptes rattachés (2)	2 806 885	53 495	2 753 390	1 992 318	761 072	38,20%
-Autres créances	3 466 541	-	3 466 541	2 547 882	918 659	36,06%
-Valeurs mobilières de placement	923	337	586	382	204	53,40%
-Disponibilités	1 628 291	-	1 628 291	1 343 315	284 976	21,21%
<b>TOTAL</b>	<b>10 233 217</b>	<b>53 832</b>	<b>10 179 385</b>	<b>7 926 937</b>	<b>2 252 448</b>	<b>28,42%</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (2)</b>	<b>278 576</b>	<b>-</b>	<b>278 576</b>	<b>343 030</b>	<b>- 64 454</b>	<b>-18,79%</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>41 778 371</b>	<b>9 277 351</b>	<b>32 501 020</b>	<b>29 035 479</b>	<b>3 465 541</b>	<b>11,94%</b>
(1) Dont à moins d'un an						
(2) Dont à plus d'un an						

PASSIF	EXERCICE N 30/09/2014 12	EXERCICE N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
-Capital	3 000 000	3 000 000	-	
-Primes	-	-	-	
-Réserves	1 708 559	1 506 254	202 305	13,43%
-Ecart de réévaluation	-	-	-	
-Ecart de conversion	-	-	-	
-Subventions	-	-	-	
-Résultat groupe	458 284	55 211	403 073	730,06%
<b>TOTAL</b>	<b>5 166 843</b>	<b>4 561 465</b>	<b>605 378</b>	<b>13,27%</b>
<b>Intérêts et résultat hors groupe</b>	<b>2 217 384</b>	<b>1 808 936</b>	<b>408 448</b>	<b>22,58%</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>498 395</b>	<b>679 363</b>	<b>- 180 968</b>	<b>-26,64%</b>
<b>DETTES (1)</b>				
-Emprunts et dettes financières	12 236 015	12 174 187	61 828	0,51%
-Fournisseurs et comptes rattachés	5 400 760	4 840 816	559 944	11,57%
-Autres dettes	6 981 623	4 970 516	2 011 107	40,46%
<b>TOTAL</b>	<b>24 618 398</b>	<b>21 985 519</b>	<b>2 632 879</b>	<b>11,98%</b>
<b>Comptes de régularisation et assimilés (1)</b>	<b>-</b>	<b>196</b>	<b>- 196</b>	<b>-100,00%</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>32 501 020</b>	<b>29 035 479</b>	<b>3 465 541</b>	<b>11,94%</b>
(1) Dont à moins d'un an	15 146 377	12 646 888		
Dont à plus d'un an	9 472 021	9 338 826		

# ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

## GRUPE POULLAILLON - COMPTES CONSOLIDES AU 30/09/2014

### COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	Exercice N 30/09/2014 12	Exercice N-1 30/09/2013 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
-Chiffre d'affaires	45 529 804	39 093 802	6 436 002	16,46%
-Autres produits d'exploitation	1 324 221	2 727 061	- 1 402 840	-51,44%
-Achats consommés	14 302 314	13 124 666	1 177 648	8,97%
-Charges de personnel (1)	18 491 056	16 647 357	1 843 699	11,08%
-Autres charges d'exploitation	8 714 297	8 026 500	687 797	8,57%
-Impôts et taxes	1 278 609	1 033 430	245 179	23,72%
-Dotations aux amortissements et aux provisions	2 393 161	2 358 007	35 154	1,49%
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 674 588</b>	<b>630 903</b>	<b>1 043 685</b>	<b>165,43%</b>
-Produits financiers	3 242	15 427	- 12 185	-78,98%
-Charges financières	442 536	449 925	- 7 389	-1,64%
-Ecart de conversion				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 439 294</b>	<b>- 434 498</b>	<b>- 4 796</b>	<b>1,10%</b>
<b>RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>1 235 294</b>	<b>196 405</b>	<b>1 038 889</b>	<b>528,95%</b>
-Produits et charges exceptionnels	- 15 849	119 649	- 135 498	-113,25%
-Impôts sur les bénéfices	237 004	- 106 599	343 603	-322,33%
<b>RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES</b>	<b>982 442</b>	<b>422 653</b>	<b>559 788</b>	<b>132,45%</b>
-Quote-part du groupe dans le résultat net des entreprises cédées				
-Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence				
-Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	112 592	109 121	3 471	3,18%
<b>RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE</b>	<b>869 850</b>	<b>313 532</b>	<b>556 317</b>	<b>177,44%</b>
-Part revenant aux intérêts minoritaires (résultat hors groupe)	411 566	258 321	153 245	59,32%
<b>RESULTAT REVENANT A L'ENTREPRISE CONSOLIDANTE (RESULTAT GROUPE)</b>	<b>458 284</b>	<b>55 211</b>	<b>403 073</b>	<b>730,06%</b>
-Résultat par action	1,53	0,18	1,34	744,44%
-Resultat dilué par action	1,53	0,18	1,34	744,44%

(1) Y compris participation des salariés 129 995 52 560 77 435 147,33%

## **ANNEXES**

---

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### **Annexe 1-b**

**Annexe des Comptes annuels au 30 septembre 2014**

### **FINANCIERE POULLAILLON**

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €  
Siège social : 8 rue du Luxembourg – 68310 WITTELSHEIM  
493 311 435 RCS MULHOUSE

---

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS** **ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2014**

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

### **1 – PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION**

1.1. Principes comptables	page 3
1.2. Méthodes de consolidation	page 3
1.3. Opérations de consolidation	page 3

### **2 – PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES**

2.1. Date d'arrêté	page 8
2.2. Méthode d'évaluation	page 9

### **3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

3.1. Variation de périmètre	page 10
3.2. Liste des filiales consolidées	page 11
3.3. Organigramme	page 12

### **4 – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES**

4.1. Comptes de bilan	page 13
4.2. Comptes de résultat	page 18

### **5 – AUTRES INFORMATIONS**

5.1. Honoraires des commissaires aux comptes	page 22
5.2. Effectifs	page 22
5.3. Engagements donnés	page 22
5.4. Evènements significatifs	page 26
5.5. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	page 27

### **6 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

page 28

### **7 – TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE**

page 29

### **8 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

page 30

## 1 - PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION

### 1.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe FINANCIERE POULAILLON au 30 septembre 2014 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, ont été appliquées.

### 1.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Pour le groupe POULAILLON une seule méthode de consolidation est utilisée : l'intégration globale.

Cette méthode consiste à incorporer, dans les comptes consolidés, l'ensemble des éléments actif et passif du bilan ainsi que l'ensemble des charges et produits du compte de résultat.

La situation nette est répartie après élimination des opérations internes, entre le groupe et les minoritaires.

### 1.3. OPERATIONS DE CONSOLIDATION

#### 1.3.1. Elimination INTRA GROUPE

Les retraitements suivants ont été exécutés dans le cadre de la consolidation du groupe :

- annulation des prestations intra-groupe et les comptes de bilan associés (prestations administratives et d'animation, prestations immobilisées groupe)
- annulation des relations d'affaires intra-groupe et les comptes de bilan associés (facturation de produits, comptes fournisseurs, comptes clients)
- annulation des comptes courants d'associés intra-groupe, le cas échéant des intérêts des comptes courants
- annulation des autres opérations intra-groupe (refacturation de loyer et taxe foncière)
- annulation des autres comptes de bilan intra-groupe (débiteur/créditeur divers groupe)

#### 1.3.2. Elimination des titres des filiales

La consolidation des comptes consiste à substituer à la valeur des titres, la quote-part de la situation nette et des résultats revenant au groupe et, le cas échéant, aux minoritaires.

#### 1.3.3. Fiscalité différée

Les décalages temporaires de l'impôt sont traduits dans les comptes selon la méthode du report fixe.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant à la clôture de l'exercice, soit 33.33 %, sauf pour les sociétés pour lesquelles le taux réduit de 15% est applicable, à savoir :

- . SCI POULAILLON CONSTRUCTION
- . SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION
- . TOMBLAINE DEVELOPPEMENT EURL
- . DIJON DEVELOPPEMENT EURL

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

La variation des bases d'impôts différés se résume ainsi :

Impôt différé Actif :

33,33%	30/09/2014	30/09/2013
Base d'impôt différé Actif		
.Comptabilisation des engagements des IFC	668 357	493 370
.Comptabilisation des engagements des Bretzels d'Or	52 023	34 450
.Plus value en sursis d'imposition	296 000	296 000
.Retraitement des contrats de crédit-bail	273 353	114 448
.Reprise des déficits antérieurs reportables	1 081 821	479 023
.Provision contribution Organic C3S	165 897	55 173
.Retraitement participation	235 115	52 560
Total de la base d'impôt Actif	2 772 565	1 525 024
<b>Total Impôt différé Actif</b>	<b>924 188</b>	<b>508 341</b>
Taux d'impôt	33,33%	33,33%

15,00%	30/09/2014	30/09/2013
Base d'impôt différé Passif		
.Activation des déficits reportables	3 061	14 248
Total de la base d'impôt Actif	3 061	14 248
Impôt différé Actif	459	2 137
Taux d'impôt	15,00%	15,00%

	30/09/2014	30/09/2013
Cumul des bases d'impôt différé Actif	2 775 626	1 539 272
<b>Total Impôt différé Actif</b>	<b>924 647</b>	<b>510 479</b>

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

Impôt différé Passif :

	33,33%	30/09/2014	30/09/2013
Base d'impôt différé Passif			
.Comptabilisation des engagements des IFC		449 321	134 612
.Comptabilisation des engagements des Bretzels d'Or		29 221	21 797
.Plus value en sursis d'imposition		592 000	592 000
.Retraitement des contrats de crédit-bail		93 769	20 589
.Activation des déficits reportables		442 282	35 450
.Provision contribution Organic C3S		107 532	-
.Retraitement participation		105 120	-
.Résultat fiscal latent		91 671	-
Total de la base d'impôt Passif		1 910 916	804 448
Impôt différé Passif		636 972	268 149
Taux d'impôt		33,33%	33,33%

	15,00%	30/09/2014	30/09/2013
Base d'impôt différé Passif			
.Activation des déficits reportables		1 290	14 248
Total de la base d'impôt Passif		1 290	14 248
Impôt différé Passif		194	2 137
Taux d'impôt		15,00%	15,00%

	30/09/2014	30/09/2013
Cumul des bases d'impôt différé Passif	1 912 206	818 696
<b>Total Impôt différé Passif</b>	<b>637 166</b>	<b>270 286</b>

Nous présentons ci-dessous une synthèse en compensant les impôts différés :

	30/09/2014	30/09/2013
Compensation des impôts différés		
Total de l'impôt différé Passif	637 166	270 286
Total de l'impôt différé actif	924 647	510 479
<b>Solde = impôt différé Passif</b>		
444 hors IS comptes sociaux		
<b>Solde = impôt différé Actif</b>	<b>287 481</b>	<b>240 193</b>
444 hors IS comptes sociaux		

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 1.3.4. Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation ou écart d'acquisition, correspond à la différence entre le prix payé et la valeur des capitaux propres au moment de l'acquisition.

Tableau récapitulatif des écarts d'acquisition et leurs bases de calcul :

Filiales	Ecart d'acquisition (5)	Durée en année	Cumul au 30/09/2013 (1)	Amortissements (2)	Cumul au 30/09/2014 (3)=(1)+(2)	Valeur nette comptable (4)=(5)-(3)
MFP - constitution	2 181 473	20 - 22/11/06	747 977	109 074	857 051	1 324 423
MFP - aug.de capital	69 696	20 - 26/09/13	48	3 485	3 533	66 163
MFP - aug.de capital	122 843	20 - 29/09/14	-	34	34	122 809
AU MOULIN	-	20 - 01/04/00	-	-	-	-
DIJON DEVELOPPEMENT	-	20 - 07/08/13	-	-	-	-
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	-	20 - 09/09/14	-	-	-	-
SCI LES MIRABELLES 2	-	20 - 24/10/12	-	-	-	-
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	-	20 - 17/11/11	-	-	-	-
SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION	-	20 - 09/09/14	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>2 374 012</b>		<b>748 025</b>	<b>112 592</b>	<b>860 617</b>	<b>1 513 395</b>

#### Les écarts positifs

Les écarts positifs (prix d'acquisition supérieur à la quote-part des capitaux propres retraités au jour de l'acquisition) s'élèvent en brut au 30/09/2014 à 2 374 012 € et en valeur nette comptable à 1 513 395 €. Ils concernent l'acquisition des titres MFP POULAILLON SA par la société FINANCIERE POULAILLON SAS lors de la constitution de cette dernière en 2006 ainsi que des augmentations de capital de la société MFP POULAILLON SA au profit de la société FINANCIERE POULAILLON SAS en septembre 2013 et septembre 2014. Ils s'expliquent essentiellement par les plus-values latentes sur fonds de commerce de la société MFP POULAILLON SA.

Compte tenu du caractère industriel du site de production, cet écart d'acquisition est amorti sur une durée de 20 ans à compter du 22 novembre 2006 d'une part sur l'acquisition des titres, d'autres parts à compter du 26 septembre 2013 pour les titres acquis suite à la première augmentation de capital, et à compter du 29 septembre 2014 pour les titres acquis suite à la deuxième augmentation de capital.



### 1.3.5. Engagements de retraite

L'engagement de retraite est partiellement couvert par une cotisation versée à un organisme d'assurance. Il n'existe pas de charges patronales susceptibles de s'y rattacher.

Le surplus ou l'engagement non couvert par la cotisation à l'organisme d'assurance est porté à un poste de passif, en l'espèce en provision pour risque. L'engagement non couvert à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves, la variation de cet engagement non couvert à la clôture de l'exercice au 30/09/2014 est porté au compte de résultat.

### 1.3.6. Engagements de médaille du Travail « Bretzels d'Or »

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30/09/2014 est porté au compte de résultat.

### 1.3.7. Contrats de location

#### 1.3.7.1. Contrats de location financement

Les biens acquis en contrat de location financement sont retraités dans les comptes consolidés selon la méthode préférentielle.

Les actifs ainsi détenus sont comptabilisés en immobilisations et amortis sur leur durée d'utilisation, ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Concomitamment, au passif est comptabilisé un emprunt servant à financer cet investissement.

Au compte de résultat, le loyer est remplacé par une dotation aux amortissements et par une charge financière.

#### 1.3.7.2. Contrats de location simple

Les contrats de location simple ne sont pas retraités en investissement car ils ne conduisent pas à un transfert de risque sur les biens en location. Seuls des loyers sont enregistrés en compte de résultat.

## 2 - PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES

### 2.1. DATE D'ARRETE

La consolidation est réalisée sur la base des comptes sociaux arrêtés au 30 septembre 2014.

Toutefois, les Sociétés Civiles Immobilières POULAILLON CONSTRUCTION, LES MIRABELLES 2 ainsi que MORSCHWILLER CONSTRUCTION clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année. Compte tenu du fait que la date de clôture de ces filiales est antérieure de plus de trois mois à la date d'arrêté des comptes consolidés, des comptes intermédiaires ont été établis par lesdites SCI.

### 2.2. METHODE D'EVALUATION

#### 2.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan consolidé sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles, autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Postes	Durée d'amortissement
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des Constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

#### 2.2.2. Stocks

Les marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### 2.2.3. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION****3.1. VARIATION DE PERIMETRE**

Nous avons à signaler des variations de périmètre depuis la dernière date de consolidation des comptes du Groupe POULAILLON.

**3.1.1. Nouvelles entités faisant partie du périmètre de consolidation**

La SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION a été créée en date du 09 septembre 2014 par notre société mère la société FINANCIERE POULAILLON SAS ainsi que la société AU MOULIN POULAILLON SARL.

Le capital de cette SCI est de 10 000 euros, détenu à 99% par la FINANCIERE POULAILLON SAS et à 1% par AU MOULIN POULAILLON SARL. Cette SCI fait donc désormais partie intégrante du périmètre de consolidation des comptes.

Par ailleurs, la SARL TOMBLAINE DEVELOPPEMENT a été constituée en date du 09 septembre 2014. Le capital de cette société est de 10 000 euros, détenu à 100% par notre société mère la société FINANCIERE POULAILLON SAS, elle fait donc désormais partie intégrante du périmètre de consolidation des comptes.

**3.1.2. Variation des pourcentages d'intérêts des sociétés contrôlées**

Du fait de l'augmentation de capital de la société MFP POULAILLON SA au profit de notre société, notre pourcentage d'intérêt dans cette société passe de 99.94% à 99.96%.

Compte tenu de la variation de périmètre qui précède, nos détention dans les sociétés suivantes passent de :

- 54.968% à 54.980% dans AU MOULIN POULAILLON SARL ;
- 99.5497 % à 99.5498% dans la SCI POULAILLON CONSTRUCTION ;

**3.2. LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES**

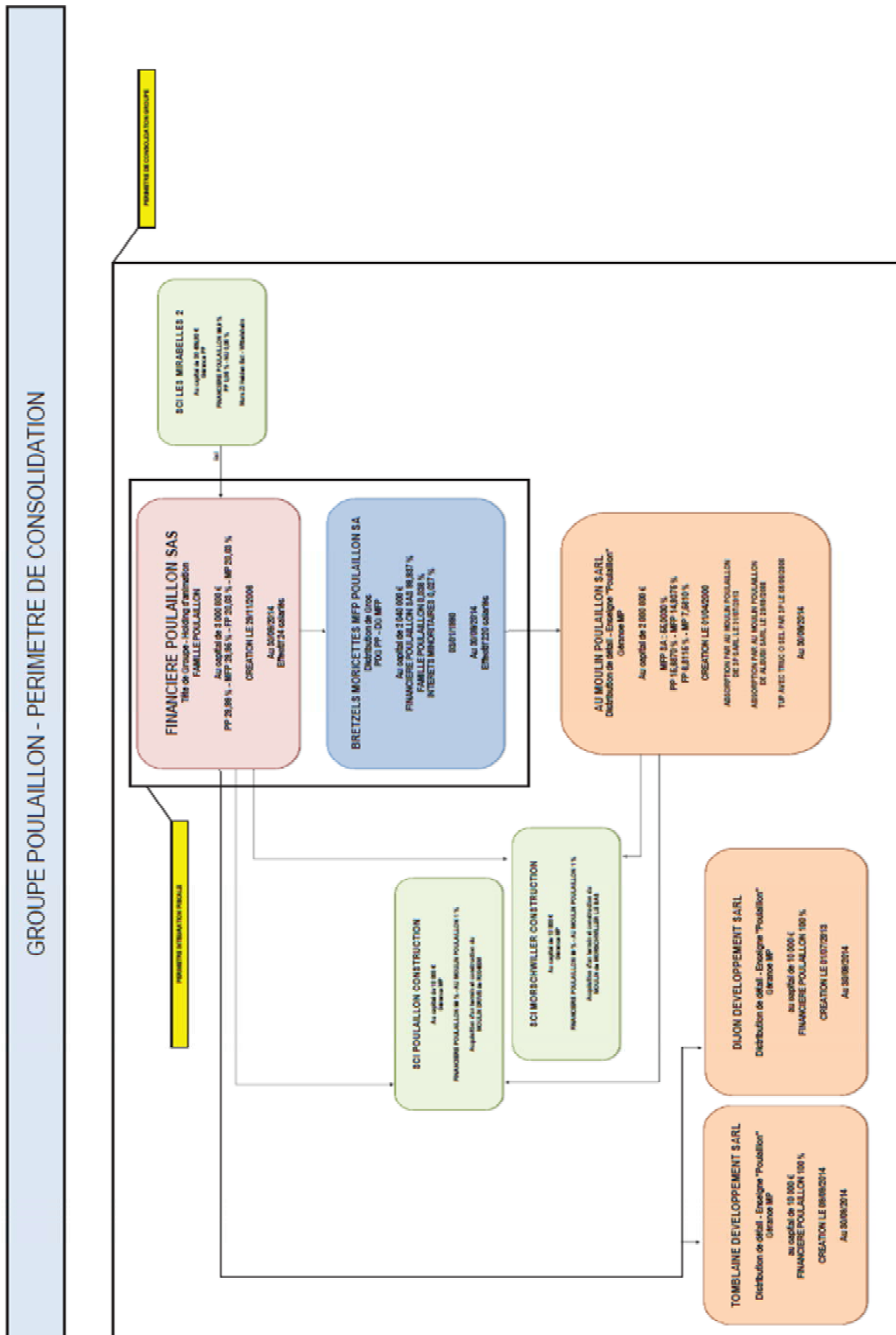
Filiales	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	SIRET	Minoritaire	Dont Famille
FINANCIERE POULAILLON SAS	100,00%	100,00%	Société Mère	49331143500017	0,00%	0,00%
MFP POULAILLON SA	99,96%	99,96%	Intégration globale	37774465100011	2,38%	0,02%
AU MOULIN POULLAILON SARL	55,00%	54,98%	Intégration globale	43020123600014	45,02%	45,01%
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	99,00%	99,55%	Intégration globale	53827524900018	0,45%	0,45%
SCI LES MIRABELLES 2	99,90%	99,90%	Intégration globale	38762931400015	0,10%	0,05%
DIJON DEVELOPPEMENT SARL	100,00%	100,00%	Intégration globale	53827524900018	0,00%	0,00%
MORSCHWILLER CONSTRUCTION	99,00%	99,55%	Intégration globale	80520794100016	0,45%	0,45%
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT SARL	100,00%	100,00%	Intégration globale	80482406800014	0,00%	0,00%

**3.3. ORGANIGRAMME**

Voir page suivante

# ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014



## 4 - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

## 4.1. COMPTES DE BILAN

## 4.1.1 Immobilisations incorporelles

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations incorporelles.

De façon à fournir une information sur la variation des écarts d'acquisition, le poste Autres Immobilisations Incorporelles est détaillé ici :

- En écart d'acquisition
- En immobilisation Incorporelle en cours.

	Montant brut au 30/09/2013	Chgt méthode	Acquisition	Entrée de périmètre	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 30/09/2014
Frais d'établissement	42 953		3 000				45 953
Frais de développemt	54 485		365 000				419 485
Concess <sup>o</sup> , Brevets	493 348		48 084		1 251		540 181
Fonds commercial	2 547 804		200 000				2 747 804
Ecart d'acquisition	2 181 473		192 539				2 374 012
Immo incorp.en cours	240 000				240 000		-
Avances et acomptes	-						-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>5 560 063</b>	<b>-</b>	<b>808 623</b>	<b>-</b>	<b>241 251</b>	<b>-</b>	<b>6 127 435</b>

	Montant brut au 30/09/2014	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2014	Montant net au 30/09/2013
Frais d'établissement	45 953	35 485	10 468	7 953
Frais de développemt	419 485	71 030	348 455	26 890
Concess <sup>o</sup> , Brevets	540 181	40 366	499 815	460 029
Fonds commercial	2 747 804	-	2 747 804	2 547 804
Ecart d'acquisition	2 374 012	860 616	1 513 396	1 542 523
Avances et acomptes	-	-	-	240 000
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 127 435</b>	<b>1 007 497</b>	<b>5 119 939</b>	<b>4 825 199</b>

La variation importante du poste Frais de développement s'explique par la mise en place du concept de franchise pour 365 000 euros, évalué à la clôture de l'exercice N-1 à 240 000 euros (d'où la cession du compte immobilisations en cours de ce même montant).

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 4.1.2 Immobilisations corporelles

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations corporelles.

	Montant brut au 30/09/2013	Acquisition	Entrée de périmètre	Virt poste à poste	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 30/09/2014
Terrains	1 239 319				23 801		1 215 518
Constructions	2 625 830	385 741			273 891		2 737 680
Ins.tech.mat&outillages	11 305 718	1 529 994			734 236		12 101 476
Autres immos corpo.	6 988 862	1 876 826		143 276	533 669		8 475 295
Immos en cours	209 382	46 928		- 209 382	-		46 928
Avances et acomptes	-			-			-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>22 369 111</b>	<b>3 839 489</b>	<b>-</b>	<b>- 66 106</b>	<b>1 565 596</b>	<b>-</b>	<b>24 576 898</b>

	Montant brut au 30/09/2014	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2014	Montant net au 30/09/2013
Terrains	1 215 518	7 677	1 207 842	1 207 842
Constructions	2 737 680	826 314	1 911 366	1 893 130
Ins.tech.mat&outillages	12 101 476	3 536 294	8 565 183	8 625 873
Autres immos corpo.	8 475 295	3 840 139	4 635 156	3 714 347
Immos en cours	46 928	-	46 928	209 382
Avances et acomptes	-	-	-	-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>24 576 898</b>	<b>8 210 423</b>	<b>16 366 475</b>	<b>15 650 574</b>

La variation importante des postes installations techniques de matériels et outillages et les autres immobilisations corporelles concerne entre autres des opérations de lease-back, des acquisitions liées à l'aménagement de nouveaux magasins ainsi que la mise au rebut d'immobilisations lors de la rénovation de magasins.

### 4.1.3 Immobilisations financières

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations financières.

	Montant brut au 30/09/2013	Titres en équivalence	Acquisition	Entrée de périmètre	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 30/09/2014
Autres titres immob.	750						750
Prêts	-				-		-
Autres immos finan.	288 988		267 208		301		555 895
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>289 738</b>	<b>-</b>	<b>267 208</b>	<b>-</b>	<b>301</b>	<b>-</b>	<b>556 645</b>

	Montant brut au 30/09/2014	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2014	Montant net au 30/09/2013
Autres titres immobilisés	750	-	750	750
Prêts	-	-	-	-
Autres immos financières	555 895	-	555 895	288 988
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>556 645</b>	<b>-</b>	<b>556 645</b>	<b>289 738</b>

La variation du poste Autres Immobilisations financières concerne essentiellement de nouveaux dépôts de garantie.

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 4.1.4 Stocks et encours

Nous vous présentons ci-après les soldes des postes de stock et d'encours.

	Montant brut au 30/09/2014	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2014	Montant net au 30/09/2013
Matières premières, approvisionnement	805 756	-	805 756	452 197
Produits intermédiaires et finis	1 486 546	-	1 486 546	1 196 256
Marchandises	38 275	-	38 275	394 587
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>2 330 577</b>	<b>-</b>	<b>2 330 577</b>	<b>2 043 040</b>

### 4.1.5 Etat des créances

Nous vous présentons ci-après les soldes des postes de créances.

	Montant brut au 30/09/2014	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2014	Montant net au 30/09/2013
Clients et Comptes rattachés	2 806 885	53 495	2 753 390	1 992 318
<u>Autres créances</u>				
Fournisseurs	665 799		665 799	295 906
Personnel	350 095		350 095	316 085
Organismes sociaux	-		-	-
Subventions	331 800		331 800	221 200
IS	910 538		910 538	831 563
TVA & Autres impôts	462 171		462 171	409 306
Débiteurs divers	437 053		437 053	219 215
Comptes de régularisation	309 085		309 085	254 607
sous-total	3 466 541	-	3 466 541	2 547 882
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>6 273 426</b>	<b>53 495</b>	<b>6 219 931</b>	<b>4 540 200</b>

### 4.1.6 Capital

Le Capital de la SAS FINANCIERE POULAILLON est composé de 300 000 actions de valeur nominale de 10 €, entièrement libérées.

### 4.1.7 Capitaux propres consolidés du groupe

La variation des capitaux propres au 30/09/2014 par rapport au 30/09/2013 se décompose comme suit :

en k€	Groupe	Hors Groupe	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 30/09/2013	4 561	1 809	6 370
Retraitements sur réserves antérieurs	147	3	144
RESULTAT Consolidés au 30/09/2014	458	412	870
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 30/09/2014</b>	<b>5 167</b>	<b>2 217</b>	<b>7 384</b>

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 4.1.8 Etat des dettes

Le total des dettes s'élèvent à 24 618 399 euros au 30 septembre 2014 contre 21 985 714 euros au 30 septembre 2013.

Le détail des dettes est présenté dans le tableau suivant :

		Montant brut au 30/09/2014	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des ets de crédit	à 1 an max à l'origine	582 754	582 754	-	-
	factor à moins d'un an	1 498 993	1 498 993		
	à plus de 1 an à l'origine	11 327 411	1 855 390	6 093 598	3 378 423
Fournisseurs et comptes rattachés		5 345 480	5 345 480	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 649 078	1 649 078	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 828 782	1 828 782	-	-
Etat	Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	240 778	240 778	-	-
	Autres impôts et taxes	746 275	746 275	-	-
Dettes sur immobilisations		55 280	55 280	-	-
Groupe et associés		325 850	325 850	-	-
Avances et acomptes sur commande		-	-	-	-
Autres dettes		1 017 718	1 017 718	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
<b>TOTAL EN EUROS</b>		<b>24 618 399</b>	<b>15 146 378</b>	<b>6 093 598</b>	<b>3 378 423</b>

## 4.2. COMPTES DE RESULTAT

### 4.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

	30/09/2014	30/09/2013
Vente de Marchandises	9 486 160	7 570 186
Production vendue de Biens	35 378 304	31 395 122
Production vendue de Services	665 340	128 494
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>45 529 804</b>	<b>39 093 802</b>

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

	30/09/2014	30/09/2013
France	45 078 630	38 826 087
Hors France	451 174	267 715
<b>TOTAL</b>	<b>45 529 804</b>	<b>39 093 802</b>



## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 4.2.2. Ventilation des autres produits d'exploitation

	30/09/2014	30/09/2013
Variation des produits finis	173 244	343 848
Subventions d'exploitation	373 695	707 787
Reprises sur provisions	259 242	105 204
Transferts de charges d'exploitation	261 971	463 880
Production immobilisée éléments incorporels	125 000	240 000
Production immobilisée éléments corporels	130 000	865 224
Autres produits d'exploitation divers	1 068	1 118
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 324 221</b>	<b>2 727 061</b>

### 4.2.3. Détail des autres charges d'exploitation

		30/09/2014	30/09/2013
Sous-traitance	61	7 459	7 730
Crédit bail	612	-	-
Loyer, charges locatives, locations	613-614	4 584 197	4 324 940
Entretien, maintenance	615	729 672	728 411
Assurance	616	212 111	163 720
Etudes et recherche, documentation	617-618	11 340	9 094
Personnel intérimaire	621	536 184	616 053
Commissions et honoraires	622	253 119	260 635
Publicité	623	585 825	555 865
Transport	624	1 208 700	853 977
Déplacements et missions	625	182 221	163 129
Frais postaux et télécommunications	626	126 148	122 759
Services bancaires	627	183 763	159 256
Autres charges externes	628	81 746	52 326
Autres charges div.de gestion courante	65	11 809	8 606
<b>TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>8 714 296</b>	<b>8 026 500</b>

### 4.2.4. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

#### ◆ PRODUITS FINANCIERS

	30/09/2014	30/09/2013
Interêts créances commerciales	-	-
Interêts sur autres créances	-	-
Escomptes obtenus	2 208	3 675
Autres produits financiers	829	11 634
Reprise sur provisions dépréciations VMP	204	117
Produits nets sur cessions VMP	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>3 242</b>	<b>15 427</b>

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### ◆ CHARGES FINANCIERES

	30/09/2014	30/09/2013
Dot.Prov.Dépréciation VMP	-	-
Interêts sur emprunts	406 551	372 793
Interêts c/c depots créditeurs	6 430	27 196
Interêts bancaires	24 585	13 215
Différence de règlements	1	22
Interêts autres dettes	-	34 344
Interêts des dettes commerciales	2 248	-
Escomptes accordés	163	125
Pertes de change	26	-
Commissions BAO/Vrt NATIXIS	2 533	2 230
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>442 536</b>	<b>449 925</b>

### 4.2.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

### ◆ PRODUITS EXCEPTIONNELS

	30/09/2014	30/09/2013
Rentrées sur créances amorties	36	87
Produits exceptionnels	3 154	-
Produits exceptionnels av.tr.	36 640	35 531
Produits exceptionnels sur ex.antérieurs	-	125 505
Produits cessions actif	551 767	6 163 516
Reprise provision pour risque exceptionnel	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>591 596</b>	<b>6 324 639</b>

La variation importante du poste Produits des cessions actif s'explique par la cession-bail par la société MFP POULAILLON sur l'exercice N-1, afin de financer notamment la nouvelle ligne de production.

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### ◆ CHARGES EXCEPTIONNELLES

	30/09/2014	30/09/2013
Pénalités et amendes	7 173	3 557
Charges exceptionnelles diverses	31 934	18 361
Charges exceptionnelles ex. antérieurs	-	18 062
Cessions immobilisations	568 339	6 165 010
Dotations aux amortissements s/écart d'acquisition	112 592	109 121
<b>TOTAL</b>	<b>720 038</b>	<b>6 314 111</b>

Par rapport à la variation importante du poste Cessions immobilisations : cf. point précédent.

### 4.2.6. IMPOT SUR LES BENEFICES

Les charges d'impôts de l'exercice se décomposent comme suit :

	30/09/2014	30/09/2013
Impôts sur les bénéfices du groupe	293 597	162 959
Impôts différés sur déficits du groupe	- 65 588	- 134 972
Impôts différés sur opération de consolidation	22 859	- 121 671
Crédits d'impôts imputé sur l'impôt sur les bénéfices	- 13 864	- 12 915
<b>TOTAL</b>	<b>237 004</b>	<b>- 106 599</b>

### 4.2.7. RESULTAT PAR ACTION

Cette synthèse permet de mettre en évidence le résultat « part Groupe » du Résultat des Minoritaires.

Le résultat par action est calculé sur le résultat part groupe. Le nombre d'actions retenu pour le calcul est de 300 000, composant le capital social de la société FINANCIERE POULAILLON SAS.

	30/09/2014	% CA	30/09/2013	% CA	Variation	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	45 529 804	100%	39 093 802	100%	6 436 002	16,46%
BENEFICE CONSOLIDE avant écart d'acquisition	982 441	2,16%	422 654	1,08%	559 787	132,45%
Dotation amortissement Ecart d'Acquisition	112 592	0,25%	109 121	0,28%	3 471	3,18%
BENEFICE CONSOLIDE	869 849	1,91%	313 533	0,80%	556 316	177,43%
Part des Minoritaires	411 565	0,90%	258 322	0,66%	153 243	59,32%
BENEFICE CONSOLIDE - Part du Groupe	458 284	1,01%	55 211	0,14%	403 074	730,06%
RESULTAT PAR ACTION - PART GROUPE	1,53		0,18		1,34	730,06%

**5 - AUTRES INFORMATIONS****5.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le montant des honoraires versés au titre de l'audit légal pour les exercices au 30/09/2014 et au 30/09/2013, est réparti comme suit :

<b>SOCIETES</b>	<b>30/09/2014</b>	<b>30/09/2013</b>
FINANCIERE POULAILLON SAS	8 565	8 382
MFP POULAILLON SA	12 000	9 000
AU MOULIN POULAILLON SARL	15 000	12 200
<b>TOTAL</b>	<b>35 565</b>	<b>29 582</b>

**5.2. EFFECTIFS**

Les effectifs se répartissent comme suit :

<b>SOCIETES</b>	<b>30/09/2014</b>	<b>30/09/2013</b>
FINANCIERE POULAILLON SAS	24	21
MFP POULAILLON SA	216	198
AU MOULIN POULAILLON SARL	247	238
DIJON DEVELOPPEMENT	11	-
<b>TOTAL</b>	<b>498</b>	<b>457</b>

**5.3. ENGAGEMENTS DONNES**

Les engagements donnés par les entités du Groupe sont présentés pages suivantes.

# ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>FINANCIERE POULAILLON SAS</b>	Caution solidaire	6 000 000	Opération de financement de la chaîne de fabrication MFP en crédit-bail	MFP
	Caution solidaire	598 634	Location financière consentie par GEFIC SA sous contrat 2012/1112	MFP
	Caution solidaire	59 400	Emprunts Crédit Mutuel Mulhouse Europe	MFP
	Caution solidaire	256 000	Emprunts Caisse d'Epargne Alsace-CCM Mulhouse Europe-Banque Populaire d'Alsace	SCI POULAILLON CONSTRUCT.
	Caution solidaire	90 000	Emprunt Crédit Mutuel - Rénovation fonds de commerce de Saint-Louis	AU MOULIN
	Caution solidaire	87 000	Emprunt Crédit Mutuel - Acquisition du Fonds rue des serruriers à Colmar	AU MOULIN
	Conservation des titres DIJON DEVELOPPEMENT	-	Emprunt Société Générale - Acquisition fonds à Dijon	DIJON DEVELOP.
<b>MFP POULAILLON SA</b>	Caution solidaire	72 600	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Caution solidaire	120 000	Emprunt CCM	AU MOULIN
	Caution solidaire	130 000	Emprunt CE et de Prév.d'Alsace	AU MOULIN
	Caution solidaire	45 000	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Caution solidaire	48 750	Emprunt CE et de Prév.d'Alsace	AU MOULIN
	Caution solidaire	200 000	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Clause de retour à meilleur fortune	370 000	Abandon de créance commercial accordée par AU MOULIN	AU MOULIN
	Caution bancaire	8 000	Caution bancaire au profit de ENI France SARL	
	Caution bancaire	4 482	Caution bancaire au profit de FRANKIN LOCATION	
	Caution bancaire	4 482	Caution bancaire au profit de FRANKIN LOCATION	
	Caution bancaire	5 000	Caution bancaire au profit de IMAVAL	
	Caution bancaire	51 903	Caution bancaire au profit de ALSEDIS/TRUC O SEL	
	Création de 10 emplois en CDI	-	Emprunt SODIV	
	Nantissement du fonds de commerce MFP POULAILLON SA situé rue du Luxembourg ZAE HEIDEN Wittelsheim	118 800	En premier rang sur emprunt CCM Europe	
<b>SCI POULAILLON CONSTRUCTION</b>	Hypothèque sur immeuble sis Impasse de l'aérodrome ZAC du petit prince à Rixheim - lot 3	1 200 000	Sur emprunts en premier rang pari passu avec la Banque Populaire d'Alsace, le Crédit Mutuel Mulhouse Europe et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Alsace	

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>AU MOULIN POULAILLON SARL</b>	Nantissement du fonds de commerce sis 7 rue de Givet à Altkirch	150 000	En premier rang sur emprunts BPA	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Hirsingue	110 000	En premier rang sur emprunt CE et de Prévoyance d'Alsace	
	Nantissement du fonds de commerce sis 176 rue de Belfort à Mulhouse	200 000	En troisième rang sur emprunt CE et de Prévoyance d'Alsace	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Carrefour à Illzach	1 284 000	En premier rang sur emprunts CCM Mulhouse Europe et CE et de Prévoyance d'Alsace pari passu	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Cernay	180 000	En premier rang sur emprunt CCM Mulhouse Europe pari passu avec la CE et	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Cernay	150 000	En premier rang sur emprunt de la CE et de Prévoyance d'Alsace Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Sélestat	300 000	Sur emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Impasse de l'aérodrome à Rixheim	250 000	En premier rang sur emprunts CCM Mulhouse Europe et CE et de Prévoyance d'Alsace pari passu	
	Nantissement du fonds de commerce sis Donarch	250 000	En troisième rang sur emprunt Banque Populaire	
	Nantissement du fonds de commerce sis rue des serruriers à Colmar	348 000	En premier rang sur emprunt Crédit Mutuel	
	Nantissement du fonds de commerce sis rue mercière à Mulhouse	360 000	En premier rang sur emprunt Banque KOLB	
	Nantissement du fonds de commerce sis Centre C.C. Lercler à Saint-louis	324 000	En premier rang sur emprunt Crédit Mutuel	
	Caution bancaire	24 069	Dépôt de garantie au profit de SODICER dans le cadre de la prise à bail du local sis centre commercial Leclerc à Cernay	
	Caution bancaire	5 000	Dépôt de garantie au profit de SELCODIS dans le cadre de la prise à bail du local sis centre commercial Leclerc à Sélestat	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Porte Jeune à Mulhouse	100 000	Sur emprunt CE en premier rang	
	Nantissement du fonds de commerce sis 41-43 rue du Sauvage à Mulhouse	255 000	Sur emprunts BPA, CCM Centre Est et CE en premier rang pari passu	
Caution bancaire	4 000	Dépôt de garantie au profit de Mle Virginia LAURENT et M. Julien LAURENT dans le cadre de la prise à bail du local sis Place de l'Homme de Fer à Strasbourg		

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>AU MOULIN POULAILLON SARL</b>	Cautions bancaires	3 049	Dépôt de garantie au profit de ALCOBA dans le cadre de la prise à bail du local sis Centre commercial Leclerc à Saint Louis	
	Cautions bancaires	8 500	Dépôt de garantie au profit IMMOCHAN dans le cadre de la prise à bail du local sis Centre commercial Auchan à Semecourt	
	Nantissement du fonds de commerce sis 14 rue de berne à ILLZACH.	145 200	Emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Cautions bancaires	7 058	Garantie bancaire au profit de la société ALT DISTRI	
	Cautions bancaires	3 205	Garantie bancaire au profit de la société ISSEDIS	
	Cautions bancaires	9 632	Garantie bancaire au profit de la société TS DISTRIBUTION	
	Cautions bancaires	4 950	Garantie bancaire au profit de la société CROIXDIS	
	Cautions bancaires	5 014	Garantie bancaire au profit de la société DECATHLON	
	Cautions bancaires	12 000	Dépôt de garantie au profit de la SCI DU CENTRE	
<b>SCI LES MIRABELLES 2</b>	Hypothèque de 2e rang sur immeuble situé rue du 19 novembre à Wittelsheim	850 000	Garantie bancaire au profit de la société ALT DISTRI	
<b>DIJON DEVELOPP.</b>	Nantissement du fonds de commerce sis local E13 galerie Toison d'or à Dijon.	290 000	Emprunt Société Générale	
	Cautions sur dépôt garantie local	23 920	Centre C/C Toison d'Or DIJON	
<b>TOMBLAINE DEVELOPP.</b>	Néant.			

### 5.4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

#### **Prise de participation de FINANCIERE POULAILLON dans la SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION :**

La société FINANCIERE POULAILLON a pris une participation dans la société civile immobilière "MORSCHWILLER CONSTRUCTION" à hauteur de 990 parts sociales sur les 1 000 parts que composent le capital social, ceci lors de la constitution de la société en date du 09 septembre 2014.

Les 10 parts restantes sont détenues par notre filiale la société AU MOULIN POULAILLON SARL. La société MORSCHWILLER CONSTRUCTION possède un terrain ainsi qu'un bâtiment dans l'optique de la mise en place d'un nouveau magasin.

Cette société fait désormais partie du périmètre de consolidation des comptes.

#### **Prise de participation de FINANCIERE POULAILLON dans la SARL TOMBLAINE DEVELOPPEMENT :**

La société FINANCIERE POULAILLON a pris une participation dans la société à responsabilité limitée "TOMBLAINE DEVELOPPEMENT" à hauteur des 1000 parts sociales sur les 1 000 parts que composent le capital social, ceci lors de la constitution de la société en date du 09 septembre 2014.

Cette société fait désormais partie du périmètre de consolidation des comptes.

#### **Augmentation de capital de la SA MFP POULAILLON :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" a décidé en date du 29 septembre 2014 l'augmentation du capital social par création de 6000 nouvelles actions de 120 €. Notre société a souscrit l'intégralité des actions émises par compensation de créances. Le capital social est ainsi porté à 2 040 000 euros pour 17 000 actions.

#### **Conception de la Franchise POULAILLON :**

Au cours de l'exercice précédent des moyens importants ont été engagés pour la création du concept de franchise. Ces frais ont été immobilisés à hauteur de 240 000 euros.

La mise en service de la franchise a eu lieu le 19 octobre 2013, date de signature du second contrat de franchise.

#### **Ouverture de nouveaux magasins :**

La société " DIJON DEVELOPPEMENT " a ouvert le 30 octobre 2013 son point de vente situé au centre commercial La Toison d'Or à (21) DIJON.

La société "AU MOULIN POULAILLON SARL" a réalisé :

- L'ouverture d'un nouveau point de vente à Colmar le 22 novembre 2013 ;
- La rénovation du point de vente rue Mercière à Mulhouse dont la réouverture a lieu le 26 mars 2014 ;
- Le transfert du point de vente de Saint-Louis galerie commerciale Leclerc le 01 juillet 2014.



## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 5.5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

#### Ouverture de nouveaux établissements :

La société " AU MOULIN POULAILLON SARL " a ouvert un nouveau point de vente sous forme de kiosk place des Halles à Strasbourg.

Le point de vente déjà existant a été transféré dans une cellule plus grande à l'étage de la place des Halles à Strasbourg et a réouvert après travaux le 12 novembre 2014.

La société "TOMBLAINE DEVELOPPEMENT" est en cours de réalisation d'un magasin sur la commune de TOMBLAINE près de Nancy. La date d'ouverture est prévue pour Avril 2015.

### 6 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	30/09/2014	30/09/2013
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>869 849</b>	<b>313 533</b>
Elimination des amortissements et provisions	2 259 987	2 348 127
Elimination de la variation des impôts différés (P-A N P-A N-1)	47 288	- 252 084
Elimination des plus ou moins values de cession	629 430	- 26 657
Elimination de la quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	-	-
<b>Marge Brute d'autofinancement</b>	<b>3 806 554</b>	<b>2 382 919</b>
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	-
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité hors impôt différé	636 171	- 6 433 477
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>4 442 724</b>	<b>- 4 050 558</b>
Acquisitions d'immobilisations	- 4 915 320	- 9 875 412
Cessions d'immobilisations	551 767	6 163 516
Incidence des Variations de périmètre		
<b>Flux net affecté aux investissements</b>	<b>- 4 363 553</b>	<b>- 3 711 896</b>
Dividendes versés aux actionnaires de FINANCIERE	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital	-	-
Souscription d'emprunts	2 133 891	6 714 389
Remboursement d'emprunts	- 1 679 953	- 1 601 401
Variation des comptes courants d'associés	- 304 403	- 184 397
<b>Flux net provenant du financement</b>	<b>149 535</b>	<b>4 928 591</b>
Retraitement sur capitaux propres	143 977	125 359
Retraitement emprunts suite variation périmètre (SCI M2)	-	708 768
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>372 683</b>	<b>- 1 999 736</b>
Trésorerie brute à l'ouverture de l'exercice	673 777	2 673 513
Trésorerie brute à la clôture de l'exercice	1 046 460	673 777
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>372 683</b>	<b>- 1 999 736</b>

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### 7 - TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

	30/09/2014	30/09/2013
FINANCIERE POULAILLON SAS	358 292	245 990
MFP POULAILLON SA	- 257 859	- 640 634
AU MOULIN POULAILLON SARL	867 193	614 162
PAUL POULAILLON PRODUCTIONS SARL	-	-
DIJON DEVELOPPEMENT	85 603	- 1 290
TOMBLAINE DEVELOPPEMENT	- 1 771	-
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	36 573	44 082
SCI LES MIRABELLES 2	69 126	160 981
SCI MORSCHWILLER CONSTRUCTION	- 280	-
<b>TOTAL DES RESULTATS SOCIAUX</b>	<b>1 156 878</b>	<b>423 291</b>
CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	- 57 150	- 52 502
REPORT DEFICITAIRE MFP	61 906	170 883
BRETZELS D'OR	2 355	- 2 639
ENGAGEMENT INDEMNITE FIN CARRIERE	93 148	- 116 380
AMORT.ECART ACQUISITION MFP/FINANC.	- 112 592	- 109 121
RETRAITEMENT REVENUS DES SCI	- 274 696	-
<b>TOTAL DES RETRAITEMENTS</b>	<b>- 287 029</b>	<b>- 109 759</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>869 849</b>	<b>313 532</b>

### 8 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

	Capital	Réserves consolidées	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres conso au 30/09/12	3 000 000	1 347 806	4 347 806	1 583 704	5 931 509
Résultat de l'exercice au 30/09/13		55 211	55 211	258 322	313 533
Retraitement réserves antérieures		120 886	120 886	4 473	125 359
Au 30/09/2013 après affectation	3 000 000	1 523 902	4 523 902	1 846 499	6 370 401
Impact variations des % d'intérêts		37 563	37 563	- 37 563	-
Au 30/09/2013 retraité	3 000 000	1 561 464	4 561 464	1 808 937	6 370 401
Résultat de l'exercice au 30/09/14		458 284	458 284	411 565	869 849
Retraitement réserves antérieures *		147 094	147 094	- 3 117	143 977
Au 30/09/2014 après affectation	3 000 000	2 166 843	5 166 843	2 217 384	7 384 227

# ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

## Annexe 1-c

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014**

**Roland WAGNER**  
Commissaire aux Comptes  
175 avenue d'Alsace  
68002 COLMAR CEDEX

**Jean FOLTZER**  
Commissaire aux Comptes  
151 avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 30 septembre 2014**

**FINANCIERE POULAILLON**  
Siren : 493 311 435

**Société par Actions Simplifiée**  
Au capital de 3 000 000 euros

**8, rue du Luxembourg**  
**68310 WITTELSHEIM**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous été confiée par notre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société FINANCIERE POULAILLON, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat d'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous vous informons que les diligences que nous avons mis en œuvre dans le cadre de nos travaux d'audit ne nous ont pas permis de vérifier, de manière exhaustive, les informations figurant dans la note « 6-Tableau des flux de trésorerie » de l'annexe.

## ANNEXES

Annexe 1 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2014

### II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, aux stocks et aux impôts différés. Elle apporte par ailleurs des précisions concernant le périmètre, les retraitements effectués et les modalités de consolidation des comptes.

La répartition du résultat net consolidé entre la part « Groupe » et la part « intérêts minoritaires » est détaillée dans le paragraphe 4.2.6 « Résultat par actions » de l'annexe. Ainsi, le résultat consolidé « Groupe » s'élève à 458 284 euros et le résultat consolidé « Intérêts minoritaires » s'élève à 411 565 euros.

La répartition des capitaux propres consolidés entre la part « Groupe » et la part « intérêts minoritaires » est détaillée dans le paragraphe 4.1.7. « Capitaux propres consolidés » du groupe » et le paragraphe 8 « Tableau de variation des capitaux propres consolidés » de l'annexe.

Les écarts d'acquisition – actif figurent dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan pour un montant net s'élevant à 1 513 395 euros. Ces écarts sont amortis sur une durée de 20 ans.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Colmar, le 16 mars 2015

**Les Commissaires aux Comptes**

  
Roland WAGNER  
Commissaire aux Comptes

  
Jean FOLTZER  
Commissaire aux Comptes

## **ANNEXES**

---

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### **Annexe 2** **Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013**

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

## Annexe 2-a Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

a) Bilan consolidé de Poulaillon SA (anciennement Financière POULAILLON)

### GRUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES AU 30/09/2013

AGREMENT DGFP C5113.10030

① BILAN - ACTIF

DGFP N° 2050 2013

Désignation de l'entreprise: GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES		Durée de l'exercice exorcié en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise: 8 RUE DU LUXEMBOURG 68310 WITTELSHEIM		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET* 49331143500017		Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 30/09/2013		N-1 30/09/2012		
		Brut 1	AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS 2	Net 3		
				Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORÉES	Frais d'établissement*	AB 42 953	AC 35 000	7 953	7 953
		Frais de développement*	CX 54 485	CQ 27 595	26 890	36 619
		Concessions, brevets et droits similaires	AF 493 348	AG 33 318	460 030	458 817
		Fonds commercial (1)	AH 2 547 804	AI	2 547 804	2 547 804
		Autres immobilisations incorpore les	AJ 2 421 473	AK 638 950	1 782 523	1 543 259
		Avances et acomptes sur immobilisations incorpore les	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN 1 239 319	AO 31 477	1 207 842	1 207 906
		Constructions	AP 2 625 830	AQ 732 701	1 893 129	1 037 062
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR 11 305 718	AS 2 679 845	8 625 873	1 537 769
		Autres immobilisations corporelles	AT 6 988 863	AU 3 274 516	3 714 347	3 224 794
		Immobilisations en cours	AV 209 382	AW	209 382	7 112 932
		Avances et acomptes	AX	AY		2 235
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
Autres participations		CU	CV			
Créances rattachées à des participations		BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD 750	BE	750	750	
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières*		BH 288 988	BI	288 988	355 216	
<b>TOTAL (II)</b>		<b>BJ 28 218 913</b>	<b>BK 7 453 402</b>	<b>20 765 511</b>	<b>19 073 116</b>	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL 452 197	BM	452 197	638 324
		Encours de production de biens	BN	BO		
		Encours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR 1 208 535	BS 12 279	1 196 256	862 390	
	Marchandises	BT 394 587	BU	394 587	30 064	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV 19 600	BW	19 600	22 332	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX 2 048 951	BY 56 633	1 992 318	1 829 320
		Autres créances (3)	BZ 2 528 282	CA	2 528 282	1 984 837
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:.....)	CD 923	CE 541	382	1 010 260
Disponibilités		CF 1 343 315	CG	1 343 315	1 692 115	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH 343 030	CI	343 030	315 751	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ 8 339 420</b>	<b>CK 69 453</b>	<b>8 269 967</b>	<b>8 385 393</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à éte (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>		<b>CO 36 558 333</b>	<b>LA 7 522 855</b>	<b>29 035 478</b>	<b>27 458 509</b>	
Receivables: (1) Doit de au bas	144 302	(2) Pas de plus d'un an de immobilisation	CP 0	(3) Pas de plus d'un an	CR	
Classe de réserve de propriété:*	Immobilisations:	Stock:		Créances:		

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

## GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES AU 30/09/2013

AGREMENT DGFIP CS113.10030

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2013

Désignation de l'entreprise: GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé.....3 000 000.....)	DA	3 000 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,...	DB	3 000 000
	Ecart de réévaluation (2) * (Dont écart d'équivalence) <span style="float: right;">EK ( )</span>	DC	
	Réserve légale (3)	DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours) <span style="float: right;">B1 ( )</span>	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <span style="float: right;">E1 ( )</span>	DG	3 056 868
	Report à nouveau	DH	
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	313 533
	Subventions d'investissement	DJ	325 775
Provisions réglementées	DK		
<b>TOTAL (I)</b>	DL	6 370 401	5 931 510
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
		DO	
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	276 999
	Provisions pour charges	DQ	178 576
		DR	402 364
<b>DETTES (4)</b>		DS	232 721
	Emprunts obligataires convertibles	DT	411 297
	Autres emprunts obligataires	DU	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DV	11 543 934
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs) <span style="float: right;">E1 ( )</span>	DW	630 253
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DX	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DY	4 603 642
	Dettes fiscales et sociales	DZ	3 663 396
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	EA	237 173
Autres dettes	EB	1 307 120	
Compte # pol.	EC	196	
	ED	21 985 714	21 115 702
Ecart de conversion passif *	EE		
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	EF	29 035 478	27 458 509
<b>RENVOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B	
	(2) Dont {	1C	
		1D	
		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F	
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	12 646 889	17 003 285
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	661 977	18 578

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

b) Compte de résultat de Poulaillon SA (anciennement Financière POULAILLON) au 30 septembre 2013

## GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES AU 30/09/2013

AGREMENT DGFIP C5113.10030

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2013

Désignation de l'entreprise : GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES						Néant <input type="checkbox"/> *			
						Exercice N			Exercice (N-1)
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	7 564 019	FB	6 167	FC	7 570 186	6 617 296	
	Production vendue	{ biens* services*	FD	31 135 725	FE	259 397	FF	31 395 122	28 586 303
			FG	126 343	FH	2 151	FI	128 494	113 543
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	EJ	38 826 087	FK	267 715	FL	39 093 802	35 317 142	
	Production stockée*					FM	343 848	66 329	
	Production immobilisée*					FN	1 105 224	783 184	
	Subventions d'exploitation					FO	707 787	84 154	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	569 084	390 792	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 118	1 322	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	41 820 863	36 642 923
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 051 094	2 237 579	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	-364 523	-4 051	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	7 499 831	8 234 183	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	183 829	-77 037	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 772 329	7 877 889	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 033 430	907 826	
	Salaires et traitements*					FY	11 985 166	10 519 849	
	Charges sociales (10)					FZ	4 609 631	4 363 086	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotationx aux amortissements* dotationx aux provisions					GA	1 937 036	1 167 796
							GB		
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	34 164	6 447
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	386 807	76 973
	Autres charges (12)						GE	8 605	56 329
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	41 137 399	35 366 869	
<b>I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	683 464	1 276 054	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	15 310	21 104	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	117	9	
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		718	
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	15 427	21 831	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	449 925	257 111	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	449 925	257 111	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	-434 498	-235 280	
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	248 966	1 040 774	



# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

## GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES AU 30/09/2013

AGREMENT DGFP C5113.10030

④

COMpte DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFP N° 2053 2013

Désignation de l'entreprise : GROUPE POULAILLON - COMPTES CONSOLIDES		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice (N-1)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	161 123	20 701
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	6 163 516	80 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	6 324 639	100 701
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	39 980	133 741
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 165 010	284 295
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	109 121	109 075
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	6 314 111	527 111
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	10 528	-426 410
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	52 560	120 534
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-106 599	168 055
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	48 160 929	36 765 455
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	47 847 396	36 439 680
<b>5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	313 533	325 775
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) { Dont	HY		
		IG	125 505	42
	(3) { Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	18 062	1 725
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	IX		
	(9) Dont transferts de charges	A1	463 880	227 477
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	5 918	52 485
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en		Exercice N		
		charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cf état annexe		6314110	6324639	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	
APUREMENT FOURNISSEURS ANTERIEURS		6166	13338	
APUREMENT CLIENTS ANTERIEURS			10786	
REGULARISATION LOYERS SCI MIRABELLES 2 FP			101381	
FRAIS PROCEDURE VOISINAGE		11896		

## **ANNEXES**

---

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### **Annexe 2-b**

**Annexe des Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013**

### **FINANCIERE POULAILLON**

Société par Actions Simplifiée au capital de 3 000 000 €  
Siège social : 8 rue du Luxembourg – 68310 WITTELSHEIM  
493 311 435 RCS MULHOUSE

---

## **ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS** **ARRÊTÉS AU 30 SEPTEMBRE 2013**

## SOMMAIRE DE L'ANNEXE

### **1 – PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION**

1.1. Principes comptables	page 3
1.2. Méthodes de consolidation	page 3
1.3. Opérations de consolidation	page 3

### **2 – PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES**

2.1. Date d'arrêté	page 8
2.2. Méthode d'évaluation	page 9

### **3 – PERIMETRE DE CONSOLIDATION**

3.1. Variation de périmètre	page 10
3.2. Liste des filiales consolidées	page 11
3.3. Organigramme	page 12

### **4 – COMMENTAIRES SUR LES COMPTES**

4.1. Comptes de bilan	page 13
4.2. Comptes de résultat	page 18

### **5 – AUTRES INFORMATIONS**

5.1. Honoraires des commissaires aux comptes	page 23
5.2. Effectifs	page 23
5.3. Engagements donnés	page 24
5.4. Evènements significatifs	page 28
5.5. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice	page 29

### **6 – TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE**

page 30

### **7 – TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE**

page 31

### **8 – TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES**

page 32

## 1 - PRINCIPES ET PROCEDURES DE CONSOLIDATION

### 1.1. PRINCIPES COMPTABLES

Les comptes consolidés du groupe FINANCIERE POULAILLON au 30 septembre 2013 ont été établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n°99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, ont été appliquées.

### 1.2. METHODES DE CONSOLIDATION

Pour le groupe POULAILLON une seule méthode de consolidation est utilisée : l'intégration globale.

Cette méthode consiste à incorporer, dans les comptes consolidés, l'ensemble des éléments actif et passif du bilan ainsi que l'ensemble des charges et produits du compte de résultat.

La situation nette est répartie après élimination des opérations internes, entre le groupe et les minoritaires.

### 1.3. OPERATIONS DE CONSOLIDATION

- **1.3.1. Elimination INTRA GROUPE**

Les retraitements suivants ont été exécutés dans le cadre de la consolidation du groupe :

- annulation des prestations intra-groupe et les comptes de bilan associés (prestations administratives et d'animation, prestations immobilisées groupe)
- annulation des relations d'affaires intra-groupe et les comptes de bilan associés (facturation de produits, comptes fournisseurs, comptes clients)
- annulation des comptes courants d'associés intra-groupe, le cas échéant des intérêts des comptes courants
- annulation des autres opérations intra-groupe (refacturation de loyer et taxe foncière)
- annulation des autres comptes de bilan intra-groupe (débitaire/créditaires divers groupe)

- **1.3.2. Elimination des titres des filiales**

La consolidation des comptes consiste à substituer à la valeur des titres, la quote-part de la situation nette et des résultats revenant au groupe et, le cas échéant, aux minoritaires.

- **1.3.3. Fiscalité différée**

Les décalages temporaires de l'impôt sont traduits dans les comptes selon la méthode du report fixe.

Les retraitements tiennent compte d'une fiscalité différée au taux de l'impôt courant à la clôture de l'exercice, soit 33.33 %, sauf pour la SCI POULAILLON CONSTRUCTION qui peut bénéficier du taux réduit de 15%.

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

La variation des bases d'impôts différés se résume ainsi :

Impôt différé Passif :

33,33%	30/09/2013	30/09/2012
Base d'impôt différé Passif		
.Comptabilisation des engagements des IFC	493 370	16 101
.Comptabilisation des engagements des Bretzels d'Or	34 450	3 909
.Plus value en sursis d'imposition	296 000	296 000
.Retraitement des contrats de crédit-bail	114 448	2 317
.Reprise des déficits antérieurs reportables	479 023	-
.Provision contribution Organic C3S	55 173	-
.Retraitement participation	52 560	-
Total de la base d'impôt Passif	1 525 024	318 327
<b>Total Impôt différé Passif</b>	<b>508 341</b>	<b>106 109</b>
Taux d'impôt	33,33%	33,33%

Impôt différé	Actif	:
	33,33%	
	30/09/2013	30/09/2012
Base d'impôt différé Actif		
.Comptabilisation des engagements des IFC	134 612	200 288
.Comptabilisation des engagements des Bretzels d'Or	21 797	26 285
.Plus value en sursis d'imposition	592 000	-
.Retraitement des contrats de crédit-bail	20 589	17 423
.Activation des déficits reportables	35 450	35 450
Total de la base d'impôt Actif	804 448	279 446
Impôt différé Actif	268 149	93 149
Taux d'impôt	33,33%	33,33%

	15,00%	30/09/2013	30/09/2012
Base d'impôt différé Actif			
.Activation des déficits reportables		14 248	7 124
Total de la base d'impôt Actif		14 248	7 124
Impôt différé Actif		2 137	1 069
Taux d'impôt		15,00%	15,00%

	30/09/2013	30/09/2012
Cumul des bases d'impôt différé Actif	818 696	286 570
<b>Total Impôt différé Actif</b>	<b>270 286</b>	<b>94 218</b>

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

Nous présentons ci-dessous une synthèse en compensant les impôts différés :

	30/09/2013	30/09/2012
Compensation des impôts différés		
Total de l'impôt différé actif	270 286	94 218
Total de l'impôt différé passif	510 479	106 109
<b>Solde = impôt différé Actif</b>	444	
<b>Solde = impôt différé Passif</b>	444	
	<b>240 193</b>	<b>11 891</b>

- **1.3.4. Ecart de première consolidation**

L'écart de première consolidation ou écart d'acquisition, correspond à la différence entre le prix payé et la valeur des capitaux propres au moment de l'acquisition.

Tableau récapitulatif des écarts d'acquisition et leurs bases de calcul :

Filiales	Ecart d'acquisition (5)	Durée en année	Cumul au 30/09/2012 (1)	Amortissements (2)	Cumul au 30/09/2013 (3)=(1)+(2)	Valeur nette comptable (4)=(5)-(3)
MFP - constitution	2 181 473	20 - 22/11/06	638 903	109 074	747 977	1 433 497
MFP - aug.de capital	69 696	20 - 26/09/13	-	48	48	69 648
AU MOULIN	-	20 - 01/04/00	-	-	-	-
DIJON DEVELOPPEMENT	-	20 - 07/08/13	-	-	-	-
SCI LES MIRABELLES 2	-	20 - 24/10/12	-	-	-	-
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	-	20 - 17/11/11	-	-	-	-
<b>TOTAUX</b>	<b>2 251 169</b>		<b>638 903</b>	<b>109 074</b>	<b>747 977</b>	<b>1 433 497</b>

### Les écarts positifs

Les écarts positifs (prix d'acquisition supérieur à la quote-part des capitaux propres retraités au jour de l'acquisition) s'élèvent en brut au 30/09/2013 à 2 251 169 € et en valeur nette comptable à 1 433 497 €. Ils concernent l'acquisition des titres MFP POULAILLON SA par la société FINANCIERE POULAILLON SAS lors de la constitution de cette dernière en 2006 ainsi que l'augmentation de capital de la société MFP POULAILLON SA au profit de la société FINANCIERE POULAILLON SAS en septembre 2013. Ils s'expliquent essentiellement par les plus-values latentes sur fonds de commerce de la société MFP POULAILLON SA. Compte tenu du caractère industriel du site de production, cet écart d'acquisition est amorti sur une durée de 20 ans à compter du 22 novembre 2006 d'une part sur l'acquisition des titres, d'autres parts à compter du 26 septembre 2013 pour les titres acquis suite à l'augmentation de capital.

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

---

- **1.3.5. Engagements de retraite**

L'engagement de retraite est partiellement couvert par une cotisation versée à un organisme d'assurance. Il n'existe pas de charges patronales susceptibles de s'y rattacher.

Le surplus ou l'engagement non couvert par la cotisation à l'organisme d'assurance est porté à un poste de passif, en l'espèce en provision pour risque. L'engagement non couvert à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves, la variation de cet engagement non couvert à la clôture de l'exercice au 30/09/2013 est porté au compte de résultat.

- **1.3.6. Engagements de médaille du Travail « Bretzels d'Or »**

Les sociétés de l'ensemble du Groupe attribuent à leurs salariés ayant atteint 10 ans d'ancienneté, une médaille du travail appelée « Bretzel d'Or ». Comme son nom l'indique, il s'agit d'une médaille sous forme de Bretzel en Or.

La méthode de valorisation est la même que celle utilisée pour les engagements de retraite. Il s'agit de la valorisation du passif latent du coût du Bretzel d'Or qui sera remis au salarié atteignant 10 ans d'ancienneté compte tenu d'un calcul actuariel.

L'engagement pour Bretzel d'Or à la clôture de l'exercice précédent est porté en réserves, la variation de cet engagement à la clôture de l'exercice au 30/09/2013 est porté au compte de résultat.

- **1.3.7. Contrats de location**

1.3.7.1. Contrats de location financement

Les biens acquis en contrat de location financement sont retraités dans les comptes consolidés selon la méthode préférentielle.

Les actifs ainsi détenus sont comptabilisés en immobilisations et amortis sur leur durée d'utilisation, ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant. Concomitamment, au passif est comptabilisé un emprunt servant à financer cet investissement.

Au compte de résultat, le loyer est remplacé par une dotation aux amortissements et par une charge financière.

1.3.7.2. Contrats de location simple

Les contrats de location simple ne sont pas retraités en investissement car ils ne conduisent pas à un transfert de risque sur les biens en location. Seuls des loyers sont enregistrés en compte de résultat.

## 2 - PRINCIPES GENERAUX COMPTABLES

### 2.1. DATE D'ARRETE

La consolidation est réalisée sur la base des comptes sociaux arrêtés au 30 septembre 2013.

Toutefois, la SCI POULAILLON CONSTRUCTION ainsi que la SCI LES MIRABELLES 2 clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année. Compte tenu du fait que la date de clôture de ces filiales est antérieure de plus de trois mois à la date d'arrêt des comptes consolidés, des comptes intermédiaires ont été établis par la SCI POULAILLON CONSTRUCTION et la SCI LES MIRABELLES 2 préalablement à la consolidation des comptes.

### 2.2. METHODE D'EVALUATION

#### 2.2.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurant au bilan consolidé sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations corporelles, autres que les terrains sont amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

Postes	Durée d'amortissement
Constructions	10 à 50 ans
Agencements & aménagement des Constructions	10 à 20 ans
Installations techniques	5 à 10 ans
Matériels et outillage industriels	3 à 10 ans
Matériel de transport	2 à 5 ans
Matériel de bureau	1 à 10 ans
Mobilier	5 à 10 ans

#### 2.2.2. Stocks

Les marchandises et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition.

Les encours de production et les pièces de rechange sont évalués au prix d'achat.

Les intérêts et les coûts de stockage sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Le cas échéant, une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

#### 2.2.3. Créances clients

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



### 3 - PERIMETRE DE CONSOLIDATION

#### 3.1. VARIATION DE PERIMETRE

Nous avons à signaler des variations de périmètre depuis la dernière date de consolidation des comptes du Groupe POULAILLON.

##### **3.1.1. Nouvelles entités faisant partie du périmètre de consolidation**

La SCI LES MIRABELLES 2 a été acquise en date du 24 octobre 2012 par notre société mère la société FINANCIERE POULAILLON SAS.

Le capital de cette SCI est de 30 489,80 euros, détenu à 99,90% par la FINANCIERE POULAILLON SAS et à 0,1% par des personnes physiques. Cette SCI fait donc désormais partie intégrante du périmètre de consolidation des comptes.

Par ailleurs, la SARL DIJON DEVELOPPEMENT a été constituée en date du 07 août 2013. Le capital de cette société est de 10 000 euros, détenu à 100% par notre société mère la société FINANCIERE POULAILLON SAS, elle fait donc désormais partie intégrante du périmètre de consolidation des comptes.

##### **3.1.2. Entités ne faisant plus partie du périmètre de consolidation**

Compte tenu de la fusion absorption de la société PAUL POULAILLON PRODUCTIONS SARL par la société AU MOULIN POULAILLON SARL intervenue en date du 31 juillet 2013, la société PAUL POULAILLON PRODUCTIONS SARL fait désormais partie intégrante des comptes de la société AU MOULIN POULAILLON SARL rétroactivement au 1<sup>er</sup> octobre 2012. Elle ne fait donc plus pas partie, en tant que tel du périmètre de consolidation comme une entité distincte, mais elle est incluse dans les comptes de la société AU MOULIN POULAILLON SARL.

##### **3.1.3. Variation des pourcentages d'intérêts des sociétés contrôlées**

Du fait de l'augmentation de capital de la société MFP POULAILLON SA au profit de notre société, notre pourcentage d'intérêt dans cette société passe de 99.72% à 99.94%.

Du fait de l'augmentation de capital de la société AU MOULIN POULAILLON SARL au profit de la société MFP POULAILLON et de la fusion décrite ci-dessus, notre pourcentage d'intérêt dans cette société passe de 57.484% à 54.968%.

Compte tenu des variations de périmètres qui précèdent, notre pourcentage d'intérêt dans la SCI POULAILLON CONSTRUCTION passe de 99.575% à 99.55%.

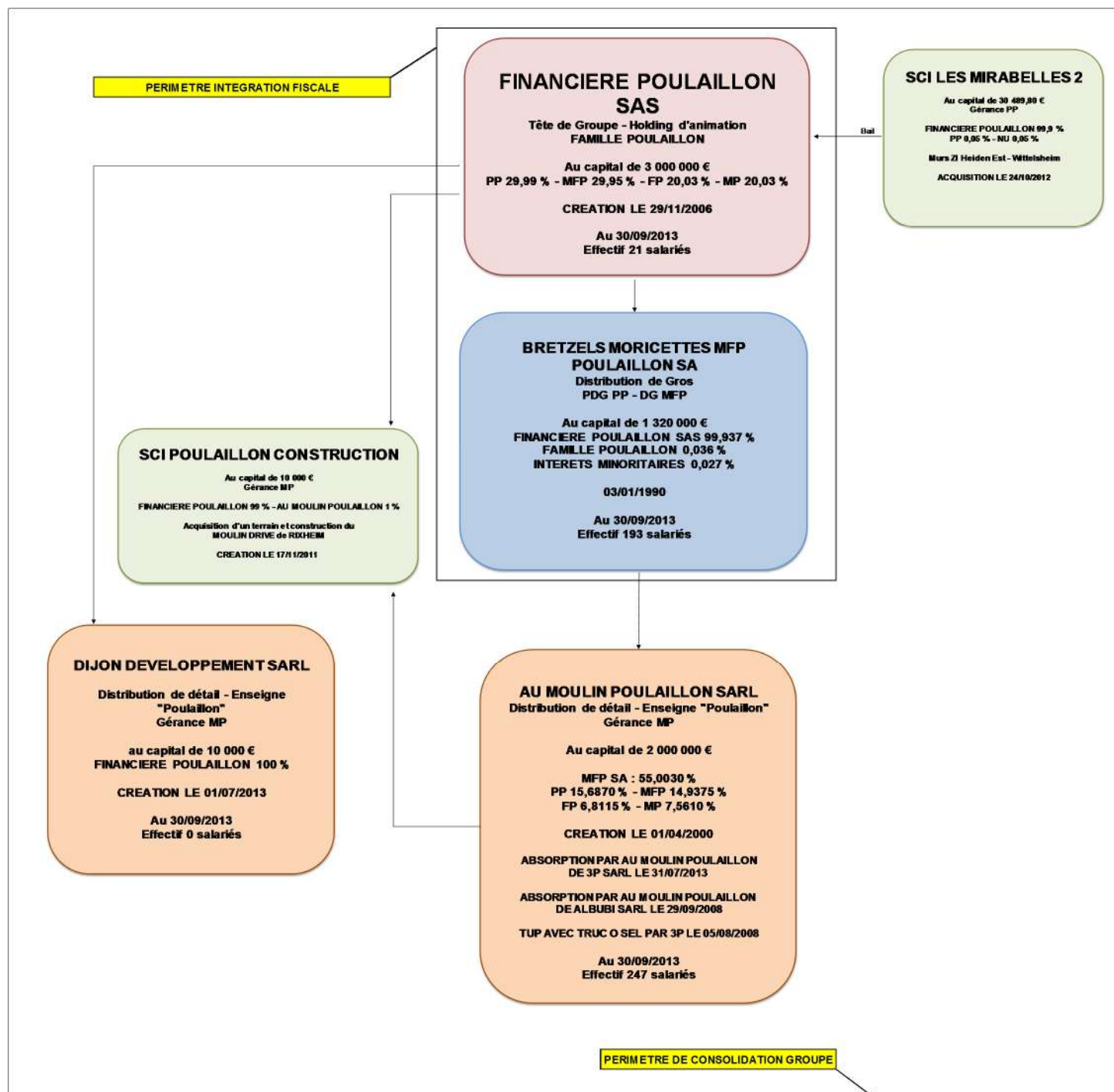
#### 3.2. LISTE DES FILIALES CONSOLIDEES

Filiales	% contrôle	% d'intérêt	Méthode	SIRET	Minoritaire	Dont Famille
FINANCIERE POULAILLON SAS	100,00%	100,00%	Société Mère	49331143500017	0,00%	0,00%
MFP POULAILLON SA	99,94%	99,94%	Intégration globale	37774465100011	0,06%	0,04%
AU MOULIN POULLAILON SARL	55,00%	54,968%	Intégration globale	43020123600014	45,032%	45,017%
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	99,00%	99,550%	Intégration globale	53827524900018	0,450%	0,450%
SCI LES MIRABELLES 2	99,90%	99,900%	Intégration globale	38762931400015	0,010%	0,050%
DIJON DEVELOPPEMENT SARL	100,00%	100,000%	Intégration globale	53827524900018	0,000%	0,000%

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

## 3.3. ORGANIGRAMME



# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

## 4 - COMMENTAIRES SUR LES COMPTES

### 4.1. COMPTES DE BILAN

#### 4.1.1 Immobilisations incorporelles

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations incorporelles.

De façon à fournir une information sur la variation des écarts d'acquisition, le poste Autres Immobilisations Incorporelles est détaillé ici :

- En écart d'acquisition
- En immobilisation Incorporelle en cours.

	Montant brut au 30/09/2012	Chgt méthode	Acquisition	Entrée de périmètre	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 30/09/2013
Frais d'établissement	42 953						42 953
Frais de développem	53 143		1 342				54 485
Concess <sup>o</sup> ,Brevets	477 514		15 834				493 348
Fonds commercial	2 547 804						2 547 804
Ecart d'acquisition	2 181 473						2 181 473
Immo incorp.en cours	688		240 000		688		240 000
Avances et acomptes	-						-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>5 303 575</b>	<b>-</b>	<b>257 176</b>	<b>-</b>	<b>688</b>	<b>-</b>	<b>5 560 063</b>

	Montant brut au 30/09/2013	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2013	Montant net au 30/09/2012
Frais d'établissement	42 953	35 000	7 953	7 953
Frais de développem	54 485	27 595	26 890	36 619
Concess <sup>o</sup> ,Brevets	493 348	33 318	460 029	458 817
Fonds commercial	2 547 804	-	2 547 804	2 547 804
Ecart d'acquisition	2 181 473	638 950	1 542 523	1 542 571
Avances et acomptes	240 000	-	240 000	688
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>5 560 063</b>	<b>734 864</b>	<b>4 825 199</b>	<b>4 594 452</b>

La variation importante du poste autres immobilisations incorporelles s'explique par la mise en place du concept de franchisé, en cours de création au 30 septembre 2013, évalué à la clôture de l'exercice à 240 000 euros.

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### 4.1.2 Immobilisations corporelles

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations corporelles.

	Montant brut au 30/09/2012	Acquisition	Entrée de périmètre	Virt poste à poste	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 30/09/2013
Terrains	1 239 319						1 239 319
Constructions	1 697 533	958 297			30 000		2 625 830
Ins.tech.mat&outillages	3 190 387	7 385 707		863 173	133 549		11 305 718
Autres immos corpo.	5 957 832	1 035 117		270 000	274 087		6 988 862
Immos en cours	7 112 931	227 342		- 1 133 173	5 997 718		209 382
Avances et acomptes	2 235			- 2 235			-
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>19 200 237</b>	<b>9 606 464</b>	<b>-</b>	<b>- 2 235</b>	<b>6 435 354</b>	<b>-</b>	<b>22 369 111</b>

	Montant brut au 30/09/2013	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2013	Montant net au 30/09/2012
Terrains	1 239 319	31 477	1 207 842	1 207 906
Constructions	2 625 830	732 700	1 893 130	1 037 062
Ins.tech.mat&outillages	11 305 718	2 679 845	8 625 873	1 537 769
Autres immos corpo.	6 988 862	3 274 515	3 714 347	3 224 794
Immos en cours	209 382		209 382	7 112 931
Avances et acomptes	-	-	-	2 235
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>22 369 111</b>	<b>6 718 537</b>	<b>15 650 574</b>	<b>14 122 698</b>

La variation du poste Constructions concerne l'entrée dans le périmètre de consolidation de la SCI LES MIRABELLES 2 dont le montant brut des Constructions s'élève à 850 000 euros.

La variation importante du poste immobilisations en cours et installations techniques de matériels et outillages concerne entre autres l'opération de préfinancement en crédit-bail de la nouvelle chaîne de fabrication de notre filiale MFP POULAILLON dont la mise en service a eu lieu au cours de l'exercice.

### 4.1.3 Immobilisations financières

Nous vous présentons ci-après les variations de postes des immobilisations financières.

	Montant brut au 30/09/2012	Titres en équivalence	Acquisition	Entrée de périmètre	Cessions	sortie de périmètre	Montant brut au 30/09/2013
Autres titres immob.	750						750
Prêts	-				-		-
Autres immos finan.	355 216		11 772		78 000		288 988
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>355 966</b>	<b>-</b>	<b>11 772</b>	<b>-</b>	<b>78 000</b>	<b>-</b>	<b>289 738</b>

	Montant brut au 30/09/2012	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2012	Montant net au 30/09/2012
Autres titres immobilisés	750	-	750	750
Prêts	-	-	-	-
Autres immos financières	288 988	-	288 988	355 216
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>289 738</b>	<b>-</b>	<b>289 738</b>	<b>355 966</b>

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### 4.1.4 Stocks et encours

Nous vous présentons ci-après les soldes des postes de stock et d'encours.

	Montant brut au 30/09/2013	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2013	Montant net au 30/09/2012
Matières premières, approvisionnement	452 197	-	452 197	638 324
Produits intermédiaires et finis	1 208 535	12 279	1 196 256	862 390
Marchandises	394 587	-	394 587	30 064
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>2 055 319</b>	<b>12 279</b>	<b>2 043 040</b>	<b>1 530 778</b>

### 4.1.5 Etat des créances

Nous vous présentons ci-après les soldes des postes de créances.

	Montant brut au 30/09/2013	Amortissements et provisions	Montant net au 30/09/2013	Montant net au 30/09/2012
Clients et Comptes rattachés	2 048 951	56 633	1 992 318	1 954 832
<u>Autres créances</u>				
Fournisseurs	276 306		276 306	164 246
Personnel	316 085		316 085	236 638
Organismes sociaux	-		-	834
Subventions	221 200		221 200	-
IS	831 563		831 563	246 035
TVA & Autres impôts	409 306		409 306	586 038
Débiteurs divers	219 215		219 215	582 297
Comptes de régularisation	254 607		254 607	168 749
sous-total	2 528 282	-	2 528 282	1 984 837
<b>TOTAL EN EUROS</b>	<b>4 577 233</b>	<b>56 633</b>	<b>4 520 600</b>	<b>3 939 669</b>

### 4.1.6 Capital

Le Capital de la SAS FINANCIERE POULAILLON est composé de 300 000 actions de valeur nominale de 10 €, entièrement libérées.

### 4.1.7 Capitaux propres consolidés du groupe

La variation des capitaux propres au 30/09/2013 par rapport au 30/09/2012 se décompose comme suit :

en k€	Groupe	Hors Groupe	TOTAL
CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 30/09/2012	4 348	1 584	5 932
Retraitements sur réserves antérieurs	121	4	125
RESULTAT Consolidés au 30/09/2013	55	258	314
<b>CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS au 30/09/2013</b>	<b>4 524</b>	<b>1 846</b>	<b>6 370</b>

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### 4.1.8 Etat des dettes

Le total des dettes s'élèvent à 21 985 714 euros au 30 septembre 2013 contre 21 115 702 euros au 30 septembre 2012.

Le détail des dettes est présenté dans le tableau suivant :

		Montant brut au 30/09/2013	A 1 an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunt et dettes auprès des ets de crédit	à 1 an max à l'origine	670 461	670 461	-	-
	à plus de 1 an à l'origine	10 873 473	1 534 647	5 352 239	3 986 587
Fournisseurs et comptes rattachés		4 603 642	4 603 642	-	-
Personnel et comptes rattachés		1 337 047	1 337 047	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 551 427	1 551 427	-	-
Etat	Impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	268 496	268 496	-	-
	Autres impôts et taxes	506 425	506 425	-	-
Dettes sur immobilisations		237 173	237 173	-	-
Groupe et associés		630 253	630 253	-	-
Avances et acomptes sur commande		-	-	-	-
Autres dettes		1 307 120	1 307 120	-	-
Produits constatés d'avance		196	196	-	-
<b>TOTAL EN EUROS</b>		<b>21 985 713</b>	<b>12 646 887</b>	<b>5 352 239</b>	<b>3 986 587</b>

**4.2. COMPTES DE RESULTAT****4.2.1. Ventilation du chiffre d'affaires**

La ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité est la suivante :

	30/09/2013	30/09/2012
Vente de Marchandises	7 570 186	6 617 296
Production vendue de Biens	31 395 122	28 586 303
Production vendue de Services	128 494	113 543
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>39 093 802</b>	<b>35 317 142</b>

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

	30/09/2013	30/09/2012
France	38 826 087	35 035 007
Hors France	267 715	282 135
<b>TOTAL</b>	<b>39 093 802</b>	<b>35 317 142</b>

**4.2.2. Détail autres achats et charges externes**

		30/09/2013	30/09/2012
Petit équipement et énergie	60	1 754 435	1 376 562
Sous-traitance	61	7 730	8 832
Crédit bail	612	-	-
Loyer, charges locatives, locations	613-614	4 324 940	2 934 816
Entretien, maintenance	615	728 411	616 526
Assurance	616	163 720	140 068
Etudes et recherche, documentation	617-618	9 094	8 391
Personnel intérimaire	621	616 053	776 556
Commissions et honoraires	622	260 635	319 703
Publicité	623	555 865	572 960
Transport	624	853 977	645 292
Déplacements et missions	625	163 129	165 109
Frais postaux et télécommunications	626	122 759	120 054
Services bancaires	627	159 256	143 827
Autres charges externes	628	52 326	49 191
<b>TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES</b>		<b>9 772 329</b>	<b>7 877 889</b>

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### 4.2.3. RESULTAT FINANCIER

Le résultat financier se décompose comme suit :

#### ◆ PRODUITS FINANCIERS

	30/09/2013	30/09/2012
Interêts créances commerciales	-	-
Interêts sur autres créances	-	-
Escomptes obtenus	3 675	13 171
Autres produits financiers	11 634	7 933
Reprise sur provisions dépréciations VMP	117	9
Produits nets sur cessions VMP	-	718
<b>TOTAL</b>	<b>15 427</b>	<b>21 831</b>

#### ◆ CHARGES FINANCIERES

	30/09/2013	30/09/2012
Dot.Prov.Dépréciation VMP	-	-
Interêts sur emprunts	372 793	153 639
Interêts c/c depots créditeurs	27 196	25 394
Interêts bancaires	13 215	10 107
Différence de règlements	22	31
Interêts autres dettes	34 344	65 574
Escomptes accordés	125	81
Commissions BAO/Vrt NATIXIS	2 230	2 286
Autres charges financières	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>449 925</b>	<b>257 111</b>

### 4.2.4. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel se décompose comme suit :

#### ◆ PRODUITS EXCEPTIONNELS

	30/09/2013	30/09/2012
Rentrées sur créances amorties	87	-
Produits exceptionnels av.tr.	35 531	20 658
Produits exceptionnels sur ex.antérieurs	125 505	42
Produits cessions actif	6 163 516	80 000
Reprise provision pour risque exceptionnel	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 324 639</b>	<b>100 701</b>

La variation importante du poste Produits des cessions actif s'explique par la cession-bail par la société MFP POULAILLON sur l'exercice, afin de financer notamment la nouvelle ligne de production, pour un montant total de 6 067 293,44 euros.



## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

La variation du poste Produits exceptionnels sur exercices antérieurs correspond principalement à la reprise des loyers supportés par FINANCIERE POULAILLON au profit de la SCI LES MIRABELLES 2.

### ◆ CHARGES EXCEPTIONNELLES

	30/09/2013	30/09/2012
Pénalités et amendes	3 557	9 480
Charges exceptionnelles diverses	18 361	122 537
Charges exceptionnelles ex. antérieurs	18 062	1 725
Cessions immobilisations	6 165 010	284 295
Dotations aux amortissements s/écart d'acquisition	109 121	109 074
<b>TOTAL</b>	<b>6 314 111</b>	<b>527 110</b>

Par rapport à la variation importante du poste Cessions immobilisations : cf. point précédent.

### 4.2.5. IMPOT SUR LES BENEFICES

Les charges d'impôts de l'exercice se décomposent comme suit :

	30/09/2013	30/09/2012
Impôts sur les bénéfices du groupe	162 959	189 879
Impôts différés sur déficits du groupe	- 134 972	- 12 886
Impôts différés sur opération de consolidation	- 121 671	- 8 938
<b>TOTAL</b>	<b>- 93 684</b>	<b>168 055</b>

### 4.2.6. RESULTAT PAR ACTION

Cette synthèse permet de mettre en évidence le résultat « part Groupe » du Résultat des Minoritaires.

Le résultat par action est calculé sur le résultat part groupe. Le nombre d'actions retenu pour le calcul est de 300 000, composant le capital social de la société FINANCIERE POULAILLON SAS.

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

	30/09/2013	% CA	30/09/2012	% CA	Variation	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	39 093 802	100%	35 317 142	100%	3 776 661	10,69%
BENEFICE CONSOLIDE avant écart d'acquisition	422 654	1,08%	434 849	1,23%	- 12 194	-2,80%
Dotation amortissement Ecart d'Acquisition	109 121	0,28%	109 074	0,31%	48	0,04%
BENEFICE CONSOLIDE	313 533	0,80%	325 775	0,92%	- 12 242	-3,76%
Part des Minoritaires	258 322	0,66%	240 631	0,68%	17 691	7,35%
BENEFICE CONSOLIDE - Part du Groupe	55 211	0,14%	85 144	0,24%	- 29 933	-35,16%
RESULTAT PAR ACTION - PART GROUPE	0,18		0,28		- 0,10	-35,16%

## 5 - AUTRES INFORMATIONS

### 5.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le montant des honoraires versés au titre de l'audit légal pour les exercices au 30/09/2013 et au 30/09/2012, est réparti comme suit :

SOCIETES	30/09/2013	30/09/2012
FINANCIERE POULAILLON SAS	8 382	8 200
MFP POULAILLON SA	9 000	8 466
AU MOULIN POULAILLON SARL*	12 200	12 298
<b>TOTAL</b>	<b>29 582</b>	<b>28 964</b>

\* dont 5 800 euros sur 2012 au titre de PAUL POULAILLON PRODUCTION SARL

### 5.2. EFFECTIFS

Les effectifs se répartissent comme suit :

SOCIETES	30/09/2013	30/09/2012
FINANCIERE POULAILLON SAS	21	21
MFP POULAILLON SA	198	138
AU MOULIN POULAILLON SARL	238	238
<b>TOTAL</b>	<b>457</b>	<b>397</b>

\*dont 78 sur 2012 au titre de PAUL POULAILLON PRODUCTION SARL

### 5.3. ENGAGEMENTS DONNES

Les engagements donnés par les entités du Groupe sont présentés pages suivantes.

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>FINANCIERE POULAILLON SAS</b>	Cautions solidaire	6 000 000	Opération de financement de la chaîne de fabrication MFP en crédit-bail	MFP
	Cautions solidaire	598 634	Location financière consentie par GEFIC SA sous contrat 2012/1112	MFP
	Cautions solidaire	59 400	Emprunts Crédit Mutuel Mulhouse Europe	MFP
	Cautions solidaire	256 000	Emprunts Caisse d'Epargne Alsace-CCM Mulhouse Europe-Banque Populaire d'Alsace	SCI POULAILLON CONSTRUCT.
<b>MFP POULAILLON SA</b>	Cautions solidaire	72 600	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Cautions solidaire - échue au cours de cet ex.	437 529	Emprunt BDPME	AU MOULIN
	Cautions solidaire - échue au cours de cet ex.	732 000	Emprunt Kolb-OSEO/BDPME-CCM-Société Générale	AU MOULIN
	Cautions solidaire	120 000	Emprunt CCM	AU MOULIN
	Cautions solidaire	130 000	Emprunt CE et de Prév.d'Alsace	AU MOULIN
	Cautions solidaire	45 000	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Cautions solidaire	48 750	Emprunt CE et de Prév.d'Alsace	AU MOULIN
	Cautions solidaire	200 000	Emprunt CCM Mulhouse Europe	AU MOULIN
	Clause de retour à meilleur fortune	370 000	Abandon de créance commerciale accordée par AU MOULIN	AU MOULIN
	Cautions bancaires	8 000	Cautions bancaires au profit de ENI France SARL	
	Cautions bancaires	4 482	Cautions bancaires au profit de FRANKIN LOCATION	
	Cautions bancaires	4 482	Cautions bancaires au profit de FRANKIN LOCATION	
	Cautions bancaires	5 000	Cautions bancaires au profit de IMAVAL	
	Cautions bancaires	51 903	Cautions bancaires au profit de ALSREDIS/TRUC O SEL	
Nantissement du fonds de commerce MFP POULAILLON SA situé rue du Luxembourg ZAE HEIDEN Wittelsheim	118 800	En premier rang sur emprunt CCM Europe		
<b>SCI POULAILLON CONSTRUCTION</b>	Hypothèque sur immeuble sis Impasse de l'aérodrome ZAC du petit prince à Rixheim - lot 3	1 200 000	Sur emprunts en premier rang pari passu avec la Banque Populaire d'Alsace, le Crédit Mutuel Mulhouse Europe et la Caisse d'Epargne et de Prévoyance d'Alsace	

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>AU MOULIN POULAILLON SARL</b>	Hypothèque sur immeuble sis 176 rue de Belfort Mulhouse - garantie échu au cours de cet exercice	875 057	En parité de rang sur emprunts BPA et BDPME pari passu	
	Nantissement des fonds de commerce situés rue Mercière et rue de Belfort à Mulhouse - garantie échu au cours de cet exercice	875 057	En premier rang sur emprunts BDPME pari passu avec la BPA	
	Nantissement des fonds de commerce situés Galerie Super U à Burnhaupt-le-haut et galerie Super U à Bitschwiller-les-Thann - garantie échu au cours de cet exercice	841 800	En premier rang pari passu avec le pool bancaire : Kolb-OSEO/BDPME-CCM-Société Générale	
	Nantissement du fonds de commerce sis 7 rue de Givet à Altkirch	150 000	En premier rang sur emprunts BPA	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Hirsingue	110 000	En premier rang sur emprunt CE et de Prévoyance d'Alsace	
	Nantissement du fonds de commerce sis 176 rue de Belfort à Mulhouse	200 000	En troisième rang sur emprunt CE et de Prévoyance d'Alsace	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Carrefour à Illzach	1 284 000	En premier rang sur emprunts CCM Mulhouse Europe et CE et de Prévoyance d'Alsace pari passu	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Cernay	180 000	En premier rang sur emprunt CCM Mulhouse Europe pari passu avec la CE et	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Cernay	150 000	En premier rang sur emprunt de la CE et de Prévoyance d'Alsace Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Leclerc à Sélestat	300 000	Sur emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Impasse de l'aérodrome à Rixheim	250 000	En premier rang sur emprunts CCM Mulhouse Europe et CE et de Prévoyance d'Alsace pari passu	
	Caution bancaire	24 069	Dépôt de garantie au profit de SODICER dans le cadre de la prise à bail du local sis centre commercial Leclerc à Cernay	
	Caution bancaire	5 000	Dépôt de garantie au profit de SELCODIS dans le cadre de la prise à bail du local sis centre commercial Leclerc à Sélestat	
	Nantissement du fonds de commerce sis galerie Porte Jeune à Mulhouse	100 000	Sur emprunt CE en premier rang	
	Nantissement du fonds de commerce sis 41-43 rue du Sauvage à Mulhouse	255 000	Sur emprunts BPA, CCM Centre Est et CE en premier rang pari passu	
	Caution bancaire	4 000	Dépôt de garantie au profit de Mle Virginia LAURENT et M. Julien LAURENT dans le cadre de la prise à bail du local sis Place de l'Homme de Fer à Strasbourg	

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

Donneur de l'engagement	Garanties données	Montants garantis	Dettes garanties	Société Bénéficiaire
<b>AU MOULIN POULAILLON SARL</b>	Cautions bancaires	3 049	Dépôt de garantie au profit de ALCOBA dans le cadre de la prise à bail du local sis Centre commercial Leclerc à Saint Louis	
	Cautions bancaires	8 500	Dépôt de garantie au profit IMMOCHAN dans le cadre de la prise à bail du local sis Centre commercial Auchan à Semecourt	
	Nantissement du fonds de commerce sis 14 rue de berne à ILLZACH.	145 200	Emprunt CCM Mulhouse Europe	
	Cautions bancaires	7 058	Garantie bancaire au profit de la société ALT DISTRI	
	Cautions bancaires	3 205	Garantie bancaire au profit de la société ISSEDIS	
	Cautions bancaires	9 632	Garantie bancaire au profit de la société TS DISTRIBUTION	
	Cautions bancaires	4 950	Garantie bancaire au profit de la société CROIXDIS	
	Cautions bancaires	5 014	Garantie bancaire au profit de la société DECATHLON	
	Cautions bancaires	15 500	Dépôt de garantie au profit de la SCI DU CENTRE	
	Cautions bancaires	12 000	Garantie bancaire au profit de la société ALT DISTRI	
<b>SCI LES MIRABELLES 2</b>	Hypothèque de 2e rang sur immeuble situé rue du 19 novembre à Wittelsheim	850 000	CM Mulhouse Jeanne d'arc	
<b>DIJON DEVELOPP.</b>	Néant			

### 5.4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

#### **Prise de participation de FINANCIERE POULAILLON dans la SCI LES MIRABELLES 2 :**

La société FINANCIERE POULAILLON a pris une participation dans la société civile immobilière "LES MIRABELLES 2" à hauteur de 1998 parts sociales sur les 2 000 parts que composent le capital social, ceci par rachat au nominal de parts sociales détenues par les époux POULAILLON en date du 24 octobre 2012. Cette société possède un bâtiment à usage d'entrepôt à proximité de notre société. Cet ensemble est désormais pris à bail par notre société qui l'exploite.

Cette société fait désormais partie du périmètre de consolidation des comptes.

#### **Prise de participation de FINANCIERE POULAILLON dans la SARL DIJON DEVELOPPEMENT :**

La société FINANCIERE POULAILLON a pris une participation dans la société à responsabilité limitée "DIJON DEVELOPPEMENT" à hauteur des 1000 parts sociales sur les 1 000 parts que composent le capital social, ceci lors de la constitution de la société en date du 07 août 2013. Cette société a été constituée dans le but d'exploiter un point de vente situé dans le centre commercial "LA TOISON D'OR" à Dijon, dont l'ouverture a eu lieu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Cette société fait désormais partie du périmètre de consolidation des comptes.

#### **Augmentation de capital de la SA MFP POULAILLON :**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de notre filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" a décidé en date du 26 septembre 2013 l'augmentation du capital social par création de 8500 nouvelles actions de 120 €. Notre société a souscrit l'intégralité des actions émises par compensation de créances.

#### **Fusion-absorption des sociétés du groupe :**

Notre filiale "AU MOULIN POULAILLON" a fusionné par absorption avec notre filiale "PAUL POULAILLON PRODUCTIONS" en date du 31 juillet 2013, et ce, rétroactivement au 1er octobre 2012.

#### **Création d'un groupement d'intégration fiscale :**

Depuis le 1er octobre 2012, FINANCIERE POULAILLON ainsi que la filiale la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" forment un groupe d'intégration fiscale dans lequel notre société devient seule redevable de l'imposition forfaitaire annuelle ainsi que l'impôt sur les sociétés. En conséquence de la convention d'intégration fiscale conclue entre les deux sociétés, chacune des sociétés comptabilise dans ses comptes la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration, les économies d'impôt liées aux déficits sont comptabilisées dans les résultats dans les sociétés déficitaires.

## **ANNEXES**

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

---

### **Mise en place d'un concept de franchise :**

Notre société a engagé de très importants moyens en personnel pour la création d'un concept de franchise des points de vente POULAILLON. Le premier franchisé a été contractualisé en avril 2013 ce qui a permis l'ajustement et le test de nos contrats de franchises jusqu'au second franchisé dont la contractualisation a eu lieu en octobre 2013. Les frais de conception en interne de ce concept de franchise ont fait l'objet d'une activation par une production immobilisée incorporelle en cours inscrite dans les comptes pour 240 000 euros.

### **Subvention d'équipement reçue :**

La société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" a obtenu une subvention d'équipement octroyée par la Région Alsace pour un montant de 400 000 euros. Il a été fait le choix de ne pas procéder à l'étalement de cette dernière et de l'intégrer en totalité au résultat de l'exercice.

### **Abandon de créance intra-groupe :**

Un abandon de créance commercial de la société "AU MOULIN POULAILLON SARL" au profit de la société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" société a été consenti pour 370 000 euros. Cet abandon fait l'objet d'une clause de retour à meilleure fortune consentie à la société "AU MOULIN POULAILLON SARL" pour une durée de 10 ans.

### **Augmentation de capital :**

La société "AU MOULIN POULAILLON SARL" a procédé à une augmentation de capital, décidée par l'assemblée générale Extraordinaire en date du 31 juillet 2013, portant ainsi le capital social à 2 000 000 euros.

### **Ouverture d'un nouveau magasin :**

La société "BRETZELS MORICETTES MFP POULAILLON" a procédé à l'ouverture d'un nouveau magasin en date du 11 mars 2013 au lieu du siège social soit au 8 rue du Luxembourg à (68) Wittelsheim.

## **5.5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE**

### **Ouverture de nouveaux établissements :**

. La société " AU MOULIN POULAILLON SARL " a ouvert le 22 novembre 2013 d'un nouveau point de vente rue des Serruriers à (68) COLMAR.

. La société " DIJON DEVELOPPEMENT " a ouvert le fin octobre 2013 son point de vente situé au centre commercial La Toison d'Or à (21) DIJON.

## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### 6 - TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	30/09/2013	30/09/2012
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>313 533</b>	<b>325 775</b>
Elimination des amortissements et provisions	2 348 127	1 196 965
Elimination de la variation des impôts différés (P-A N P-A N-1)	- 252 084	22 511
Elimination des plus ou moins values de cession	- 26 657	256 043
Elimination de la quote part de résultat des sociétés mise en équivalence	-	-
<b>Marge Brute d'autofinancement</b>	<b>2 382 919</b>	<b>1 801 294</b>
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	-	-
Incidence de la variation du BFR lié à l'activité hors impôt différé	- 6 433 477	5 683 625
<b>Flux net généré par l'activité</b>	<b>- 4 050 558</b>	<b>7 484 920</b>
Acquisitions d'immobilisations	- 9 875 412	-10 319 504
Cessions d'immobilisations	6 163 516	80 000
Incidence des Variations de périmètre		
<b>Flux net affecté aux investissements</b>	<b>- 3 711 896</b>	<b>-10 239 504</b>
Dividendes versés aux actionnaires de FINANCIERE	-	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentation de capital	-	-
Souscription d'emprunts	6 714 389	3 233 084
Remboursement d'emprunts	- 1 601 401	- 812 378
Variation des comptes courants d'associés	- 184 397	626 261
<b>Flux net provenant du financement</b>	<b>4 928 591</b>	<b>3 046 967</b>
Retraitement sur capitaux propres	125 359	686
Retraitement emprunts suite variation périmètre (SCI M2)	708 768	
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 1 999 736</b>	<b>293 068</b>
Trésorerie brute à l'ouverture de l'exercice	2 673 513	2 380 445
Trésorerie brute à la clôture de l'exercice	673 777	2 673 513
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 1 999 736</b>	<b>293 068</b>



## ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

### 7 - TABLEAU DE PASSAGE DU RESULTAT SOCIAL AU RESULTAT CONSOLIDE

	30/09/2013	30/09/2012
FINANCIERE POULAILLON SAS	245 990	146 644
MFP POULAILLON SA	- 640 634	- 229 043
AU MOULIN POULAILLON SARL	614 162	286 280
PAUL POULAILLON PRODUCTIONS SARL	-	243 082
DIJON DEVELOPPEMENT	- 1 290	-
SCI POULAILLON CONSTRUCTION	44 082	- 7 124
SCI LES MIRABELLES 2	160 981	-
<b>TOTAL DES RESULTATS SOCIAUX</b>	<b>423 291</b>	<b>439 839</b>
CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	- 52 502	- 4 592
REPORT DEFICITAIRE MFP	170 883	12 886
BRETZELS D'OR	- 2 639	2 606
ENGAGEMENT INDEMNITE FIN CARRIERE	- 116 380	- 15 890
AMORT.ECART ACQUISITION MFP/FINANC.	- 109 121	- 109 074
<b>TOTAL DES RETRAITEMENTS</b>	<b>- 109 759</b>	<b>- 114 064</b>
<b>RESULTAT NET CONSOLIDE</b>	<b>313 532</b>	<b>325 775</b>

### 8 - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Réserves consolidées	Total Groupe	Intérêts minoritaires	Total Capitaux Propres
Capitaux propres conso au 30/09/11	3 000 000	1 262 056	4 262 056	1 342 993	5 605 049
Résultat de l'exercice au 30/09/12		85 144	85 144	240 631	325 775
Retraitement réserves antérieures		606	606	79	686
Au 30/09/2012 après affectation	3 000 000	1 347 806	4 347 806	1 583 704	5 931 509
Résultat de l'exercice au 30/09/13		55 211	55 211	258 322	313 533
Retraitement réserves antérieures		120 886	120 886	4 473	125 359
Au 30/09/2013 après affectation	3 000 000	1 523 902	4 523 902	1 846 499	6 370 401

# ANNEXES

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

## Annexe 2-c

**Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013**

**Roland WAGNER**  
**Commissaire aux Comptes**  
175 avenue d'Alsace  
68002 COLMAR CEDEX

**Jean FOLTZER**  
**Commissaire aux Comptes**  
151 avenue Aristide Briand  
68200 MULHOUSE

### **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 30 septembre 2013**

**FINANCIERE POULAILLON**  
Siren : 493 311 435

**Société par Actions Simplifiée**  
**Au capital de 3 000 000 euros**

**8, rue du Luxembourg**  
**68310 WITTELSHEIM**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous été confiée par notre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société FINANCIERE POULAILLON, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- La vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant les montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat d'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

#### **II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux immobilisations, aux stocks et aux impôts différés. Elle apporte par ailleurs des précisions concernant le périmètre, les retraitements effectués et les modalités de consolidation des comptes.

La répartition du résultat net consolidé entre la part « Groupe » et la part « intérêts minoritaires » est détaillée dans le paragraphe 4.2.6 « Résultat par actions » de l'annexe. Ainsi, le résultat consolidé « Groupe » s'élève à 55 211 euros et le résultat consolidé « Intérêts minoritaires » s'élève à 248 322 euros.

La répartition des capitaux propres consolidés entre la part « Groupe » et la part « intérêts minoritaires » est détaillée dans le paragraphe 4.1.7. « Capitaux propres consolidés » du groupe » et le paragraphe 8 « Tableau de variation des capitaux propres consolidés » de l'annexe.

## **ANNEXES**

Annexe 2 : Comptes annuels consolidés au 30 septembre 2013

Les écarts d'acquisition – actif figurent dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan pour un montant net s'élevant à 1 433 497 euros. Ces écarts sont amortis sur une durée de 20 ans.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport de gestion du groupe.

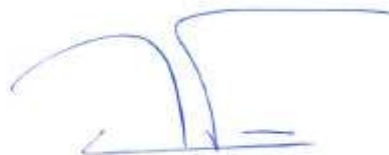
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Colmar, le 14 mars 2014

**Les Commissaires aux Comptes**



**Roland WAGNER**  
Commissaire aux Comptes



**Jean FOLTZER**  
Commissaire aux Comptes